L O U G A

2 0 1 6

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de :Louga

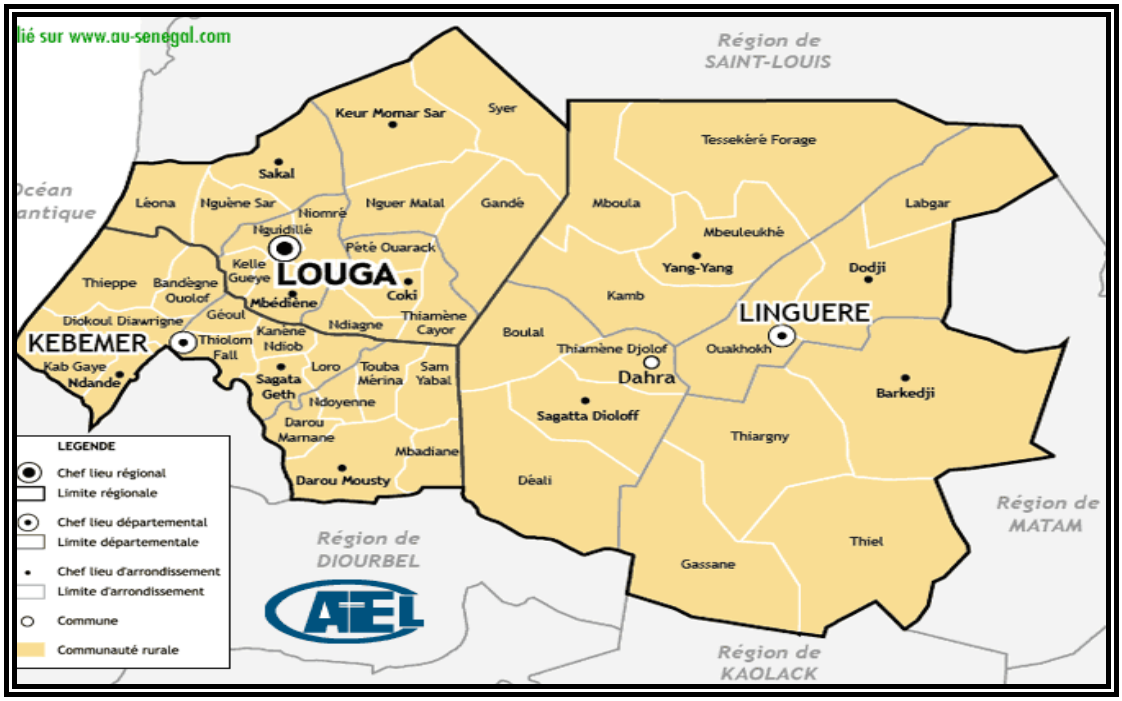

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2016

Mai 2019

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Babacar NDIR
Directeur Général Adjoint	Allé Nar DIOP
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Alioune CISSE
Adjoint Chef du Service	Birane NIANG
Le point focal du siège qui a aidé à la rédaction de la SESR	Mady DANSOKHO

COMITE DE LECTURE

Seckène SENE	Direction Générale
Mamadou DIENG	Direction Générale
Saliou MBENGUE	CPCCI
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Mamadou BAH	DMIS
Alain François DIATTA	DMIS
Amadou Fall DIOUF	DSDS
Adjibou Oppa BARRY	DSDS
Atoumane FALL	DSDS
Jean Rodrigue MALOU	DSDS
Modou Ndour FAYE	DSECN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Louga
Adresse : Grand Louga, face façade ouest Gouvernance
Tél : 339675854
B.P. : 56

SOMMAIRE

AVANT PROPOS 9

RESUME EXECUTIF 10
INTRODUCTION GENERALE 12
CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA REGION 14
CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE 18
CHAPITRE III-URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT 25
CHAPITRE IV : EDUCATION 29
CHAPITRE V – SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE 71
CHAPITRE VI: ASSISTANCE 97
CHAPITRE VII : JUSTICE 108
CHAPITRE VIII : EAU ET ASSAINISSEMENT 118
CHAPITRE IX – AGRICULTURE 130
CHAPITRE X - ELEVAGE 146
CHAPITRE XI – PECHE 156
CHAPITRE XII – RESSOURCES NATURELLES. 170
CHAPITRE XIII – ENVIRONNEMENT 181
CHIPITRE XIV-EMPLOI ET TRAVAIL 189
CHAPITRE XV - TRANSPORT 193
CHAPITRE XVI – COMMERCE ET ARTISANAT 197
CHAPITRE XVII-JEUNESSE ET SPORTS 206
CHAPITRE XVIII-POSTE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE 214
CONCLUSION GENERALE 225
ANNEXES 227

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région de Louga entre 1976 et l'année 2016 18
Tableau 4.1 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, le département 30
Tableau 4.2 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le département 31
Tableau 4.3 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le statut de l'établissement, le sexe et le département 33
Tableau 4.4 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et le département 34
Tableau 4.5 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, le diplôme académique, par département 35
Tableau 4.6 : Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par département 37
Tableau 4.7 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et le département 38
Tableau 4.8 : Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement le département 39
Tableau 4.9 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, le département 41
Tableau 4.10 ; Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon le département et le statut 42
Tableau 4.11 : Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par département 43
Tableau 4.12 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par département 44
Tableau 4.13 : Evolution des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires publics selon le statut, par département 45
Tableau 4.14 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique 47
Tableau 4.15 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Louga selon le statut de l'établissement et le sexe, par département 48
Tableau 4.16 : Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon le sexe, par département 49
Tableau 4.17 : Evolution(en %) du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par département 50
Tableau 4.18 : Evolution (en %)du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par département 51
Tableau 4.19 : Répartition des flux (en %) selon le niveau d'étude, par département 52
Tableau 4.20 : Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par département 53
Tableau 4.21 : Evolution du taux de transition selon le cycle et le sexe, par département 54
Tableau 4.22 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par département 55
Tableau 4.23 : Répartition du personnel enseignant du moyen secondaire général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par département 57
Tableau 4.24 : Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par département 58
Tableau 4.25 : Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe 59
Tableau 4.26 : Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par département 60
Tableau 4.27 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par département 61
Tableau 4.28 : Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe, par département 63
Tableau 4.29 : Répartition des flux selon le niveau d'étude, par département 64
Tableau 4.30 : Evolution (en %)du nombre d'admis au BFEM et au BAC selon le sexe, par département 65
Tableau 4.33 : Répartition et évolution des effectifs d'élèves de l'ETFP du public selon le sexe et la filière 67

Tableau 4.34 : Evolution des résultats au concours pour l'obtention de diplômes de l'enseignement professionnel entre 2015 et 2016 selon le diplôme 68
Tableau 5.1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par département 72
Tableau 5.2 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations en infrastructure 73
Tableau 5.3 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations en personnel de santé 74
Tableau 5.4 : Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture 75
Tableau 7.2 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2015 et 2016 110
Tableau 7.4 : Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif 113
Tableau 9.1 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région 132
Tableau 9.2: Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Louga 133
Tableau 9.4 : Répartition des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région 134
Tableau 10.2 : Liste des autres intervenants du sous-secteur de l'élevage 148
Tableau 10.5 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les 151
Tableau 10.6 : Répartition et évolution de la production d'œufs par Département 151
Tableau 10.7 : Evolution de la production de lait par Département 152
Au cours de la campagne de vaccination 2016 dans la Région de Louga, environ 445333 sujets ont été vaccinés globalement contre différentes pathologies. Tableau tableau 10.9 : Résultats de la campagne de vaccination et de déparasitage du bétail par département en 2016 153
Tableau 11.1 : Répartition et évolution des effectifs du personnel des services de pêche selon le diplôme, par service 156
Tableau 11.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention 159
Tableau 12.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région 172
Tableau 12.3 : Situation du domaine classé, par circonscription administrative 173
Tableau 13.2 : Evolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par département 185
Tableau 16.2 : Répartition du nombre de commerçants selon le type, par département 198
Tableau 17.1 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par département 207

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

RGPHAE : Recensement Général de la Population de l'Habitat de l'Agriculture et de l'Elevage

SRSD : Service Régional de la Statistique et de la Démographie

OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement

IEF : Inspection de l'Enseignement et de la Formation

BFEM : Brevet de Fin d'Eudes Moyennes

CEAP : Certificat Elémentaire d'Aptitude Professionnelle

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

TBPS : Taux Brut de Pré Scolarisation

DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales

BAC : Baccalauréat

CFEE : Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires

TBA : Taux Brut Accès

TBS : Taux Brut de Scolarisation

TAP : Taux d'Achèvement du Primaire

Lux-Dev : Coopération Luxembourgeoise

ARV : Anti Rétro Viraux

BCG : Bacille Calmette et Guérin

CPN : consultation prénatale

EPS : établissements publics de santé

eTME : élimination de la transmission mère enfant

MAM : malnutrition aigüe modérée

MAS : malnutrition aigüe sévère

MILDA : moustiquaire à longue durée d'action

PCIME : prise en charge intégrée des maladies de l'enfant

PNLP : programme national de lutte contre le paludisme

PNT : programme national de lutte contre la tuberculose

PTME : prévention de la transmission mère enfant

RM : région médicale

SRO : solution de réhydratation par voie orale

TPI: traitement préventif intermittent

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

PRBC: Programme de Réhabilitation à Base Communautaire

PAPA : Projet d'Appui à la Promotion des Aînés

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ABI : Association Bienfaisance Islamique

GNSP : Groupement National des Sapeurs-Pompiers

MAC : Maison d'Arrêt et de Correction

OMD : Objectifs de Développement Durable

SDE : Sénégalaise Des Eaux

PUDC : Programme d'urgence de Développement Communautaire

PSEA : Projet Sectoriel Eau et Assainissement

PNDL : Programme national pour le Développement Local

PAFA-E : Programme d'Appui aux Filières Agricole-Extension

AEP : Adduction Eau Potable

DRH : Direction Régionale de l'Hydraulique

PEPAM : Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire

ONAS : Office National de l'Assainissement du Sénégal

PDA : Plan Directeur d'Assainissement

PIB : Produit Intérieur Brut

PASA-LouMaKaf : Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire:

PPC/PNDL : Projet Pistes Communautaires en appui au Programme National de Développement Local

DRDR : Direction Régionale du Développement Rural

SAED : Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du fleuve Sénégal et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé

IREF : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

ANCAR : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural

SREPA : Service Régional de l'Elevage et de la Protection Animale

P2RS : Programme multinational de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel

PRIARS : Projet de Résilience a l'Insécurité Alimentaire Récurrente au Sénégal

PRAO : Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest WAMER (Western African Marine Eco-Region

USAID/COMFISH : projet de gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal financé par l'USAID

LPS-PA : Lettre de Politique Sectorielle de la Pêche et d'Aquaculture

SRPS : Service Régional de la Pêche et de Surveillance

PADEN : Programme d'Aménagement et de Développement Economique des Niayes

PRGTE : Le Projet pour le Renforcement de la Gestion des Terres et des Ecosystèmes dans un contexte de changements climatiques dans la région des Niayes et de la Casamance

PDIDAS: Projet de Développement Inclusif et Durable de l'Agrobusiness Au Sénégal

PRAPS : Projet Régional d'Appui Au Pastoralisme au Sahel

ANEV : Agence Nationale des Eco-Villages

ANGMV : Agence Nationale de la Grande Muraille Verte

MED/RNA : Mise En Défens et la Régénération Naturelle Assistée

ZIC : Zone d'Intérêt Cynégétique

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

ICPE : Installation Classée Pour la Protection de L'Environnement

EIE : Evaluation Environnementale

AEI : Analyse Environnementale Initiale

IRTSS : Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

PSE : Plan Sénégal Emergent

PUMA : Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et territoires frontaliers

MECARUL : Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Artisans Ruraux et Urbains de Louga

CDEPS : Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive

CSE: Centre Socioéducatif

EJ : Espace Jeunes

FJ : Foyer de Jeunes

CCA : Centre Conseil ADO

UASSU : Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires

ORCAV:Organisme Régional de Coordination des Activités de Vacances

EPS : Education Populaire et Sportive

CCP : Compte Chèques Postaux

ARTP : Agence de Régulation des Télécommunications et de la Poste

DRS/SFD : Direction Réglementation et Suivi du Système Financier Décentralisé

SFD : Système Financier Décentralisé

AVANT PROPOS

Chaque année, le Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Louga produit un rapport sur la Situation Economique et Sociale (SES) de la région. Ce document annuel, tente, année après année, de dresser un panorama de la situation économique et sociale des régions du Sénégal, en s'efforçant de dégager points forts et faibles. Le présent rapport met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité. Cet exercice d'analyse de la conjoncture n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais il fournit simplement une présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Le rapport sur la SES figure dès lors en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD c'est-à-dire aussi les plus consultés et téléchargés sur le site de l'agence.

Cette édition de l'année 2016 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues

Alioune CISSE chef du
Service Régional de la
Statistique et de la
Démographie de Louga

RESUME EXECUTIF

A travers cette édition 2016 du rapport sur la Situation Economique et Sociale de la Région de Louga, le Service Régional de la Statistique et de la Démographie s'est essayé à retracer l'évolution des indicateurs clés des différents secteurs de l'économie régionale. Il tente par cette occasion à dresser ainsi, par une analyse descriptive, une vue panoramique de l'économie régionale en dégageant les points forts et les autres à améliorer.

L'analyse du niveau et de l'évolution de la population, de sa structure par âge et sexe et de sa répartition spatiale, a révélé une population très jeune, inégalement répartie entre les trois départements (Kébémer, Linguère, Louga).

L'économie de région de Louga repose essentiellement sur trois mamelles, l'agriculture, l'élevage et la pêche. Cependant, les secteurs comme le commerce et l'artisanat se développent. Il faut aussi souligner l'importance des transferts monétaires dans l'économie régionale, Louga étant une région de fortes émigrations.

L'agriculture est de manière générale fortement exposée aux irrégularités de la pluviométrie et au phénomène de la dégradation des terres qui constituent des limites objectives à une bonne productivité.

La région de Louga est une zone d'élevage par excellence, en raison de multiples facteurs notamment les vastes zones pâturables du Ferlo. Cette activité y est pratiquée par la quasi-totalité des populations rurales. Cependant, sa productivité est toujours faible à cause d'un mode de gestion encore sous l'emprise des pratiques traditionnelles et une modeste valorisation des produits et sous-produits.

L'élevage est un secteur d'une grande importance socio-économique et culturelle dans la région de Louga qui place la Région de Louga au second rang national après Tambacounda en matière d'élevage de bovins et petits ruminants.

La région de Louga a la possibilité de pratiquer à la fois la pêche maritime et la pêche continentale grâce à la présence de l'Océan Atlantique sur sa façade ouest sur une cinquantaine de kilomètres et la présence du Lac de Guiers. Cependant, la très faible valorisation des produits de la filière constitue un manque à gagner important pour l'économie régionale.

L'artisanat demeure un secteur très dynamique et générateur d'emplois mobilisant une bonne partie de la population active, surtout les femmes et les jeunes. Cependant, malgré les importantes potentialités, son faible niveau de structuration et l'insuffisance

d’appuis à sa promotion réduisent considérablement sa contribution à l’économie régionale.

La diversité et l’importance des produits de l’agriculture, de l’élevage, de la pêche, de l’exploitation forestière et de l’artisanat constituent des atouts pour le développement du commerce informel. Cette activité se développe tant au niveau des centres urbains qu’au niveau du monde rural et constitue une alternative pour la création. Le commerce de gros est quasi inexistant et celui de demi-gros reste l’affaire des grands centres urbains.

INTRODUCTION GENERALE

La région de Louga s'étend sur une superficie de 24 847 km² (entre la latitude 14°70 et 16°10 Nord et les longitudes 14°27 et 16°50 Ouest) ce qui fait d'elle la troisième région du Sénégal du point de vue de l'étendue après les régions de Tambacounda (59 602 km^2) et Matam (29 424 km^2). Elle est limitée au Nord par la région de Saint-Louis, au Sud par celles de Kaolack et Diourbel, à l'Est par la région de Matam, à l'Ouest par la région de Thiès et l'Océan Atlantique.

La Région administrative de Louga a été créée par la loi N°7661 du 26 juin 1976 qui consacra la partition de l'ex région de Diourbel en deux entités administratives distinctes.

La population de la région de Louga s'élève en 2016 à 950095 habitants dont 50,3%du sexe féminin contre 49,7% d'hommes, soit environ 6,8% du total national sur 12% du territoire Sénégalais d'où une densité moyenne de 38 habitants au km². Elle est inégalement répartie entre les départements : Louga 43%, Kébémer 30% et Linguère 27%.

La population de la région de Louga est caractérisée par une extrême jeunesse avec un taux de fécondité toujours assez élevé, malgré une tendance à la baisse. L'écrasante majorité de la population réside en milieu rural.

Louga est une région avec d'importants mouvements de population notamment la transhumance et la migration internationale.

La région de Louga est une zone à vocation essentiellement agrosylvopastorale dont l'économie est tirée par le secteur primaire avec une prédominance des secteurs de l'agriculture et de l'élevage et de la pêche à un degré moindre.

Le secteur secondaire, caractérisée par l'absence d'unités industrielles, fait face à des difficultés structurelles, même si par ailleurs l'artisanat d'art et de confection jouit d'une réputation relativement bonne.

Le commerce connaît un essor certain notamment au niveau des matériaux de construction.

Le système éducatif constitue sans doute un maillon très faible ce qui place la Région de Louga parmi les cinq régions les moins performantes du Sénégal en termes de TBS et souffrant d'un manque d'infrastructures scolaires nécessaires à son développement.

La région de Louga n'est pas à proprement parler une région minière par excellence, cependant elle dispose de gisements de dunes blanches et tourbes le long du littoral, de calcaire dans la vallée du Ferlo (nord).Mais l'exploitation de ces ressources naturelles se heurte à des contraintes liées à l'enclavement des sites et aux coûts élevés des investissements requis pour leur mise en valeur optimale.

L'hydraulique, en milieu rural comme en zone urbaine, a bénéficié d'importants investissements, visant principalement la satisfaction des besoins des populations et du cheptel mais c'est au niveau de l'assainissement que beaucoup d'efforts restent à faire malgré quelques avancées ces dernières années.

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA REGION

I.1 DONNEES PHYSIQUES

La région de Louga, ancienne province du Ndiambour, a été mise en place par la réforme administrative de 1976. Elle était alors la huitième région administrative du Sénégal. Créée par la loi n° 76 61 du 26 Juin 1976 qui consacra la partition de l'ex - région de Diourbel en deux entités administratives distinctes, la région de Louga couvre une superficie de 24 847 km^2, soit 12, 60 % du territoire national. Elle occupe en terme de superficie la 3ème place au niveau national après les régions de Tambacounda (59 602 k km^2 : 30,30 % du territoire national) et de Matam (29 424 km^2 : 15 % du territoire national).

Comprise entre les latitudes 14° 70 et 16° 10 Nord et les longitudes 14° 27 et 16° 50 Ouest, elle est limitée au Nord et à l'Est par la région de Saint-Louis, au Sud par les régions de Thiès, Diourbel et Kaolack. L'océan Atlantique constitue la limite occidentale de la région et lui offre une façade maritime qui s'étale sur près de 50 km. Louga occupe ainsi une position de carrefour qui lui a valu d'être pendant longtemps une zone d'échanges entre plusieurs régions.

I.2 HISTORIQUE DU PEUPLEMENT

I.3 RELIEF ET TYPES DE SOL

Différents types de sols peuvent être observés dans la région de Louga.

Le territoire régional se compose principalement de trois grandes unités pédologues :

-les sols ferrugineux tropicaux peu lessivés (Sols Dior)

-les affleurements latéritiques

-les sols bruns et brun rouges.

Ces sols sont surexploités, particulièrement au centre et au sud. Cette situation écologique alliée aux aléas climatiques a modelé un déséquilibre au niveau de la végétation.

Quant à la zone des Niayes située sur la façade maritime, elle est constituée par une bande de terre s'étendant sur 15 km de large, de la mer vers l'intérieur.

La région de Louga présente un relief plat avec des formations dunaires dans sa partie Occidentale et Septentrionale, des affleurements latéritiques à l'Est et des sols ferrugineux tropicaux lessivés (les sols diors) au centre.

I.4 VEGETATION ET FAUNE

La végétation constituée d'une savane arborée, est fortement marquée par la dégradation des conditions climatiques.

I.5 DONNEES CLIMATOLOGIQUES

I.5.1 Pluviométrie

Dans la région, la pluviométrie est inégalement répartie selon les zones. Les deux grandes zones pluviométriques sont :

- le département de Louga et la partie Ouest du département de Kébémer. Dans cette zone, les moyennes d'eau et de jours de pluies enregistrées, ne dépassent guère 300 mm et 24 jours de pluie.
- les arrondissements de Darou-Mousty, Sagatta et la zone sylvopastorale formés par le département de Linguère. Dans cette zone les précipitations bien qu'encore insuffisantes paraissent meilleures qu'à l'Ouest de la région. Les moyennes ont tendance à dépasser 350 mm et 24 jours de pluie. Les postes de Lingère et Barkédji reçoivent respectivement 398,8 mm en 31 jours et 391,5 mm en 24 jours de pluie.

I.5.2 Température et humidité

La région de Louga fait partie des régions les plus chaudes du Sénégal. Les températures varient en moyenne de 21,2°C à 34,7°C. Il faut noter que c'est au mois de mai que la température la plus élevée de la région est enregistrée avec un maximum de 38,6°C. L'humidité atmosphérique peut être définie comme étant la quantité d'eau contenue dans une masse d'air. Le taux d'humidité dans la région est presque toujours déficitaire. Le taux d'humidité le plus élevé a été enregistré durant la saison des pluies, c'est-à-dire entre juillet et septembre (au voisinage de 75%). Le taux le plus faible quant à lui a été enregistré durant la période Décembre-Mars avec une valeur inférieure à 30%.

I.5.3 Vents

Périodiquement trois vents d'origines et de directions diverses s'installent sur la région : les alizés maritimes venant du Nord et soufflant d'octobre à juin, l'harmattan ou vent

d'Est de direction Nord-Est et la mousson (de juillet à septembre) de direction Sud/Sud-Ouest.

I.5.4 Insolation

Les mois d'avril et de mai qui précèdent l'installation des pluies dans la région et les mois d'octobre et de novembre connaissent une durée moyenne d'insolation de l'ordre de 8,4 h à 8,6 h par jour. Les mois de janvier et février, du fait de l'augmentation de la nébulosité et des vents de sables ne connaissent que 7,6 à 7,2 dixième d'heures d'insolation par jour.

I.6 DONNEES HYDROGRAPHIQUES

Cinq nappes sont captées dans la région :
-Les nappes phréatiques qui sont de nature faibles dans la zone centrale et sylvopastorale contrairement à l'extrême ouest et aux alentours du Lac de Guiers où l'accessibilité est rendue facile grâce à leur position superficielle ;
- Le Maestrichtien (100 à 450 m) capté par la plupart des forages. La qualité de l'eau n'est cependant satisfaisante qu'à l'est d'une ligne Podor, Keur Momar Sarr, Coki ;
- L'Eocène inférieur : Cet aquifère existe dans toute la région. Sa profondeur diminue d'Ouest vers l'Est (Léona 200 m et Linguère 50 m) ;
- L'Eocène moyen : C'est un aquifère productif dans les zones de Mbédiène et de Sagatta. Il est à la fois capté par les forages et puits forages ;
- Le Continental terminal : C'est l'aquifère le plus exploité. Cette nappe captée surtout par les puits a tendance à baisser avec les cycles de sécheresse. Sa recharge est fonction de la pluviométrie. Sa profondeur varie de 20 à 50 m à l'Ouest et 80 à 113 m à l'Est particulièrement dans la zone de Thiargny.

I.7 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La région administrative de Louga est née en 1976 de la partition de l'ancienne région de Diourbel. Elle est subdivisée en trois départements (Kébémer- Linguère Louga) et compte onze (11) arrondissements. Les communes au nombre de sept (7) (Kébémer, Guéoul, Linguère, Dahra, MBeuleukhé, Louga, NDiagne).

I.8 PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES

La région de Louga est une zone à vocation essentiellement agropastorale. En effet, l'économie régionale dépend essentiellement de l'agriculture et de l'élevage et dans

une moindre mesure de la pêche du fait de la rareté des ressources halieutiques. Mais Louga est aussi une région de longue tradition culturelle. C'est une région à économie très fluctuante qui vacille selon les performances ou contreperformances des activités rurales, qui, malgré la dégradation constante de l'environnement, arrivent à réaliser certains résultats intéressants.

Mais la régression de la qualité des sols, l'insuffisance et la vétusté du matériel agricole et les aléas climatiques influent beaucoup sur les rendements des cultures pluviales dont l'avenir incertain constitue un facteur de promotion du maraîchage qui se développe au niveau des cuvettes des Niayes, des terroirs de Keur Momar Sarr et autour des forages. L'élevage constitue l'une des activités maîtresses de la région en raison de l'appartenance d'une grande partie de son territoire (65%) à la zone sylvopastorale. Il occupe avec l'agriculture plus de 80% de la population. Il est de type extensif et transhumant avec la disponibilité de parcours naturels et l'existence de forages pastoraux. Grâce à l'importance des zones de pâturage (21 000 km^2), à l'expérience longtemps acquise par les éleveurs et la présence d'unités pastorales mise en place par le PAPEL, la région de Louga constitue véritablement une zone d'élevage.

Le secteur secondaire encore à la traîne, avec la fermeture d'unités industrielles est caractérisé par des difficultés structurelles, même si par ailleurs l'artisanat jouit d'une bonne réputation dans le domaine de la menuiserie, la tapisserie, la confection de chaussures, d'objets d'art et d'instruments de musique et la poterie. Le commerce connaît un essor certain notamment au niveau des matériaux de construction.

D'autres activités de services nées des nouvelles technologies et du transport (cyber café, services de bureautique, mototaxis) émergent et occupent une bonne partie des jeunes.

CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE

II.1 INTRODUCTION

Pour réussir une bonne planification efficace du développement de la région de Louga il faut nécessairement connaître la composition, la croissance et les mouvements de la population.

Ce chapitre traite de l'état de la population de la région de Louga, de sa structure et de sa répartition spatiale dans les différentes circonscriptions administratives que compte la région.

II.2 ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

II.2.1 Niveau et évolution de la population

La population de la région de Louga est estimée à 950095 habitants en 2016 dont 49,7% du sexe masculin contre 50,3% de sexe féminin. Elle représente 6,42% de la population totale du Sénégal estimée à 14799859 habitants en 2016. Louga est ainsi la sixième région la plus peuplée du pays, derrière Dakar(23,17%), Thiès(13,12%), Diourbel(11,9%), Kaolack (7,12%) et Saint-Louis(6,64%).

Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région de Louga entre 1976 et l'année 2016

Année de recensement	1976	1988	2002	2013	2015	2016
Effectif	419599	490077	677750	874 193	924047	950095
Période	1976-1988	1988-2002	2002-2013		2013-2015	
Taux d'accroissement intercensitaire	2,7	2,5	2,5			

Source : ANSD

Entre le premier Recensement Général de la population (1976) et le second mené en 1988, le taux d'accroissement moyen annuel de la population régionale de Louga s'établit à 2,7%. Entre 1988 et 2002, nous avons enregistré un taux d'accroissement intercensitaire de 2,5% en baisse par rapport à la période 1976-1988.

Ce taux est resté constant pour la région de Louga entre le Recensement de 2002 et le RGPHAE de 2013(2,5%). Cependant entre 2015 et 2016, le taux d'accroissement annuel de la population de la région de Louga est de 2,8%(projections de populations).

II.2.2 Structure par âge et par sexe

II.2.2.1 Analyse de la pyramide des âges

Dans l'analyse de toutes les caractéristiques de la population, l'âge et le sexe constituent à n'en pas douter les deux variables démographiques dont on doit fondamentalement tenir compte.

La structure par âge et sexe d'une population, à un moment donné, demeure la résultante des choix temporels des individus en matière de procréation, de la fréquence des décès et de l'intensité des flux migratoires.

Donc toute démarche sérieuse de planification du développement doit obligatoirement tenir en compte ces deux caractéristiques démographiques de la population cible.

La structure démographique de la région de Louga est dominée par les franges les plus jeunes de la population, à l'image du Sénégal.

Tableau 2.2 : Répartition de la population régionale par sexe et âge en 2016

Groupe d'âge	Homme	Féminin	Ensemble	Poids (en%)	RM
0- 4 ans	76097	73025	149122	15,70	104
5-9 ans	70310	64465	134775	14,19	109
10-14 ans	64337	57317	121654	12,80	112
15-19 ans	56390	50349	106739	11,23	112
20-24 ans	43594	44011	87605	9,22	99
25-29 ans	31202	37985	69187	7,28	82
30-34 ans	25739	31908	57647	6,07	81
35-39 ans	21615	26197	47812	5,03	83
40-44 ans	17650	21420	39070	4,11	82
45-49 ans	14368	17166	31534	3,32	84
50-54 ans	12479	14168	26647	2,80	88
55-59 ans	10866	11568	22434	2,36	94
60-64 ans	8450	8951	17401	1,83	94
65-69 ans	6186	6595	12781	1,35	94
70-74 ans	4739	4910	9649	1,02	97
75-79 ans	3457	3395	6852	0,72	102
80et +	4621	4565	9186	0,97	101
Ensemble	**472100**	**477995**	**950095**	**100,00**	**99**

Source : ANSD/Projections de population 2016

Selon les projections de l'ANSD, la structure par âge de la population de la région de Louga en 2016 montre une population jeune où les personnes âgées de 0-14 ans représentent 42,7% de la population, les 15-64 ans 53,3% et les 65 ans ou plus seulement 4%.

Les habitants de la région de Louga en âge de voter(les 18 ans ou plus) représentent un peu plus de la moitié de la population régionale soit 50,4%(478557 personnes). La population électorale est plus importante chez les femmes (52,8%) que les hommes (47,9%).

Tableau 2.3: Répartition de la population régionale par sexe et âge en 2016

Groupe d'âge	Homme	Féminin	Ensemble	Poids (en%)	RM
0- 4 ans	76097	73025	149122	15,70	104
5-9 ans	70310	64465	134775	14,19	109
10-14 ans	64337	57317	121654	12,80	112
15-19 ans	56390	50349	106739	11,23	112
20-24 ans	43594	44011	87605	9,22	99
25-29 ans	31202	37985	69187	7,28	82
30-34 ans	25739	31908	57647	6,07	81
35-39 ans	21615	26197	47812	5,03	83
40-44 ans	17650	21420	39070	4,11	82
45-49 ans	14368	17166	31534	3,32	84
50-54 ans	12479	14168	26647	2,80	88
55-59 ans	10866	11568	22434	2,36	94
60-64 ans	8450	8951	17401	1,83	94
65-69 ans	6186	6595	12781	1,35	94
70-74 ans	4739	4910	9649	1,02	97
75-79 ans	3457	3395	6852	0,72	102
80et +	4621	4565	9186	0,97	101
Ensemble	**472100**	**477995**	**950095**	**100,00**	**99**

Source : ANSD/Projections de population 2016

Graphique 2.1: Pyramide des âges de la population de la région de Louga en 2016

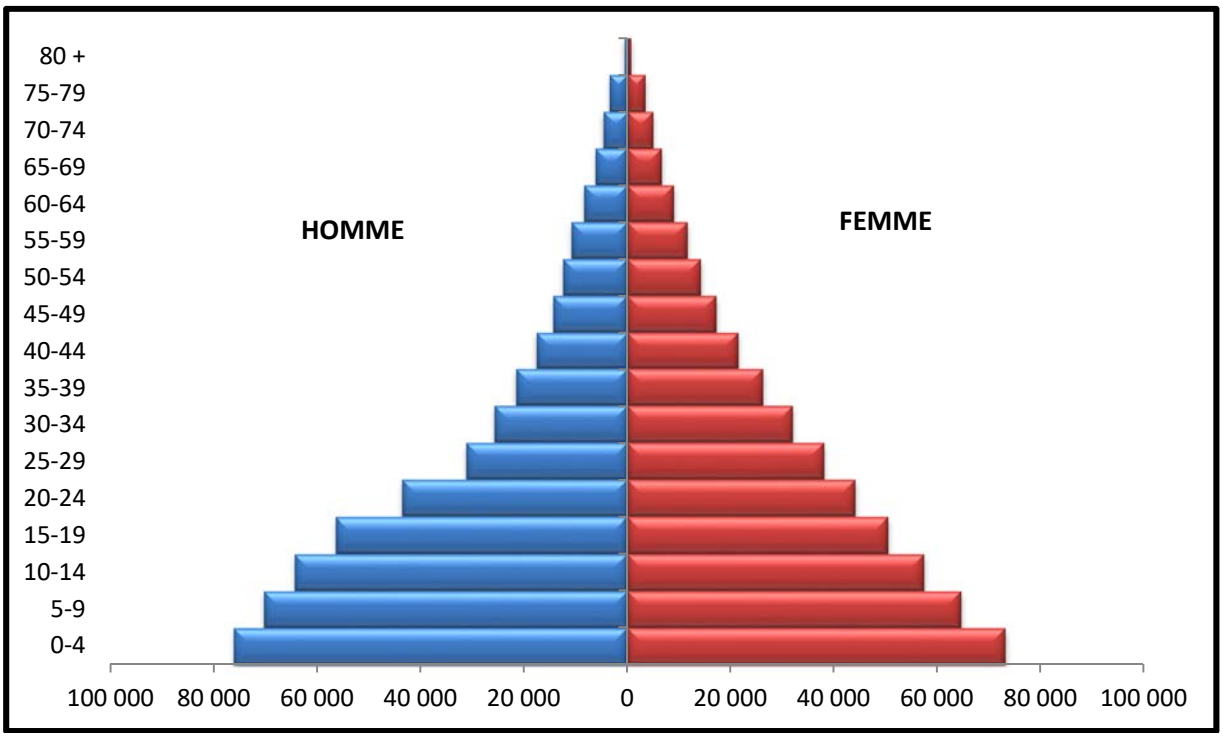

II.2.2.2 Rapport de masculinité par groupe d'âges

Globalement, le Rapport de Masculinité dans la population régionale de Louga en 2016 est légèrement en faveur des femmes, on compte moins d'hommes que de femmes dans la population. Ainsi, on compte 99 hommes pour 100 femmes, ou 101 femmes pour 100 hommes.

Graphique 2.2 Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Louga en 2015

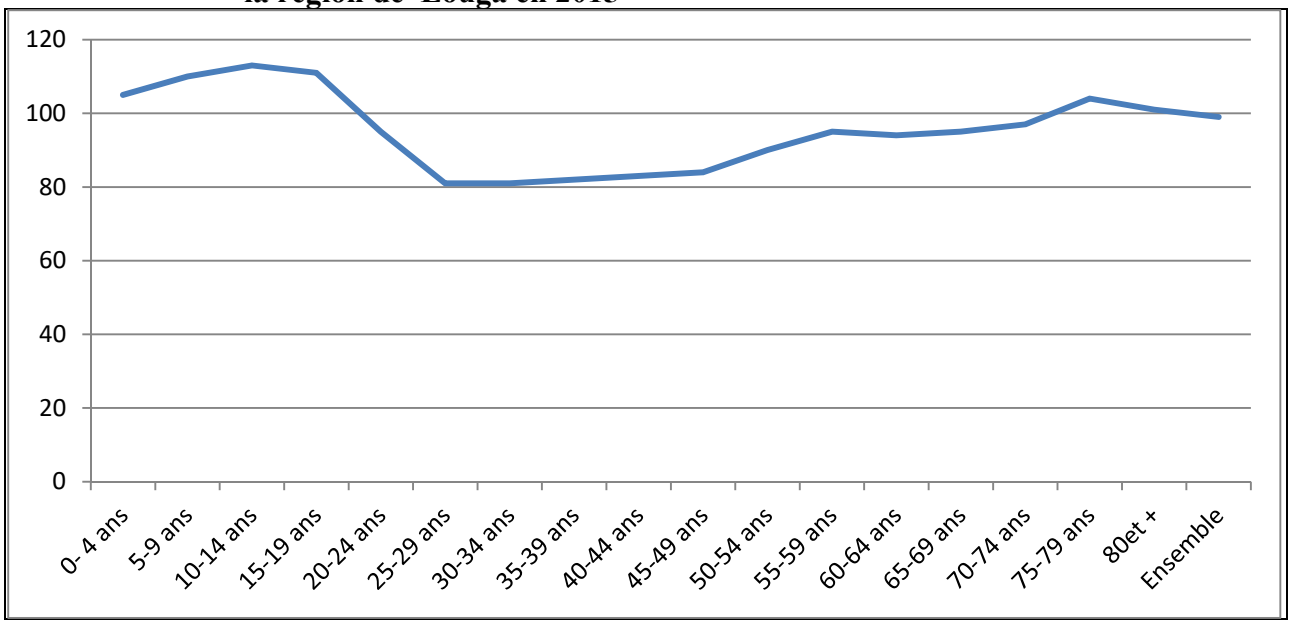

Source : ANSD/Projections de population 2015

Par ailleurs, le rapport de masculinité varie selon l'âge. Pour les moins de 20 ans, on compte plus d'hommes que de femmes avec des pointes dans les tranches d'âge 10-14 ans et 15-19 ans où le rapport de masculinité atteint 112.

A partir de 20 ans jusqu'à 74 ans, le rapport de masculinité varie en dents de scie mais toujours avec une prédominance des femmes. Aux âges élevés (75 ans ou plus), on compte plus d'hommes que de femmes.

II.2.3 Répartition spatiale de la population et densité

II.2.3.1 Répartition spatiale.

Le nombre et la répartition des hommes dans l'espace sont des données premières de l'analyse des territoires.

La population de la région de Louga qui s'élève à 950095 habitants en 2016, selon les projections de l'ANSD, est inégalement répartie entre les trois circonscriptions administratives à savoir les départements de Kébémer, Linguère et Louga.

En 2016, plus de 42% de la population régionale vit dans le département de Louga contre 29,6% à Kébémer et 27,7 à Linguère.

Tableau 2.4 : Répartition de la population de la région de Louga selon le département, le milieu de résidence et le sexe en 2016

Département	Effectif par sexe		% en ligne			Effectif selon le lieu de résidence		% en ligne		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Ensemble	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Effectif	% en colonne
Kébémer	140051	141177	49,8	50,2	281228	30935	250293	11	89,	281228	29,6
Linguère	132641	130535	50,4	49,6	263176	55267	207909	21	79	263176	27,7
Louga	198789	206902	49,0	51,0	405691	121707	283984	30,0	70,0	405691	42,7
Région	472100	477995	49,7	50,3	950095	207909	7421864	22	78	950095	**100,0**

Source : ANSD/Projections de population

La population de la région de Louga est essentiellement rurale avec près de huit résidents de la région sur dix (10) vivant dans le milieu rural.

La population urbaine s'élève à 207909 habitants soit un taux d'urbanisation de 22% en 2016. Plus de la moitié de la population urbaine (58,54%) réside dans le département de Louga contre 26,58% et 14,88% respectivement pour les départements de Linguère et de Kébémer.

II.2.3.2 Densités de population

La densité de population est un indicateur qui permet de mesurer la concentration d'une population sur un territoire déterminé. La région de Louga couvre une superficie de 24547 km^2 représentant 12,6% du territoire national (196712 km^2).

En 2016, la densité de la population de la région de Louga est en moyenne de 38 habitants/km^2 (contre 75hbts/km^2 pour la moyenne nationale) mais elle est très différente selon les différents départements.

Tableau 2.5: Densité de population de la région de Louga selon le département en 2016

Département	Superficie (km^2)	% superficie Région	%Population Région	Densité (hts/km^2)
Kébémer	3823	15%	29,6%	**74**
Linguère	15375	62%	27,7%	**17**
Louga	5649	23%	42,7%	**72**
Région	**24847**	**100**	**100,0%**	**38**

Source : ANSD

La plus faible densité de peuplement se rencontre dans le département de Linguère (17 habitants au km^2). Ce département concentre 62% du territoire régional pour moins de 28% de la population de la région de Louga.
Les départements de Kébémer et Louga sont les plus peuplés de la région avec respectivement 29,6% et 42,7% de la population. Ces deux départements concentrent 38% de la superficie du territoire régional. Les densités moyennes sont proches de la moyenne nationale avec respectivement 74 habitants au km^2 pour Kébémer et 72 habitants au km^2.

II.3 CONCLUSION

La région de Louga présente une population essentiellement jeune dont 54% ont moins de vingt (20) ans avec un déséquilibre global en faveur des femmes. La population rurale est plus importante au plan des effectifs. La population de la région de Louga est inégalement répartie dans l'espace régional avec une densité moyenne de 38 habitants/km^2. La répartition spatiale montre une plus forte concentration de la population dans les départements de Louga (abritant la capitale régionale) et de Kébémer avec des densités respectives de 72 et 74 habitants/ km^2 contre seulement 17 habitants / km^2 pour le département de Linguère.

CHAPITRE III-URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT

IV.1 INTRODUCTION

Avec la forte croissance démographique qui sévit dans le monde et l'urbanisation galopante, les populations vivent de plus en plus dans les centres urbains. Cette situation contribue à l'accroissement du taux d'urbanisation tant au niveau national que régional. En effet, dans la région de Louga, le taux d'urbanisation s'élève à 22% en dessous de celui national qui est de 45,2%. Cependant, le département de Louga renferme un taux de 30%, celui de Kébémer 11% et celui de Linguère 21%.
Par ailleurs, les constructions de bâtiments et un cadre de vie approprié sont notoires dans les centres urbains avec la création des quartiers résidentiels. Ainsi, Le présent chapitre essaie de donner la situation dans ce domaine en mettant en évidence certains atouts et contraintes liés au sous-secteur.

IV.2 URBANISATION

IV.2.1 Taux d'urbanisation

Le taux d'urbanisation de la région de Louga est de 22% en 2016. Le département de Louga qui abrite la capitale Régionale est de loin le plus urbanisé de la Région avec un taux d'urbanisation de 30% au-dessus de la moyenne régionale.

Tableau 3.1 : Evolution du taux d'urbanisation e la région de Louga de 1976 à 2016 (%)

Année	1976	1988	2002	2013	2015	2016
Population urbaine				189 684	200 500	207909
Taux d'urbanisation	11,50	14,90	18,40	22	21,70	22
Sénégal	34	39	40,70	45,20		

Il est suivi du département de Linguère avec 21% alors que le département de Kébémer avec un taux de 11% seulement demeure le moins urbanisé.

IV.2.2 Répartition de la population urbaine

La population urbaine de la région de Louga est évaluée en 2016 à 207909 personnes soit 22% de la population totale. Du point de vue de sa répartition par sexe, elle se

présente comme la population générale avec 50,3% de femmes contre 49,7% d'hommes.

Tableau 3.2 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe.

Localité	2016		
	Homme	Femme	Ensemble
Région de Louga	**103331**	**104578**	**207909**
Département de Kébémer.	**15406**	**15529**	**30935**
Kébémer	10985	11072	22057
Guéoul	4421	4457	8878
Département de Linguère	**27854**	**27413**	**55267**
Linguère	8634	8498	17132
Dahra	18384	18092	36476
MBeuleukhé	1340	1319	2659
Département de Louga	**59636**	**62071**	**121707**
Louga	55641	57911	113552
NDiagne	3996	4159	8155

Source : SRSD Louga

Graphique 3.1 Répartition de la population urbaine selon la commune en 2016

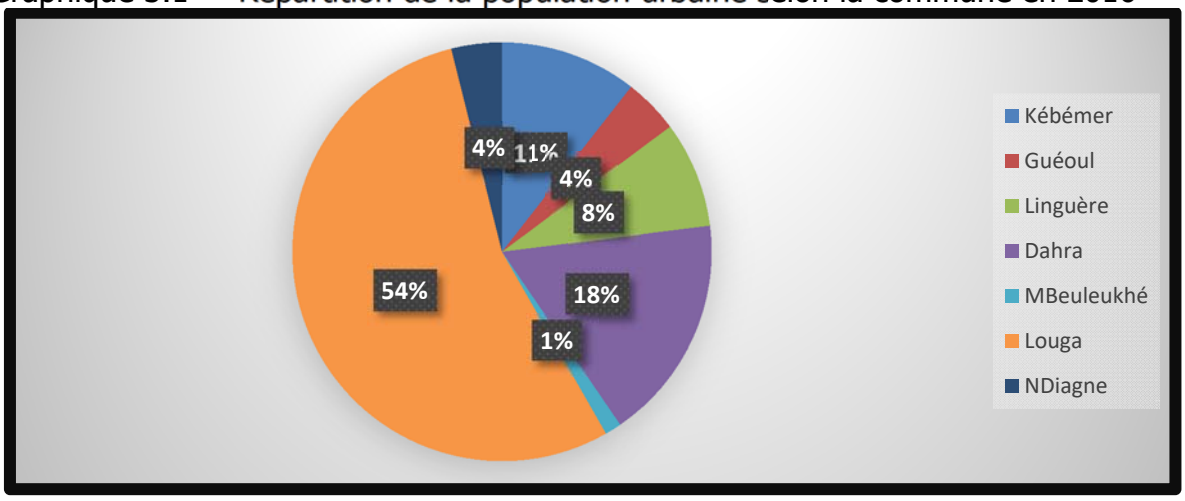

Le département de Louga qui abrite la capitale régionale concentre plus de la moitié de la population urbaine de la région en 2016 soit 58,54%. Les départements de Linguère et Kébémer abritent respectivement 26,58% et 14,88% de la population urbaine de la région.

IV.2.3 Les lotissements et distributions de parcelles

Pour l'année 2016, il n'y a pas eu de lotissement effectué dans la Région de Louga même si la viabilisation de 300 parcelles était programmée. Le dernier lotissement remonte à 2015 et portait sur 708 parcelles. Cependant, il est prévu un lotissement de 10000 parcelles pour l'année 2017.

Pour les logements sociaux, il est retenu la construction de 100 unités pour 2017 mais jusqu'ici la Région de Louga n'a pas été touchée par le programme. En termes d'espaces verts aménagés, c'est quasiment le désert mais un aménagement de 20 hectares est prévu en 2017.

En 2016, 89 permis de construire ont été délivrés dans la Région de Louga soit une baisse de 49,4% comparativement à 2014.

Le nombre de dossiers d'autorisation de construire déposés dans la Région de Louga est passé de 132 en 2015 à 110 en 2016 soit une baisse de 16,7%.Cependant, il convient de souligner une nette augmentation du rapport dossiers d'autorisation de construire déposés sur nombre de permis délivrés qui est passé de 2,3% en 2015 à 80,9% en 2016.

V. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

V.1. Contraintes

Plusieurs contraintes ont influé sur les résultats:

- mauvaise organisation et occupation de l'espace : du fait que les plans directeurs d'urbanisme des grandes villes comme Louga et Kébémer sont dépassés et inexistants pour les autres ;
- manque d'espace pour l'extension des villes : les limites communales atteintes ;
- insuffisance d'infrastructures ;
- faiblesse du tissu industrielle ;

. insuffisance des moyens financiers injectés dans le secteur

V.2. Perspectives

Les perspectives et recommandations sont multiples et diverses, on peut retenir :

- l'équilibre entre l'urbanisation et développement économique ;
- l'allégement des procédures administratives pour l'obtention des titres de propriété ;
- l'effectivité de l'intercommunalité ;
- l'amélioration de l'accès aux équipements et infrastructures de base, à travers la viabilisation des lotissements ;
- l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à électricité dans les zones d'extension ;
- l'amélioration de la politique de l'Etat pour l'accès aux logements sociaux ;
- l'amélioration de la gestion des territoires urbains, notamment le contrôle de l'étalement urbain ;
- le renforcement des moyens de contrôle de l'occupation du sol ;
- le renforcement des services étatique en moyens humains qualifiés et logistiques performantes pour le secteur ;
- la promotion/révision des documents de planification urbaine (Plan Directeur d'Urbanisme, Plan d'Urbanisme de Détails) et l'aménagement durable des villes ;
- le respect et l'application des documents de planification, en évitant systématique les changements de destinations des équipements et espaces verts ;
- l'amélioration des capacités techniques de planification et de gestion des villes.

CONCLUSION

Le taux d'urbanisation de la Région de Louga a quasiment doublé entre 1976(premier Recensement Général de la Population) et 2013 (second Recensement Général de la Population et de l'Habitat) passant de 11,5% à 22%. Cependant, le concept d'urbain est resté encore flou au Sénégal car ne tenant pas souvent compte des données d'identification relatives à l'habitat et à l'accès à l'essentiel des services sociaux de base. Et l'entrée en vigueur de l'acte III de la décentralisation qui consacre la communalisation intégrale est venue en rajouter.

La croissance démographique très rapide est venue par ailleurs accentuer les besoins en logements décents, en transports et en services urbains de base. Ainsi, l'urbanisation s'est traduite dans beaucoup de cas par l'installation des populations dans des zones périphériques non loties, dépourvues d'équipements et d'infrastructures de base.

CHAPITRE IV : EDUCATION

IV.1 INTRODUCTION

Le gouvernement du Sénégal a opté pour : « Un système d'éducation et de formation en phase avec les exigences du développement économique et sociale, équitable, efficace, efficient, plus engagé dans la prise en charge des exclus, et reposant sur une gouvernance inclusive, une responsabilisation plus accrue des collectivités locales et des acteurs à la base ».

Le Sénégal s'est engagé ainsi depuis plusieurs années déjà sur la voie d'une politique éducative pour l'atteinte des objectifs prioritaires du secteur tels que définis dans les objectifs du millénaire notamment l'OMD2 qui vise à assurer l'éducation pour tous ;

Cependant, pour la région de Louga, les résultats obtenus sont mitigés aussi bien du point de vue de l'offre d'infrastructures que de la qualité. Globalement, le système éducatif dans la région de Louga souffre d'une inefficacité interne avec des taux de scolarisation très loin des objectifs au niveau national et surtout des taux d'achèvement faibles. Et par ailleurs, les perturbations récurrentes du calendrier scolaire au cours de ces dernières années ont, sans doute, des répercussions négatives sur le quantum horaire, par conséquent sur la qualité des enseignements.

Pour l'éducation non formelle, une grande faiblesse est notée au niveau de l'enrôlement des jeunes et des adultes et souffre de l'inexistence d'un programme de suivi évaluation efficient.

Le présent chapitre traitera de la petite enfance, de l'Elémentaire et du Moyen Secondaire notamment, les infrastructures, le personnel, les effectifs, l'intensité de l'éducation et les performances scolaires mais aussi l'enseignement technique et la formation professionnelle et l'éducation informelle.

.

IV.2 LA PETITE ENFANCE

IV.2.1 Les infrastructures.

L'éducation de base est d'une importance capitale pour la formation de l'enfant à l'avenir. C'est ainsi que la région de Louga fait partie de celles qui mettent l'accent sur celle-ci. Le tableau 4.1 donne la répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type, le statut par circonscription administrative. Il s'agit de la case communautaire, de la case des tout-petits, de l'école maternelle, de la garderie d'enfants et de la classe préscolaire à l'élémentaire. Il s'agit de 280 établissements qui ont été comptés dans la région en 2016 dont 219 dans le département de Louga, de 30 et 31 dans respectivement les départements de Linguère et Kébémer.
Il faut noter que le 3eme type se taille la part la plus importante avec 221 établissements contre 28 et 31 pour le privé et le public respectivement. S'agissant du public, du privé comme du troisième type, c'est le département de Louga qui compte le plus d'établissements. Il s'avère nécessaire de signaler que la case communautaire représente le nombre d'établissement de la petite enfance le plus important de la région de Louga avec 160 unités sur 280 soit 57,14%. Il s'ensuit la case des tout-petits avec 61 unités, la garderie d'enfants avec 28 unités, la classe préparatoire à l'élémentaire avec 19 unités et enfin l'école maternelle avec 12 unités.

Tableau 4.1 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, le département

Type d'établissement	Statut	Kébémer	Linguère	Louga	Région
Case communautaire	Public	0	0	0	0
	Privé	0	0	0	0
	3ème type	0	0	160	160
	Total	0	0	160	160
Case des Tout Petits	Public	0	0	0	0
	Privé	0	0	0	0
	3ème type	20	20	21	61
	Total	20	20	21	61
Ecole maternelle	Public	3	3	6	12

	Privé	0	0	0	0
	3ème type	0	0	0	0
	Total	3	3	6	12
Garderie d'enfants	**Public**	0	0	0	0
	Privé	3	3	22	28
	3ème type	0	0	0	0
	Total	3	3	22	28
Classe préscolaire à l'élémentaire	**Public**	5	4	10	19
	Privé	0	0	0	0
	3ème type	0	0	0	0
	Total	5	4	10	19
Total	**Public**	**8**	**7**	**16**	**31**
	Privé	**3**	**3**	**22**	**28**
	3ème type	**20**	**20**	**181**	**221**
	Total	**31**	**30**	**219**	**280**

Source : Inspection d'académie de LOUGA.

Comparativement à 2015, ces établissements cités précédemment ont connu une baisse modérée de 0.36%. Autrement dit le nombre est passé de 281 en 2015 à 280 en 2016. Cette baisse est imputable à la case communautaire. En effet, le nombre de cases communautaires est passé de 166 en 2015 à 160 en 2016 soit une baisse de 3,61%. Contrairement à la case des tout-petits et à la classe préparatoire à l'élémentaire. Le premier a connu une augmentation de 3,39% passant de 59 à 61 unités et le second une augmentation de 18,75% passant de 16 à 19 unités. S'agissant de l'école maternelle et de la garderie d'enfants, leur nombre reste inchangé entre 2015 et 2016. Il s'agit de 12 unités pour le premier et 28 unités pour le second. Cette variation constatée dans la région de Louga est pratiquement la même dans les trois départements. Pour la case communautaire, c'est seulement le département de Louga où il y'a eu une variation mais le nombre reste intact pour les deux autres. S'agissant de la case des tout-petits, la variation est notée au niveau du département de Linguère et tout le contraire pour la classe préparatoire où c'est seulement ce département où il y a eu constance.

Tableau 4.2 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le département

Type d'établissement	Année	Kébémer	Linguère	Louga	Région Louga
	2014/2015	0	0	166	166

Case communautaire	**2015/2016**	0	0	160	160
	Variation en %	0,00	0,00	-3,61	-3,61
Case des Tout Petits	**2014/2015**	20	18	21	59
	2015/2016	**20**	**20**	**21**	61
	Variation en %	0,00	11,11	0,00	3,39
Ecole maternelle	**2014/2015**	3	3	6	12
	2015/2016	3	3	6	12
	Variation en %	0,00	0,00	0,00	0,00
Garderie d'enfants	**2014/2015**	3	3	22	28
	2015/2016	3	3	22	28
	Variation en %	0,00	0,00	0,00	0,00
Classe préscolaire à l'élémentaire	**2014/2015**	3	4	9	16
	2015/2016	5	4	10	19
	Variation en %	66,67	0,00	11,11	18,75
Total	**2014/2015**	29	28	224	281
	2015/2016	31	30	219	280
	Variation en %	6,90	7,14	-2,23	-0,36

Source : Inspection d'Académie de Louga

IV.2.2 Le personnel

Il est important d'avoir des infrastructures scolaires pour l'éducation de la petite enfance. Mais il l'est plus si ces infrastructures sont dotées de personnel de qualité pouvant encadrer l'enfant. C'est ainsi que le tableau 4.3 donne la répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le statut de l'établissement, le sexe et la circonscription administrative. L'analyse de ce tableau montre un nombre de 587 encadreurs dans la catégorie de la petite enfance dans la région de Louga. Il s'agit de 466 hommes (79,38%) et de 121 femmes (20,62%).

Ce nombre est aussi réparti de façon inégale selon le département. En effet, le département de Louga s'est vu doté de la plus grande part avec 393 enseignants sur 587 soit 66,95%, il s'en suit le département de Kébémer avec 100 enseignants soit 17,03% et enfin le département de Linguère avec 94 enseignants soit 16,02%.

Il faut noter que le personnel de la petite enfance s'est concentré pratiquement dans la communautaire avec 346 agents sur 587 soit 58,94%. Il s'ensuit le public classique

avec 117 agents soit 19,93%. Le personnel n'est pas trop élevé dans les établissements restants dans la mesure où on y compte seulement 8 dans les associations, 9 dans le privé catholique, 91 dans le privé franco-arabe et 16 dans le privé laïc.

Tableau 4.3 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le statut de l'établissement, le sexe et le département

Statut établissement	Sexe	Kébémer	Linguère	Louga	Région
Associative	**Hommes**	0	0	0	0
	Femmes	0	0	8	8
	Ensemble	0	0	0	0
Communautaire	**Hommes**	41	54	205	300
	Femmes	16	14	16	46
	Ensemble	**57**	**68**	**221**	**346**
Privé Catholique	**Hommes**	0	2	6	8
	Femmes	0	1	0	1
	Ensemble	0	**3**	**6**	9
Privé franco arabe	**Hommes**	10	5	50	65
	Femmes	4	1	21	26
	Ensemble	**14**	**6**	**71**	91
Privé Laïc	**Hommes**	0	0	14	14
	Femmes	0	0	2	2
	Ensemble	0	0	**16**	16
Public classique	**Hommes**	21	9	49	79
	Femmes	8	8	22	38
	Ensemble	**29**	**17**	**71**	117
Total	**Hommes**	72	70	324	466

	Femmes	28	24	69	121
	Ensemble	100	94	393	587

Source : Inspection d'Académie de Louga.

Selon le sous type d'établissement, partout il y a des départs sauf pour le statut « Associative » où on a 8 nouveaux arrivés et sont répartis seulement dans le département de Louga.

Tableau 4.4 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et le département

Sous statut établissement	Année	IEF Kébémer	IEF Linguère	IEF Louga	Total général
Communautaire	**2014/2015**	75	88	253	416
	2015/2016	57	68	221	346
	Variation en %	-24	-22,73	-12,65	-16,83
Privé Catholique	**2014/2015**	0	4	7	11
	2015/2016	0	3	6	9
	Variation en %		-25	-14,29	-18,18
Privé franco arabe	**2014/2015**	13	9	70	92
	2015/2016	14	6	71	91
	Variation en %	7,69	-33,33	1,43	-1,09
Privé Laïc	**2014/2015**	0	0	23	23
	2015/2016	0	0	16	16
	Variation en %			-30,43	-30,43
Public classique	**2014/2015**	31	24	84	139
	2015/2016	29	17	71	117
	Variation en %	-6,45	-29,17	-15,48	-15,83
Associative	**2014/2015**	0	0	0	0
	2015/2016	0	0	8	8
	Variation en %				
Total	**2014/2015**	119	125	437	681
	2015/2016	100	94	393	587
	Variation en %	-15,97	-24,80	-10,07	-13,80

Source : Inspection d'Académie de Louga.

Le personnel des établissements de la petite enfance est réparti entre les trois départements selon leur fonction et leur diplôme académique. Le tableau suivant donne la situation régionale de Louga en 2016.

Tableau 4.5 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, le diplôme académique, par département

Étiquettes de lignes	Maitrise/Master et P	Licence	DEUG	BAC	BFEM	CFEE	Sans diplome	Total général
IEF Kébémer	**1**		**1**	**31**	**63**	**4**		**100**
Directeur déchargé	1			6	3			10
Directeur chargé			1	4	14			19
Educateur craie en main				19	44	2		65
Autres				2	2	2		6
IEF Linguère			**1**	**28**	**60**	**4**	**1**	**94**
Directeur déchargé			1	4	2			7
Directeur chargé				3	9			12
Educateur craie en main				19	38	2		59
Suppléant					2			2
Autres					2	1	1	4
indéterminé				2	7	1		10
IEF Louga	**1**	**2**	**1**	**71**	**150**	**5**	**163**	**393**
Directeur déchargé	1	1		11	12			25
Directeur chargé				9	17			26
Educateur craie en main		1		43	111	4	1	160
Suppléant			1		5	1	1	8
Autres				7	2		161	170
indéterminé				1	3			4
Région	2	2	3	130	273	13	164	587
Directeur déchargé	2	1	1	21	17	0	0	42
Directeur chargé	0	0	1	16	40	0	0	57
Educateur craie en main	0	1	0	81	193	8	1	284
Suppléant	0	0	1	0	7	1	1	10

Autres	0	0	0	9	6	3	162	180
indéterminé	0	0	0	3	10	1	0	14

Source : Inspection d'Académie de Louga, 2017

Les éducateurs craie en main représentent le plus grand nombre des enseignants avec 284 sur 587, soit plus de 48% des enseignants du préscolaire.

Le diplôme professionnel permet de mesurer la capacité de l'enseignant à exercer convenablement son métier et à l'aise. C'est ainsi que le tableau suivant donne la répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut par circonscription administrative.

Les disciplines sont le CAP et le CEAP. Il faut noter qu'il existe dans la région de Louga des enseignants de la petite enfance qui n'ont pas de diplôme. Ils sont au nombre de 334 enseignants sur 587 soit 56,89%. Les enseignants ayant le CEAP sont au nombre de 146 sur 587 soit 24,87% et 107 enseignants qui ont le CAP soit 18,22%. Il faut noter que ces enseignants sont dans le public, soit dans le privé ou le 3eme type. Ils sont au nombre de 354 enseignants pour le 3eme type représentant 60,3%, 117 enseignants pour le public soit 19,93% et 116 pour le privé soit 19,76%. Cette tendance régionale est pratiquement la même pour les trois départements. En effet, dans le département de Louga, sur les 393 enseignants, 268 n'ont aucun diplôme (68,19%), 71 ont eu un CEAP (18,06%) et 54 enseignants ont le CAP (13,74%). Pour le département de Linguère, il y a été enregistré 32 enseignant sans diplôme sur 94 enseignants soit 34,04%, 37 enseignants avec le CEAP soit 39,59%. Enfin pour le département de Kébémer, sur les 100 enseignants de ce département, 34 n'ont aucun diplôme soit 34% ; 38 enseignants ont eu le CEAP soit 38% et le CAP, il y'en a 28 dans le département soit 28%.

Tableau 4.6 : Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par département

Circonscription administrative	Statut établissement	CAP	CEAP	Sans diplôme	Total
Kébémer	Public	18	9	2	29
	Privé			14	14
	3eme type	10	29	18	57
	Total	**28**	**38**	**34**	**100**
Linguère	Public	5	9	3	17
	Privé	1		8	9
	3eme type	19	28	21	68
	Total	**25**	**37**	**32**	**94**
Louga	Public	37	31	3	71
	Privé	6	6	81	93
	3eme type	11	34	184	229
	Total	**54**	**71**	**268**	**393**
Région	Public	60	49	8	117
	Privé	7	6	103	116
	3eme type	40	91	223	354
	Total	**107**	**146**	**334**	**587**

Source : Inspection d'Académie de Louga.

IV.2.3 Les effectifs

En 2016, dans la région de Louga, les élèves inscrits dans la catégorie de la petite enfance sont au nombre de 19 911 comme le montre le tableau suivant en l'occurrence la répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le

type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative. Sur les 19911 élèves, les 15510 sont dans le département de Louga soit 77,89%, les départements de Linguère et Kébémer en ont respectivement 2286 élèves et 2115 élèves. Ce qui représente 11,48% pour le premier et 10,62% pour le second.

Il faut noter que le nombre de filles inscrites dans cette catégorie dépasse celui des garçons quel que soit le département considéré. Il s'agit de 10 693 filles contre 9218 garçons pour toute la région.

Dans la région de Louga, c'est la case communautaire qui accueille le plus d'élèves de la petite enfance avec un nombre de 7538 élèves sur 19911 soit 37,87%. Il s'ensuit la case des tout-petits avec un nombre de 4643 élèves soit 23,31%. En suite la garderie communautaire avec 3617 élèves soit 18,16%. Enfin la garderie, l'école maternelle et la classe préscolaire à l'élémentaire avec respectivement 2115 élèves (10,62%), 1363 élèves (6,84%) et 635 élèves (3,18%).

Tableau 4.7 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et le département

Type d'établissement	Sexe	Kébémer	Linguère	Louga	Région
Case Communautaire	Garçons			3643	3643
	Filles			3895	3895
	Ensemble			7538	**7538**
Case des Tout Petits	Garçons	591	602	799	1992
	Filles	792	830	1029	2651
	Ensemble	1383	1432	1828	**4643**
Classe préscolaire à l'élémentaire	Garçons	85	66	160	311
	Filles	77	86	161	324
	Ensemble	162	152	321	**635**
Ecole Maternelle	Garçons	120	185	273	578
	Filles	172	246	367	785
	Ensemble	292	431	640	**1363**
Garderie	Garçons	125	125	747	997
	Filles	153	146	819	1118
	Ensemble	278	271	1566	**2115**

Garderie Communautaire	Garçons			1697	1697
	Filles			1920	1920
	Ensemble			3617	**3617**
Total	Garçons	**921**	**978**	**7319**	**9218**
	Filles	**1194**	**1308**	**8191**	**10693**
	Ensemble	**2115**	**2286**	**15510**	**19911**

Source : Inspection d'Académie de Louga.

Les effectifs cités précédemment ont connu une hausse de 2,97% entre 2015 et 2016 tout en passant de 19337 élèves en 2015 à 19911 élèves en 2016. Cette augmentation est ressentie dans les trois départements. Mais elle l'est plus dans le département de Linguère où la variation relative est plus importante. Il s'agit de 9,17% pour celle-ci pour des valeurs absolues passant de 2094 élèves en 2015 à 2286 élèves en 2016. S'agissant du département de Kébémer, la variation relative est de 7,41%. Pour celui-ci, le nombre d'élève est passé de 1969 en 2015 à 2115 en 2016 et enfin une variation relative de 1,55% pour le département de Louga avec des valeurs absolues de 15274 élèves en 2015 contre 15510 élèves en 2015.

Tableau 4.8 : Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement le département

Type d'établissement	Année	Kébémer	Linguère	Louga	Région
Case Communautaire	**2014/2015**			7325	7325
	2015/2016			7538	7538
	Variation en %			2,91	2,91
Case des Tout Petits	**2014/2015**	1321	1213	1530	4064
	2015/2016	1383	1432	1828	4643
	Variation en %	4,69	18,05	19,48	14,25
Classe préscolaire à l'élémentaire	**2014/2015**	97	128	277	502
	2015/2016	162	152	321	635
	Variation en %	67,01	18,75	15,88	26,49
Ecole Maternelle	**2014/2015**	267	438	623	1328
	2015/2016	292	431	640	1363
	Variation en %	9,36	-1,60	2,73	2,64

Garderie	**2014/2015**	284	315	1624	2223
	2015/2016	278	271	1566	2115
	Variation en %	-2,11	-13,97	-3,57	**-4,86**
Garderie Communautaire	**2014/2015**			3895	3895
	2015/2016			3617	3617
	Variation en %			**-7,14**	**-7,14**
Total	**2014/2015**	**1969**	**2094**	**15274**	**19337**
	2015/2016	**2115**	**2286**	**15510**	**19911**
	Variation en %	7,41	9,17	1,55	2,97

Source : Inspection d'Académie de Louga.

Il faut noter que malgré une augmentation du nombre d'élèves de cette catégorie dans la région, il existe des établissements dont la variation est négative. Il s'agit de la garderie communautaire et de la garderie. Pour le premier, le nombre d'élèves est passé de 3895 en 2015 à 3617 en 2016 soit une baisse de 7,14%. Pour le second, il est passé de 2223 élèves à 2115 élèves soit une baisse de 4,86%. Il faut signaler que pour l'école maternelle une baisse des effectifs est notée dans le département de Linguère (-1,6%) pour des effectifs de 438 élèves en 2015 à 431 élèves en 2016 mais cette baisse n'est pas suffisante pour impacter la région qui en a connu une augmentation de 2,64% pour ce type.

IV.2.4 Intensité de la préscolarisation

L'intensité de la préscolarisation étant un indicateur important pour la mesure de la fréquentation de la petite enfance. Cette mesure est appréhendée par le taux brut de préscolarisation qui est le rapport entre les effectifs du préscolaire sur la population des 3-6 ans tandis que l'indice de parité traduit le rapport de l'effectif des filles sur celui des garçons. Ainsi le tableau suivant met en évidence l'intensité de la préscolarisation dans la région de Louga. L'analyse de ce tableau montre une augmentation 1,28% du TBPS dans la région de Louga passant de 23,4% en 2015 à 23,7% en 2016.

Tableau 4.9 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, le département

Indicateurs	Années	TBPS Garçons	TBPS Filles	TBPS Global	Indice de parité
Kébémer	2014/2015	6,63%	8,07%	6,79%	1,22
	2015/2016	6,88%	9,87%	8,30%	1,43
	Variation en %	3,77%	22,30%	22,24%	17,21%
Linguère	2014/2015	6,97%	8,30%	7,62%	1,19
	2015/2016	7,91%	11,12%	9,47%	1,41
	Variation en %	13,49%	33,98%	24,28%	18,49%
Louga	2014/2015	35,76%	42,72%	39,12%	1,19
	2015/2016	41,09%	49,59%	45,18%	1,21
	Variation en %	14,90%	16,08%	15,49%	1,68%
Région	2014/2015	21,10%	25,90%	23,40%	1,23
	2015/2016	21,20%	26,50%	23,70%	1,25
	Variation en %	0,47%	2,32%	1,28%	1,63%

Source : Inspection d'Académie de Louga.

IV.3 L'ELEMENTAIRE

IV.3.1 Les infrastructures

Entre 2015 et 2016, le nombre d'établissements d'enseignement élémentaire a connu une augmentation relative de 1,35%. Ce nombre est passé de 871 établissements en

2015 à 899 en 2016. Cette augmentation est imputable en grande partie au public même si sa valeur relative est inférieure à celle du privé qui en a connu une hausse de 16,67% en passant de 24 en 2015 à 28 en 2016 alors que pour le public, il s'agit de 0,93% en passant de 863 unités en 2015 à 899 en 2016.

Il faut noter que les variations relatives concernent principalement les départements de Linguère et de Louga. En effet, le premier a connu une variation de 1,77% alors que le second 1,92%. Quant au département de Kébémer, le nombre d'établissements reste inchangé entre 2015 et 2016 même si le privé a connu une baisse de 20%. Autrement dit dans ce dit département, il y'a une école privée fermée entre 2015 et 2016 et une école publique ouverte entre ces deux années.

Tableau 4.10 ; Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon le département et le statut

Département	2014/2015			2015/2016			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Kébémer	235	5	240	236	4	240	0,43	-20,00	0,00
Linguère	280	2	282	285	2	287	1,79	0,00	1,77
Louga	348	17	365	350	22	372	0,57	29,41	1,92
Région	**863**	**24**	**887**	**871**	**28**	**899**	0,93	16,67	1,35

Source : Inspection d'Académie de Louga.

Que l'établissement soit public ou privé, les classes sont réparties en trois groupes pédagogique à savoir, Simple, Double flux et Multigrade. Sur un total de 3991 classes dans le primaire dans la région de Louga, 1715 sont de multigrade (42,97%), 2268 (56,82%) sont de double flux et 8 classes (0,21%) de type simple. Les 8 classes de type simple se trouvent dans le département de Louga.

Il faut noter que la plus grande partie des classes dans le primaire sont évidemment dans le public avec un nombre de 3800 classes sur 3991 soit 95,21% et seulement

191 classes dans le privé soit 4,79%. Cette tendance est la même quel que soit le département considéré.

Tableau 4.11 : Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par département

Département	Statut des établissements	Type de Groupe pédagogique			Total général
		Simple	double flux	multigrade	
Kébémer	Public		536	548	1084
	Privé		12	10	22
	Total		**548**	**558**	**1106**
Linguère	Public		621	553	1174
	Privé		12		12
	Total		**633**	**553**	**1186**
Louga	Public	8	938	596	1542
	Privé		149	8	157
	Total	**8**	**1087**	**604**	**1699**
Région	Public	8	2095	1697	3800
	Privé	0	173	18	191
	Total	**8**	**2268**	**1715**	**3991**

Source : Inspection d'Académie de Louga.

IV.3.2 Le personnel

Le personnel recensé dans les établissements d'enseignement élémentaire dans la région de Louga s'établie à 4040 personnes en 2016 contre 3984 en 2015 comme le montre le tableau suivant qui en donne la structure et l'évolution par sexe et par circonscription administrative. Il s'agit en 2016 de 2805 hommes contre 1235 femmes. L'évolution du nombre d'hommes est plus rapide que celle du nombre de femmes. En effet, pour 2805 hommes en 2016, l'effectif était de 2763 hommes en 2015 soit une variation de 1,52%. S'agissant du nombre de femmes, il est passé de 1221 en 2015 à 1235 en 2016 soit une variation de 1,15%. Cette disparité entre hommes et femmes est visible que l'on soit dans le public ou dans le privé.

Il faut noter que le personnel des établissements d'enseignement primaire dans le département de Linguère a connu une baisse entre 2015 et 2016. Il est passé de 1121

agents en 2015 à 1099 en 2016 soit une baisse relative de 1,96%. Cette baisse est imputable en grande partie aux femmes dont la variation relative est de -4,29% contre une variation relative de -1,35% pour les hommes. Quant aux départements de Kébémer et de Louga, une augmentation a été enregistrée.

Tableau 4.12 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par département

Département	Sexe	2014/2015			2015/2016			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Kébémer	Hommes	731	19	750	742	19	761	1,50	0,00	1,47
	Femmes	270	7	277	286	8	294	5,93	14,29	6,14
	Ensemble	**1001**	**26**	**1027**	**1028**	**27**	**1055**	2,70	3,85	2,73
Linguère	Hommes	875	13	888	864	12	876	-1,26	-7,69	-1,35
	Femmes	230	3	233	220	3	223	-4,35	0,00	-4,29
	Ensemble	**1105**	**16**	**1121**	**1084**	**15**	**1099**	-1,90	-6,25	-1,96
Louga	Hommes	1001	124	1125	1012	156	1168	1,10	25,81	3,82
	Femmes	656	55	711	659	59	718	0,46	7,27	0,98
	Ensemble	**1657**	**179**	**1836**	**1671**	**215**	**1886**	0,84	20,11	2,72
Région	Hommes	2607	156	2763	2618	187	2805	0,42	19,87	1,52
	Femmes	1156	65	1221	1165	70	1235	0,78	7,69	1,15
	Ensemble	**3763**	**221**	**3984**	**3783**	**257**	**4040**	0,53	16,29	1,41

Source : Inspection d'Académie de Louga.

Le statut du personnel enseignant des établissements d'enseignement primaire public dans la région de Louga est soit permanent soit contractuel. En 2016, sur les 3783 agents du public, les 2127 sont des contractuels soit 56,22% contre 1656 permanents soit 43,78%. Bien vrai qu'il ait plus de contractuel que de permanent mais le plus important est que le nombre de contractuels diminue dans la région ce qui a probablement un effet sur l'augmentation du nombre de permanents. En 2015, il a été recensé dans la région 2202 agents contractuels contre 2127 en 2016 soit une baisse relative de 3,41%. S'agissant des agents permanents, le nombre était de 1561 en 2015 contre 1656 en 2016 soit une hausse relative de 6,09%. Cette baisse du nombre agents contractuels est imputable aux départements de Louga et de Linguère avec des variations relatives de -6,29% et -9,69% respectivement. Il faut noter que c'est tout

le contraire pour le département de Kébémer où l'on a enregistré une hausse de 7,41% des contractuels et une baisse de 4,57% des permanents.

Tableau 4.13 : Evolution des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires publics selon le statut, par département

Département	Statut du personnel	2014/2015	2015/2016	Variation en %
Kébémer	Permanents	394	376	-4,57
	contractuels	607	652	7,41
	Ensemble	1001	1028	2,70
Linguère	Permanents	527	562	6,64
	contractuels	578	522	-9,69
	Ensemble	1105	1084	-1,90
Louga	Permanents	640	718	12,19
	contractuels	1017	953	-6,29
	Ensemble	1657	1671	0,84
Région	Permanents	**1561**	**1656**	6,09
	contractuels	**2202**	**2127**	-3,41
	Ensemble	**3763**	**3783**	0,53

Source : Inspection d'Académie de Louga.

Cette variation notée précédemment est importante mais il l'est d'autant plus pour la part de chaque corps dans l'ensemble. Il faut noter que le graphique suivant montre qu'il y'a plus de contractuels que de permanents dans la région de Louga. En effet, les premiers représentent les 56,23% du personnel dans l'enseignement primaire contre 43,577% pour les seconds. C'est dans le département de Kébémer où l'écart est plus grand avec 63,42% de contractuels contre 36,58% de permanents. Pour les départements de Louga et de Linguère, la différence est moindre. Dans le premier, il y'a 57,03% de contractuels contre 42,97% alors que dans le second, les contractuels représentent 48,15% contre 51,85% de permanents.

Graphique 4.1 : Répartition des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires publics selon le statut, par département

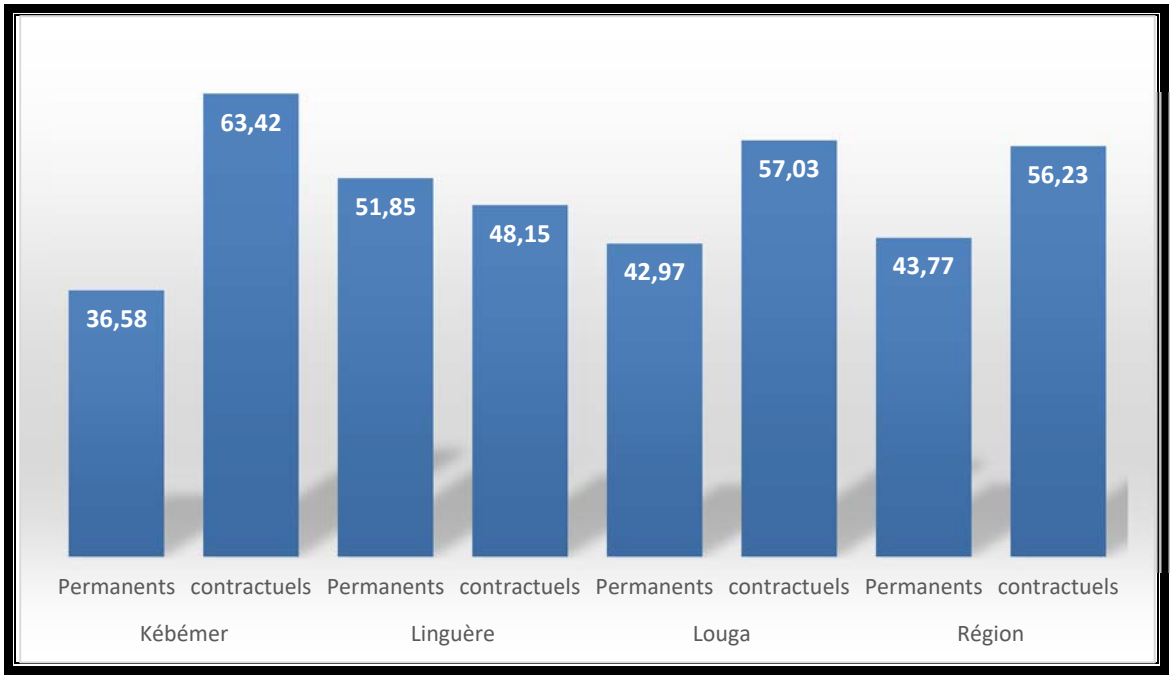

Le diplôme académique du personnel enseignant est tellement important qu'il serait judicieux d'en mettre l'accent. Le diplôme le plus fréquent chez les enseignants des établissements élémentaires dans la région de Louga est le BAC avec un nombre de 1977 enseignants qui en ont ce diplôme sur les 4040 recensés dans la région. Ils représentent 48,94% de l'effectif total. Il s'ensuit le BFEM avec un nombre de 1788 enseignants soit 44,26%. D'autres diplômes figurent parmi ceux détenus par les enseignants. Il s'agit de la Maitrise, de la License, du DEUG, du CFEE et des diplômes non classés. Mais ce qu'il faut noter est que des sans diplômes sont toujours dans le système comme enseignant et sont au nombre de 40 dans la région de Louga. 55 enseignants ont la maitrise soit 1,36% de l'effectif total. Pour la License et le DEUG, il s'agit respectivement de 89 enseignants (2,20%) et 61 enseignants (1,51%). Quant au CFEE et les autres diplômes non classés, il s'agit de 10 enseignants (0,25%) pour le premier et 20 enseignants (0,50%) pour le second.

Tableau 4.14 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique

Diplôme académique	effectif	%
Maîtrise et +	55	1,36%
Licence	89	2,20%
DEUG	61	1,51%
BAC	1977	48,94%
BFEM	1788	44,26%
CFEE	10	0,25%
Autre	20	0,50%
Sans diplôme	40	0,99%
Total	**4040**	100,00%

Source : Inspection d'Académie de Louga.

IV.3.3 Les effectifs

L'enseignement élémentaire est d'une importance capitale dans la région de Louga à tel enseigne que les effectifs des élèves ne cessent d'augmenter. Le tableau suivant nous donne la structure et l'évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Louga selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative. L'analyse de ce tableau montre un effectif de 109 525 élèves dans la région en 2016. Ils sont répartis dans le public avec un effectif de 102 741 élèves (93,80%) et dans le privé avec un effectif de 6784 élèves (6,20%). C'est dans le département de Louga où l'on trouve le plus d'élèves dans la région avec un effectif de 51034 élèves (46,59%) suivi du département de Linguère avec un effectif de 29658 élèves (27,07%) et celui de Kébémer avec un effectif de 28833 élèves (26,32%).

Il faut noter que dans le primaire, il y'a plus de filles que de garçon dans la région de Louga. En effet, sur 109 525 élèves du primaire dans la région, les 58 688 sont des filles soit 53,58% contre 50 837 garçons soit 46,42%. Cette répartition est la même quel que soit le département considéré.

Comparativement à 2015, l'effectif des élèves dans la région a connu une hausse relative de 4,75%. Il est passé de 104 561 élèves en 2015 à 109 525 élèves en 2016. Cette variation suit la même tendance chez les filles et chez les garçons. En effet, chez les filles, les effectifs sont passés de 54 922 élèves en 2015 à 58 688 élèves en 2016 soit une variation de 6,86%.

Chez les garçons, les effectifs sont passés de 49 639 élèves en 2015 à 50 857 élèves en 2016 soit une hausse de 2,41%. Cette tendance est la même que l'on soit du public ou du privé à l'exception du département de Kébémer où dans le public, les effectifs sont passés de 13 192 élèves en 2015 à 13 100 élèves en 2016 chez les garçons soit une baisse de 0,70% et de 154 élèves en 2015 à 151 élèves en 2016 chez les filles soit une baisse de 1,95%.

Tableau 4.15 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Louga selon le statut de l'établissement et le sexe, par département

Département	Statut	2014/2015			2015/2016			Variation en %		
		Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total
Kébémer	Public	13192	14540	27732	13100	15220	28320	-0,70	4,68	2,12
	Privé	360	154	514	362	151	513	0,56	-1,95	-0,19
	Total	**13552**	**14694**	**28246**	**13462**	**15371**	**28833**	**-0,66**	**4,61**	**2,08**
Linguère	Public	12356	15134	27490	12773	16444	29217	3,37	8,66	6,28
	Privé	246	160	406	256	185	441	4,07	15,63	8,62
	Total	**12602**	**15294**	**27896**	**13029**	**16629**	**29658**	**3,39**	**8,73**	**6,32**
Louga	Public	20737	22797	43534	21190	24014	45204	2,18	5,34	3,84
	Privé	2748	2137	4885	3156	2674	5830	14,85	25,13	19,34
	Total	**23485**	**24934**	**48419**	**24346**	**26688**	**51034**	**3,67**	**7,03**	**5,40**
Région	Public	46285	52471	98756	47063	55678	102741	1,68	6,11	4,04
	Privé	3354	2451	5805	3774	3010	6784	12,52	22,81	16,86
	Total	**49639**	**54922**	**104561**	**50837**	**58688**	**109525**	**2,41**	**6,86**	**4,75**

Source : Inspection d'Académie de Louga

Parfois, la qualité de l'enseignement dans les structures peut être mesurée par le ratio élève/enseignant qui est défini comme étant le nombre d'élève encadré par un enseignant. Le tableau suivant en l'occurrence l'évolution du ratio élève/enseignant et élève/classe montre une légère hausse de ces ratios durant les années scolaires 2014/2015 et 2015/2016 avec respectivement 7,69% et 5,00% dans le département de Kébémer et 11,25 et 12,50 dans Linguère. Dans le département de Louga, le ratio élève/enseignant a diminué de trois points.

Selon le département, on trouve plus d'élèves dans Louga et Kébémer. Toutefois, le ratio élève/enseignant est presque stable dans les trois départements pour l'année scolaire 2015/2016.

Tableau 4.16 : Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon le sexe, par département

Département	Sexe	2014/2015		2015/2016		Variation en %	
		Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant
Kébémer	Hommes						
	Femmes						
	Ensemble	26	26	28,0	27,3	7,69	5,00
Linguère	Hommes						
	Femmes						
	Ensemble	24	24	26,7	27,0	11,25	12,50
Louga	Hommes						
	Femmes						
	Ensemble	30	30	30,4	27,1	1,33	-9,67
Région	Hommes						
	Femmes						
	Ensemble	27	27	28,7	27,1	6,30	0,37

Source : Inspection d'Académie de Louga.

IV.3.4 Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire

Le Taux Brut d'Accès (TBA) peut être définit comme étant le nombre total des nouveaux élèves en première année de l'enseignement primaire, sans considération d'âge, exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge officiel d'entrée à l'école primaire. Il indique le niveau général d'accès à l'enseignement primaire mais également la capacité du système éducatif à assurer l'accès en première année à la population ayant l'âge officiel d'entrée à l'école. Le tableau suivant nous donne son évolution selon le sexe, et par circonscription administrative. L'analyse de ce tableau montre un TBA de 94,35% avec une disparité notable entre filles et garçons. En effet, chez les filles le TBA est de 108,06% tandis qu'il est de 81,71% chez les garçons. Le TBA est plus élevé dans le département de Louga avec une valeur de 99,05% suivi du département de Linguère avec une valeur de 93,92% et celui de Kébémer avec une valeur de 88,16%.

Il faut noter que quel que soit le département, le TBA est plus élevé chez les filles que chez les garçons.

Comparativement à 2015, le TBA a connu une variation relative positive de 5,89% dans la région. Cette variation est positive quel que soit le sexe soit 8,71% et 2,47%. Respectivement pour les filles et les garçons. Quant à l'indice de parité, il est passé de 1,25 en 2015 à 1,32 en 2016 soit une variation de 5,60%. Cette tendance est la même pour tous les trois départements.

Tableau 4.17 : Evolution(en %) du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par département

Département	Années	TBA Garçons	TBA Filles	TBA Global	Indice de parité
Kébémer	2014/2015	73,26	92,34	82,21	1,26
	2015/2016	77,16	100,44	88,16	1,3
	Variation en %	**5,32**	**8,77**	**7,24**	**3,17**
Linguère	2014/2015	66,38	92,68	78,82	1,4
	2015/2016	77,57	111,86	93,92	1,44
	Variation en %	**16,86**	**20,69**	**19,16**	**2,86**
Louga	2014/2015	82,57	97,03	89,51	1,18
	2015/2016	88,16	110,65	99,05	1,26
	Variation en %	**6,77**	**14,04**	**10,66**	**6,78**
Région	2014/2015	79,80	99,40	89,10	1,25
	2015/2016	81,77	108,06	94,35	1,32
	Variation en %	**2,47**	**8,71**	**5,89**	**5,60**

Source : Inspection d'Académie de Louga.

Contrairement au TBA, le Taux Brut de Scolarisation(TBS) est défini comme étant le total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée. L'analyse de ce taux dans le primaire peut se faire à l'aide du tableau suivant en l'occurrence l'évolution du TBS selon le sexe, par circonscription administrative. L'analyse de ce tableau montre un taux brut de scolarisation de 71,01% dans la région de Louga avec des disparités notables entre filles et garçons. Chez les filles, le TBS est de 80,13% et chez les garçons, il est de 62,76%.

Il faut noter que c'est dans le département de Louga où l'on trouve le TBS le plus élevé. Il s'agit de 77,37% avec pour les filles 85,61% et pour les garçons 69,99%. Il s'ensuit le département de Linguère avec un TBS global de 67,5% dont 78,74% pour les filles et 57,08% pour les garçons. Pour le département de Kébémer, le TBS global est de 62,02% dont 73,37% chez les filles et 57,56% chez les garçons.

Comparativement à 2015, le TBS de la région de Louga a connu une hausse de 2,7% avec 4,47% de hausse chez les filles et 0,67% chez les garçons. Une hausse relative est aussi notée dans les trois départements.

Concernant l'indice de parité, il faut dire qu'il est supérieur à l'unité dans la région et dans tous les trois départements. Ce qui montre que le TBS des filles est supérieur à celui des garçons dans la région. Cet indice se situe à 1,28 dans la région. Dans le département de Kébémer, il est de 1,27 ainsi que 1,38 et 1,22 dans respectivement les départements de Linguère et Louga.

Tableau 4.18 : Evolution (en %)du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par département

Département	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global	Indice de parité
Kébémer	2014/2015	55,60	69,45	62,03	1,25
	2015/2016	57,56	73,37	65,02	1,27
	Variation en %	**3,53**	**5,64**	**4,82**	**1,60**
Linguère	2014/2015	53,19	71,96	62,06	1,35
	2015/2016	57,08	78,74	67,50	1,38
	Variation en %	**7,31**	**9,42**	**8,77**	2,22
Louga	2014/2015	65,41	80,00	72,19	1,22
	2015/2016	69,99	85,61	77,37	1,22
	Variation en %	**7,00**	**7,01**	**7,18**	0,00
Région	2014/2015	62,34	76,70	69,14	1,23
	2015/2016	62,76	80,13	71,01	1,28
	Variation en %	**0,67**	**4,47**	**2,70**	**4,07**

Source : Inspection d'académie de Louga

Parmi les indicateurs de mesure du niveau de l'éducation d'une localité, on peut citer les indicateurs de flux qui font l'objet d'une analyse dans le tableau 4.19.

Le flux concerne entre autres le Taux de Promotion qui est défini comme le total des effectifs moins les redoublants d'une année d'études n exprimé en pourcentage du total des effectifs de l'année d'études n-1 l'année précédente.

Le tableau suivant montre une évolution en dent de scie du TP dans la région de Louga. Le TP le plus faible est celui de la classe de CM2 avec une valeur de 82,12% et le plus élevé est celle de CM1 avec une valeur de 89,29%. Pour les autres classes, il s'agit de 82,36% pour le CP et, 88,92% et 86,33% pour respectivement les classes de CE1 et CE2. Une telle variation est constatée pour le taux de redoublement et le taux d'abandon. Pour le taux de redoublement, la valeur la plus élevée se situe à la classe de CM2 avec un taux de 10% et la valeur la plus faible dans la classe de CI avec un taux de 1,3%. S'agissant du taux d'abandon, la valeur la plus faible est obtenue dans la classe de CM1. Elle est de 7,11% contre un taux de 13,54% qui est le plus élevé et dans la classe de CP. Cette tendance est pratiquement la même dans les départements de Kébémer, Linguère et Louga.

Tableau 4.19 : Répartition des flux (en %) selon le niveau d'étude, par département

Département	Indicateur de flux	CI	CP	CE 1	CE 2	CM 1	CM 2
Kébémer	taux de promotion		80,61	83,42	86,70	84,14	79,03
	taux de redoublement	0,9	3,7	2,1	4,5	4,3	6,9
	taux d'abandon		15,69	14,48	8,80	11,56	14,07
Linguère	taux de promotion		78,21	86,34	84,99	89,00	79,92
	taux de redoublement	1,5	4,1	5,2	5,4	4,4	11,4
	taux d'abandon		17,69	8,46	9,61	6,60	8,68
Louga	taux de promotion		86,16	93,70	86,90	92,40	84,91
	taux de redoublement	1,5	4,3	1,9	5,3	2,8	10,9
	taux d'abandon		9,54	4,40	7,80	4,80	4,19
Région	taux de promotion		82,36	88,92	86,33	89,29	82,12
	taux de redoublement	1,3	4,1	2,8	5,1	3,6	10,0
	taux d'abandon		13,54	8,28	8,57	7,11	7,88

Source : Inspection d'Académie de Louga.

La classe de CM2 étant la dernière du cycle primaire au Sénégal, son achèvement permet aux élèves d'atteindre le moyen secondaire général. Son achèvement peut être sanctionné par un diplôme de Certificat de Fin d'Etude Elémentaire ou à la limite une entrée en sixième qui elle, faut la signaler, qui n'est pas un diplôme.

Le tableau 4.20 donne l'évolution du Taux d'Achèvement du Primaire(TAP) selon le sexe, par département.

Tableau 4.20 : Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par département

Indicateur	Années	Dépt de Kébémer	Dépt de Linguère	Dépt de Louga	Région de Louga
TAP Garçons	2014/2015	51,86	46,87	58,15	52,29
	2015/2016	39,45	36,32	47,57	41,11
	Variation en %	**-23,93**	**-22,51**	**-18,19**	**-21,38**
TAP Filles	2014/2015	67,36	67,46	76,46	70,43
	2015/2016	49,44	53,31	60,65	54,47
	Variation en %	**-26,60**	**-20,98**	**-20,68**	**-22,66**
TAP Global	2014/2015	58,92	56,39	66,58	60,63
	2015/2016	44,10	44,37	53,74	47,40
	Variation en %	**-25,15**	**-21,32**	**-19,29**	**-21,82**

Source : Inspection d'Académie de Louga.

L'analyse du tableau ci-dessus montre un TAP de 48,55% pour l'année scolaire 2015/2016 et 46,60% pour celle de 2014/2015 dans la région de Louga soit une variation de -21,82%. Ce taux varie selon le département et le plus haut niveau c'est dans celui de Louga avec une valeur de 53,74%. Il s'en suit le département de Linguère avec un taux de 44,37% et enfin celui de Kébémer avec 44,10%. L'analyse de ce taux selon le sexe montre une dominance des filles au courant de l'année scolaire 2015/2016 avec une valeur de 54,47% contre 41,11% pour les garçons. Cette différence des taux entre les deux sexes est la même dans les trois départements et en faveur des filles. En effet, dans le département de Louga le TAP se situe au niveau de 60,65% pour les filles contre 47,57% pour les garçons. Quant au département de Linguère, il s'agit de 53,31% pour les filles contre 36,32% pour les garçons. En fin 49,44% pour les filles contre 39,45% pour les garçons pour le département de Kébémer.

IV.3 LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL

IV.3.1 Introduction

Le passage du cycle élémentaire au cycle moyen et de ce dernier au cycle secondaire sont des phases très importantes en analyse de population scolaire. A ce niveau, l'indicateur d'appréciation le plus couramment utilisé est le taux de transition. Il permet de déterminer, d'une part, la proportion d'élèves de la classe de CM2 de l'année précédente qui passe en classe de sixième des collèges l'année suivante et, d'autre part, celle des élèves de 3ème qui passent en classe de seconde des lycées l'année suivante. Ainsi, le tableau suivant donne l'évolution du taux de transition CM2/6ème selon le sexe, par circonscription administrative et celle 3ème /2nd.

Tableau 4.21 : Evolution du taux de transition selon le cycle et le sexe, par département

Cycle	Année scolaire	Sexe	Kébémer %	Linguère %	Louga %	Région %
Moyen	2014/2015	Masc.	84,88	89,22	78,93	82,90
		Fem.	87,98	84,64	80,38	83,30
		Ens.	86,50	86,62	79,68	83,10
	2015/2016	Masc.	64,31	66,51	65,62	65,49
		Fem.	55,99	66,39	56,51	58,95
		Ens.	59,97	66,45	60,80	62,02
	Variation en %	Masc.	-24,23	-25,45	-16,86	-21,00
		Fem.	-36,36	-21,56	-29,70	-29,23
		Ens.	-30,67	-23,29	-23,69	-25,37
Secondaire	2014/2015	Masc.	61,23	51,00	71,36	62,70
		Fem.	51,08	45,66	63,04	55,10
		Ens.	56,11	48,26	66,98	58,80
	2015/2016	Masc.	57,80	58,31	58,46	58,25
		Fem.	53,40	49,13	52,97	51,97
		Ens.	55,50	53,63	55,54	54,96
	Variation en %	Masc.	-5,60	14,33	-18,08	-7,10
		Fem.	4,54	7,60	-15,97	-5,68
		Ens.	-1,09	11,13	-17,08	-6,53

Source : Inspection d'Académie de Louga.

L'analyse du tableau 4.21 montre un taux de transition CM2/6ème de 62,02% en 2016 contre 83,10% en 2015 soit une variation de -25,37%.

Ce taux est plus important chez les garçons que chez les filles avec respectivement 65,49% et 58,95% pour l'année scolaire 2015/2016.

Il faut noter que ce taux de transition est plus important dans le département de Linguère que dans les autres départements avec une valeur de 66,45% et que c'est le seul département où les taux chez les filles et chez les garçons s'avoisinent.

Le constat est que les filles sont plus nombreuses dans les établissements primaires et parfois dans le cycle moyen mais leur nombre baisse au fur et à mesure que le niveau augmente. Au secondaire, le taux de transition est moins grand que dans le moyen.

En résumé, les taux de transition CM2/6ème et celle de 3ème /2nd dans la région de Louga sont marqués par une régression entre les années scolaires 2014/2015 et 2015/2016.

IV.3.2 Les infrastructures

Tableau 4.22 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par département

Cycle	Année scolaire	Statut	Kébémer	Linguère	Louga	Région
1er cycle	2014/2015	Public	20	23	30	73
		Privé	1	1	2	4
		Total	**21**	**24**	**32**	**77**
		Nb. GP	155	145	254	554
	2015/2016	Public	20	23	30	73
		Privé	1		1	2
		Total	**21**	**23**	**31**	**75**
		Nb. GP	158	151	250	559
	Variation en %	Public	0,00	0,00	0,00	0,00
		Privé	0,00	-100,00	-50,00	-50,00
		Total	0,00	-4,17	-3,13	-2,60
		Nb. GP	1,94	4,14	-1,57	0,90
2nd Cycle	2014/2015	Public	3	1	2	6
		Privé			1	1
		Total	**3**	**1**	**3**	**7**
		Nb. GP	46	16	77	139
	2015/2016	Public	3	1	2	6
		Privé			1	1
		Total	**3**	**1**	**3**	**7**
		Nb. GP	50	17	77	144

	Variation en %	Public	0,00	0,00	0,00	0,00
		Privé			0,00	0,00
		Total	0,00	0,00	0,00	0,00
		Nb. GP	8,70	6,25	0,00	3,60
1er et 2nd Cycle	2014/2015	Public	2	6	6	14
		Privé	3	3	11	17
		Total	**5**	**9**	**17**	**31**
		Nb. GP	61	136	215	412
	2015/2016	Public	2	6	6	14
		Privé	7	2	12	21
		Total	**9**	**8**	**18**	**35**
		Nb. GP	229	139	401	769
	Variation en %	Public	0,00	0,00	0,00	0,00
		Privé	133,33	-33,33	9,09	23,53
		Total	80,00	-11,11	5,88	12,90
		Nb. GP	275,41	2,21	86,51	86,65

Source : Inspection d'Académie de Louga.

IV.3.3 Le personnel

Le personnel enseignant du moyen secondaire général dans la région de Louga est composé de permanents, de contractuels et de vacataires répartis dans le public et le privé. Durant l'année scolaire 2015/2016, le personnel recensé dans la région s'élève à 1954 enseignants dont 1618 hommes (82,80%) et 336 femmes (17,19%). Globalement, le personnel contractuel représente 50%, celui des permanents représente 31% et les vacataire 19%.

Graphique 4.2 Répartition du personnel enseignant du moyen secondaire général selon le corps, le statut

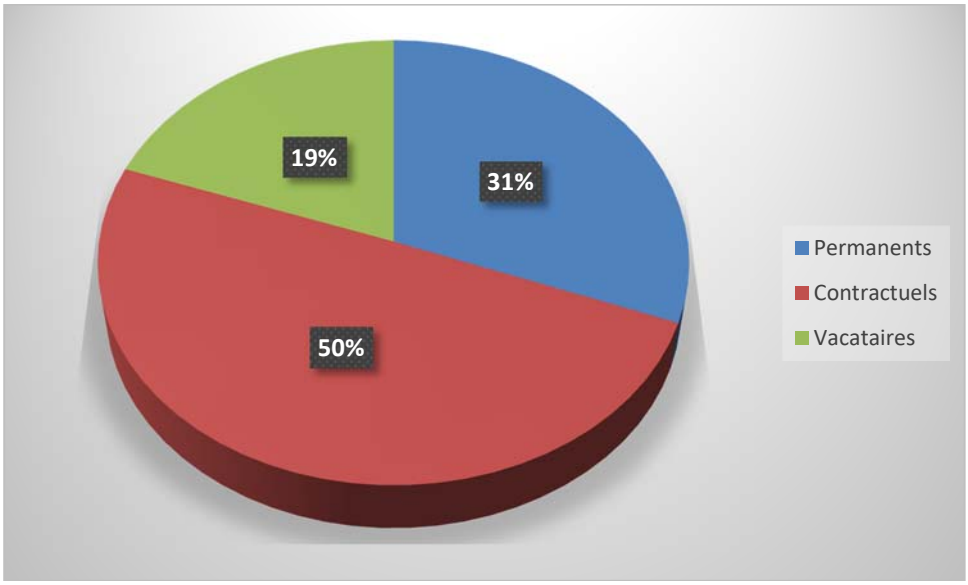

Tableau 4.23 : Répartition du personnel enseignant du moyen secondaire général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par département

Département	Corps	Public			Privé			Total		
		H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
Kébémer	Permanents	129	25	154	16	1	17	145	26	171
	Contractuels	172	63	235	41	5	46	213	68	281
	Vacataires	6	3	9	49	3	52	55	6	61
	Total	**307**	**91**	**398**	**106**	**9**	**115**	**413**	**100**	**513**
Linguère	Permanents	131	14	145				131	14	145
	Contractuels	234	39	273				234	39	273
	Vacataires	14	2	16	73	2	75	87	4	91
	Total	**379**	**55**	**434**	**73**	**2**	**75**	**452**	**57**	**509**
Louga	Permanents	219	58	277	7	2	9	226	60	286
	Contractuels	270	96	366	49	2	51	319	98	417
	Vacataires	6	2	8	202	19	221	208	21	229
	Total	**495**	**156**	**651**	**258**	**23**	**281**	**753**	**179**	**932**
Région	Permanents	479	97	576	23	3	26	502	100	602
	Contractuels	676	198	874	90	7	97	766	205	971
	Vacataires	26	7	33	324	24	348	350	31	381
	Total	**1181**	**302**	**1483**	**437**	**34**	**471**	**1618**	**336**	**1954**

Source : Inspection d'Académie de Louga.

Le nombre d'enseignants du moyen secondaire général dans la région de Louga a connu une augmentation notable entre les années scolaires 2014/2015 et 2015/2016 dans la région.

Cette augmentation est imputable relativement aux départements de Linguère et Kébémer avec des valeurs respectives de 3,54% et 10%. Elle concerne principalement le public puisque dans le privé, le nombre d'enseignants du 1er cycle a connu une baisse de 68,33%.

Pour le 2nd cycle, le nombre d'enseignants est passé de 253 en 2014/2015 à 237 en 2015/2016 soit une variation relative de 6,32%. Cette tendance à la baisse est notée dans le département de Louga avec -14,48%.

Il faut noter pour terminer que le nombre d'enseignants dans les deux cycles a connu une augmentation relative de 16,64% mais imputable au secteur privé car le public en a connu une hausse de 11,03%. La variation la plus importante est notée dans le département de Kébémer avec 78,1% contre 4,17% et 8,63% respectivement dans les départements de Linguère et Louga. Il s'avère nécessaire de noter l'évolution importante du nombre d'enseignants dans le privé (23,41%) entre les années scolaires 2014/2015 et 2015/2016.

Tableau 4.24 : Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par département

Cycle	Département	2014/2015			2015/2016			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
1er cycle	Kébémer	212	8	220	236	6	242	11,32	-25,00	10,00
	Linguère	186	12	198	205		205	10,22	-100,00	3,54
	Louga	355	40	395	367	13	380	3,38	-67,50	-3,80
	Région	**753**	**60**	**813**	**808**	**19**	**827**	7,30	-68,33	1,72
2nd Cycle	Kébémer	79	0	79	84		84	6,33		6,33
	Linguère	29	0	29	29		29	0,00		0,00
	Louga	122	23	145	99	25	124	-18,85	8,70	-14,48
	Région	**230**	**23**	**253**	**212**	**25**	**237**	-7,83	8,70	-6,32
1er et 2nd Cycle	Kébémer	74	31	105	78	109	187	5,41	251,61	78,10
	Linguère	173	91	264	200	75	275	15,61	-17,58	4,17
	Louga	170	224	394	185	243	428	8,82	8,48	8,63
	Région	**417**	**346**	**763**	**463**	**427**	**890**	11,03	23,41	16,64

Source : Inspection d'Académie de Louga.

Le tableau 4.25 donnant la répartition des enseignants selon le diplôme académique selon le cycle et le sexe révèle que dans le 1re cycle, le diplôme académique le plus élevé obtenu par les enseignants est le bac (60%). Les enseignants titulaires de la

Licence constituent 18,5% du personnel et les détenteurs de DEUG/Bac+2 représentent 10,4%. Dans le premier cycle, on note aussi des enseignants titulaires de la Maîtrise (7,3%).

Pour le 2nd cycle, les enseignants titulaires d'un diplôme de maitrise/master1 sont les plus nombreux (53,2%) contre 41,4% pour les Licenciés. Les enseignants du second cycle détenteurs des diplômes tels que le Bac et le DEUG/Bac+2 sont faiblement représentés avec respectivement 2,5% et 3%.

Au total, dans la région de Louga, les enseignants titulaires de la Licence et de la Maitrise /Master et plus sont plus nombreux et constituent plus de la moitié du corps enseignant soit 58,9% dont l'essentiel est du sexe masculin (89,3%) contre seulement 10,7% de femmes.

Tableau 4.25 : Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe

Diplôme académique	1er Cycle				2nd Cycle				1er et 2nd Cycle			
	H	F	Ens	%	H	F	Ens	%	H	F	Ens	%
Maitrise/ Master et Plus	49	11	60	7,3%	106	20	126	53,2%	242	28	270	30,3%
Licence	126	27	153	18,5%	76	22	98	41,4%	226	28	254	28,5%
DEUG / BAC+2	71	15	86	10,4%	6	1	7	3,0%	117	11	128	14,4%
BAC	353	144	497	60,1%	6		6	2,5%	193	26	219	24,6%
BFEM	29	2	31	3,7%				0,0%	18	1	19	2,1%
Total	**628**	**199**	**827**	100,0%	**194**	**43**	**237**	100,0%	**796**	**94**	**890**	100,0%

Source : Inspection d'Académie de Louga.

IV.3.4 Les effectifs

Pour l'année scolaire 2015/2016, 24 596 élèves dont 45,7% de garçons pour 54,3% de filles sont inscrits au premier cycle dans la région de Louga. Par rapport à l'année scolaire précédente, les effectifs ont connu une augmentation relative de 5,6%.

Le département de Louga concentre 45% des effectifs du premier cycle de la région contre 28% pour le département de Kébémer et 27% dans le Linguère.

Dans le 2nd cycle, le nombre d'inscrits en 2015/2016 s'élève à 6.936 élèves dont 52,5% de filles contre 47,5% de garçons. Globalement, les effectifs dans le cycle ont baissé

de 0,3% entre 2015 et 20146, passant de 18 166 à 18 109 élèves entre les deux années scolaires.

Tableau 4.26 : Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par département

		1er cycle				1er cycle et 2nde cycle				2nd cycle			
	Statut	Filles	Garçons	total	%	Filles	Garçons	total	%	Filles	Garçons	total	%
2014/2015	Public	4053	3575	7628	99,54	1140	1239	2379	85,06	1057	1240	2297	100
	Privé	6	29	35	0,46	209	209	418	14,94	0	0	0	0
	Total	**4059**	**3604**	**7663**	**100,00**	**1349**	**1448**	**2797**	**100,00**	**1057**	**1240**	**2297**	**100**
2015/2016	Public	3702	3181	6883	99,5	1174	1193	2367	75,0	1137	1188	2325	100,0
	Privé	6	28	34	0,5	404	384	788	25,0				0,0
	Total	**3708**	**3209**	**6917**	100,0	**1578**	**1577**	**3155**	100,0	**1137**	**1188**	**2325**	100,0
Variation en %	Public	-8,7	-11,0	-9,8	0,0	3,0	-3,7	-0,5	-11,8	7,6	-4,2	1,2	0,0
	Privé	0,0	-3,4	-2,9	8,7	93,3	83,7	88,5	67,3				
	Total	-8,6	-11,0	-9,7	0,0	17,0	8,9	12,8	0,0	7,6	-4,2	1,2	0,0
Linguère													
2014/2015	Public	3578	3361	3578	99,25	3248	3123	6371	91,79	440	431	871	100
	Privé	27	22	27	0,75	315	255	570	8,21	0	0	0	0
	Total	**3605**	**3383**	**3605**	**100,00**	**3563**	**3378**	**6941**	**100,00%**	**440**	**431**	**871**	**100**
2015/2016	Public	3579	3032	6611	100,0%	3081	3026	6107	91,0%	369	444	813	100,0
	Privé				0,0	317	290	607	9,0				0,0
	Total	**3579**	**3032**	**6611**	100,0	**3398**	**3316**	**6714**	100,0	**369**	**444**	**813**	100,0
Variation en %	Public	0,0	-9,8	84,8	0,8	-5,1	-3,1	-4,1	-0,9	-16,1	3,0	-6,7	0,0
	Privé	-100,0	-100,0	-100,0	-100,0	0,6	13,7	6,5	9,6				
	Total	-0,7	-10,4	83,4	0,0	-4,6	-1,8	-3,3	0,0	-16,1	3,0	-6,7	0,0
Louga													
2014/2015	Public	6288	5306	11594	96,37	2371	2481	4852	57,57	2047	1852	3899	93,88
	Privé	241	196	437	3,63	1426	2150	3576	42,43	141	113	254	6,12
	Total	**6529**	**5502**	**12031**	**100,00**	**3797**	**4631**	**8428**	**100,00**	**2188**	**1965**	**4153**	**100,00**
2015/2016	Public	5954	4885	10839	97,9	2197	2241	4438	53,9	1982	1546	3528	92,9
	Privé	126	103	229	2,1	1549	2253	3802	46,1	155	115	270	7,1
	Total	**6080**	**4988**	**11068**	100,0	**3746**	**4494**	**8240**	100,0	**2137**	**1661**	**3798**	100,0
Variation en %	Public	-5,3	-7,9	-6,5	1,6	-7,3	-9,7	-8,5	-6,4	-3,2	-16,5	-9,5	-1,0
	Privé	-47,7	-47,4	-47,6	-42,1	8,6	4,8	6,3	8,6	9,9	1,8	6,3	16,0
	Total	-6,9	-9,3	-8,0	0,0	-1,3	-3,0	-2,2	0,0	-2,3	-15,5	-8,5	0,0
Région													
2014/2015	Public	13919	12242	22800	97,86	6759	6843	13602	74,88	3544	3523	7067	96,53
	Privé	274	247	499	2,14	1950	2614	4564	25,12	141	113	254	3,47
	Total	**14193**	**12489**	**23299**	**100,00**	**8709**	**9457**	**18166**	**100,00**	**3685**	**3636**	**7321**	**100,00**
2015/2016	Public	13235	11098	24333	98,9	6452	6460	12912	71,3	3488	3178	6666	96,1
	Privé	132	131	263	1,1	2270	2927	5197	28,7	155	115	270	3,9
	Total	13367	11229	24596	100,0	8722	9387	18109	100,0%	3643	3293	6936	100,0
Variation en %	Public	-4,9	-9,3	6,7	1,1	-4,5	-5,6	-5,1	-4,8	-1,6	-9,8	-5,7	-0,4
	Privé	-51,8	-47,0	-47,3	-48,6	16,4	12,0	13,9	14,3	9,9	1,8	6,3	12,4
	Total	-5,8	-10,1	5,6	0,0	0,1	-0,7	-0,3	0,0	-1,1	-9,4	-5,3	0,0

Source : Inspection d'Académie de Louga.

La répartition des élèves selon le cycle montre globalement une prédominance de la série littéraire (L) (78,6%) par rapport à la série scientifique (S) avec seulement 21,4%. Cette prédominance en termes d'effectifs de la série (L) sur la série (S) est constatée dans tous les trois départements de la région de Louga. La répartition des effectifs selon la série et le département donne pour le département de Louga 83% pour la série littéraire et 17% pour la série scientifique. Pour le département de Kébémer, les proportions sont de 79,3% respectivement pour la série L et 20,7% pour la série S contre 71,9% et 28,1% respectivement dans le département de Linguère.

Tableau 4.27 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par département

Département	Niveau	Public			Privé			Total		
		Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total
Kébémer										
Série littéraire	**Seconde**	486	413	899	65	57	122	551	470	1021
	Première	392	377	769	83	63	146	475	440	915
	Terminale	315	345	660	136	110	246	451	455	906
Série scientifique	**Seconde**	120	203	323				120	203	323
	Première	99	150	249				99	150	249
	Terminale	52	110	162	1	6	7	53	116	169
Linguère										
Série littéraire	**Seconde**	482	503	985	41	32	73	523	535	1058
	Première	421	430	851	36	29	65	457	459	916
	Terminale	387	365	752	91	83	174	478	448	926
Série scientifique	**Seconde**	186	277	463				186	277	463
	Première	108	182	290	3	5	8	111	187	298
	Terminale	101	181	282	31	62	93	132	243	375
Louga										
Série littéraire	**Seconde**	936	775	1711	209	324	533	1145	1099	2244
	Première	712	560	1272	228	326	554	940	886	1826
	Terminale	671	538	1209	365	419	784	1036	957	1993
Série scientifique	**Seconde**	250	250	500	20	19	39	270	269	539
	Première	171	159	330	18	13	31	189	172	361
	Terminale	129	229	358	34	45	79	163	274	437
Région										
Série littéraire	**Seconde**	1904	1691	3595	315	413	728	2219	2104	4323
	Première	1525	1367	2892	347	418	765	1872	1785	3657
	Terminale	1373	1248	2621	592	612	1204	1965	1860	3825
Série scientifique	**Seconde**	556	730	1286	20	19	39	576	749	1325
	Première	378	491	869	21	18	39	399	509	908
	Terminale	282	520	802	66	113	179	348	633	981

Source : Inspection d'Académie de Louga.

IV.3.5 Intensité de fréquentation scolaire et performances du moyen et du secondaire

Dans cette partie de l'étude, nous nous efforcerons de faire une analyse descriptive de la fréquentation scolaire et la performance des élèves dans le moyen et le secondaire de la région. Pour ce faire, des statistiques concernant les TBS, les Indices de parité, les flux et l'admission feront l'objet d'analyse. Ainsi, le tableau n°4.29 donne l'évolution des TBS selon le sexe, par circonscription administrative et de l'Indice de parité du moyen et au GY secondaire.

L'analyse montre un indice de parité en faveur des garçons (100 garçons pour 95 filles) pour le secondaire. Au moyen, les effectifs de filles sont globalement dominants avec un rapport de 1,28. Le même phénomène est presque observé quel que soit le département considéré.

Il faut noter un TBS très faible dans le moyen et le secondaire dans la région de Louga. Au niveau de l'enseignement moyen, le TBS est passé globalement de 42,1% en 2015 à 37,72% en 2016 soit une baisse de 10,4% entre les deux années scolaires. Par contre le TBS au secondaire a connu, pour la même période, une légère hausse de 0,2%.

La baisse du TBS global au niveau de l'enseignement moyen en 2016 est imputable à une chute de 12,4% du TBS chez les garçons (38% en 2015 contre 33,37% en 2016) au moment où, chez les filles une baisse de 8,7% est aussi notée dans le TBS (46,7% en 2015 contre 42,65% en 2016).

Tableau 4.28 : Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe, par département

Département	Cycle	Années	TBS Garçons%	TBS Filles%	TBS Global%	Indice de parité
Kébémer	Moyen	2014/2015	29,86	37,06	33,23	1,24
		2015/2016	28,78	36,96	32,61	1,28
		Variation en %	-3,6	-0,3	-1,9	
	Secondaire	2014/2015	20,28	16,94	18,59	0,84
		2015/2016	20,77	19,26	20,01	0,93
		Variation en %	2,4	13,7	7,6	
Linguère	Moyen	2014/2015	37,09	45,61	41,14	1,23
		2015/2016	35,23	45,56	40,17	1,29
		Variation en %	-5,0	-0,1	-2,4	
	Secondaire	2014/2015	24,98	24,07	24,54	0,96
		2015/2016	25,66	23,65	24,68	0,92
		Variation en %	2,7	-1,7	0,6	
Louga	Moyen	2014/2015	37,25	45,96	41,3	1,23
		2015/2016	35,34	44,66	39,66	1,26
		Variation en %	-5,1	-2,8	-4,0	
	Secondaire	2014/2015	28,64	28,55	28,6	1,00
		2015/2016	27,04	28,85	27,93	1,07
		Variation en %	-5,6	1,1	-2,3	
Région	Moyen	2014/2015	38	46,7	42,1	1,23
		2015/2016	33,37	42,65	37,72	1,28
		Variation en %	-12,2	-8,7	-10,4	
	Secondaire	2014/2015	23,9	24,2	24,1	1,01
		2015/2016	23,33	25,03	24,14	1,07
		Variation en %	-2,4	3,4	0,2	

Source : Inspection d'Académie de Louga.

Il est bon de connaître le nombre d'élèves inscrits dans une classe donnée mais c'est encore mieux de savoir le nombre qui en sort avec succès. C'est ainsi l'analyse des flux dans le moyen secondaire tire tout son importance. Le tableau suivant aurait nous donné plus de détail concernant le flux selon le niveau d'étude dans la région. Seules les statistiques sur le taux de redoublement sont renseignées par l'inspection académique.

Tableau 4.29 : Répartition des flux selon le niveau d'étude, par département

Département	Indicateurs de flux	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Tle
Kébémer	taux de promotion							
	taux de redoublement	16,40	18,28	19,34	28,16	15,43	12,47	31,56
	taux d'abandon							
Linguère	taux de promotion							
	taux de redoublement	16,69	17,59	19,52	32,00	18,13	26,36	37,33
	taux d'abandon							
Louga	taux de promotion							
	taux de redoublement	12,42	11,14	12,39	19,60	11,89	15,69	27,80
	taux d'abandon							
Région	taux de promotion							
	taux de redoublement	14,67	14,88	16,19	25,35	14,39	17,81	31,16
	taux d'abandon							

Source : Inspection d'Académie de Louga.

Le résultat positif des examens de la classe de 3ème qui marque la fin du cycle moyen est sanctionnée par le BFEM et celui de la classe de terminale qui marque la fin du cycle secondaire par le BAC. L'évolution de ces résultats est mentionnée dans le tableau suivant. Il ressort de ce tableau que le taux de réussite au BAC a connu une hausse considérable de 77% entre 2015 et 2016. Celui-ci passe de 34,53% en 2015 à 61,35% en 2016.

Pour le BFEM, la région de Louga a connu une légère hausse du taux de réussite (4,7%). Le taux d'admis au BFEM a passé de 42,78% en 2015 à 44,77% en 2016. Cette tendance en hausse est la même dans les départements de Louga et Linguère.

Tableau 4.30 : Evolution (en %)du nombre d'admis au BFEM et au BAC selon le sexe, par département

Département	Sexe	BFEM			BAC		
		2014/2015	2015/2016	Variation en %	2014/2015	2015/2016	Variation en %
Kébémer	Garçons	46,00	50,16	9,0	ND	66,44	
	Filles	44,81	38,66	-13,7	ND	48,48	
	Ensemble	45,42	43,61	-4,0	ND	58,42	
Linguère	Garçons	54,04	52,37	-3,1	ND	41,69	
	Filles	38,83	44,51	14,6	ND	30,87	
	Ensemble	46,07	48,04	4,3	ND	36,45	
Louga	Garçons	42,97	47,54	10,6	ND	56,56	
	Filles	36,06	39,92	10,7	ND	47,09	
	Ensemble	39,12	43,05	10,0	ND	51,67	
Région	Garçons	47,11	49,80	5,7	39,24	65,32	66,5
	Filles	38,94	41,00	5,3	29,41	54,11	84,0
	Ensemble	42,78	44,77	4,7	34,53	**61,35**	77,7

Source : Inspection d'Académie de Louga.

L'analyse des résultats selon le genre montre que les garçons ont fait les meilleurs résultats comparativement aux filles au BFEM et au BAC. En effet, le taux d'admis au Bac est de 65,32% pour les garçons contre 54,11% pour les filles. Pour le BFEM, le taux de réussite est de 49,8% pour les garçons contre 41% pour les filles. Cette tendance est la même dans les trois départements où partout le taux d'admis des garçons est plus élevé que celui des filles que ce soit le BFEM ou le BAC.

IV.4 L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

IV.4.1 Les infrastructures

La Région de Louga compte au total six(6) structures pour l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle. Ce nombre est resté constant entre les années scolaires 2014/2015 et 2015/2016.

Tableau 4.31 : Evolution du nombre de structures d'ETFP selon le statut, par département

Département	2014/2015			2015/2016		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Kébémer	01	00	01	01	00	01
Linguère	01	00	01	01	00	01
Louga	02	02	04	02	02	04
Région	**04**	**02**	**06**	**04**	**02**	**06**

Source : IA/Louga

Les deux tiers des structures (4) relèvent du public contre 1/3 pour le privé. Toutes les structures privées sont localisées dans le département de Louga qui abrite également la moitié(2) des infrastructures du public. Les départements de Kébémer et Linguère compte chacun une structure pour l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle.

IV.4.2 Le personnel

L'effectif du personnel enseignant de l'ETFP dans le public s'élève à 120 agents, toutes filières confondues avec une parité parfaite selon le genre.

Tableau 4.32 : Répartition et évolution des effectifs du personnel enseignant de l'ETFP public selon le sexe et la filière

Sexe	Alphabétisation	Fabrication mécanique	MSVT	Electrotechnique	Dessin bâtiment	Froid-clim	Médiateur pédagogique	Méca auto	Electromécanique	TQG/Gestion	LA	MPC	TA	Informatique	EPS	social	Couture	Coiffure	Cuisine	Horticulture	Art manuel	ASC/santé hygiène	Total
M	2	01	3	01	2	1	0	1	2	5	12	3	2	5	3	2	7	0	0	3	1	4	60
F	4	00	0	00	1	0	1	1	0	1	7	1	0	2	0	4	10	11	10	1	3	3	60
Ens	6	01	3	01	3	1	1	2	2	6	19	4	2	7	3	6	17	11	10	4	4	7	120

Source : IA/Louga

Il convient de souligner que les filières cuisine, coiffure et médiateur pédagogique ont un personnel enseignant exclusivement de sexe féminin. Cependant, les femmes sont absentes dans les filières comme la fabrication mécanique, l'électronique, l'électromécanique entre autres

IV.4.3 Les effectifs

Les structures d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle comptent globalement 648 apprenants en 2016.Les filles sont dominantes dans les effectifs globaux avec une proportion de 79% contre 21% seulement pour le sexe opposé.

Tableau 4.313 : Répartition et évolution des effectifs d'élèves de l'ETFP du public selon le sexe et la filière

Sexe	Fabrication mécanique	Electricien	Menuisier métallique	maçon	Méca auto	Dessin bâtiment	Assistant comptable	Monteur dépanneur/froid	CASI	Couture	Coiffure	Agent de santé communautaire	cuisine	Agent de développement	Horticulture/ élevage	Art manuel	TOTAL
M	5	9	9	7	24	13	4	15	3	11	1	8	0	0	25	0	**134**
F	1	3	1	3	2	4	22	7	7	147	111	68	72	24	19	23	**514**
Ens	6	12	10	10	26	17	26	22	10	158	112	76	72	24	44	23	**648**

Source : IA/Louga

Les filières couture et coiffure concentrent les effectifs les plus élevés, tous sexes confondus, avec des proportions respectives de 24% et 17%.

Graphique 4.3 : Répartition des effectifs par filière selon le sexe

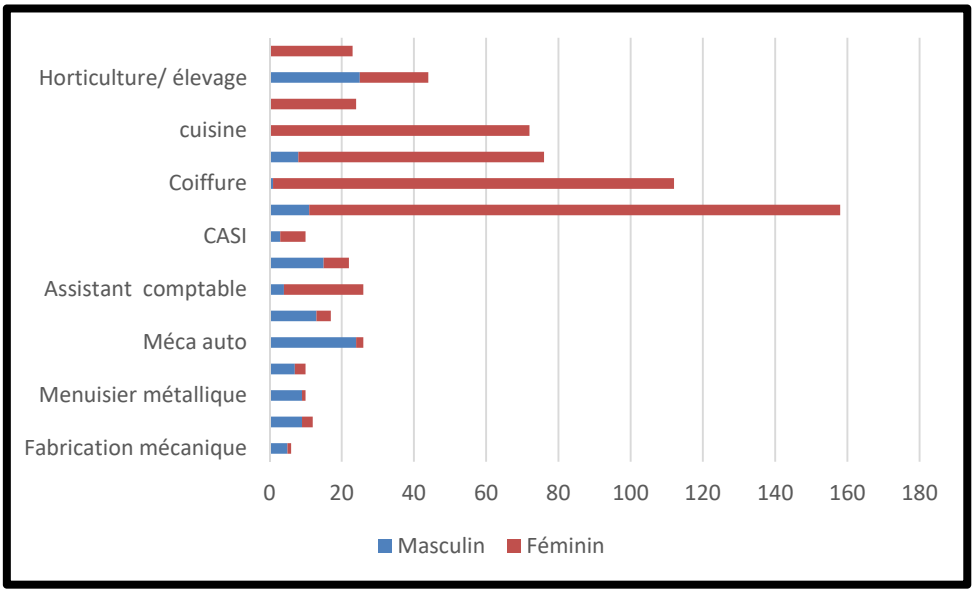

Il faut souligner l'absence du sexe masculin dans les filières cuisine, art manuel et agent de développement. Les femmes constituent 99% des effectifs dans la filière coiffure et 93% dans la couture.

IV.4.4 Performances de l'ETFP

L'enseignement technique et la formation professionnelle demeurent un levier pour le développement économique d'un pays car ayant permis aux apprenants d'être directement opérationnels sur le marché.

Dans la Région de Louga, les autorités commencent à accorder beaucoup plus d'importance au sous- secteur avec l'ouverture d'écoles de formation dans des métiers une offre de formation qualifiante et diplômante.

Tableau 4.324 : Evolution des résultats au concours pour l'obtention de diplômes de l'enseignement professionnel entre 2015 et 2016 selon le diplôme

Diplôme	Nombre de candidats			Nombre d'admis			Taux de réussite(en %)		
	2014/2015	2015/2016	Variation en %	2014/2015	2015/2016	Variation en %	2014/2015	2015/2016	Variation en %
CAP	63	85	35	41	74	81	65	87	34
BEP	20	3	-85,0	11	2	-82	55	67	22
Total	83	88	6,0	52	76	46	63	86,4	37

Source : IA/Louga

Globalement, le nombre de candidats aux différents examens a connu une petite variation positive de 6% entre 2015 et 2016 soit seulement +5 unités en termes absolus.

Le nombre de candidats au BEP a drastiquement chuté passant de 20 à seulement 3 candidats soit une baisse relative de 85%.Pour la même période 2015-2016, le nombre de candidats au CAP a connu une hausse de 35% en termes relatifs.

Quant au taux de réussite global, il s'élève à 86% en 2016 soit une hausse de 37% en termes relatifs.

Les taux de réussite au CAP et au BEP ont connu des variations positives de 34% et 22% respectivement entre 2015 et 2016.

IV.5 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IV.5.1 Contraintes

- forte mobilité de la population ;
- situation précaire des infrastructures ;
- retard entre la planification et l'exécution des programmes de construction
- Manque de commodités (latrines, point d'eau, clôture, cantine scolaire, etc.)

- Mobilité du personnel enseignant,
- mirage de l'émigration,
- fort taux d'analphabétisme,
- Insuffisance d'infrastructures et d'équipements socioéducatifs de qualité,
- faible capacité d'accueil des centres de formation professionnelle,
- Inadéquation de l'offre de formation aux besoins des entreprises et de développement local,

Problème de la mise en place effective des classes d'alphabétisation

IV.5.2 Perspectives

- Veiller à l'utilisation rationnelle et judicieuse du personnel enseignant pour parer à toute fermeture de classe ;
- Poursuivre les programmes de construction de lycées, de collèges, de classes ou d'écoles tout en respectant les délais;
- Poursuivre la sensibilisation pour les initiatives privées en matière d'élargissement de l'accès ;
- Poursuivre la diversification de l'offre éducative ;
- Faire revenir les cantines scolaires dans les écoles élémentaires surtout en zone rurale ;
- Mettre en place des programmes alternatifs pour les enfants à besoins éducatifs spéciaux ;
- Renforcer l'encadrement et le contrôle des enseignants;
- Redynamiser la plateforme régionale d'appui à l'insertion professionnelle.

CONCLUSION

Le taux brut de préscolarisation de la région demeure toujours faible. Dans l'Elémentaire, même si le TBS connaît une évolution constante positive, les valeurs cibles sont loin d'être atteintes dans un objectif de scolarisation universelle. La diversification de l'offre éducative intégrant la création d'écoles franco-arabe et la prise en compte des écoles arabo islamiques pourraient être une solution pour l'atteinte des objectifs fixés en matière d'accès. Le Taux d'Achèvement du Primaire reste faible de

même que celui du Moyen. Pour l'ensemble des examens (CFEE, BFEM et BAC) , la Région de Louga a enregistré des résultats satisfaisants avec des bonds significatifs. Toutefois, cette évolution notée pour ces indicateurs entre 2015 et 2016 ne doit pas cacher les résultats qui sont en deçà de la moyenne nationale. Le Taux de transition de la 3ème vers la FPT dans le public a connu une chute de 0,42 point entre 2015 et 2016.

Cette faiblesse pourrait s'expliquer par l'inexistence d'un lycée d'enseignement technique.

Les effectifs d'apprentis dans l'apprentissage rénové ont augmenté en 2016, certainement du fait de l'intervention de partenaires comme Lux-Dev qui a réhabilité ou construit des centres et la mise en place d'un plan de communication.

CHAPITRE V – SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE

V.1 INTRODUCTION

Dans le préambule de la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé (**OMS**) en 1946, la santé est définie comme un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. L'organisation du secteur de la santé dans la Région de Louga est de type pyramidal.
Le droit à la santé est consacré par la constitution de notre pays qui stipule en son article 14 que «l'État et les Collectivités Publiques ont le devoir social de veiller à la santé physique, morale et mentale de la famille ».
Comme pour le reste du pays, au niveau de la santé, la région de Louga est encore loin des normes préconisées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), en termes de couverture en infrastructures sanitaires et de personnel qualifié.
Le présent chapitre traite de la répartition des infrastructures et du personnel de santé, ensuite le bilan des programmes de santé sera abordé pour terminer par l'hygiène publique.

V.2 SANTE

V.2.1 Les infrastructures de santé

En 2016, la région de Louga compte deux (2) hôpitaux dont un de niveau II (CHR) et un autre de niveau II (EPS de Linguère). Le département de Kébémer n'est pas encore pourvu d'un hôpital. Les centres de santé sont au nombre de onze (11).Tout comme pour le nombre des hôpitaux, le nombre de Centres de Santé est demeuré constant entre 2015 et 2016.
Par ailleurs, la région de Louga est riche de 107 postes de santé dont la plus importante proportion (47,7%) est localisée dans le département de Louga. Les départements de Kébémer et Linguère se partagent équitablement 52,34% des postes de santé (26,17% chacun).

Tableau 5.1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par département

Type de Structure de santé	Année	Département de Kébémer	Département de Linguère	Département de Louga	Région de Louga
Hôpital	2015	0	1	1	2
	2016	0	1	1	2
	Variation en %	#DIV/0!	0,00	0,00	0,00
Centre de santé	2015	4	3	4	11
	2016	4	3	4	11
	Variation en %	0,00	0,00	0,00	0,00
Poste de santé	2015	29	28	49	106
	2016	28	28	51	107
	Variation en %	-3,45	0,00	4,08	0,94
Cabinet/Clinique privée	2015	1	1	5	7
	2016	0	2	7	4
	Variation en %	-100,00	100,00	40,00	-42,86
Case de santé	2015	139	86	148	373
	2016	137	86	148	371
	Variation en %	-1,44	0,00	0,00	-0,54
Officine privée	2015	6	8	23	37
	2016	6	8	23	37
	Variation en %	0	0	0	0
Autres	2015	7	2	3	12
	2016	5	5	5	15
	Variation en %	-28,57	150,00	66,67	25,0
Total	2015	187	130	238	555
	2016	180	133	239	547
	Variation en %	-3,74	2,31	0,42	-1,44

Sources : RM de Louga

Les cases de santé (371 unités en 2016) sont aussi inégalement réparties entre les départements de Louga (39,9%), Kébémer (36,9%%) et Linguère (23,2%).

Le département de Louga concentre la plus importante proportion d'officines privées en 2016 soit 62,2%(23 unités).Le reste des officines privées est réparti entre Linguère (21,6% soit 8 unités) et Kébémer (16,2% soit 6 unités).

Graphique 5.1: Répartition des infrastructures de santé selon le département en 2016

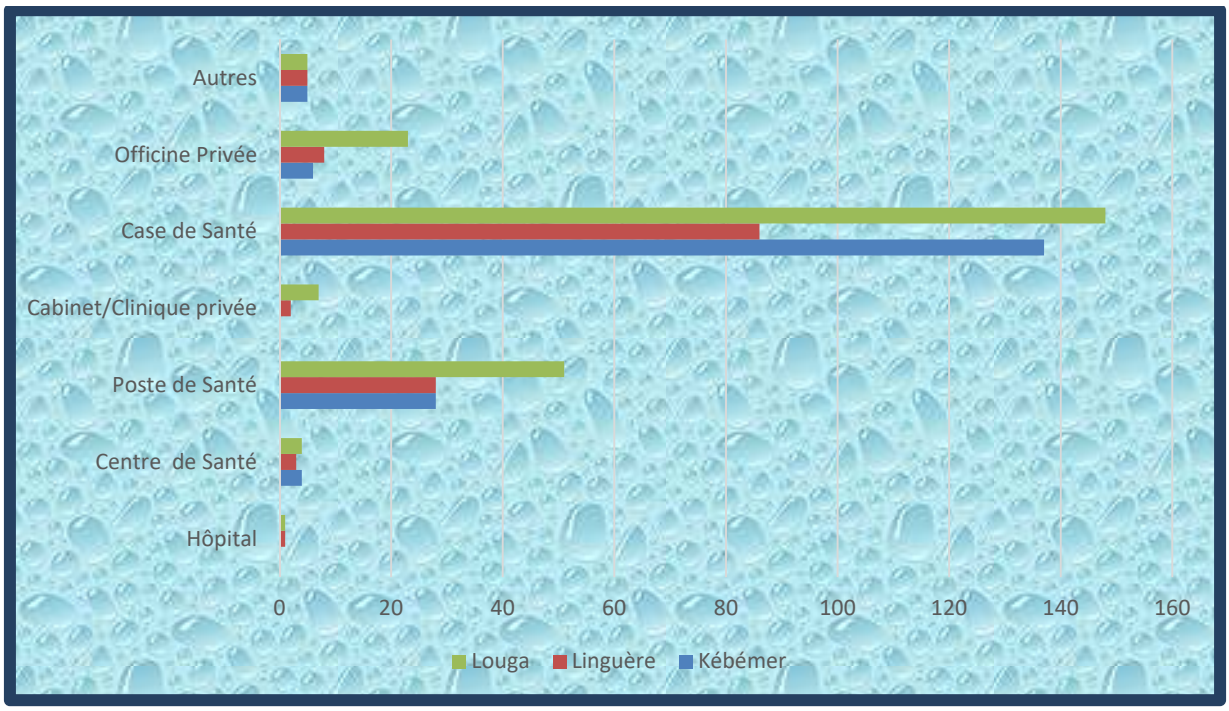

Tableau 5.2 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations en infrastructure

Indicateur	2015	2016	Normes OMS
Nombre d'habitants par poste de santé	8700	8800	**1/10 000 hts**
Nombre d'habitants par centre de santé	84000	86000	**1/50 000 hts**
Nombre d'habitants par hôpital	460000	475000	**1/150 000**

Sources : RM de Louga

Le niveau de couverture passive demeure très faible dans la région de Louga, en dehors du ratio poste de santé/nombre d'habitants et est en général loin des normes édictées par l'OMS malgré les efforts de l'Etat, des collectivités et des partenaires techniques et financiers.

V.2.2 Le personnel de santé

La région de Louga connaît un important déficit en personnel de santé dont la répartition demeure très inégale entre les trois départements qu'elle compte (Kébémer, Linguère, Louga). Pour tous les indicateurs de couverture en personnel, la région de Louga est très en deçà des normes édictées par l'OMS.

La répartition du personnel de santé de la région de Louga selon la structure révèle que le district de Louga, le Centre Hospitalier Régional (CHR) concentrent plus de la moitié des effectifs (57,91%) avec respectivement 30,29% et 27,62% de l'ensemble en 2016. Le district de Kébémer utilise 22,94% du personnel de santé de la région contre seulement 15,59% pour celui de Linguère.

Tableau 5.3 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations en personnel de santé

Personnel	Région Médicale	Hôpitaux	Kébémer	Linguère	Louga	Ensemble
Médecin Généraliste	2	10	5	3	5	25
Chirurgien	0	3	0	0	0	3
Ophtalmologue	0	1	0	0	0	1
Gynécologue	0	2	0	0	0	2
Pédiatre	0	1	0	0	0	1
Dermatologue	0	1	0	0	0	1
Pharmacien-Biologiste	1	3	0	0	0	4
Chirurgien-dentiste	0	2	2	1	1	6
Assistant/aide social	1	5	3	1	3	13
Technicien supérieur de santé	2	28	12	2	7	51
Sagefemme	0	16	22	18	47	103
Infirmier	1	32	46	33	66	178
SOH/Agent d'hygiène	3	3	7	10	1	24
Laborantin	0	9	4	2	5	20
Autres	6	0	2	0	1	9
Total	16	124	103	70	136	449

Source : RM de Louga

Il résulte de la répartition du personnel de santé en service dans la région de Louga en 2016 par catégorie professionnelle que la plus importante proportion (63%) est constituée d'infirmiers (40%) et de sages-femmes (23%). Ces deux catégories sont suivies respectivement des techniciens supérieurs (12%) et des médecins (8%).
La plupart des médecins sont des généralistes soit 75,8% contre seulement 24,2% de spécialistes.

Graphique 5.2 Répartition du personnel de santé de la région de Louga suivant la catégorie en 2016

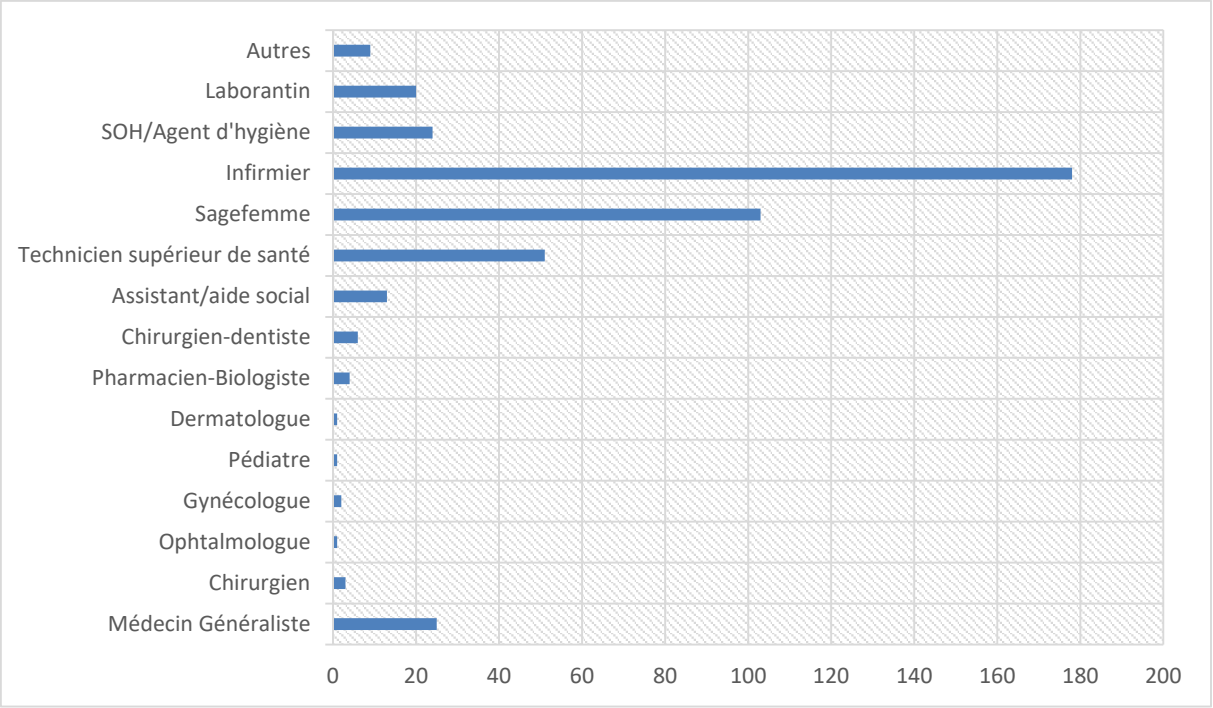

Tableau 5.4 : Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture

	Année	Cible	Effectif	Couverture passive	Norme OMS
Médecin	2015	Population totale	924047	28000	1medecin pour 10000 habitants
	2016	Population totale région	950095	28791	
Sage femme	2015	Population féminine 15-	222122	2136	1 sage-femme pour 6000 FAR
	2016	Population féminine 15-49 ans	229036	2224	
Infirmier	2015	Population totale	924047	5923	1 infirmier pour 3000 habitants
	2016	Population totale région	950095	5338	

Source : RM de Louga

V.2.3 Bilan des programmes de santé

Santé de la mère et de l'enfant

V.2.1.1 Planification familiale

Le taux global de prévalence contraceptive demeure encore très bas malgré des efforts notés ces dernières années dans la Région Médicale de Louga. Il est évalué à 13,58% en 2016.

Tableau5.5: Utilisation de la contraception selon le district en 2016

District Sanitaire	Taux d'utilisation(en %)	Taux d'abandon(en %)	Taux de recrutement(en %)
Dahra	18,23	33,51	3,47
Darou-Mousty	13,02	3,81	1,09
Kébémer	12,28	27,61	3,26
Keur Momar Sarr	12,27	21,06	4,59
Koki	14,47	29,33	2,97
Linguère	14,68	8,47	5,13
Louga	11,24	0,50	2,81
Sakal	13,55	0,55	3,67
RM Louga	**13,58**	**17,26**	**3,36**

Source : Région Médicale de Louga

Il convient aussi de noter une disparité de la prévalence suivant les districts sanitaires. Les plus forts taux d'utilisation de la contraception sont observés dans les districts de Dahra (18,23%), Linguère (14,68%) et Koki (14,47%). Ces trois districts présentent des taux supérieurs à la moyenne régionale. Cependant, il faut noter les taux d'abandon très importants au niveau de Dahra, Koki, Kébémer et Keur Momar Sarr avec respectivement 33,51% ; 29,33% ; 27,61% et 21,06%, très au-dessus de la moyenne Régionale (17,26%).

V.2.1.2 Consultations prénatales et postnatales

Le taux global d'achèvement en CPN est de 54,3% en 2016 contre 48,1% en 2015 soit une augmentation de 12,9% en termes relatifs.

Au total, 20 996 femmes ont eu au moins une consultation post natale dans la Région de Louga. La répartition selon le district montre que celui de Kébémer concentre un peu plus d'une femme sur cinq ayant eu au moins une consultation post natale (20,7) contre 16,3% et 13,8% pour Louga et Dahra respectivement.

Tableau 5.6 Consultation prénatales et post natales selon le district sanitaire en 2016

District Sanitaire	Taux d'utilisation CPN(en %)	Au moins une consultation post natale	Au moins une consultation post natale (% en colonne)	Taux d'achèvement(en %)	Taux de couverture CPN1 (en %)
Dahra	95,19	2 889	13,8	62,56	39,56
Darou-Mousty	146,08	2 152	10,2	63,49	48,24
Kébémer	117,12	4 349	20,7	58,04	49,78
Keur Momar Sarr	117,42	1 680	8	52,87	49,83
Koki	111,91	1 634	7,8	37,3	39,36
Linguere	134,84	2 349	11,2	46,79	47,37
Louga	85,99	3 418	16,3	46,43	44,26
Sakal	109,13	2 525	12	62,63	52,53
RM Louga	**110,9**	**20 996**	**100**	**54,3**	**46,24**

Source : Région Médicale de Louga

L'analyse de la répartition du taux d'achèvement en CPN selon le district montre que Darou Mousty présente le taux le plus important 63,49% suivi de Sakal et Dahra avec des taux respectifs de 62,63% et 62,56%.

V.2.1.3 Les accouchements

Les accouchements traités dans ce paragraphe ne tiennent pas compte de ceux survenus dans les centres hospitaliers.

Globalement, la Région Médicale de Louga a enregistré 20 761 accouchements en 2016 contre 18 121 en 2015 soit une augmentation de 14,57%.

La répartition du nombre d'accouchements enregistrés en 2016 selon le district sanitaire montre que celui de Kébémer a concentré la plus forte proportion soit 22,29%.

Les districts de Dahra, Louga et Darou Mousty suivent avec respectivement 15,26% ; 13,85% et 13,28%. Le district de Coki a enregistré le plus faible taux avec 6,15%.

Tableau 5.7 Répartition des accouchements selon le district

Désignation	Année	Kébémer	Darou Mousty	Linguère	Dahra	Louga	Keur M. Sarr	Coki	Sakal	Total
Accouchement à la structure	**2015**	3642	894	1551	2286	4957	880	951	1199	**16360**
	2016	3986	2388	2099	2863	2683	1523	1094	1656	**18292**
	%accouchement dans structure en 2015	**87,0**	**92,9**	**94,3**	**88,3**	**96,6**	**87,0**	**80,8**	**84,6**	**90,3**
	%accouchement dans structure en 2016	**86,1**	**86,6**	**89,1**	**90,4**	**93,3**	**84,6**	**85,7**	**87,2**	**88,1**
	Variation en % des effectifs (2016/2015)	9,45	167,11	35,33	25,24	-45,87	73,07	15,04	38,12	**11,81**
Accouchement à domicile vus	**2015**	545	68	94	302	177	131	226	218	**1761**
	2016	642	369	257	305	193	277	183	243	**2469**
	%accouchement à domicile en 2015	**13,0**	**7,1**	**5,7**	**11,7**	**3,4**	**13,0**	**19,2**	**15,4**	**9,7**
	%accouchement à domicile en 2016	**13,9**	**13,4**	**10,9**	**9,6**	**6,7**	**15,4**	**14,3**	**12,8**	**11,9**
	Variation en % des effectifs (2016/2015)	17,8	442,65	173,4	0,99	9,04	111,45	-19,03	11,47	**40,2**
Total accouchement	**2015**	4187	962	1645	2588	5134	1011	1177	1417	**18121**
	2016	4628	2757	2356	3168	2876	1800	1277	1899	**20761**
	Variation en % des effectifs (2016/2015)	10,53	186,59	43,22	22,41	-43,98	78,04	8,5	34,02	**14,57**
Accouchement Assisté par un personnel qualifié	**2015**	2902	868	1534	2154	4825	853	862	1174	**15172**
	2016	3188	2267	1237	2555	2616	1437	1036	1602	**15938**
	%accouchement assisté en 2015	**69,3**	**90,2**	**93,3**	**83,2**	**94,0**	**84,4**	**73,2**	**82,9**	**83,7**
	%accouchement assisté en 2016	**68,9**	**82,2**	**52,5**	**80,7**	**91,0**	**79,8**	**81,1**	**84,4**	**76,8**
	Variation en % des effectifs (2016/2015)	9,86	161,18	-19,36	18,62	-45,78	68,46	20,19	36,46	**5,05**
Accouchement réalisé avec partogramme	**2015**	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	2016	33,89	66,42	82,94	79,25	85,02	73,6	88,3	87,02	**66,63**
	variation									
Accouchement réalisé avec GATPA	**2015**	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	2016	72,7	91,21	77,47	83,76	95,9	93,24	92,6	94,87	**86,62**
	variation									
Césarienne	**2015**	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	2016									**6,24**
	variation									

Source : Région Médicale de Louga

Il convient de noter une augmentation de 40,2% des accouchements à domicile vus entre 2015 et 2016. Ces cas d'accouchements représentent 9,7% de l'ensemble enregistré en 2015. En 2016, les accouchements à domicile représentent une proportion de 11,9% par rapport au total.

Le taux global d'accouchement assisté par un personnel de santé qualifié est évalué à 76,8% en 2016 contre 83,7% en 2015.

La répartition du nombre d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié selon le district montre que 91% des accouchements survenus dans le district sanitaire de Louga sont assistés. Les districts de Sakal, Darou Mousty et Dahra, les accouchements assistés représentent respectivement 84,4% ; 82,2% et 80,7%.

Le très faible taux d'accouchements assistés noté dans le district sanitaire de Linguère (52,5%) pourrait être dû à un manque de complétude des données.

Le taux global des accouchements réalisés par partogramme en 2016 s'élève à 66,63% contre 86,62% pour ceux réalisés par GATPA. Le Taux global de césarienne est de 6,24%.

- **Accouchement avec complication**

Dans la Région de Louga, 5 565 cas d'accouchement avec complications ont été enregistrés en 2016. L'essentiel concerne les complications obstétricales directes soit 75,2% des cas contre 24,8% de complications indirectes.

Tableau 5.8 : Complications obstétricales dans les structures de santé de la région

	Complication obstétricale directe										Complication obstétricales indirectes -		
	Pré-Eclampsie/Eclampsie	RU	Infection	HRP	HPP	GEU	Dystocie	Avortement	Total	Prise en charge	Anémie	Autres	Total
Dahra	108	0	10	32	6	2	46	289	493	394	32	70	102
Darou-Mousty	47	6	56	38	14	1	68	263	493	315	118	121	239
Kébémer	113	0	676	24	65	1	189	408	1476	1030	509	75	584
Keur Momar Sarr	23	1	5	9	41	0	47	80	206	88	98	4	102
Koki	16	1	1	17	17	1	4	5	62	26	43	0	43
Linguere	47	1	13	41	4	2	34	39	181	15	70	5	75
EPS	40	5	9	44	18	2	61	39	218		12	0	12
Louga	28	0	2	2	6	0	8	215	261	225	150	0	150
CHR	188	12	119	135	33	11	6	175	679		43	0	43
Sakal	47	1	10	3	4	0	13	36	114	35	23	9	32
RM Louga	657	27	901	345	208	20	476	1549	4183	2128	1098	284	1382

Source: DHIS2 et rapports EPS Linguère et CHR Louga 2016

L'anémie demeure globalement la première complication obstétricale indirecte avec 79,45% des cas contre 20,55% pour les autres causes.

Les deux premières complications obstétricales directes notées dans la Région de Louga en 2016 sont l'avortement (37,03%) et les infections (21,53%). Elles sont suivies de la Pré Eclampsie/Eclampsie et de la Dystocie avec respectivement 15,70% et 11,37%.

V.2.1.4 Survie de l'enfant

Prise en charge de la diarrhée chez les enfants de 0-59 mois

Pour l'année 2016, 1 226 cas de diarrhée chez les enfants de 0-59 mois ont été enregistrés au total dans les districts sanitaires.

Tableau 5.9 Résultats prise en charge de la diarrhée chez les enfants 0-59 mois

District	Diarrhée avec déshydratation	Diarrhée avec sang dans les selles	signes de déshydratation	Total
Dahra	87	104	9	200
Darou Mousty	266	49	44	359
Kébémer	108	56	106	270
Keur Momar Sarr	48	34	26	108
Koki	70	50	7	127
Linguere	0	0	0	0
Louga	0	1	0	1
Sakal	42	71	48	161
RM LOUGA	**621**	**365**	**240**	**1226**

Source : Région Médicale de Louga

Plus de la moitié des enfants diarrhéiques de 0-59 mois (50,6%) pris en charge dans les districts souffre de déshydratation. Globalement près d'un enfant sur cinq (19,6%) pris en charge pour un de diarrhée présente des signes de déshydratation.

La répartition des cas de diarrhée pris en charge pour les enfants de 0-59 mois selon le district sanitaire montre que celui de Darou Mousty concentre 29,3% des cas, toutes formes confondues, enregistrés en 2016 dans la Région de Louga contre 22% et 16,3% respectivement pour Kébémer et Dahra. Le district de Louga présente la plus faible proportion d'enfants de 0-59 mois souffrant de diarrhée pris en charge avec 0,1% des cas enregistrés.

L'analyse des cas de diarrhée chez les enfants de 0-59 mois selon le type et le district montre que la diarrhée avec déshydratation est plus fréquente à Darou Mousty avec 42,8% des cas suivi du district de Kébémer qui en concentre 17,4%.

Les cas de diarrhée avec des signes de déshydratation sont plus fréquents dans les districts de Kébémer, Sakal et Darou Mousty avec respectivement 44,2% ; 20% et 18,3%.

Les diarrhées d'enfants de 0-59 mois avec présence de sang dans les selles sont plus présentes dans le district de Dahra avec 28,5% des cas suivi de Sakal et Kébémer respectivement 19,4% et 15,3%.

Prise en charge de la pneumonie chez les enfants de 0-59 mois

Pour l'année 2016, 5 372 cas de pneumonie ont été décelés chez les enfants de 0-59 mois dans la Région de Louga. L'analyse des cas de pneumonie selon le district sanitaire montre que le mode de la distribution se trouve à Dahra qui concentre 21,83% des cas de pneumonie observés dans la Région de Louga chez les 0-59 mois en 2016.

Tableau 5.10 : Résultats prise en charge de la pneumonie chez les enfants 0-59 mois

District	pneumonies	pneumonies traités par l'atb approprié	Traitement approprié(en %)	cas de bronchiolite asthme	Bronchite/asthme (en %)
Dahra	1173	1098	93,61	137	18,69
Darou Mousty	797	751	94,23	90	12,28
Kébémer	633	632	99,84	66	9,00
Keur Momar Sarr	917	816	88,99	129	17,60
Koki	976	663	67,93	192	26,19
Linguere	51	29	56,86	2	0,27
Louga	22	22	100,00	1	0,14
Sakal	803	742	92,40	116	15,83
RM LOUGA	**5372**	**4753**	88,48	**733**	

Source : Région Médicale de Louga

Les districts de Coki, Keur Momar Sarr, Sakal et Darou Mousty concentrent respectivement 18,1% ; 17,07% ; 14,95% ; et 14,84% des cas de pneumonie chez les enfants de 0-59 mois. Les districts de Louga et Linguère semblent être les moins affectés par la pathologie avec moins de 1% des cas chacun (0,41% et 0,95% respectivement).

Il convient de noter que globalement 88,48% des cas de pneumonie chez les enfants de 0-59 mois ont reçu un traitement approprié par l'ATB. Dans le district de Louga, tous les cas de pneumonie enregistrés ont eu un traitement approprié. En dehors de Coki et Linguère avec des taux de traitement adéquat respectifs de 67,93% et 56,86%, dans les autres districts les taux sont supérieurs à la moyenne Régionale.

Au total, 733 cas de bronchite/asthme sont enregistrés dans la Région de Louga en 2016 chez les 0-59 mois. La répartition des cas de bronchite/asthme selon le district sanitaire montre que Coki concentre plus d'un cas sur quatre en 2016 soit 26,19% suivi des districts de Dahra, Keur Momar Sarr et Sakal avec respectivement 18,69% ; 17,60% et 15,83% contre 9% pour Kébémer. Les districts de Linguère et Louga ont enregistré respectivement 0,27% et 0,14% des cas. La raison de cette faiblesse des cas de bronchite/asthme dans ces deux derniers districts pourrait être due à la présence du Centre Hospitalier Régional (Louga) et d'un l'Etablissement Public de Santé à Linguère dont les données ne sont pas traitées dans ce paragraphe.

Programme Elargi de Vaccination (PEV)

La proportion d'enfants âgés de 0-11 mois complètement vaccinés dans la Région de Louga 76% en 2016 contre 72% en 2015 soit une augmentation de 5,56%. Toutefois l'objectif d'un taux de couverture vaccinale complète pour les 0-11 mois fixé à 80% pour l'année 2016 n'a pas été atteint.

L'analyse de la couverture vaccinale montre que globalement l'objectif d'une couverture de 80% n'est pas atteint pour les antigènes suivants : HepB0, VPI, RR2 et VAT2+ avec des taux respectifs de 69% ; 71% ; 74% et 71%.

Tableau 5.11 Principaux indicateurs de la vaccination de routine en 2016

District	BCG	HepB0 <=24heures	HepB0	VPO3	Penta3	VPI	Rota2	RR1	RR2	VAT 2+
D**a**hra	98%	51%	61	94%	96%	64%	98%	84%	68%	56%
Darou Mousty	109%	71%	73	103%	103%	92%	109%	101%	76%	65%
Kébémer	107%	60%	73	107%	110%	73%	106%	101%	70%	79%
Keur Momar Sarr	101%	55%	59	94%	96%	57%	90%	87%	84%	74%
Koki	87%	43%	57	89%	90%	64%	89%	92%	74%	80%
Linguere	97%	40%	73	81%	80%	65%	85%	77%	49%	95%
Louga	106%	59%	89	89%	89%	61%	84%	95%	74%	60%
Sakal	106%	57%	84	103%	108%	86%	109%	119%	102%	60%
RM Louga	102%	56%	69	98%	99%	71%	98%	96%	74%	71%

Source : Région Médicale de Louga

La répartition des taux de couverture vaccinale selon les neuf antigènes de la vaccination de routine et le district sanitaire en 2016 montre que l'objectif de

couverture n'est atteint dans aucun district pour le HepB. En dehors des districts de Dahra (61%), Keur Momar Sarr (59%) et Coki (57%), les autres (Darou Mousty, Kébémer, Linguère, Louga et Sakal) présentent des taux de couverture en HepB0 variant entre 73% et 89%, supérieurs à la moyenne Régionale en 2016 (69%).
Concernant la couverture au BCG, seul le district de Coki avec un taux de 87% est à la traine pour l'atteinte de l'objectif. Par ailleurs, tous les districts ont atteint l'objectif de couverture Penta 3 sauf Linguère. Seul le district de Sakal a (102%) a atteint l'objectif de couverture au RR2 en 2016. La majorité des districts (62,5%) a atteint l'objectif de couverture au RRA excepté Dahra, Keur Momar Sarr et Linguère.

L'analyse des résultats du tableau ci-dessous montre un écart anormal entre deux antigènes arrimés, le Rota 2 et le Penta 2.

Tableau 5.12 Ecarts entre certains antigènes en 2016

Structure	Penta2/Rota2	Penta3/VPI	RR1/RR2
Dahra	20	1583	903
Darou Mousty	2	356	855
Kébémer	0	2418	2209
Keur Momar Sarr	-34	1112	132
Koki	-27	619	482
Linguere	-30	651	1203
Louga	-9	1712	1418
Sakal	0	601	537
RM Louga	-78	**9052**	**7739**

Source : Région Médicale de Louga

Un écart considérable est également relevé entre le Penta3 et le VPI du fait d'une longue période de rupture de stocks dans tous les districts.
De même, dans tous les districts, un écart est constaté entre le RR1 et le RR2 en 2016. Cet écart est moins marqué dans les districts de Keur Momar Sarr, Koki et Sakal.
Les écarts notés entre les antigènes pourraient relever d'un manque de sensibilisation sur le nouveau calendrier vaccinale ou bien de l'étendue de certains districts mais aussi de la transhumance notamment.

V.2.2Programme national de lutte contre le paludisme

Globalement le nombre de cas de paludisme enregistrés dans la Région de Louga a sensiblement baissé passant de 5 208 à 3 231 cas entre 2015 et 2016 soit une baisse de 37,96%.

Tableau 5.13: Répartition de Paludisme par district en 2015 et 2016

Structure	**2015**	**2016**	**Variation en %**
Louga	323	230	-28,79
Keur Momar Sarr	241	238	-1,24
Kébémer	733	277	-62,21
Darou Mousty	676	652	-3,55
Linguère	1496	756	-49,47
Dahra	1081	611	-43,48
Sakal	350	196	-44,00
Koki	308	271	-12,01
RM Louga	**5208**	**3231**	-37,96

Source : Région Médicale de Louga

La distribution des cas palustres selon le district en 2016 montre que c'est dans les districts de Linguère et Darou Mousty où l'on trouve les plus importants cas de paludisme soit respectivement 23,4% et 20,18% du total Régional.

Même si les cas d'accès palustres ont globalement baissé dans la Région en 2016 par rapport à 2015, il faut noter que cette baisse présente beaucoup de variations selon le district sanitaire.

C'est le district de Kébémer qui a enregistré la plus forte baisse (60,21%). Même si par ailleurs le district de Linguère concentre numériquement le plus grand nombre de cas de paludisme en 2016, il convient de souligner une baisse de 49,47% comparativement à 2015. Les districts de Keur Momar Sarr, Darou Mousty et Coki ont enregistré les plus faibles baisses de cas de paludisme avec respectivement 1,24% ; 3,55% et 12,01% en 2016 par rapport à 2015.

En 2016, 193 cas graves de paludisme nécessitant une hospitalisation ont été pris en charge globalement dans la Région Médicale de Louga contre 527 cas en 2015 soit une baisse de 63,4%.

Tableau 5.14 : Prise en charge des cas graves en hospitalisation en 2015 et 2016 selon le district

District	2015	2016	Variation en %
Louga	6	2	-66,66
Keur Momar Sarr	7	19	171,43
Kébémer	201	54	-73,13
Darou Mousty	205	77	-62,44
Linguère	0	0	#DIV/0!
Dahra	49	25	-48,98
Sakal	14	9	-35,71
Koki	45	7	-84,44
RM Louga	527	193	-63,4

Source : Région Médicale de Louga

Les plus fortes baisses de cas graves de paludisme sont enregistrées dans les districts de Coki (84,44%), Kébémer (73,13%), Louga (66,66%) et Darou Mousty (62,44%).

V.2.3Programme de lutte contre la tuberculose

Le taux de détection de la tuberculose a connu une baisse de 30,89% entre 2015 et 2016 passant de 41,21% à 28,48%.

Pour l'année 2016, quelque 129 cas de tuberculose à microscopie positive ont été dépistés. Cent cinquante et neuf (159) malades de la tuberculose ont été traités et guéris avec un taux de guérison TPM+ de 92% contre 93% en 2015.

Tableau 5.15 Evolution du Taux de détection de la tuberculose en 2015 et 2016

Indicateur	2015	2016
Nombre de cas de tuberculose à microscopie positive dépistés	190	129
Taux de détection	41,21	28,48
Nombre de malades traités et guéris	183	159
Taux de Guérison TPM+	93	92
Nombre de malades perdus de vue	6	2
Taux PDV	3	1,2

Nombre de Tests VIH réalisés chez les tuberculeux	218	185
Taux de réalisation du test VIH chez les tuberculeux	77	84
Nombre de cas TB déclarés chez les enfants (0à 14 ans)	23	09

Source : Région Médicale de Louga

Au total, 185 tests au VIH Sida ont été réalisés chez les tuberculeux dans la Région de Louga en 2016 contre 218 l'année précédente soit une diminution de 15,1%. Le nombre de cas de tuberculose déclarés chez les enfants de 0 à 14 ans a baissé de 60,86% en 2016.

En 2016, des signes de tuberculose ont été recherchés et notifiés chez 969 personnes vivant avec le VIH Sida dans la Région de Louga. Les districts de Louga, Dahra, Darou Mousty et Kébémer sont les principaux concernés avec des proportions respectives de 20,23% ; 20,23% ; 19,61% et 19,50%.

Tableau 5.16 Résultats co infection TB/VIH selon le district sanitaire en 2016

Indicateur	Louga	Dahra	Kébémer	KMS	Darou Mousty	Linguère	Sakal	Koki	Région
Nombre de PVVIH chez qui des signes de TB ont été recherchés et notifiés	196	196	189	27	190	45	7	119	969
Nombre de PVVIH suspects de TB	5	12	01	8	9	14	7	21	77
Nombre PVVIH chez qui un test diagnostic de la TB a été réalisé	5	12	1	8	9	14	7	21	77
Nombre de nouveaux cas de TB enregistrés chez les patients VIH suivis	3	3	1	0	1	2	1	1	12
Nombre de nouveaux patients VIH mis sous INH	3	7	13	0	2	2	1	2	30
Nombre de patients TB testés au VIH durant l'année	102	60	63	18	53	30	26	36	388
Nombre de nouveaux cas de VIH chez les patients TB	4	2	1	0	0	0	1	1	9

Nombre de nouveaux cas de coinfection TB/VIH enregistrés	1	2	2	0	1	2	1	1	10
Nombre de nouveaux patients coinfectés mis sous Cotrimoxazole	3	2	2	0	1	2	1	1	12
Nombre de nouveaux patients coinfectés mis sous co-traitement ARV et anti TB	4	1	2	0	1	2	1	2	13

Source : Région Médicale de Louga

Un test diagnostic de la tuberculose a été réalisé sur tous les cas suspects soit soixante-dix-sept (77) personnes vivant avec le virus du Sida. Les districts de Coki et Linguère ont concentré les plus grandes proportions des tests avec respectivement 27,3% et 18,2%.

Au cours de l'année 2016, 388 patients tuberculeux ont été testés au VIH dans la Région de Louga dont l'essentiel dans les districts de Louga, Kébémer, Dahra et Darou Mousty avec des proportions respectives de 26,3% ; 16,2% ; 15,5% et 13,7%.

Dans la gestion de la Tuberculose, la Région Médicale de Louga est confrontée à certaines difficultés notamment le retard dans la transmission des rapports trimestriels de déclaration des cas, la faiblesse dans la détection des cas suspects et la faible décentralisation du traitement au niveau des Postes de Santé entre autres.

V.2.4 Programme de lutte contre le VIH/sida

Le taux global de prévalence du VIH/Sida est de 0,5% pour la Région de Louga.

Entre 2015 et 2016, le nombre de personnes testées pour le VIH Sida est passé de 45 304 à 13 157 soit une baisse de plus de 70%. Même si le nombre de candidats au test du VIH Sida a drastiquement chuté en 2016, on peut noter que pratiquement toutes les personnes testées ont bien retiré les résultats des tests. Le taux de retrait global des résultats du test VIH est de 99,45% en 2016 (95,31% en 2015). En 2016, en dehors des districts de Louga et Kébémer avec des taux de retrait de test VIH respectifs 99,79% et 96,38%, les autres structures ont enregistré 100% de retrait.

Le test de dépistage au VIH a été proposé à 31 080 femmes enceintes en 2016 (contre 22917 en 2015) et un taux d'acceptation de 95,5% a été obtenu (soit 29 678 femmes

enceintes). Parmi les femmes enceintes ayant subi le test de dépistage en 2016, 91,7% d'entre elles ont bien retiré les résultats.

L'effectif des Personnes vivant avec le virus du sida régulièrement suivies avec ou sans ARV a globalement chuté de plus de la moitié soit 55,49% passant ainsi de 1 959 en 2015 à 872 pour l'année 2016. Pour la même période, les nouveaux cas suivis (avec ou sans ARV) a baissé de 45,7% (370 cas en 2015 et 201 cas en 2016).

En 2016, 90% des nouveaux cas suivis dans la Région de Louga sont mis sous ARV. Plus de la moitié des personnes vivant avec le VIH sont régulièrement suivies avec ou sans ARV au niveau du CHR de Louga et de l'EPS de Linguère avec respectivement 26,72% et 26,03% des cas.

Le nombre de nouveaux décès avec ou sans ARV enregistrés a connu une baisse de 20% en 2016 (55 cas de décès en 2015 contre 44 en 2016).

Le test diagnostic de la tuberculose a été réalisé sur soixante-dix-sept (77) personnes vivant avec le VIH Sida contre quatre-vingt et quatre (84) en 2015 soit une baisse de 8,3%.

V.3 Surveillance des maladies à potentiel épidémique

V.3.1 Activités de nutrition

V.3.1.1. Suivi et promotion de la croissance

Dans le cadre du suivi de la croissance, 22 745 enfants âgés de 0-59 mois ont été pesés en 2016 contre 19 687 enfants l'année précédente soit une augmentation de 15,53%.

Tableau 5.17 Evolution des indicateurs de suivi de la promotion de la croissance (SPC)

Indicateur	2015	2016	Variation en %
Nombre d'enfants pesés	19687	22745	15,53%
Pourcentage d'enfants pesés	94	95	1,06%
Pourcentage d'enfants ayant un gain de poids adéquat	86	85	-1,16%
Pourcentage d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale	3	3	0,00%

Nombre de participants aux causeries	16215	18622	14,84%
Nombre de causeries effectuées	858	1016	18,41%
Pourcentage de causeries effectuées	93%	97%	4,30%

Source : Région Médicale Louga

La prévalence de l'insuffisance pondérale est évaluée pour la Région de Louga à 3%. Cependant en 2016, 85% des enfants ont eu un gain de poids adéquat.

Pour le suivi et la promotion de la croissance, 1016 causeries ont été effectuées en 2016 contre 858 en 2015 soit un accroissement positif de 18,41%. Ces différentes causeries de sensibilisation ont touché globalement 18 622 mères en 2016 et 16 215 en 2015 d'où une augmentation de 14,84% des personnes touchées.

V.3.1.2 dépistage actif de la malnutrition aigüe

Pour l'année 2016, 66% des enfants de 0-59 mois ont bénéficié des services de nutrition contre 54% en 2015 d'où un accroissement positif de 22,2%.

Dans la Région de Louga 71% des collectivités locales disposent de services de nutrition. Ainsi au niveau communautaire, 2333 enfants de 0-59 mois sont pris en charge en 2016 contre 1908 enfants en 2015 soit une hausse de 22,3%.

Le dépistage actif de la malnutrition a touché 97566 enfants dans la Région de Louga en 2016 soit une augmentation de 24,9% comparativement à l'année précédente (78116 enfants dépistés). Le pourcentage d'enfants dépistés s'élève à 81% en 2016 contre 85% en 2015 soit une baisse relative de 4,7%.

Tableau 5.18 Résultats du dépistage actif de la malnutrition en 2015 et 2016

Indicateur	2015	2016	Variation en %
Nombre d'enfants dépistés	78 116	97566	24,9
Pourcentage d'enfants dépistés(en %)	85	81	-4,7
Nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée	2014	2336	16,0
Nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère	50	50	0,0
Pourcentage d'enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée(en %)	3	2,40	-20,0
Pourcentage d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère(en %)	0	0,06	#DIV/0!
Nombre d'enfants pris en charge au niveau communautaire	1908	2333	22,3

Pourcentage d'enfants pris en charge au niveau communautaire(en %)	96	99,83	4,0
Pourcentage d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère référés(en %)	98	100	2,0
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de 0-59 mois	19	ND	#VALEUR!
Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans(en %)	12	ND	#VALEUR!
Pourcentage de collectivités locales couvertes pour les services de nutrition(en %)	71	71	0,0
Pourcentage d'enfants (0-59 mois) bénéficiant des services de nutrition(en %)	54	66	22,2

Source : ***CLM***

Dans la région de Louga, 2 336 enfants de 0-59 mois souffrent de malnutrition aiguë modérée soit 2,4% e 2016 d'où une baisse de 20% de la prévalence comparativement à l'année précédente. La prévalence de la malnutrition aiguë sévère est de 0,06% en 2016.

V.3.13.Supplémentation en vitamine A

Pour la supplémentation en vitamine A, 16 7476 enfants de 6-59 mois ont été touchés en 2016 pour une cible initiale de 154 296 enfants soit un taux global de couverture de 108,5% pour la Région de Louga.

Tableau 5.19 Résultats supplémentation en vitamine A selon le District en 2016

District	Cible 6-59 mois	Nombre enfants supplémentés	% enfants supplémentés	Taux de couverture
Darou Mousty	15790	16977	10,14%	107,5
Kébémer	32507	35204	21,02%	108,3
Dahra	25044	26842	16,03%	107,2
Linguère	17638	19207	11,47%	108,9
Sakal	13728	15455	9,23%	112,6
Keur Momar Sarr	13942	15074	9,00%	108,1
Coki	9918	10698	6,39%	107,9
Louga	25729	28019	16,73%	108,9
RM Louga	154296	167476		108,5

Source : Région Médicale de Louga

C'est le District sanitaire de Kébémer qui concentre la plus forte proportion d'enfants de 6-59 mois supplémentés en vitamine A avec un peu plus du cinquième des effectifs

soit 21,2% en 2016. Il est suivi par ordre décroissant des districts de Louga (16,73%), Dahra (16,03%), Linguère (11,47%) et Darou Mousty (10,14%).

En termes de couverture, tous les districts ont dépassé numériquement les cibles initiales d'où des taux de plus de 100% partout.

V.3.1.3.Déparasitage à l'Albendazole

Globalement 153 665 enfants âgés de 6 à 59 mois ont été déparasités dans la Région de Louga en 2016 pour une cible initiale de 153 105 soit un taux de couverture de 100,4%.

Tableau 5.20 Résultats déparasitage à l'Albenzole

	Cible 06-59 mois	Nombre enfants déparasités	Couverture en %
District			
Darou Mousty	14632	15790	107,9
Kébémer	31112	32507	104,5
Dahra	22635	24492	108,2
Linguère	19437	16768	86,3
Sakal	12727	13637	107,2
Keur Momar Sarr	12991	13760	105,9
Coki	10895	9821	90,1
Louga	28676	26890	93,8
RM Louga	153105	153665	100,4

Source : Région Médicale de Louga

La répartition des 0-59 mois déparasités selon le district sanitaire montre que Kébémer, Louga et Dahra concentrent les plus grandes proportions avec respectivement de 21,2% ; 17,5% et 14,9%.

En termes de taux de couverture en dehors des districts de Louga (93,8%), Coki (90,1%) et Linguère (86,3%) , partout ailleurs les taux dépassent 100% avec des pics à Dahra (108,2%); Darou Mousty (107,9%) et Sakal (107,2%).

V.3 HYGIENE PUBLIQUE

La Brigade Régionale d'Hygiène de Louga compte trois Sous Brigades départementales et deux Postes d'Hygiène (Dahra et Darou Mousty.)

Tableau 5.21 Répartition du personnel d'hygiène selon le grade

Structure	TSGS	S/OFF	A/H	Total
S/BH Louga	1	0	8	9
S/BH Kébémer	1	0	4	5
S/BH Linguère	0	0	4	4

P H Dahra	0	1	3	4
P H D. Mousty	1	0	3	4
TOTAL BRH	3	1	22	26

Source : BRH de Louga

La Brigade Régionale d'Hygiène de Louga compte au total vingt-six(26) agents tous grades confondus. La Sous brigade de Louga concentre plus du tiers des effectifs globaux (34,6%) contre 19,2% pour celle de Kébémer.

La répartition du personnel suivant le grade révèle une prédominance des agents d'Hygiène (A/H) qui représentent 84,6% des effectifs globaux.

Les visites domiciliaires.

Pour l'année 2016, les agents du Service Régional d'hygiène se sont fixés une cible globale de 22680 domiciles à visiter, cependant le taux d'exécution est finalement de 66%.Cette contreperformance peut trouver une explication par un déficit de ressources humaines avec un départ important d'agents à la retraite(200) pour un recrutement de 50 autres seulement.

Ainsi, globalement 14969 domiciles ont été visités en 2016 dans la région.

Tableau 5. : Répartition des visites domiciliaires effectuées en 2016 par département

Département	**Cible**	**Domicile visité**	**Taux exécution(en %)**
Kébémer	7560	4687	62
Linguère	7560	4234	56
Louga	7560	6048	80
Région	**22 680**	**14969**	**66**

Source :BRH/Louga

La plus grande proportion de visites domiciliaires concerne le département de Louga avec 40,4% contre 31,3% dans le département de Kébémer. Le département de Linguère abrite 28,3% des domiciles visités.

Les inspections des ERP[1]

[1] ERP = Etablissement Recevant du Public

Au cours de l'année 2016, 5037 établissements recevant du public ont été inspectés par les agents du Service d'hygiène de la région de Louga.

Tableau 5. : Inspection des ERP1 en 2016 selon la nature et par département

	Kébémer	Linguère	Louga	Région
Boutique	1050	420	1900	3370
Restaurant	230	146	540	916
Gargote /Tangana	70	85	200	355
Vente sur la voie publique	105	80	200	385
Hôtel / Auberge	3	1	7	11
Total	**1458**	**732**	**2847**	**5037**

Source :BRH/Louga

Le département de Louga concentre plus de la moitié des établissements ayant fait l'objet d'inspection d'hygiène (56,5%).Près de trois(3) ERP inspectés sur dix(10) est localisé dans le département de Kébémer (29%) contre 14,5% seulement dans le département de Linguère.

Les boutiques constituent globalement l'essentiel des établissements inspectés soit 66,9% contre 18,2% pour les restaurants.

Les activités d'IEC

En 2016, quelque 16372 activités d'IEC, toutes natures confondues, ont été menées dans la Région de Louga par les agents du Service d'Hygiène. 46% des activités d'IEC ont eu globalement lieu ans le département de Louga contre 30% dans celui de Kébémer. Le département de Linguère concentre 24% des activités.

Tableau 5. : Répartition des activités d'IEC menées selon la nature, par département en 2016

Nature	Kébémer	Linguère	Louga	Région
Entretien	4819	3956	7455	16230
Causerie	40	25	60	125
Réunion	6	4	7	17
Total	**4865**	**3985**	**7522**	**16372**

Source : BRH/Louga

L'essentiel des activités d'IEC concerne globalement les entretiens (99%).Cette tendance est la même quel que soit le département.

Contrôle qualité des sources d'eau de boisson

En termes de contrôle de qualité des sources d'eau de boisson, ciblant essentiellement forages villageois et les puits à grande fréquentation sont les principales, le taux d'exécution de cette surveillance est de 90%.

Tableau 5. Contrôle des sources d'eau de boisson en 2016 par département

Département			
	cible	Résultat	%
Kébémer	160	140	88
Linguère	90	80	89
Louga	200	185	93
Région de Louga	450	405	90

Source : BRH/Louga

Les taux d'exécution dans les départements varient de 88% à Kébémer à 93% pour Louga passant par 89% à Linguère.

V.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

V.4.1 Atouts et potentialités

- Large sensibilisation des Collectivités et des Populations en matière d'hygiène publique
- Existence de beaucoup de mouvements de jeunesse dynamiques.
- Existence de beaucoup de Projets et Programmes

V.4.2 Contraintes

- Couverture des interventions encore insuffisante (Il reste encore des communes non couvertes) ;
- Implication insuffisante des collectivités locales dans le financement du Programme de Renforcement de la Nutrition (La nutrition n'est pas encore prise en compte

comme ligne d'action dans les documents de planification locale et comme facteur de développement humain) ;

- Niveau de couverture d'activités de résilience des ménages vulnérables face aux différents chocs encore très faible (Récurrence de pics de malnutrition au niveau des zones vulnérables lors des périodes de soudure).

V.4.3 Perspectives

- Passage à l'échelle des interventions au niveau de toutes les communes ;
- Intensification et extension des activités spécifiques nutrition par la délivrance du paquet complet dans l'ensemble des villages et quartiers de la région ;
- Renforcement des interventions de lutte contre les carences en micronutriments par : le passage à l'échelle de la supplémentation des enfants en poudres de micronutriments pour toutes les enfants 6-23 mois de la région de Louga ;
- Renforcement de la lutte contre les déterminants de la malnutrition par : le passage à l'échelle des interventions pro-nutrition pour l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages vulnérables ;
- la mise en place de filets sociaux pour accompagner les ménages vulnérables durant la période de soudure ;
- Renforcement de l'implication des collectivités locales par la mise en place par les collectivités locales d'instruments de planification et de financement d'interventions de nutrition.
    - Plus grande sensibilisation des collectivités pour la promotion de systèmes durables de gestion des ordures ménagères.

CONCLUSION

En dépit des énormes efforts faits par le gouvernement du Sénégal appuyés de ses partenaires technique financiers, en matière d'offre de soins, on peut constater de façon générale que la population souffre toujours du déficit d'accès. En effet l'offre nous semble en deçà de la demande car pour beaucoup de structures des soins de qualité et de quantité adaptés aux usagers font souvent défaut.

Cependant, on peut affirmer que dans le cadre de la prévention des maladies, les performances du Programme Elargi de Vaccination ont permis d'améliorer

sensiblement la santé des enfants même si des efforts sont à faire pour hausser le taux d'enfants complétement vaccinés.
Dans la Région de Louga, l'incidence du paludisme est en chute libre du fait sans doute d'une meilleure compréhension de la maladie par les populations grâce aux nombreux programmes de sensibilisation, de l'introduction des Tests de Diagnostic Rapide (TDR).
La prévalence du VIH et la prévalence contraceptive restent à des niveaux très faibles.
Du point de vue hygiène publique, la mauvaise gestion des ordures ménagères et des eaux usées constitue une réelle menace à l'ordre public sanitaire. Une gestion écologiquement rationnelle s' impose aux collectivités.

CHAPITRE VI: ASSISTANCE

VI.1 INTRODUCTION

Les activités de secours et d'assistance des sapeurs-pompiers et celles des services en charge de l'action sociale au niveau de la Région de Louga ont été traitées dans ce chapitre. La mission principale des sapeurs-pompiers consiste au secours et à la protection des personnes, des biens ou de l'environnement, à lutter contre les périls ou les conséquences des accidents de toute nature. Alors plus qu'un métier, on peut parler de vocation bâtie autour du don de soi et du sens élevé du devoir et des responsabilités.
Dans le volet action sociale, la promotion sociale des personnes en situation de handicap et des personnes âgées est traitée.

De même, les activités des sapeurs-pompiers allant de la prise en charge des accidentés de la circulation à la lutte contre les incendies en passant par la représentation lors des manifestations sportives, socioculturelles et religieuses, des assainissements sont analysées dans ce chapitre.

VI.2 ACTION SOCIALE

VI.2.1 La promotion sociale des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

Elle se fait par l'intermédiaire du Programme de Réhabilitation à Base Communautaire (PRBC) et du Projet d'Appui à la Promotion des Aînés (PAPA).

Au cours de l'année 2016, 819 personnes vivant avec un handicap ont reçu une carte d'égalité de chances dans la Région de Louga contre 607 en 2015 soit une augmentation de 34,9%. En somme, 1426 cartes d'égalité de chances ont été distribuées entre 2015 et 2016 dans la Région de Louga.

Le nombre de détenteurs de la Carte d'Egalité de Chances bénéficiaires de la Bourse de Sécurité Familiale est passé de 210 en 2015 à 296 en 2016 soit une augmentation de 40,9%.

En 2016, 129 élèves handicapés ont bénéficié de kits scolaires contre 127 en 2015 soit un cumul de 256 kits.

Tableau 6.1 : Evolution des indicateurs de l'Action Sociale en 2015 et en 2016

Indicateur	**2015**	**2016**	**Cumul**
nombre de personnes handicapées ayant reçu leur carte d'égalité des chances	607	819	1426
Nombre d'élèves handicapés bénéficiant de kits scolaires	127	129	256
nombre de projets économiques de personnes handicapées financés	24	3	27
nombre de personnes handicapées appareillées	32	47	79
nombre de projets économiques de personnes âgées financés	10	14	24
Secours aux personnes indigentes	20	50	70
Secours aux personnes âgées	30	30	60
Subvention des daara classiques et structures de prise en charge d'enfants déshérités	2	2	4
Subvention des daara pilotes	1	1	2
Financement associations de veuves	1	1	2
Formation professionnelle d'enfance déshéritée	10	13	23
Formation professionnelle pour jeunes handicapés	5	13	18
Nombre de détenteurs de la CEC bénéficiaire de la Bourse de Sécurité Familiale	210	296	506
Total	**1079**	**1418**	**2497**

Source : SRAC/Louga

Au total, le PRBC et le PAPA ont financé 27 projets économiques pour personnes vivant avec un handicap (24 en 2015 contre 3 seulement en 2016). Les secours aux personnes indigentes ont touché 50 familles en 2016 contre 20 en 2015 soit une hausse de 1,5%.

En dehors des programmes de l'Etat du Sénégal (PNRBC et PAPA), il est heureux de noter l'existence d'initiatives locales très dynamiques en matière de secours et d'assistance aux personnes vulnérables notamment avec l'ONG ABI (Association Bienfaisance Islamique).

En effet, l'ONG ABI est intervenue dans le domaine de la santé (achat de médicaments, prise en charge médicale de personnes déshéritées) touchant environ 309 personnes en 2016 pour environ 5 400 000 FCFA. Au titre de l'assistance en vivres, 340 familles ont été appuyées par ABI pour 8 650 000 FCFA.

L'ONG ABI s'active aussi dans la construction de logements sociaux au profit des personnes vulnérables. Ainsi, elle a construit des logements pour dix (10) familles en 2016 pour un montant de 23 000 000 FCFA.

Dans le domaine de la protection des enfants orphelins aussi l'ABI a pris en charge 1318 sujets en 2016 pour des bourses familiales d'un montant total de 76 641 000 FCFA tous les trois mois entre autres.

VI.3 SAPEURS POMPIERS

VI.3.1 Les sorties

Le Sous Groupement des Sapeurs-Pompiers de la Région de Louga a effectué au total 784 sorties dans le cadre de ses activités en 2016 contre 812 l'année précédente soit une baisse relative de 3,45%.

Tableau 6.2 : Evolution des sorties du Sous groupement des Sapeurs-Pompiers en 2015 et 2016

Motifs de sortie	nombre de sorties effectuées		
	2015	2016	Cumul
Incendie	62	98	160
Accident	436	388	824
Asphyxie	2	0	2
Malade	125	89	214

Danger	55	78	133
Corps sans vie	13	16	29
Ravitaillement en eau	7	16	23
Alerte motivée	21	55	76
Fausse alerte	2	5	7
Représentation	62	5	67
Visite de prévention	7	10	17
Tournée de bouche	2	6	8
Assainissement	18	18	36
Total	812	784	1596

Source : GNSP

Les accidents de la circulation constituent le premier motif de sortie du Sous Groupement des Sapeurs-Pompiers de Louga en 2016 soit 49,49% des cas.

Cependant on doit noter une baisse de 11% des accidents en 2016 comparativement à 2015. En 2015, les accidents ont constitué 53,69% des sorties du Sous Groupement des Sapeurs-Pompiers.

Graphique 6.1 : Répartition des sorties effectuées par le Groupement National des Sapeurs-Pompiers dans la région de Louga selon la nature en année 2016

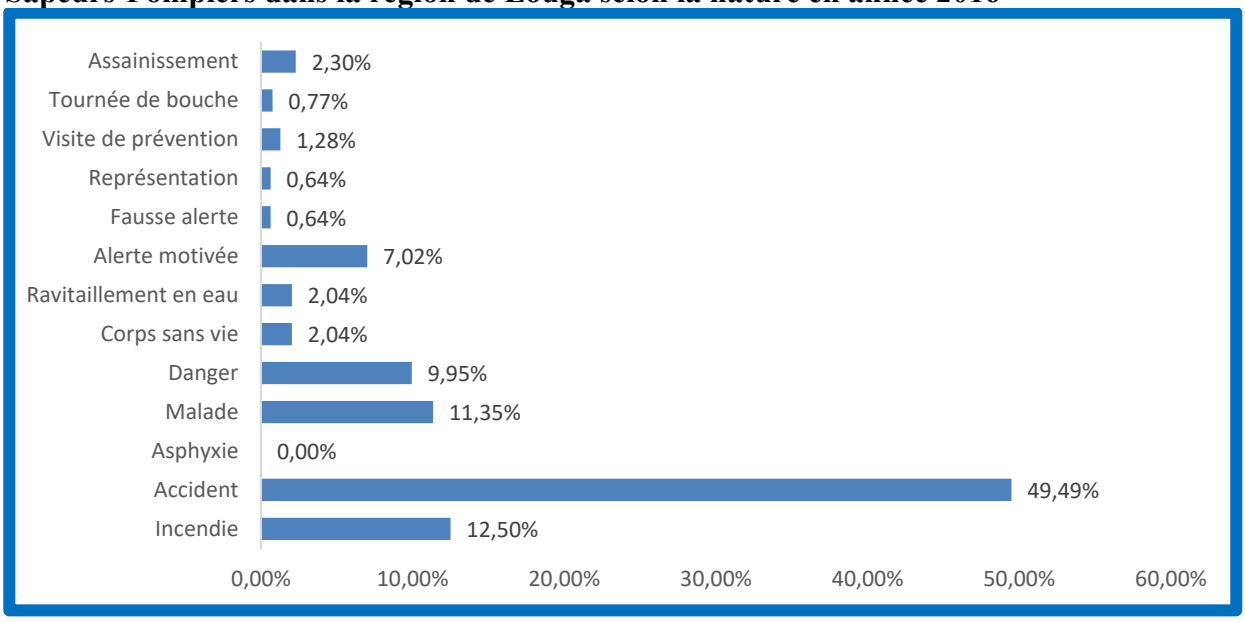

Les incendies sont la seconde cause des cause des sorties en 2016 avec une proportion de 12,50% contre 7,64% en 2015. Les cas d'incendies ont augmenté dans la Région de 58,1%% entre 2015 et 2016 passant de 62 à 98. En 2016, 11,35% des sorties sont motivées par une assistance aux malades contre 15,39% en 2015. Le nombre de malades assistés a baissé de 28,8% en 2016 comparativement à l'année dernière.

Il convient de souligner une baisse drastique des services de représentation du Sous Groupement de Louga qui sont passés de 62 cas en 2015 à seulement 5 en 2016 soit une chute d'environ 92%.

Les sorties pour écarter un danger sont passées de 55 cas à 78 en 2016 soit une hausse de 41,8%. Les sorties pour cause de danger représentent 9,95% de l'ensemble en 2016.

VI.3.2 Le secours aux victimes

Au cours de l'année 2016, le Sous Groupement des Sapeurs-Pompiers de Louga a effectué au total 388 sorties pour intervenir dans des accidents de la circulation.

Tableau 6.3 : Répartition des accidents de la circulation selon la cause et le nombre de victimes en 2016

Cause de l'accident	Nombre d'intervention	Nombre de victimes	Victime	
			Sauvée	Décédée
Piétons renversés par véhicules automobiles	34	40	36	4
Piéton renversés par cyclomoteurs	88	122	122	0
Piétons renversés par véhicules à traction animale	4	4	4	0
Cyclomoteurs renversés par véhicules automobiles	62	80	80	0
Collision entre véhicules automobiles	19	138	130	8
Collision entre cyclomoteurs	55	76	76	0
Collision entre automobiles et cyclomoteurs	27	35	35	0
Collision entre véhicules automobiles et véhicules à traction animale	11	15	15	0
Collision entre cyclomoteurs et véhicule à traction animale	7	9	9	0
Dérapage de véhicules automobile	11	27	27	0
Dérapage suivi de renversement de véhicules automobiles	40	344	338	6
Dérapage, chute de cyclomoteurs	26	43	42	1
Carambolage de véhicules automobiles	3	17	17	0
Chute à partir d'un véhicule automobile	1	1	1	0
Total	388	951	932	19

Source : GNSP

Globalement, 951 victimes ont été dénombrées dans ces accidents de la circulation intervenus dans la Région de Louga en 2016. Parmi elles, 932 personnes ont été sauvées contre 19 morts.

Les piétons renversés par des cyclomoteurs sont la première cause de sortie pour accident des Sapeurs-Pompiers de Louga en 2016 soit 22,7% des interventions avec

13% des victimes.

Les Sapeurs-Pompiers de la Région de Louga ont consacré 16% de leurs interventions pour cause d'accident aux cyclomoteurs renversés par des automobiles concentrant 8,4% des victimes.

La collision entre cyclomoteurs concerne 14,2% des interventions en 2016 faisant 8,15 % des victimes d'accidents survenus dans la Région de Louga en 2016.

Les accidents qui ont fait plus de victimes sont liés au dérapage suivi de renversement de véhicules automobiles (35% de l'ensemble des victimes en 2016). Ils concernent également 10,3% des interventions et concentrent 32% des décès par accident dans la Région de Louga en 2016.

Tableau 6.4 : Répartition des victimes d'accidents de la circulation par tranche d'âge

Tranche d'âge	Effectif	Fréquence(en %)
00 - 05	1	0,11
05 09	5	0,53
10 14	13	1,37
15-19	28	2,94
20-24	210	22,08
25-29	156	16,40
30-34	117	12,30
35-39	119	12,51
40-44	56	5,89
45-49	77	8,10
50-54	60	6,31
55-59	58	6,10
60-64	14	1,47
65-69	17	1,79
70-74	12	1,26
75-79	2	0,21
80+	3	0,32
Indéterminé	3	0,32
Total	951	100,00

Source : GNSP

Les jeunes sont les principales victimes des accidents de la circulation survenus dans le territoire Régional en 2016. En effet plus de la moitié des victimes d'accidents (54%) a un âge compris entre 15 et 34 ans avec un mode dans la classe 20-24 ans qui

concentre plus d'une victime sur cinq (22,1% des victimes au niveau de la Région de Louga).

Graphique 6.2 : Les victimes d'accident de la circulation par groupe d'âge

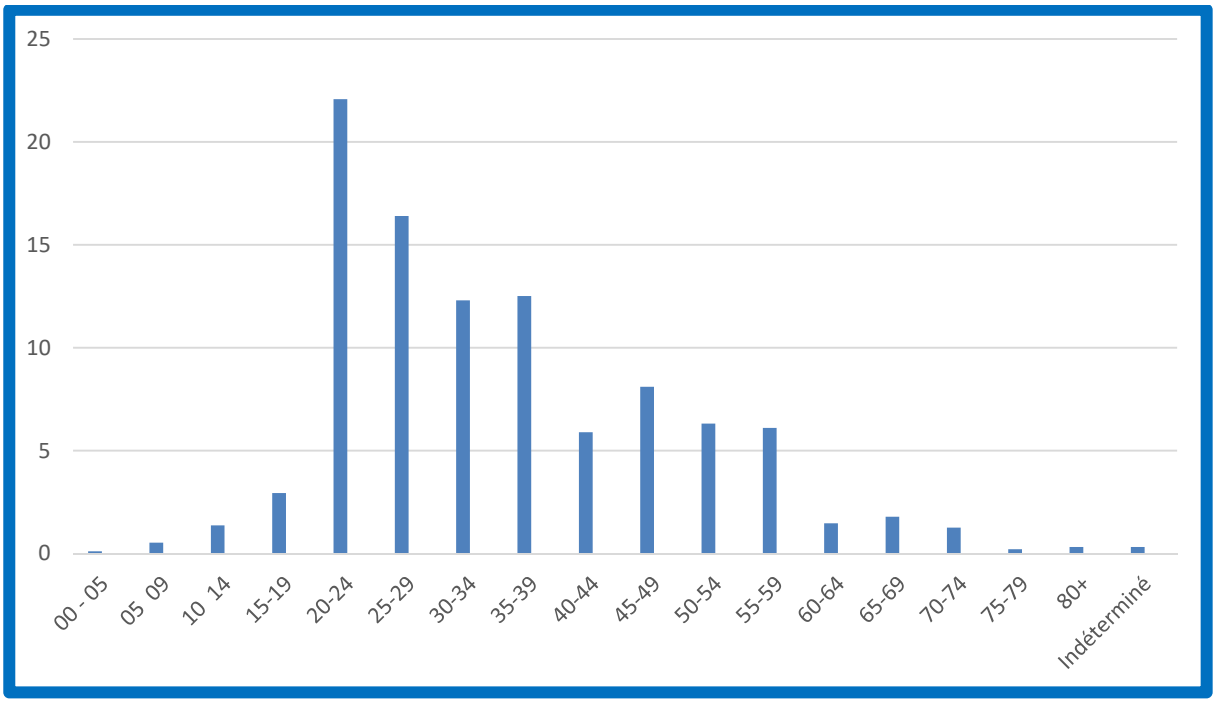

On peut noter aussi que 12,5% des victimes d'accidents concerne la tranche d'âge 35-39 ans. Les 60 et plus constituent 5,1 % des victimes d'accidents enregistrés dans la Région de Louga en 2016 avec un pic de 1,8% des victimes dans la classe 65-69 ans.

VI.3.3 L'assistance aux personnes

Les Sapeurs-Pompiers de la Régions de Louga sont intervenus 19 fois en 2016 pour porter secours dans divers accidents autres que ceux de la circulation.

Tableau 6.5: Répartition d'interventions pour assistances diverses selon le

nombre de victimes et de décès en 2016.

Accidents divers	Intervention	Victime	Victime	
			Sauvée	Décédée
Effondrement de maison	1	1	1	0
Accident de baignade (noyade)	6	6	0	6
Chute dans les puits, fosses septiques,	6	8	6	2
Chutes accidentelles à partir d'ouvrages	6	6	6	0
Total	19	21	13	8

Source : GNSP

Ces interventions ont concerné 21 victimes et 13 parmi elles ont pu être sauvées soit 62% et malheureusement on a eu à déplorer 8 morts (38%).

Les décès concernent exclusivement des noyades (75%) et des chutes accidentelles (25%).

VI.3.4 Les sorties pour opérations diverses

Le Sous Groupement des Sapeurs-pompiers de Louga a effectué 81 interventions dans divers types d'opérations en 2016 pour secourir 81 malades.

Tableau 6.6 : Sorties pour opérations diverses en 2016

Nature de la maladie	Nombre d'interventions	Nombre de malades
Maladie mentale	8	8
Crises d'épilepsie	23	23
Douleur abdominale	2	2
Malaise	2	2
Paludisme	2	2
Asthme	2	2
Femme enceinte à terme	1	1
Ivresse	1	1
Maladie indéterminée	40	40
Total	81	81

Source : GNSP

Les interventions sont dominées par l'assistance à des personnes souffrant de maladies indéterminées (49% des interventions) et celles victimes de crise d'épilepsie (28%).

Graphique 6.3 : Sortie de secours pour opérations diverses

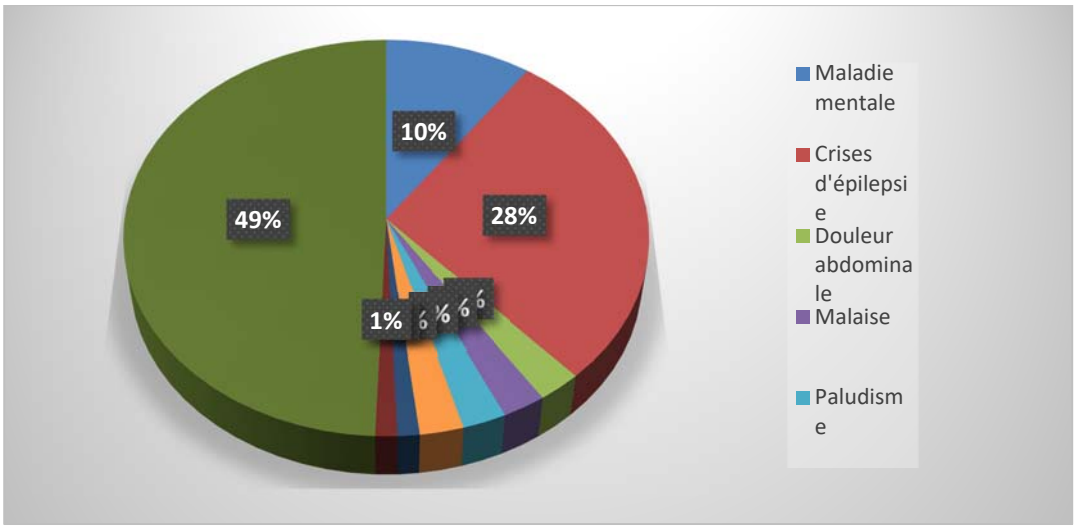

VI.3.5 La lutte contre les incendies

Au cours de l'année 2016, le Sous Groupement des Sapeurs-Pompiers de Louga a effectué 98 sorties pour cause d'incendie.

Tableau 6.7 : Répartition des incendies selon la cause en 2016

Cause ou origine de l'incendie	Effectif	Fréquence(en %)
Court- circuit sur appareillage électrique	9	9
Court-circuit sur moteur de véhicule	3	3
Fuite de gaz	3	3
Négligence	6	6
Défaillances électriques	9	9
Indéterminées	68	70
Total	98	100,00

Source : GNSP

Pour 70% des incendies, les causes restent indéterminées. Les incendies d'origine court-circuit sur appareillage électrique constituent 9% des cas d'incendie relevés en 2016.

Graphique 6.4 : Cause des incendies

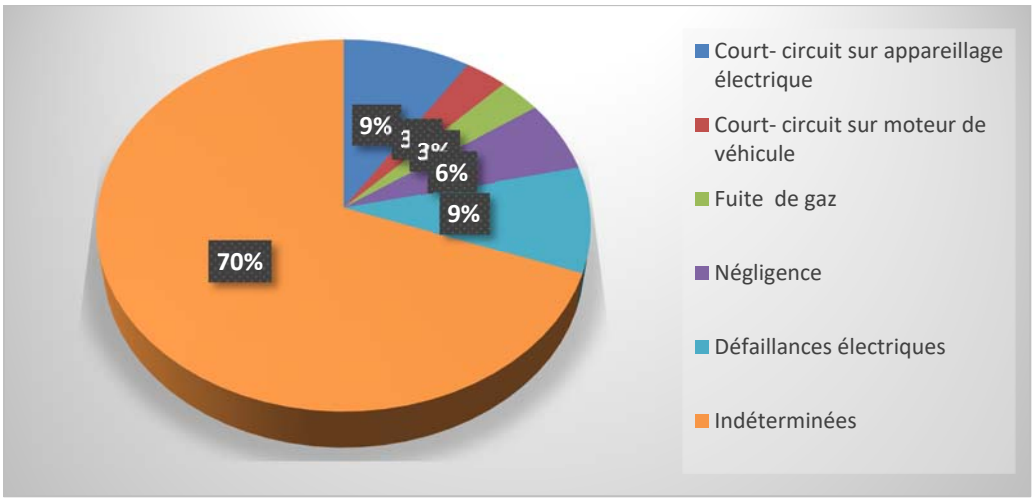

La négligence est la cause de 6% des incendies enregistrés en 2016 dans la Région de Louga.

Le court-circuit sur moteur de véhicule et la fuite de gaz contribuent chacun pour 3% des causes d'incendie nécessitant l'intervention des Sapeurs-Pompiers.

La défaillance électrique constitue 9% des causes d'incendies enregistrés dans la Région de Louga en 2016.

VI.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

VI.4.1 Atouts et potentialités

VI.4.2 Contraintes

1. En matière d'action sociale :
   - La faiblesse des ressources humaines;
   - L'absence de véhicule de liaison;
   - L'insuffisance de CPRS dans la région;
   - Le non disponibilité de la prise en charge Médicale.
2. En matière de sapeurs-pompiers :
   Faiblesse des effectifs du personnel
   Faiblesse des moyens logistiques
   Immensité du territoire régional

VI.4.3 Perspectives

1. En matière d'action sociale :

- Signature d'une convention avec l'ONG ABI ;

- Mise en place d'un plan de communication avec les cibles pour la vulgarisation des projets et programmes ;
- organisation de réunions de coordination périodiques.

2. En matière de sapeurs-pompiers :

- Construction de nouvelles casernes
- Renforcement des moyens logistiques
- Renforcement du personnel

CONCLUSION

Les services décentralisés de la Direction Générale de l'Action Sociale, dans leur mission de mise en œuvre de la politique d'Action Sociale définie par le Gouvernement ont tenté de traduire en actes concrets la volonté de l'Etat Sénégalais de lutter contre les inégalités sociales par l'amélioration des conditions de vie des catégories sociales défavorisées de la région de Louga et ils sont épaulés dans cette démarche par les autres services de l'Etat, les Collectivités locales, les associations et autres ONG pour ainsi soulager les difficultés socio-économique, sanitaire et sociale de certaines couches vulnérables pour tendre vers leur autonomisation.

Cependant pour les services de l'Action Sociale tout comme pour le sous groupement des sapeurs-pompiers, des difficultés liées aux insuffisances en ressources matérielles, financières et humaines peuvent freiner les efforts consentis par les agents dans l'exercice de leurs nobles missions.

CHAPITRE VII : JUSTICE

VII.1 INTRODUCTION

Le Sénégal dispose de 37 établissements pénitentiaires dont treize mixtes. Les établissements pénitentiaires sont divisés en quatre catégories :

- Les maisons d'arrêt : au nombre de deux, elles accueillent les condamnés à des peines d'emprisonnement de plus d'un an.
- Les maisons d'arrêt et de correction : au nombre de 32, elles reçoivent les personnes condamnées à une peine d'emprisonnement d'une durée de quinze jours à une année.
- Les maisons de correction **:** une seule, à Sébikotane, accueille les personnes condamnées à une peine correctionnelle inférieure à un an.
- Les camps pénaux **:** au nombre de deux, Liberté VI à Dakar et Koutal, accueillent les personnes condamnées aux travaux forcés et à la détention criminelle. Le reliquat de peines doit être supérieur à un an, après leur condamnation.

Dans la Région de Louga on compte globalement trois (3) établissements de privation de liberté avec un parc immobilier très vétuste soit un dans chaque département (Kébémer, Linguère et Louga) pour une capacité totale d'accueil de 350 détenus. La MAC de Louga dispose de la plus grande capacité d'accueil soit 300 places contre 50 pour chacun des départements de Linguère et Kébémer. Il demeure constant alors que le rapport détenus/capacité induit dans la Région de Louga une surpopulation carcérale avec ses corollaires la promiscuité et la précarité dans nos prisons qui sont généralement aux antipodes des standards internationaux.

VII.2 SITUATION CARCERALE

VII.2.1 La population carcérale

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :

- Ecroué : personne prise en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). C'est un condamné ou détenu provisoire.
- Détenu provisoire : C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée.

- Condamné : personne ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

La population carcérale de la Région de Louga s'élève à 1145 personnes en 2016 soit une augmentation de 15,2% comparativement à l'année 201 (994 personnes).

VII.2.1.1 Les écroués

Le nombre d'écroués dans les prisons de la Région de Louga est passé de 738 à 833 soit une hausse de 12,9%.

La MAC de Louga concentre la plus importante proportion d'écroués en 2016 soit 60,5% contre 24,1% et 15,4% respectivement dans les prisons de Linguère et Kébémer.

Tableau 7.1 : Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et le Département

Département	Année	Homme	Femme	Ensemble
		Effectif.	Effectif.	
Kébémer	2015	105	4	109
	2016	122	6	128
	Variation %	16,19	50,00	17,43
Linguère	2015	208	5	213
	2016	198	3	201
	Variation %	-4,81	-40,00	-5,63
Louga	2015	404	12	416
	2016	487	17	504
	Variation %	20,54	41,67	21,15
Région	2015	717	21	738
	2016	807	26	833
	Variation %	12,55	23,81	12,9

Source : MAC Louga/Greffe

Graphique 7.1: Evolution des écroués dans les prisons de la région de Louga en selon le département

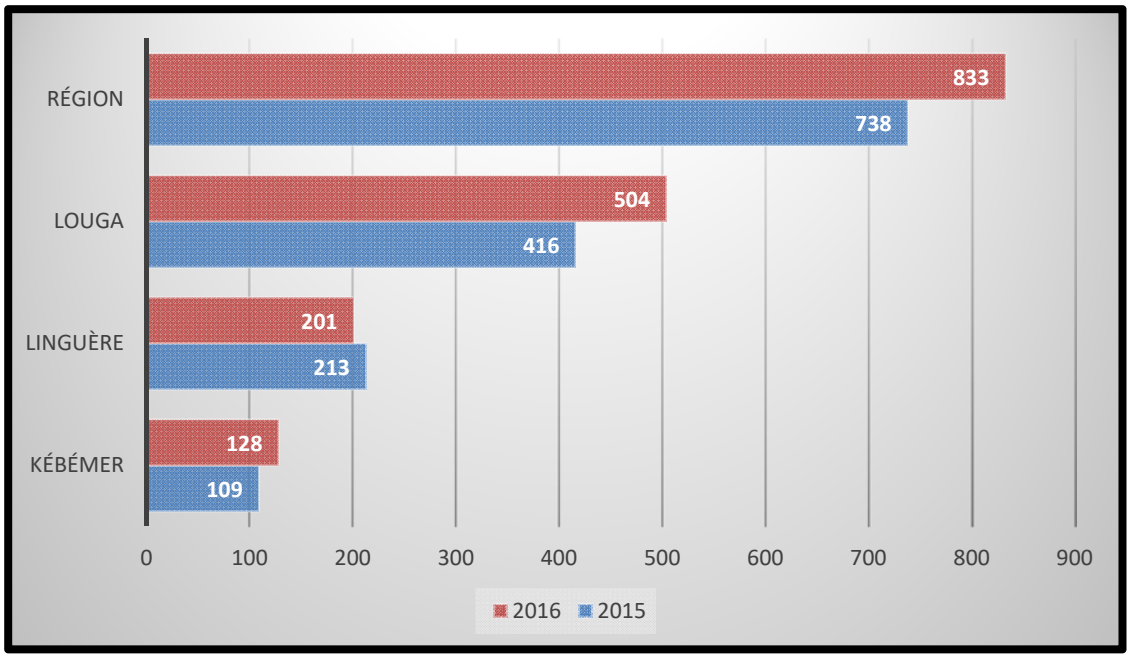

VII.2.1.2 Les détenus

Le nombre de détenus dans les prisons de la Région de Louga est passé globalement de 256 en 2015 à 312 pour l'année 2016 soit une augmentation de 21,87%.Le nombre de femmes envoyées en prison est très faible soit 2,9% des effectifs en 2016 contre 3,1% en 2015.

Tableau 7.1 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2015 et 2016

Département	Année	Détenu provisoire			Détenu condamné			Total		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Kébémer	2015	10	2	12	18	0	18	28	2	**30**
	2016	17	0	17	13	1	14	30	1	**31**
	Variation %	70	-100	41,67	-27,78	#DIV/0!	-22,22	7,14	-50	**3,33**
Linguère	2015	25	1	26	28	0	28	53	1	**54**
	2016	36	1	37	33	0	33	69	1	**70**
	Variation %	44,00	0,00	42,31	17,86	#DIV/0!	17,86	30,19	0,00	**29,63**
Louga	2015	75	3	78	92	2	94	167	5	**172**
	2016	90	5	95	114	2	116	204	7	**211**
	Variation %	20	66,67	21,79	23,91	0,00	23,40	22,16	40,00	**22,67**
Région	2015	110	6	116	138	2	140	248	8	**256**
	2016	143	6	149	160	3	163	303	9	**312**
	Variation %	30	0,00	28,45	15,94	50,00	16,43	22,18	12,50	**21,88**

Source : MAC Louga/Greffe

Les détenus provisoires (ceux qui attendent d'être jugés) représentent 47,8 des effectifs contre 52,2% pour les condamnés.

Durant l'année 2016 les femmes détenues en prison sont au nombre de 9 seulement, soit 6 détenues provisoires et 3 condamnées.

La répartition des détenus dans la Région de Louga en 2016 montre une plus forte concentration dans la MAC de Louga qui abrite 67,6% des effectifs globaux contre 22,4% dans le département de Linguère. Le département de Kébémer compte 10% des détenus en 2016.

Graphique 7.2 : Répartition des détenus en 2016 selon le département

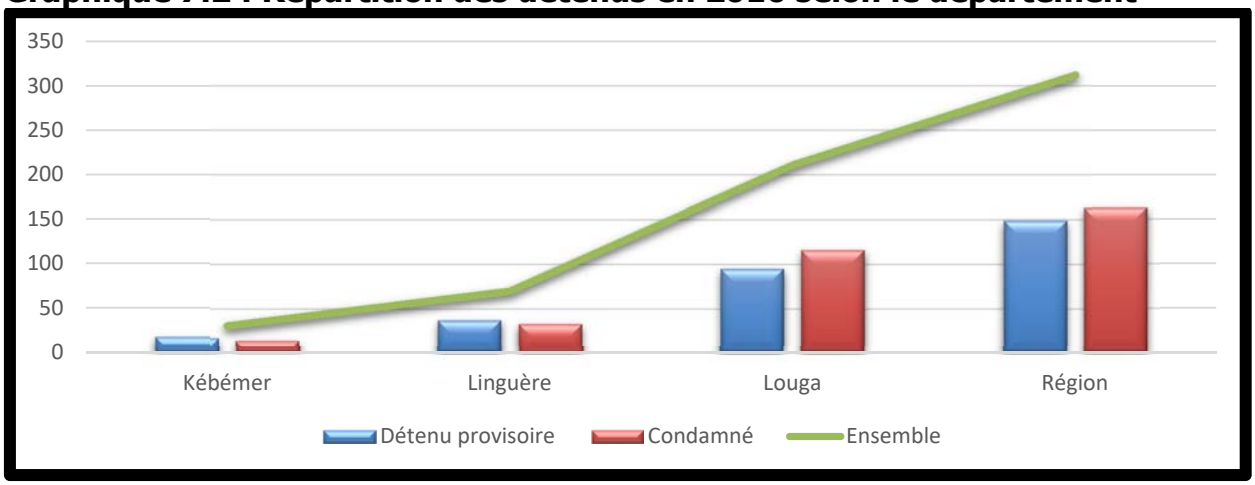

La répartition des détenus de la Région de Louga en 2016 selon le motif de l'incarcération montre que 41,28% d'entre eux sont des auteurs de vol et tentative (contre 39,48% en 2015).

Tableau 7.3 : Répartition des détenus selon la nature des infractions et le sexe

Nature des infractions	2015	2016	Variation en %

	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Meurtre, assassinat, parricide	7	1	8	11	0	11	57,14	-100,00	37,50
Coups et blessures volontaire	72	6	78	88	5	93	22,22	-16,67	19,23
homicide volontaire	26	0	26	35	0	35	34,62	#DIV/0!	34,62
Menaces de mort	12	0	12	18	0	18	50,00	#DIV/0!	50,00
Vol et tentative	272	0	272	341	0	341	25,37	#DIV/0!	25,37
Recel	25	4	29	37	2	39	48,00	-50,00	34,48
Détention, trafic, usage de chanvre indien	107	4	111	123	0	123	14,95	-100,00	10,81
Prostitution, attentat à la pudeur	6	3	9	2	5	7	-66,67	66,67	-22,22
Outrage, injure, rébellion	7	1	8	9	0	9	28,57	-100,00	12,50
Escroquerie, abus, faux et usage de faux	57	3	60	75	2	77	31,58	-33,33	28,33
détournement de deniers publics	3	0	3	0	0	0	-100,00	#DIV/0!	-100,0
Infanticide, abandon	0	3	3	0	3	3	#DIV/0!	0,00	0,00
Viol, enlèvement mineur	20	0	20	17	0	17	-15,00	#DIV/0!	-15,00
Incendie volontaire, destruction	2	1	3	0	1	1	-100,00	0,00	-66,67
Trafic et détention d'armes	5	0	5	10	0	10	100,00	#DIV/0!	100,00
Infraction débits de boisson	2	0	2	0	0	0	-100,00	#DIV/0!	-100,00
Infraction au code de la route	16	0	16	12	0	12	-25,00	#DIV/0!	-25,00
Autres	23	1	24	30	0	30	30,43	-100,00	25,00
Total	**662**	**27**	**689**	**808**	**18**	**826**	**22,05%**	**-33,33**	**19,88**

Source : MAC Louga/Greffe

Les détenus pour détention, trafic et usage de chanvre indien représentent 14,89%(contre 16,11% en 2015).L'homicide volontaire a augmenté de 3,46% entre 2015 et 2016 dans la Région de Louga. En 2016, 4,24% des détenus sont auteurs d'homicide volontaire (3,77% en 2015).

Graphique 7.3 : Répartition des détenus dans la Région de Louga selon le type d'infraction et le sexe en 2016

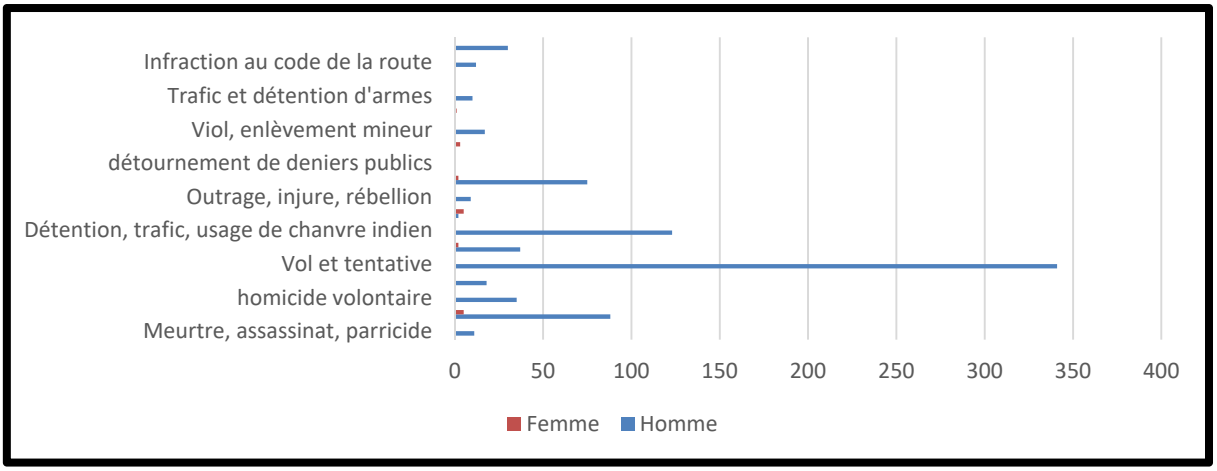

VII.2.1.3 Les sorties

Globalement de nombre de sorties pour divers motifs de détenus est passé de 630 en 20145 à 729 pour l'année 2016 soit une augmentation de 15,7%.

Tableau 7.2 : Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif

	Année	Motif de sortie				
		Expiration de peine	Liberté provisoire	Sursis	Acquittement et relaxe	Total
Kébémer	2015	60	11	27	3	101
	2016	78	9	20	8	115
	Variation %	30,00	-18,18	-25,93	166,67	13,86
Linguère	2015	86	7	24	9	126
	2016	84	5	20	10	119
	Variation %	-2,33	-28,57	-16,67	11,11	-5,56
Louga	2015	325	8	52	18	403
	2016	412	7	54	22	495
	Variation %	26,77	-12,50	3,85	22,22	22,83
Région	2015	471	26	103	30	630
	2016	574	21	94	40	729
	Variation %	21,87	-19,23	-8,74	33,33	15,71

Source : MAC Louga/Greffe

La répartition des sorties selon le motif montre que l'expiration de peine constitue le principal motif avec 78,7% des cas. Le sursis vient en seconde position en ce qui concerne les motifs de sortie avec 12,9% contre 5,5% et 1,9% respectivement pour l'acquittement/relaxe et le sursis.

Plus de six(6) sorties sur dix(10) concerne le département de Louga soit 67,9% du total régional en 2016.Les départements de Kébémer et de Linguère concentrent respectivement 15,8% et 16,3% des sorties de la Région de Louga tous motifs confondus.

Graphique 7.4 : Répartition des sorties de détenu des prisons de la Région de Louga en 2016 selon le motif

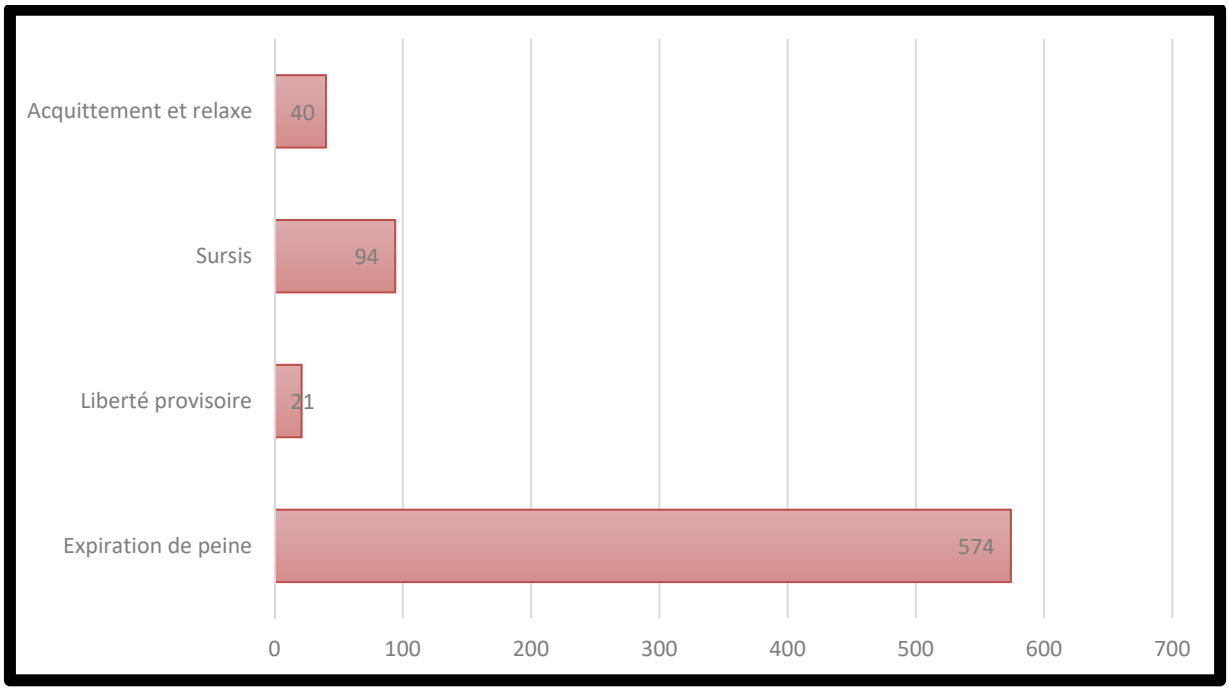

VII.3 EDUCATION SURVEILLEE

VII.3.1 Introduction

La Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (DESPS) est un service public de protection judiciaire à vocation éducative et sociale. Elle est chargée de la prévention, de la protection, de la stabilisation, de l'accompagnement et de la réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi et des enfants en danger.

Elle est composée de services centraux et de services extérieurs. Les services centraux jouent un rôle clé dans le dispositif de fonctionnement. Ils sont chargés de la conception, de l'orientation de la politique éducative, du suivi et de la coordination des différentes activités développées par les services extérieurs.

VII.3.2 Enfants en conflit avec la loi et enfants en danger

Les services de l'AEMO ont pris en charge globalement quelque 131 mineurs dont 87% de garçons contre 13% de filles. Ces mineurs sont soit en danger moral (36%) ou en conflit avec la loi (64%).

Tableau 7.5 : Répartition des mineurs pris en charge selon le sexe et la catégorie

	Mineur en danger moral			Mineur en conflit avec la loi			Ensemble		
Groupe d'âge	Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total
Moins de 13 ans	5	10	15	1	5	6	6	15	21
13-17 ans	9	23	32	2	76	78	11	99	110
18 ans et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	14	33	47	3	81	84	17	114	131

Source : AEMO/Louga

Chez les mineurs en danger moral comme pour ceux en conflit avec la loi, il convient de noter une prédominance des garçons.70% des mineurs en danger moral dans la

Région de Louga sont du sexe masculin. Les garçons représentent également 96% des effectifs de mineurs en conflit avec la loi.

La répartition par groupe d'âge des mineurs pris en charge au niveau de l'AEMO montre, le mode des effectifs se trouve globalement dans la tranche 13-17 ans soit

une proportion de 84%. 64,7% des filles et 86,8% des garçons pris en charge par l'AEMO ont un âge compris entre 13 et 17 ans.

Selon les registres de l'AEMO, 86 infractions, toutes natures confondues, ont été commises par des mineurs dans la Région de Louga dont 96,5% par des garçons.

Tableau 7.6 : Répartition des infractions commises par des mineurs selon le sexe et la nature de l'infraction

Nature infraction	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Vol simple	7	0	7
Vol en réunion	15	0	15
Vol avec effraction/escalade	2	0	2
Vol de bétail	5	0	5
Vol en réunion commis la nuit	4	0	4
Viol sur mineur de -13ans/acte contre nature	3	0	3
Coup et blessure volontaire	20	3	23
Coup mortel	2	0	2
Meurtre	2	0	2
Abus de confiance	5	0	5

Violence et voie de fait	7	0	7
Menace de mort	3	0	0
Tentative de vol	2	0	2
Autres	6	0	6
Ensemble	83	3	86

Les coups et blessures volontaires constituent avec le vol en réunion, les principales infractions avec respectivement 26,7% et 17,4%.
Les mineurs du sexe féminin en conflit avec la loi le sont exclusivement pour des causes de coups et blessures volontaires. Toutes les autres infractions ont été commises par les garçons.

Graphique 7.5 Les infractions commises par des mineurs selon la nature

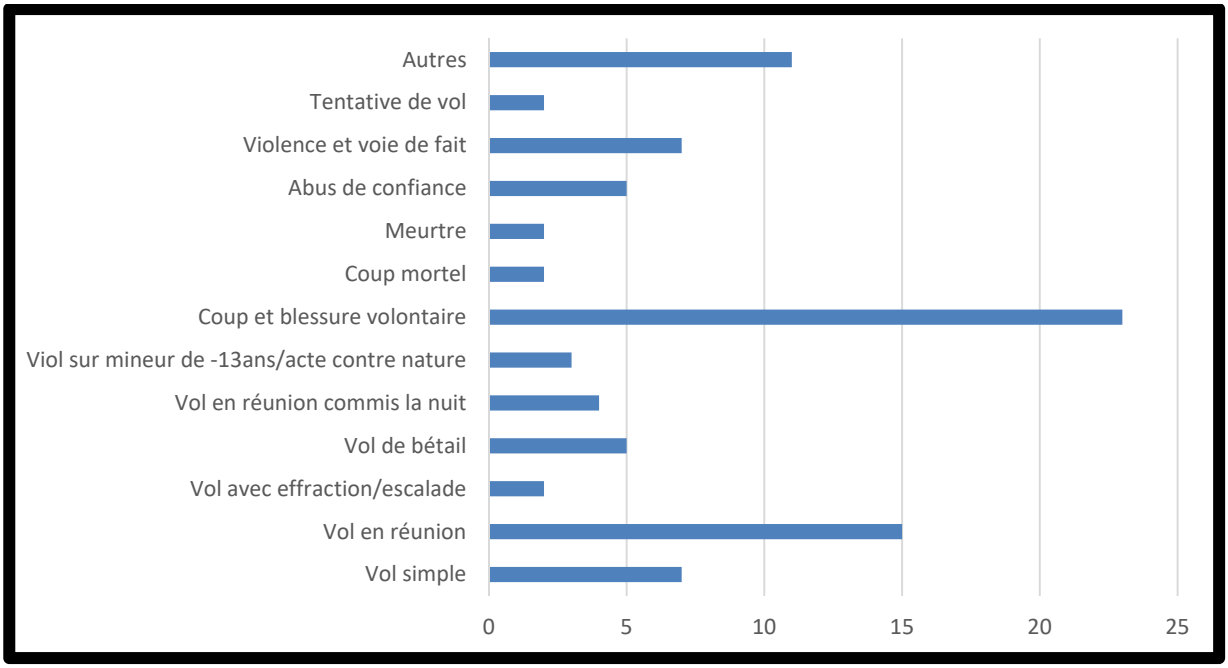

VII.4 DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS

VII.4.1 Atouts

- Création d'une Ecole nationale de l'administration pénitentiaire (ENAP)
- Existence de l'AEMO

VII.4.2 Contraintes

- Recours excessif à la détention préventive
- Vétusté du parc immobilier.

- un manque de magistrats par rapport à l'accroissement démographique de la population
- Surpeuplement des prisons
- Insuffisance de personnel dans les AEMO
- Manque de moyen logistique

CONCLUSION

La population carcérale a augmenté entre 2015 et 2016. Le recours un peu excessif à la détention préventive et le manque de magistrats par rapport à l'augmentation de la population du pays sont sans doute des facteurs explicatifs du phénomène de la surpopulation carcérale. Il s'y ajoute que depuis l'indépendance, les gouvernements qui se sont succédé n'ont pas inscrit dans leurs priorités la construction de prisons.
Le parc immobilier existant et datant de la période coloniale est vétuste et n'était pas destiné, pour l'essentiel, à accueillir des détenus.

CHAPITRE VIII : EAU ET ASSAINISSEMENT

VIII.1 INTRODUCTION

La place du secteur hydraulique occupe incontestablement une place de choix dans la stratégie de développement économique et sociale vu la multitude de projets et programmes qui y interviennent pour une bonne politique de maîtrise de l'eau visant à mettre à la disposition des divers utilisateurs une eau en quantité suffisante et de qualité appropriée pour les usagers. Ainsi, cela s'est traduit alors par la réalisation de plusieurs infrastructures hydrauliques composées de forages, puits, barrages, retenues, etc. Cette politique vise notamment :

• l'amélioration des conditions de vie des populations en leur permettant d'accéder, de façon satisfaisante, à des services d'eau potable et d'assainissement adéquats ;

• la satisfaction des besoins en eau pour le cheptel et la production agricole ;

• une meilleure gestion et une protection adéquate des ressources en eau ;

• la mise en œuvre d'une politique efficiente de maintenance des ouvrages hydrauliques visant la pérennité du service.

Les services d'eau potable et d'assainissement connaissent globalement des améliorations avec un rythme assez soutenu depuis quelques années et les perspectives de financement restent bonnes. Cependant dans le sous-secteur de l'assainissement, les réalisations sont très en deçà des Objectifs de Développement Durable surtout en milieu rural. Dans ce secteur, la mobilisation d'importantes ressources de financement mais aussi et surtout l'évaluation des expériences passées constituent un premier défi à relever pour une nette amélioration des interventions présentes et à venir.

VIII.2 L'EAU

.

VIII.2.1 Les services techniques, autres intervenants et infrastructures

VIII.2.1.1 Les services techniques

La production et la distribution d'eau pour les centres urbains sont dévolues à la Sénégalaise Des Eaux(SDE) sur la base d'un contrat d'affermage avec l'Etat du Sénégal qui lui fixe des missions dans les domaines suivants :

- Exploitation et entretien de l'infrastructure et du matériel
- Renouvellement du matériel d'exploitation
- Renouvellement contractuel des réseaux, des branchements, des compteurs et du matériel électromécanique
- Extension de réseaux financée par des tiers
- Étude et justification des travaux de renouvellement et d'extension de l'infrastructure

En ce qui concerna la Région de Louga, le domaine d'intervention de la SDE s'étend dans les villes de Louga, Kébémer, Linguère, Guéoul, Ndande, Dahra et les villages situés le long de la conduite de Lac de Guiers.

VIII.2.1.2 Les autres intervenants

Dans la Région de Louga, en dehors de l'Etat du Sénégal qui intervient dans la production et la distribution d'eau potable à travers le Budget Consolidé d'Investissement (Réalisation ouvrages de captage, Réalisation Château d'eau), plusieurs projets et programmes ont investi le secteur notamment :

- Le Programme d'urgence de Développement Communautaire (PUDC) (réalisation de forages multi villages)
- PASEPAR réalisation de forages multi villages)
- Projet Sectoriel Eau et Assainissement (PSEA) (réalisation de forages multi villages)
- Programme national pour le Développement Local (PNDL) (Réalisation de réseaux d'adduction d'eau potable, Construction de château d'eau)

- Programme d'Appui aux Filières Agricole-Extension (PAFA-E) (Réalisation de forages multi villages, réalisation d'adduction d'eau)
- PLAN SENEGAL (Réalisation de forages multi villages)
- AXA / SOS SAHEL (Réalisation d'unité de potabilisation)

VIII.2.2 Les ressources en eau

VIII.2.2.1 Les eaux de surface

La Région de Louga est peu notée en ressources en eau de surface. Le Lac de Guiers d'une superficie de 17.000 ha en étiage et 30.000 ha en période de crue demeure le seul cours d'eau pérenne existant dans la région

VIII.2.2.2 Les eaux souterraines

Cinq nappes souterraines sont captées dans la région de Louga :

- Les nappes phréatiques qui sont de nature faibles dans la zone centrale et sylvopastorale contrairement à l'extrême ouest et aux alentours du Lac de Guiers où l'accessibilité est rendue facile grâce à leur position superficielle ;
- Le Maestrichtien (100 à 450 m) capté par la plupart des forages. La qualité de l'eau n'est cependant satisfaisante qu'à l'est d'une ligne Podor, Keur Momar Sarr, Coki ; L'Eocène inférieur : Cet aquifère existe dans toute la région. Sa profondeur diminue d'Ouest vers l'Est (Léona 200 m et Linguère 50 m) ;
- L'Eocène moyen : C'est un aquifère productif dans les zones de Mbédiène et de Sagatta. Il est à la fois capté par les forages et puits forages ;
- Le Continental terminal : C'est l'aquifère le plus exploité. Cette nappe captée surtout par les puits a tendance à baisser avec les cycles de sécheresse. Sa recharge est fonction de la pluviométrie. Sa profondeur varie de 20 à 50 m à l'Ouest et 80 à 113 m à l'Est particulièrement dans la zone de Thiargny.

VIII.2.3 L'accès à l'eau

VIII.2.3.1 En milieu urbain

Le taux d'accès global en eau potable en milieu urbain est passé de 91% en 2015 à 93% en 2016 soit une variation positive de 2,2% dans la période due certainement au démarrage du Projet de branchements sociaux dans la Région de Louga au cours du dernier trimestre de 2016.

Le nombre d'abonnés de la SDE a atteint 29372 unités en 2016 contre 29206 en 2015 d'où une faible augmentation de 0,6% qui n'a pas permis d'atteindre l'objectif cible de 30547 abonnés en 2016 du fait surtout du retard apporté au démarrage du Projet de branchements sociaux. La longueur de réseaux.

Tableau 8.1: Evolution des indicateurs globaux en eau potable en milieu urbain

Indicateur	2015	2016
Taux d'accès à l'eau potable (en %)	91	93
Nombre d'abonnés	29 206	29 372
Longueur de réseaux en m	811 224	835 941
Production d'eau (en m^3)	6 391 190	6 958 392
Consommation d'eau (en m^3)	5 727 053	6 224 928

Source : SDE Louga

La longueur du réseau de branchement de la SDE a connu une augmentation de 3,1% comparativement à l'année précédente passant de 811224 m à 835941 m. Par rapport aux prévisions de réalisation fixées à 820492 m pour 2016, il faut noter un écart positif de 1,88%.Ce dépassement quantitatif de l'objectif pourrait s'expliquer par les projets de renforcement de réseaux financés par les mairies de Dahra et Linguère avec la Caritas.

La production d'eau a connu en 2016 une hausse de 8,9% par rapport à 2015 avec la mise en service d'un nouveau forage d'un débit de 145 m^3/h et d'un nouveau château d'eau d'une capacité de 1100 m^3.

La consommation d'eau est passée quant à elle de 5727053 m^3 en 2015 à 6224928 m^3en 2016 soit une augmentation de % en termes relatifs.

VIII.2.3.2 En milieu rural

VIII.2.3.2.1 Les infrastructures hydrauliques rurales

En termes d'infrastructures hydrauliques rurales, la Région de Louga 242 ouvrages. Les infrastructures sont inégalement réparties entre les trois départements que compte la Région de Louga.

Le département de Linguère concentre la plus importante proportion des forages de la Région de Louga avec 43% contre 30,6% et 26,4% respectivement pour les départements de Kébémer et Louga.

Tableau 8.2: Répartition du nombre d'ouvrages hydrauliques en milieu rural dans la région de Louga selon le département

	Réseau d'AEP						Puits hydraulique	
	Forage		Borne Fontaine		Village raccordé			
Département	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Kébémer	74	30,6	1258	34,9	1036	36,1	181	35
Linguère	104	43	1142	31,7	753	26,3	203	40
Louga	64	26,4	1203	33,4	1078	37,6	128	25
Région	242	100,0	3603	100	1871	100,0	512	100

Source : DRH Louga

Il convient de noter que quelques 1871 villages de la Région de Louga ont été raccordés au réseau d'eau potable soit 37,6% dans le département de Louga contre 36,1% et 26,3% respectivement dans les départements de Kébémer et Linguère.

Graphique 8.1 : Infrastructure hydraulique rurale selon le département

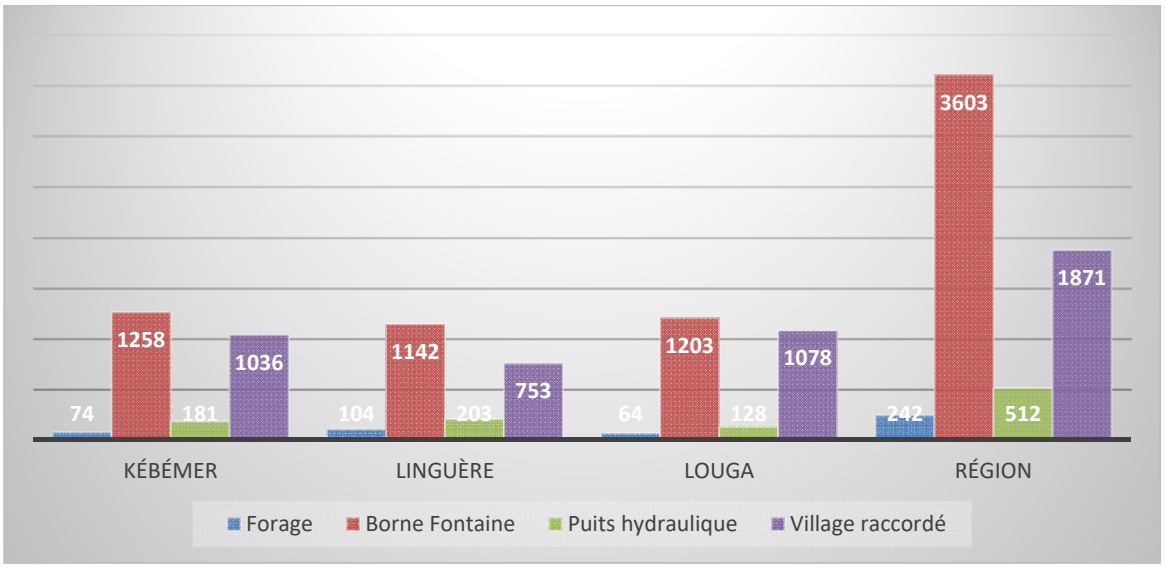

Au total 3603 bornes fontaines ont été installées en zone rurale dont 34,9% à Kébémer et 33,4% dans le département de Louga contre 31,7% pour celui de Linguère.
Les puits hydrauliques recensés dans la Région de Louga sont au nombre de 512 ouvrages répartis entre les départements de Kébémer (35%), Linguère (40%) et Louga (25%).

VIII.2.3.2.2 Accès à l'eau potable en milieu rural

Le taux d'accès global à l'eau en milieu rural est de 84,2% en 2016 pour la Région de Louga avec toutefois des disparités selon le département. Le département de Linguère est à la traine avec un taux d'accès de 68,20% très en dessous de la moyenne régionale. Les départements de Kébémer et Louga présentent respectivement des taux d'accès de 95,49% et 89,01%.

Tableau 8.3: Evolution des taux d'accès l'eau en milieu rural par département

Département	Accès par borne Fontaine(en %)	Accès par branchement domestique(en %)	Accès global (en %)
Kébémer	92,06	41,12	95,49
Linguère	62,8	22,81	60,61
Louga	87,61	38,21	89,32
Région	80,8	34,92	84,2

Source : DRH Louga

Les départements de Kébémer et Louga ont des taux d'accès à la borne fontaine de 92,06% et 87,61% respectivement. Même si ces deux derniers départements

présentent des taux d'accès au branchement domestique respectif de 41,12% et 38,21%, au-dessus de la moyenne régionale, il n'en demeure pas moins que ces taux d'accès sont très faibles.

Quel que soit le type d'accès considéré, le département de Linguère présente les plus faibles taux de la Région avec respectivement 62,8% pour la borne fontaine et 22,81% pour le branchement domestique.

Graphique 8.2 : Accès à l'eau potable en milieu rural par département

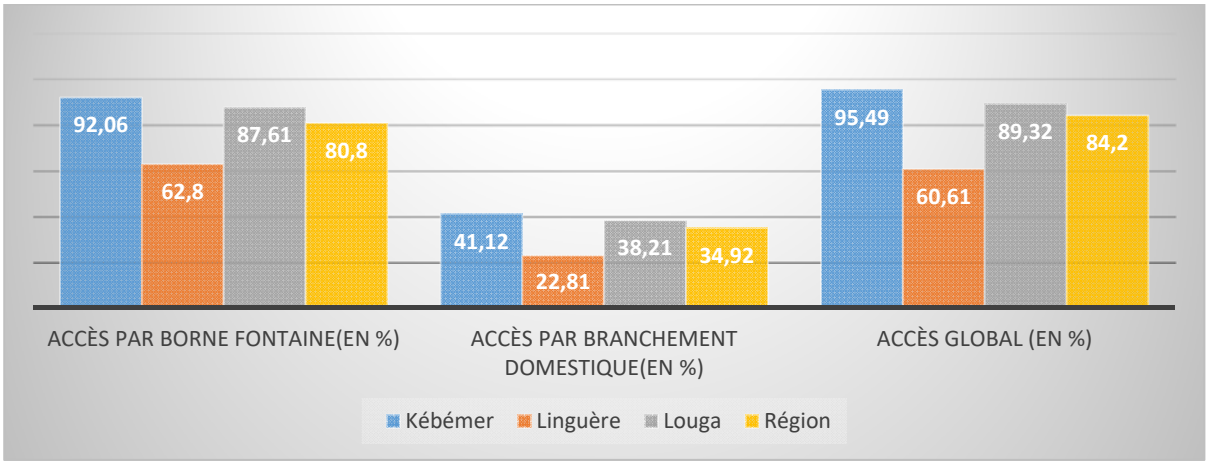

Cependant, avec la mise en service des ouvrages des projets en cours (PUDC-H1, PUDC-H2, PUDC-H3, PASEPAR, PSEA, PAFA etc.) l'accès à l'eau potable sera sensiblement amélioré dans le département de Linguère qui plombe le taux d'accès régional.

VIII.3 L'ASSAINISSEMENT

VIII.3.1 Les services techniques, autres intervenants et infrastructures

VIII.3.1.1 Les autres intervenants

La Coopération Luxembourgeoise intervient dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement dans la Région de Louga et a permis une amélioration du taux d'accès.
Le SEN 030 Projet d'Appui à l'Exécution nationale(PAEX) participe au renforcement des capacités des institutions nationales en matière de programmation, d'exécution de suivi et de contrôle des activités budgétaires, comptables et financières nécessaires à la réalisation des programmes sectoriels bilatéraux(Formation des animateurs ,Formation des enseignants ,Formation des gestionnaires d'édicules publics non scolaires, Formation en gestion administrative et financière ,Appui à la création de micros entreprises).
Le PROGRAMME SECTORIEL EAU ASSAINISSEMENT(PSEA) s'inscrit dans le cadre du Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire (PEPAM) pour assurer l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le Développement (il comprend un volet rural et un volet urbain). Le projet appuie également le renforcement de la gouvernance du secteur (Mobilisation de la contrepartie des bénéficiaires de latrines familiales, Formation des enseignants des écoles bénéficiaires des édicules, Formation des relais communautaires, Formation des élus locaux des écoles bénéficiaires des édicules en gestion des ouvrages, Installation de comité de pilotages communaux).

VIII.3.1.2 Les infrastructures

VIII.3.2 L'accès

La proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon est passée globalement dans la Région de Louga de 51,5% en 2015 à 52% en 2016 soit une progression de +0,97%.

Le taux d'accès global à l'assainissement cache d'importantes disparités entre les différents départements de la Région de Louga.

Tableau 8.4 : Taux d'accès global à l'assainissement selon le département en 2016

Indicateur	Kébémer	Linguère	Louga	Région
Taux d'accès global à l'assainissement (en %)	54	35	67	52

Source : ONAS Louga

Le département de Louga un taux d'accès global de 67%, supérieur à la moyenne Régional du fait d'importants projets et programmes qui y sont déroulés notamment dans la capitale Régionale. Le département de Linguère semble laissé en rade avec un taux d'accès global de 35% seulement contre 54% pour le département de Kébémer.

VIII.2.21 En milieu urbain

En milieu urbain, le taux d'accès à l'assainissement est demeuré stationnaire entre 2015 et 2016.

Tableau 8.5: Evolution du taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain

Indicateur	2015	2016	Objectif en 2016
Taux d'accès à l'assainissement en (%)	53	53	61,5

Source : ONAS Louga

Il est évalué à 53% dans la période et est en-dessous de l'objectif de 61,5% fixé pour la Région de Louga en 2016.

VIII.2.2.2 En milieu rural

Au niveau de l'assainissement en zone rurale, le taux d'accès a connu une hausse de1, 2 % en 2016 et dépassant la cible fixée dans le contrat de performance de l'ONAS (48,5%).

Tableau 8.6: Evolution du taux d'accès à l'assainissement en milieu rural

Indicateur	2015	2016	Objectif en 2016
Taux d'accès à l'assainissement en (%)	51,5	52,1	48,5

Source : ONAS Louga

VIII.4 DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR

VIII.4.1 Atouts et potentialités

1. en matière d'eau
    - Code de l'eau (Loi n° 81-13 du 4 mars 1981) d
    - Loi sur le Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement
    - (Loi 2008 -59 du 24/09/2008)
    - Reprise du Programme de branchements sociaux
    - Existence de plusieurs projets et programmes
    - Existence d'un cours d'eau pérenne (Lac de Guiers)
2. en matière d'assainissement
    - La Loi n° 83 -71 du 05 juillet 1983 portant Code de l'Hygiène
    - La mise en place du Code de l'assainissement
    - Existence de plusieurs projets et programmes

VIII.4.2 Contraintes

1. en matière d'eau
2. en matière d'assainissement

- faiblesse des financements mobilisés en faveur de l'assainissement rural ;
- coût élevé des ouvrages d'assainissement
- lente progression des branchements à l'égout
- faible contribution des collectivités locales au financement du sous-secteur de l'assainissement.

VIII.4.3 Perspectives

1. en matière d'eau
    - Sécuriser davantage les ressources en eau pour l'alimentation correcte des populations
    - Améliorer le ciblage des interventions destinées aux populations les plus vulnérables
2. en matière d'assainissement

- Mise en place des mesures incitatives afin de favoriser une plus grande contribution des communes à la mobilisation de ressources en faveur du sous-secteur de l'assainissement;
- Améliorer l'harmonisation des modalités d'intervention, et du financement des ouvrages
- Priorisation du département de Linguère et des communes les moins pourvues en assainissement dans les interventions des partenaires ;
- Réalisation d'études de Plans Directeur d'Assainissement (PDA) au profit de toutes les communes de la région de Louga
- Mise en place de mécanisme de financements innovants à travers notamment une taxe d'assainissement en milieu rural

Mettre en place un système de licence pour les vidanges mécaniques

CONCLUSION

La loi sur le Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement en unifiant dans un seul texte législatif toutes les réformes et en organisant le service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif en milieu urbain et rural, constitue en effet une avancée notoire pour le sous-secteur. L'intervention au côté de l'État d'une pluralité d'acteurs (projets programmes, collectivités locales) dans le secteur a permis de réelles avancées sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la Région de Louga même s'il faut déplorer, par ailleurs, des disparités très marquées au niveau régional entre les collectivités locales. La Région de Louga avait réussi beaucoup d'avancées, déjà, avec le PEPAM en matière d'accès à l'eau potable en milieu rural. A présent un nombre important de projets et programmes investissent la Région de Louga pour améliorer l'accès à l'eau potable en zone rurale et parmi eux ont peut citer :

- Le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), en cours d'exécution
- Le PASEPAR en cours de finalisation

Le Projet Sectoriel Eau et Assainissement (PSEA) en cours d'exécution.

CHAPITRE IX – AGRICULTURE

IX.1 INTRODUCTION

Le secteur de l'agriculture constitue environ 7,1 % du PIB en valeur du Sénégal et le Plan Sénégal Emergent place la relance du sous-secteur et l'accélération de la production agricole au cœur de ses préoccupations.

L'agriculture dans la Région de Louga est essentiellement pluviale et saisonnière. Elle repose à la fois sur une seule culture de rente (arachide) et sur des cultures vivrières de subsistance (mil, sorgho, maïs).La riziculture irriguée est en phase expérimentale dans la vallée du Lac de Guiers (Keur Momar Sarr).La culture maraîchère se développe également dans la zone des Niayes (Potou et Lompoul) et autour du Lac de Guiers.

Même si l'agriculture représente la principale activité du secteur primaire en tant que pourvoyeuse d'emplois et créatrice de richesses, ses performances demeurent limitées par sa dépendance à un régime pluviométrique aléatoire.

Ce présent chapitre passe en revue les autres intervenants dans le secteur d'une part, la préparation de la campagne agricole 2016-2017 et ses résultats d'autre part.

IX.2 LES AUTRES INTERVENANTS

- Le Projet d'Appui à la Filière Agricole-Extension (PAFA-Ext) l'un des partenaires de l'Agriculture dans la Région de Louga a permis d'obtenir des résultats significatifs dans l'augmentation des rendements des cultures grâce à l'utilisation systématique des semences certifiées, des engrais de qualité en quantité raisonnable, l'adoption des bonnes pratiques agricoles. La capacité de stockage des produits agricoles a été améliorée grâce au Projet.
- La Fédération des ONG du Sénégal(FONGS) s'est donnée comme mission particulière de contribuer à renforcer durablement le rôle et la place des exploitations familiales dans la nourriture des sénégalais vise :
  - L'amélioration durable de la productivité globale des exploitations familiales ;
  - La construction d'un tissu économique et social qui améliore les conditions de vie et de travail en milieu rural.

- ❖ Le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PASA-LouMaKaf) intervient dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine, trois régions vulnérables soumises aux aléas climatiques. Il vise à améliorer la sécurité alimentaire ainsi que les revenus des ruraux et à faciliter l'accès des petits producteurs, des femmes, et de leurs organisations à des infrastructures agricoles diversifiées, notamment en matière de maîtrise de l'eau, de stockage et de désenclavement.
- ❖ Le Projet Pistes Communautaires en appui au Programme National de Développement Local (PPC/PNDL) vise les principaux objectifs suivants:

- Contribuer à l'amélioration de l'accès des populations rurales aux services socioéconomiques de base
- Contribuer à l'augmentation des revenus et emplois ruraux.

Le PPC/PNDL comprend les trois composantes suivantes (Renforcement des capacités locales, Réhabilitation et entretien d'infrastructures rurales et ⎫Gestion du Projet).

IX.3 LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IX.3.1 La mise en place des semences

Le rythme de mise en place des semences d'arachide et de Niébé pour la campagne agricole 2016/2017 a été correcte dans l'ensemble. En effet dès la fin du mois de Mai 2016, la mise en place a démarré et les cessions aux producteurs ont connu un bon déroulement dans toutes les collectivités locales de la Région de Louga.

Au titre de la distribution de semences d'arachide, la Région de Louga a reçu pour la campagne 2016/2017 3281 tonnes soit une baisse de 17,71% par rapport à la précédente campagne (3987 tonnes de semence).Le taux de vente des semences d'arachide est de 79,85%.Donc il reste 661 tonnes invendues soit 20,15% des semences d'arachide mises en place.

Tableau 9.1 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Louga

		Kébémer			Linguère			Louga			Région		
Semence		Campagne 2015/2016	Campagne 2016/2017	Variation(%)	Campagne 2015/2016	Campagne 2016/2017	Variation(%)	Campagne 2015/2016	Campagne 2016/2017	Variation (%)	Campagne 2015/2016	Campagne 2016/2017	Variation(%)
Arachide	Reçu(T)	1900	1199	-36,89	912	942	3,29	1175	1140	-2,98	3987	3281	-17,71
	Vendu(T)	1900	945	-50,26	912	535	-41,34	1175	1140	-2,98	3987	2620	-34,29
	Reliquat(T)	0	254	#DIV/0!	0	407	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	661	#DIV/0!
Niébé	Reçu(T)	741	955	28,88	410	535	30,49	765	1137,5	48,69	1916	2627,5	37,13
	Vendu(T)	741	955	28,88	410	535	30,49	765	1137,5	48,69	1916	2627,5	37,13
	Reliquat(T)	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!

Source : DRDR Louga

La distribution des semences d'arachide selon le département montre que la plus forte proportion est allée au département de Kébémer avec 36,5% contre 34,8% pour Louga et 28,7% à Linguère. La dotation du département de Louga en semence d'arachide a chuté de 2,98% en 2016.Le département de Louga a vendu intégralement aux producteurs la totalité des semences d'arachide reçues. Par contre dans les départements de Linguère et Kébémer, on enregistre des taux d'invendus respectifs de 43,2% et 21,2%.

Les semences de Niébé reçues s'élèvent à 2627,5 tonnes entièrement vendues aux producteurs. Comparativement à la dernière campagne agricole, les semences de Niébé reçues dans la Région de Louga ont augmenté de 37,13% en 2016.

Concernant la distribution des semences de Niébé, le département de Louga a reçu la plus importante part soit 43,29%.Les départements de Kébémer et Linguère ont reçu respectivement 36,35% et 20,36% du quota des semences de Niébé de la Région pour la campagne agricole 2016/2017.

IX.3.2 La mise en place des engrais et autres fertilisants

L'Etat a consenti beaucoup d'efforts dans la subvention des engrais pour la campagne agricole 2016/2017. Les subventions sur les prix aux producteurs sont de 55% pour le **NPK (6-20-10)** et de 50% pour le **NPK (15-10-10).**Globalement la subvention sur l'engrais pour la Région de Louga s'élève à **289263630** FCFA**.**

Il convient de noter que pour la campagne agricole 2016/2017, la Région de Louga n'a pas reçu de dotation en urée.

Tableau 9.2: Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Louga

Engrais et autres fertilisants		Département Kébémer			Département Linguère			Département Louga			Région		
		201 Campagne 5/2016	Campagne 2016/2017	Variation %	201 Campagne 5/2016	Campagne	Variation %	201 Campagne 5/2016	Campagne 2016/2017	Variation %	201 Campagne 5/2016	Campagne 2016/2017	Variation %
6.20.10	Reçu (T)	535	690	28,97	294,00	325	10,54	775	560	-27,74	1604,00	1575	-1,81
	Vendu (T)	520	668	28,46	234,25	175	-25,29	684,2	560	-18,15	1438,45	1403	-2,46
	Reliquat (T)	15	22	46,67	59,75	150	151,05	90,8	0	-100,00	165,55	172	3,90
15.10.10	Reçu (T)	310	124,8	-59,74	30	20,5	-31,67	80	230,4	188,00	420,00	375,6	-10,57
	Vendu (T)	234	119,8	-48,80	0	9	#DIV/0!	0	92,7	#DIV/0!	234,00	221,5	-5,34
	Reliquat (T)	76	5	-93,42	30	11,5	-61,67	80	137,7	72,13	186,00	154,2	-17,10
Urée	Reçu (T)	210	0	-100,00	8	0	-100,00	65	0	-100,00	283,00	0	-100,00
	Vendu (T)	165	0	-100,0	1,5	0	-100,00	34,85	0	-100,00	201,35	0	-100,00
	Reliquat (T)	45	0	-100,00	6,5	0	-100,00	30,15	0	-100,00	81,65	0	-100,00

Source : DRDR région de Louga

La dotation en engrais **NPK**(**6.20.10)** a connu une baisse globale de 1,81% passant de 1604 tonnes en 2015 à 1575 tonnes en 2016.Cette baisse est tirée par la chute de 27,74%du quota reçu par le département de Louga alors que pour Kébémer et Linguère, la tendance est à une hausse de 28,97%v et 10,54% respectivement.

La Région de Louga a enregistré un taux de vente global de 89% pour le **NPK (6.20.10).**

Le département de Louga a vendu intégralement sa dotation en **NPK**(**6.20.10)** contre des taux de vente respectifs de 96,8% et 53,8% à Kébémer et Linguère.

Les quantités d'engrais **NPK** (**15.10.10**) mises en place pour la campagne agricole 2016/2017 ont baissé globalement dans la Région de Louga de 10,57% par rapport à la précédente campagne passant de 420 tonnes à 375,6 tonnes. Le taux de vente du **NPK** (**15.10.10**) dans la Région de Louga est seulement 59%.Si le département de Kébémer a réalisé un taux de vente acceptable de 96%, dans les autres départements la vente est faible avec 43,9% à Linguère et 40,2% pour Louga.

IX.2.3 La mise en place des matériels et équipements agricoles

Le matériel agricole a été subventionné à hauteur de 70%.Le montant de la subvention du matériel agricole est de **196607800 FCFA** pour la Région de Louga. Pour la présente campagne agricole, la Région de Louga a reçu vingt-cinq(25) tracteurs cédés aux producteurs avec une subvention de l'Etat à hauteur d'un montant de **625786581 FCFA.**

Tableau 9.3 : Mise en place du matériel agricole par département

	Semoir				Houe				Observation
Département	Prévu	Reçu	Vendu	Reste	Prévu	Reçu	Vendu	Reste	
Louga	650	649	495	154	96	96	157	-61	Il y avait un stock de la précédente campagne
Kébémer	550	550	318	232	100	100	69	31	
Linguère	400	400	166	234	Stock	97	69	28	
Total région	1600	1599	979	620	196	293	234	59	
Taux de réalisation			99,94%			149,49%			
Pourcentage de vente			60,91%			79,86%			

Source : DRDR Louga

Pour la campagne agricole 2016/2017, la Région de Louga a reçu 1599 semoirs et 293 houes occidentales. Les taux globaux de cession des matériels agricoles aux producteurs sont de 61,23% pour les semoirs et 79,86% pour les houes.

Tableau 9.3 : Répartition des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région

	Semoir				Houe			
Département	Prévu	Reçu	Vendu	Reste	Prévu	Reçu	Vendu	Reste
Louga	650	649	495	154	96	96	157	-61
Kébémer	550	550	318	232	100	100	69	31
Linguère	400	400	166	234	Stock	97	69	28
Total région	1600	1599	979	620	196	293	234	59

Source : DRDR Louga

La répartition selon le département donne 40,6% des semoirs au département de Louga et 34,1% des houes à Kébémer qui concentre aussi 34,4% des semoirs reçus par la Région de Louga en 2016.Le département de Linguère a reçu 25% des semoirs et 33,1% des houes.

La distribution des semoirs suivant le taux de cession et le département montre que le département de Louga présente le meilleur taux de vente avec 76,2% contre 57,8% et 41,5% pour Kébémer et Linguère respectivement.

Pour les houes, le département de Louga a un taux de cession de 163,54% qui s'explique par un disponible en stock issu de la précédente campagne. Dans les départements de Kébémer et Linguère, les taux de cession des houes est de 69% et 71,13 % respectivement.

IX.4 BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IX.4.1 Pluviométrie

Tant du point de vue des quantités de pluie en mm enregistrées et de leur répartition dans le temps et l'espace Régional, on peut dire que l'hivernage 2015 est bien meilleur que celui de 2016 pour la Région de Louga.

Tableau 9.5 : SITUATION PLUVIOMETRIQUE DE LOUGA.

Département	Poste	Cumul 2015		Cumul 2016		Ecart	
		Hauteur (mm)	Nombre de jours	Hauteur (mm)	Nombre Jours		
						(mm)	jrs
Louga	Louga	417,7	27	315,6	22	-102,1	-5
	Mbédiène	292,1	25	275,3	23	-16,8	-2
	Coki	270,1	29	283,5	21	13,4	-8
	Keur Momar Sarr	373,1	23	201,3	18	-171,8	-5
	Sakal	372,5	23	292,2	20	-80,3	-3
	NDiagne	367,1	28	323,7	18	-43,4	-10
	Léona	397,8	24	350,42	20	-47,38	-4
Linguère	Linguère	279,4	22	310	16	30,6	-6
	SDDR	244,1	20	380,3	26	136,2	6
	Dahra	254	20	487	15	233	-5
	Barkédji	229,7	19	401	25	171,3	6
	Thiel	192,5	15	508	13	315,5	-2
	Gassane	366,6	21	551,7	17	185,1	-4
	Dealy	279,2	19	362,3	18	83,1	-1
	Sagatta	290	18	334	19	44	1
	Dodji	259,3	18	326,9	18	67,6	0
	Labgar	291,4	14	369,6	18	78,2	4
	Yang Yang	272	13	289,1	11	17,1	-2
Kébémer	Kébémer	579,5	30	333	23	-246,5	-7
	Ndande	514,2	32	370,4	23	-143,8	-9
	Sagatta	223,6	24	313,8	23	90,2	-1
	Darou Mousty	253	24	453	21	200	-3

Source : DRDR Louga

Dans le département de Louga, tous les postes pluviométriques sont déficitaires en termes de hauteur de pluie recueillie en millimètres à l'exception notable de celui de

Coki qui présente en excédent de +13,4mm.Cependant du point de vue de la durée des pluies, tous les postes du département sont déficitaires en 2016 avec des pics de-10 jours et – 8 jours à Ndiagne et Coki.

Graphique 9.1 : Répartition de la pluviométrie selon le poste en 2016

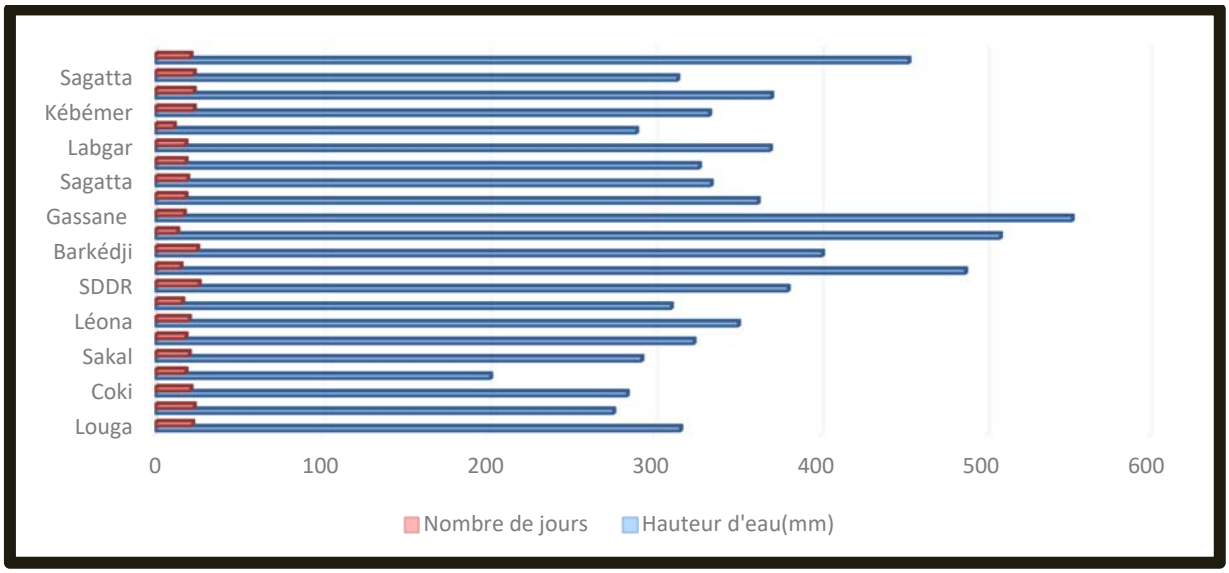

Tous les postes du département de Linguère sont excédentaires concernant les hauteurs de pluie avec des maxima de +315,5 mm à Thiel, +185,1 mm à Gassane et +171,3mm à Barkédji. Cependant du point de vue du nombre de jours de pluie les postes du département sont tous déficitaires .Les plus grands déficits sont observés aux postes de Linguère (-6 jours), Dahra (-5 jours) et Gassane (-4 jours).
Le département de Kébémer présente des déficits en quantités de pluies reçues dans tous postes sauf Sagatta et Darou Mousty qui présentent des excédents respectifs de +200 mm et +90,2 mm Mais en termes de répartition des pluies selon le nombre de jours, tous les postes du département de Kébémer sont déficitaires avec des pics de -9 jours à Ndande et – 7 jours pour Kébémer.

IX.4.2 Les cultures vivrières

IX.4.2.1 Les cultures céréalières

Les superficies cultivées en céréales sont passées de 98156 Ha en 2015 à 100296 hectares en 2016 soit une hausse de 2,2%.
Les superficies emblavées pour le mil représentent 89,86% des emblavures pour les céréales contre 5,05% pour le maïs et respectivement 4,39% et 07% pour le sorgho et le riz.

La répartition des emblavures pour les céréales en 2016 selon le département laisse apparaître une prédominance du département de Linguère qui concentre 41,33% des superficies réservées aux céréales. Le département de Louga se classe au second rang en termes de superficies emblavées en céréale avec 32,08% contre 26,59% pour le département de Kébémer.

Tableau 9.6: Répartition et évolution des cultures vivrières (céréales) selon les superficies, les rendements et les productions par département

		Kébémer			Linguère			Louga			Région		
		2015	2016	Variation en %	2015	2016	Variation en %	2015	2016	Variation en %	2015	2016	Variation en %
Mil	Superficie(Ha)	25571	26052	1,88%	35679	35959	0,78%	27600	28119	1,88%	88850	90130	1,44%
	Rendement (Kg/Ha)	520	470	-9,62%	572	588	2,80%	392	300	-23,47%	495	483	-2,29%
	Production (T)	13299	12238	-7,98%	20396	21132	3,61%	10829	8436	-22,10%	44524	41806	-6,10%
Sorgho	Superficie(Ha)	556	612	10,07%	397	436	9,82%	3046	3351	10,01%	3999	4399	10,00%
	Rendement (Kg/Ha)	600	600	0,00%	550	600	9,09%	550	550	0,00%	567	583	2,94%
	Production (T)	334	367	9,88%	218	262	20,18%	1675	1843	10,03%	2227	2472	11,00%
Maïs	Superficie(Ha)	0	0	#DIV/0!	4602	5062	10,00%	0	0	#DIV/0!	4602	5062	10,00%
	Rendement (Kg/Ha)	0	0	#DIV/0!	800	550	-31,25%	0	0	#DIV/0!	800	550	-31,25%
	Production (T)	0	0	#DIV/0!	3682	2784	-24,39%	0	0	#DIV/0!	3682	2784	-24,39%
Riz	Superficie(Ha)	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	705	705	0,00%	705	705	0,00%
	Rendement (Kg/Ha)	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	1000	1000	0,00%	1000	1000	0,00%
	Production (T)	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	705	705	0,00%	705	705	0,00%

Source : DRDR Louga

Globalement le rendement moyen du mil a chuté de 2,29% entre 2015 et 2016.Excepté le département de Linguère avec une augmentation de 2,80% du rendement en mil, les autres départements ont enregistré des baisses de rendements pour cette spéculation avec respectivement à Louga (-23,47%) et Kébémer (-9,62%).

Les rendements sont restés stationnaires en 2016 pour le sorgho dans les départements de Kébémer (600kg/ha) et Louga (550kg/ha) contre une hausse de 9,09% dans le département de Linguère (550 kg/ha en 2015 contre 600 kg/ha en 2016).

La production céréalière de la région de Louga, toutes spéculations confondues, est passée de 51138 T en 2015 à 47767 tonnes en 2016 soit une baisse de 6,6%.

Tableau 9.7 : Production céréalière (en tonnes)en 2016

	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Total
Kébémer	12238	367	0	0	12605
Linguère	21132	262	2784	0	24178
Louga	8436	1843	0	705	10984
Région	41806	2472	2784	705	47767

Source : DRDR de Louga

La plus importante part de la production céréalière de la Région en 2016 provient du Département de Linguère avec plus de la moitié de la production Régionale soit une contribution relative de 50,6% représentant 24178 tonnes de céréale en valeur absolue. Les départements de Kébémer et Louga ont produit respectivement 12605 tonnes et 10984 tonnes de céréales en 2016 représentant 26,4% et 23% de la production globale de la Région en céréales.

L'analyse de la production céréalière globale de la Région de Louga selon la spéculation montre une place prépondérante du Mil. En effet, cette spéculation constitue 87,5% de la production céréalière globale de la Région de Louga en 2016.Le maïs qui représente 5,83% de la production céréalière vient exclusivement du Département de Linguère.

Graphique 9.2 : Production céréalière en 2016 selon la spéculation et par département

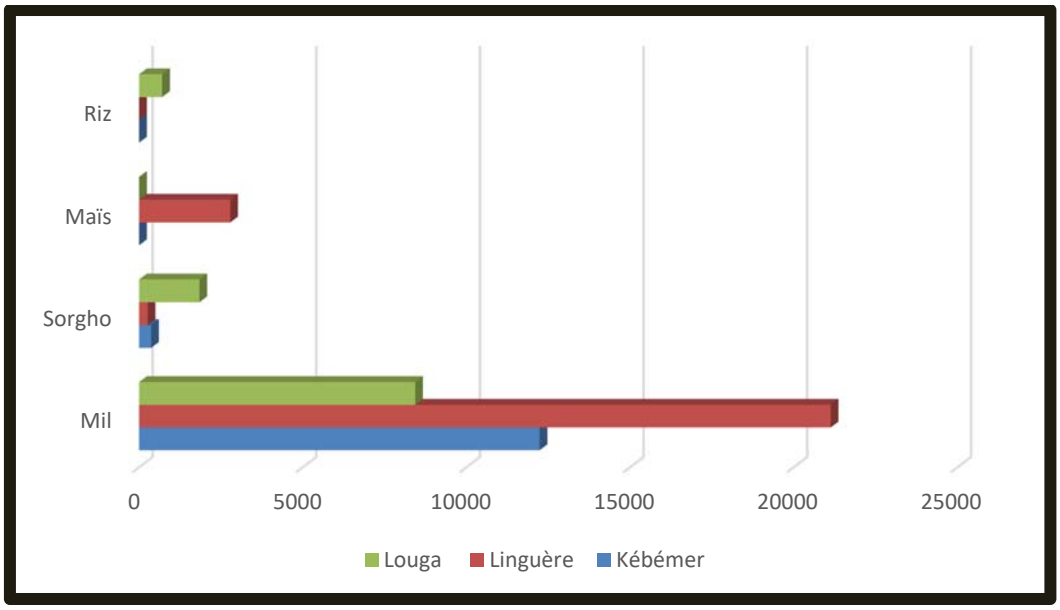

Le sorgho qui contribue pour 5,18% à la production céréalière est produit pour l'essentiel dans le Département de Louga (74,6% de la production régionale de Sorgho soit 1843 tonnes en valeur absolue).

Le riz qui est exclusivement produit dans le département de Louga, plus précisément dans la zone du Lac de Guiers (Keur Momar Sarr) représente seulement 1,48% de la production céréalière en 2016.

IX.4.2.2 Les autres cultures vivrières

Globalement une superficie de 88983 hectares a été emblavée pour les autres cultures vivrières à savoir le Niébé, la Pastèque, le manioc et le Béref en 2016 contre 82581 hectares en 2015 soit une hausse de 7,75%.

En termes de superficies emblavées pour les autres cultures vivrières, le Niébé reste la spéculation dominante avec 90,5% de l'ensemble des emblavures en 2016 contre 5% pour la pastèque. Le manioc et le Béref occupent respectivement 3,5% et 1% des superficies réservées aux autres cultures vivrières dans la Région de Louga en 2016.

La production des autres cultures vivrières est passée de 109916 tonnes en 2015 à 122404 tonnes en 2016 soit un accroissement positif de 11,4% d'une manière générale.

Tableau 9.8 : Autres cultures vivrières en 2016

		Kébémer	Linguère	Louga	Région
Niébé	Superficie(Ha)	19050	9768	51700	80518
	Rendement (Kg/Ha)	591	551	541	561
	Production (T)	11259	5382	27970	44611
Pastèque	Superficie(Ha)	1304	1800	1352	4456
	Rendement (Kg/Ha)	12500	9000	10000	10500
	Production (T)	16301	16203	13520	46024
Manioc	Superficie(Ha)	2550		579	3129
	Rendement (Kg/Ha)	10000		9000	9500
	Production (T)	25502		5211	30713
Béref	Superficie(Ha)		779	101	880
	Rendement (Kg/Ha)		1200	1200	1200
	Production (T)		935	121	1056

Source : DRDR Louga

Du point de vue de la production selon la spéculation, celle de la Pastèque demeure la plus importante suivie du Niébé avec respectivement 37,6% et 36,4%. Le manioc occupe le troisième rang avec 25,1%.

L'analyse de la production des autres cultures vivrières selon la spéculation et le département montre une prédominance du département de Louga qui concentre à lui seul 62,7% du total régional pour le Niébé.

Graphique 9.3: Production des autres cultures vivrières suivant la spéculation et par département en 2016

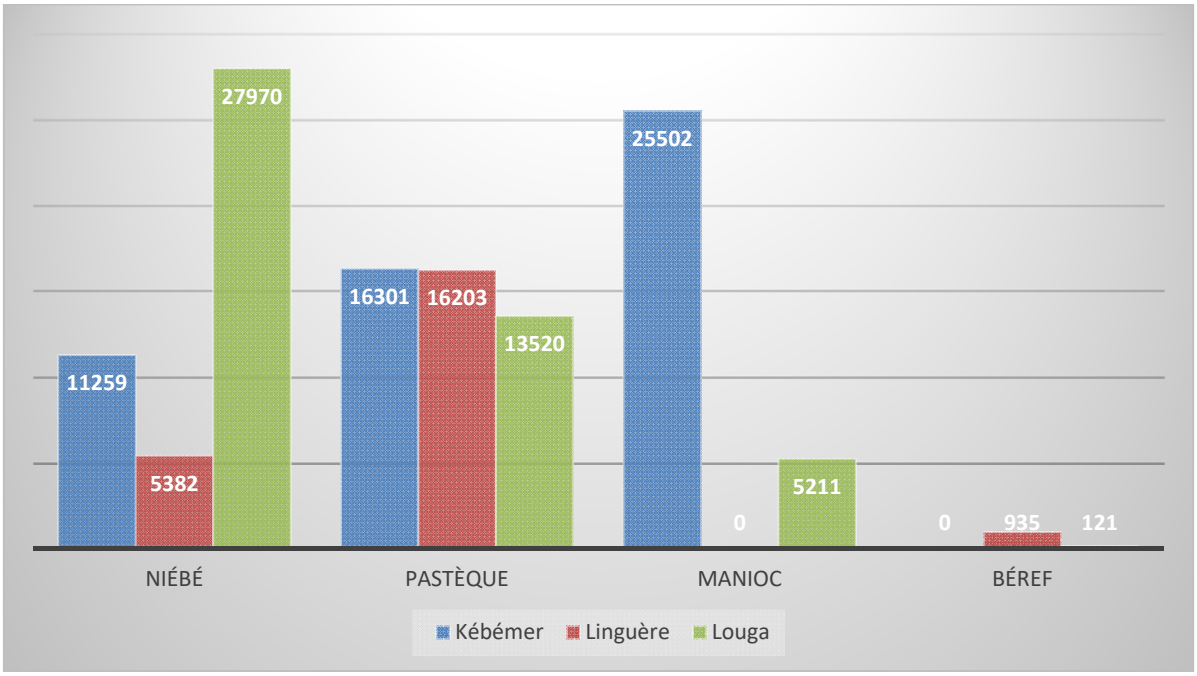

La contribution du département de Kébémer pour la production régionale de Niébé en 2016 est de 25,2% contre seulement 12,1% pour le département de Linguère.
Le département de Kébémer qui concentre 83% de la production Régionale en 2016 semble être la zone de prédilection du manioc. La part du département de Louga dans la production de manioc dans la Région en 2016 s'élève à 17%.
Le département de Linguère qui n'est pas producteur de manioc en 2016 est dominant dans la production de Béref. L'essentiel de la production Régionale de Béref (88,5%) provient du département de Linguère contre 11,5% pour Louga .En ce qui concerne la production de Béref dans la Région de Louga en 2016, la contribution du Département de Kébémer est nulle.

IX.4.3 Les cultures industrielles

Les superficies emblavées pour l'arachide d'huilerie, la seule culture industrielle de la Région de Louga, sont passées globalement de 186082 hectares pour la campagne agricole 2015/2016 à 189685 hectares pour la présente campagne soit une légère augmentation de 1,94%.

La répartition des superficies emblavées selon le département donne 45,73% à Louga contre 34,64% et 19,63% respectivement pour les départements de Kébémer et Linguère.

Tableau 9.9 : Répartition et évolution de culture d'arachide d'huilerie selon les superficies, rendements et productions, par département

		Kébémer			Linguère			Louga			Région		
		201 Cam 5/2 pagn 016 e	Campagn e 2016/2017	Variation %	201 Cam 5/2 pagn 016 e	Campagn e 2016/2017	Variation %	201 Cam 5/2 pagn 016 e	Campagn e 2016/2017	Variation %	201 Cam 5/2 pagn 016 e	Campagn e 2016/2017	Variation %
Arachide d'huilerie	Superficie(Ha)	63570	65700	3,35	36790	37232	1,2	35000	86752	147,9	186082	189685	1,94
	Rendement (kg/ha)	828	700	-15,46	740	752	1,62	700	403	-42,43	752	574	-23,67
	Production (T)	52636	45990	-12,63	27237	27999	2,8	59969	34961	-41,7	139842	108950	-22,09

Source : DRDR Louga

Le rendement moyen de l'arachide d'huilerie a baissé d'une manière générale pour la Région de Louga pour la campagne agricole 2016/2017 où il est évalué à 574 kg/ha contre 752 kg/ha pour la précédente campagne soit une chute de 23,67%.

Hormis le département de Kébémer qui a enregistré une augmentation de rendement de 1,62% pour l'arachide d'huilerie, les autres ont accusé des baisses de 15,46% et 42,43% respectivement pour Linguère et Louga.

La production d'arachide d'huilerie est passée de 139842 tonnes pour la campagne agricole 2015/2016 à 108950 tonnes pour 2016/2017 soit une baisse globale de 22,09%.

Graphique 9.4 : Evolution de la production arachidière par département entre 2015 et 2016

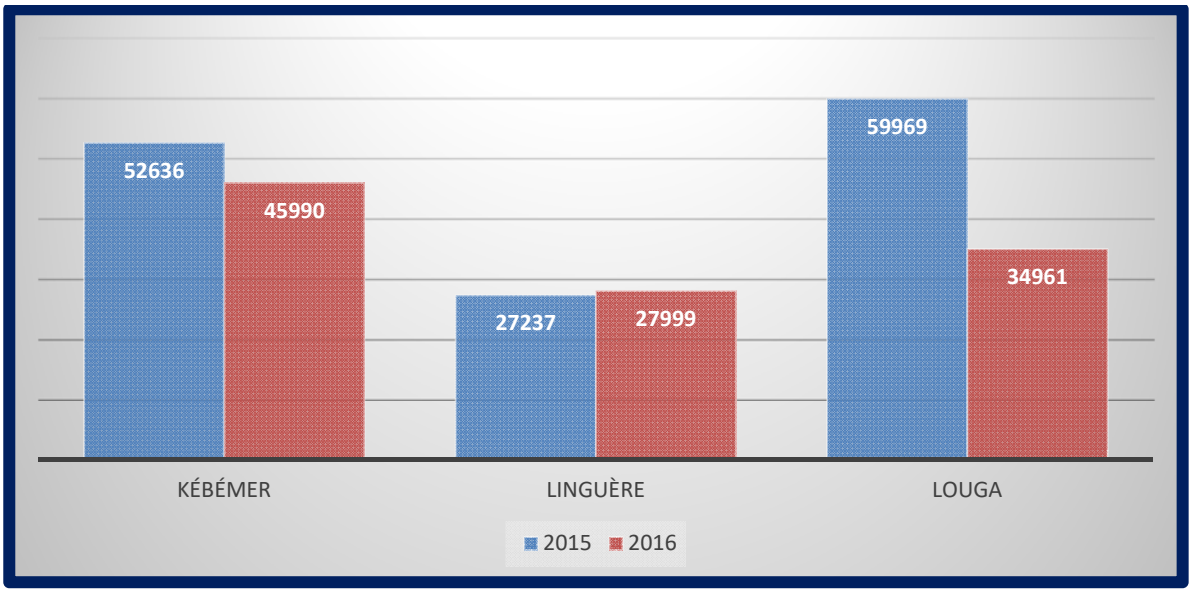

L'analyse de la production d'arachide d'huilerie selon le département montre que seul celui de Linguère a enregistré une légère augmentation de 2,8%.

Au niveau des départements de Kébémer et Louga, nous avons enregistré des chutes respectives de production de cette spéculation de 12,63% et 41,7% pour la campagne 2016/2017.

IX.4.4 Les cultures maraîchères

La Région de Louga est très active dans le maraîchage notamment dans la zone des Niayes (Potou et Lompoul) mais aussi dans la zone du Lac de Guiers (Keur Momar Sarr).Cependant les statistiques ne sont pas disponibles au niveau des Services techniques. Nous avons retenu alors dans le présent paragraphe de traiter uniquement les données issues du PASA/LOUMAKAF, un partenaire de la Région de Louga dans le secteur agricole. Le PASA a mis ainsi en œuvre cinq (5) fermes à Ngaye Ndiawar, Mbaye Mbaye, War CISSE, Massar DIOP et Kébé Ndeuth.

Une superficie globale de 33,65 hectares a été mise en valeur pour une production totale de 182,23 tonnes.

En termes de superficies exploitées, la ferme de Mbaye Mbaye demeure la plus importante avec 30,8% de l'ensemble contre 26,9% et 26% respectivement pour Ngaye Ndiawar et Kébé Ndeuth.

Tableau 9.10 : Répartition et évolution des cultures maraîchères selon les superficies, et productions, selon la ferme en 2016

Ferme	Ngaye Ndiawar		Mbaye Mbaye		Kébé Ndeuth		War CISSE		Massar DIOP		Ensemble	
Spéculation	Superficie(Ha)	Production (kg)	Superficie(Ha)	Production (kg)	Superficie(Ha)	Production (kg)	Superficie(Ha)	Production (kg)	Superficie(Ha)	Production (kg)	Superficie(Ha)	Production(Kg)
Gombo	1,2	2251	2	3415	1,25	3004	0,6	485	0,25	533	5,3	9688
Tomate Cerise	1,5	16650	0,5	10975	3	18333	1,25	6500	0,75	25500	7	77958
Tomate Heinz	0	0	2,25	32150	0	0	0	0	0	0	2,25	32150
Pastèque	1,8	6370	0	0	0	0	0	0	0	0	1,8	6370
Oignon	2,4	3871	2,25	3123	2,5	13051	0,6	767	0,8	7850	8,55	28662
Salade	0,6	2619	0	0	0	0	0	0	0	0	0,6	2619
Jaxatu	0,75	2068	0,5	2089	1,25	3464	1,25	1115	0	0	3,75	8736
Piment	0	0	1,1	8224	0	0	0	0	0	0	1,1	8224
Aubergine	0,8	2837	0	0	0	0	0	0	0	0	0,8	2837
Melon	0	0	1,75	3062,5	0	0	0	0	0	0	1,75	3062,5
Carotte	0	0	0	0	0,75	1925	0	0	0	0	0,75	1925
Total	**9,05**	**36666**	**10,35**	**63038,5**	**8,75**	**39777**	**3,7**	**8867**	**1,8**	**33883**	**33,65**	**182231,5**

Source : DRDR région de Louga

La ferme de Mbaye Mbaye occupe aussi la première place du point de vue production globale avec 34,6% suivie de celle de Kébé Ndeuth et Ngaye Ndiawar avec respectivement 21,8% et 20,1% de l'ensemble.

L'analyse de la production globale issue des cinq fermes du Projet PASA selon la spéculation montre une domination de la tomate cerise avec 42,8% contre 17,6% pour la tomate Heinz et 15,7% pour l'oignon.

Le Gombo provient essentiellement des fermes de Kébé Ndeuth et Ngaye Ndiawar qui contribuent pour 31% et 23,2% respectivement à de la production totale. La ferme de Massar Diop fournit 32,7% de la tomate cerise produit par le Projet PASA contre 23,5% à Kébé Ndeuth et 21,4% pour Ngaye Ndiawar.

La ferme de Kébé Ndeuth avec 45,5% domine la production de l'oignon suivie de celle de Massar Diop (27,4%).

Le Piment vient exclusivement de la ferme de Mbaye Mbaye. La totalité de la production d'aubergine et de Pastèque vient de la ferme de Ngaye Ndiawar.

IX.5 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IX.5.1 Atouts

- L'Etat du Sénégal a mobilisé d'importantes ressources pour subventionner les intrants agricoles
- Elaboration d'un programme d'autosuffisance de semences en qualité en synergie avec les différents acteurs
- Création de la Délégation du Lac de Guiers (SAED)
- Intervention du PASA, du PAFA.EXT et du PADEN dans la Région de Louga

IX.5.2 Contraintes

- Pauvreté des sols;
- monoculture arachidière;
- Attaques des insectes: *invasions de pucerons*, …;
- Accès aux intrants de qualité;
- Insuffisance du matériel agricole

IX.5.3 Perspectives

- Mise en place des semences certifiées à 50% et 50% de semences écrémées en vue d'obtenir de bons rendements et production;
- Financement de 600 ha de production de niébé ;
- Aménagement d'un périmètre maraicher à grande échelle de 50 ha
- Renforcement des concertations entre le PASA/LouMaKaf et les différentes parties prenantes du projet (plus d'une vingtaine des partenariats sollicités et conclus) ;
- Meilleure implication des autorités Administratives, locales et services décentralisés (DRDR, IREF, ANCAR, hydraulique, Environnement, INP, Elevage, etc.,) et populations locales dans les activités des projets dans le secteur agricole.
- Renforcement de la mécanisation;
- Diversification soutenue des productions des cultures vivrières ;
- Reconstitution d'un capital semencier de qualité
- Renforcement et la diversification des circuits commerciaux

CONCLUSION

L'agriculture dans la Région de Louga est essentiellement dépendante de la saison des pluies. Elle repose sur une seule culture de rente (arachide) mais aussi sur des cultures vivrières (mil, sorgho, maïs).Cependant une expérimentation de la culture irriguée est en marche dans la zone du Lac de Guiers où la SAED vient d'ailleurs de créer une Délégation à l'image de ce qui se passe dans la vallée du Fleuve**.** D'importantes ressources ont été mobilisées pour subventionner les intrants(semences, engrais), le petit matériel agricole(semoirs et houes) et l'équipement agricole(tracteurs) pour booster la production et augmenter les revenus tout en encourageant un vaste programme d'autosuffisance qui passe nécessairement par une diversification des cultures vivrières.

CHAPITRE X - ELEVAGE

X.1 INTRODUCTION

Le sous- secteur de l'élevage participe pour une part significative à la formation du PIB (7,4%) au Sénégal. L'élevage au Sénégal est dominé par le mode extensif et demeure par conséquent un pilier important pour faire face au double défi d'assurer la sécurité alimentaire pour une population au taux de croissance de l'ordre de 2,7 %, tout en préservant les ressources naturelles.

La Région de Louga est l'une des plus grandes régions d'élevage du Sénégal et ce sous-secteur y joue un rôle socioéconomique et culturel de grande importance. L'existence de la zone sylvopastorale avec une immense steppe arbustive constitue un atout majeur pour la Région de Louga. Néanmoins, le sous-secteur de l'élevage est confronté à certaines contraintes qui pourront freiner son essor si des mesures idoines ne sont pas prises. Le présent chapitre traitera des services techniques et des infrastructures du sous-secteur de l'élevage mais aussi des autres intervenants, les partenaires dans un premier temps. Ensuite, on abordera les effectifs du cheptel et la volaille mais aussi les productions (viande, lait, cuirs et peaux) pour terminer par la situation zoo sanitaire en traitant des résultats de la vaccination et le diagnostic du sous-secteur.

X.2 LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

X.2.1 Les services techniques

L'effectif du personnel des services techniques de l'élevage, toutes catégories confondues, s'élève 36 agents.

La répartition du personnel des services d'élevage de la Région de Louga selon le sexe laisse apparaître une forte domination des hommes qui constituent 89% des effectifs contre seulement 11% pour les femmes.

Graphique 10.1: Répartition du personnel suivant le sexe

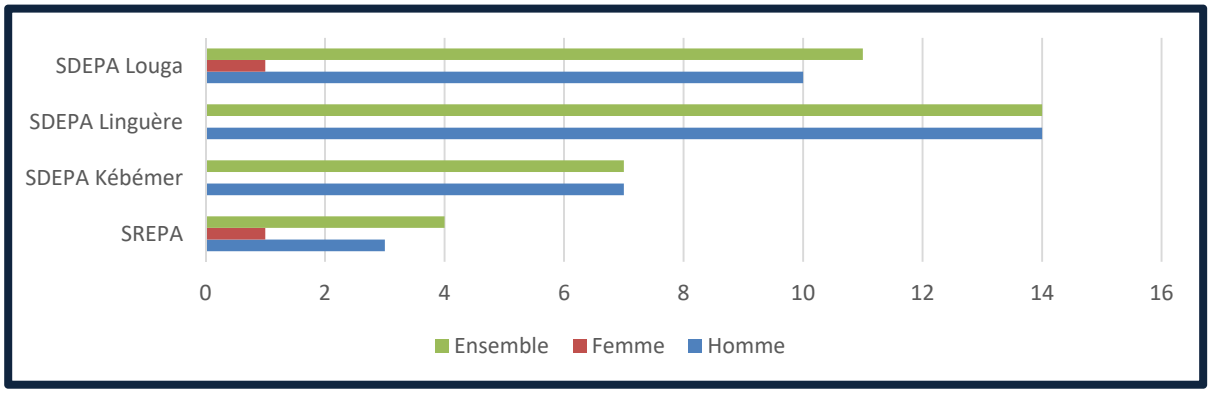

La plus importante proportion du personnel est concentrée au niveau du Service Département de l'Elevage et des Productions Animales de Linguère concentre 39% des effectifs globaux contre 31% et 19% respectivement à Louga et Kébémer.

Le Service Régional de l'Elevage et des Productions Animales emploie 11% des agents de la région de Louga.

Tableau 10.1 : Répartition des effectifs du personnel des services vétérinaires selon le grade

	Docteur vétérinaire			Ingénieur des Travaux d'Elevage			Agent Technique d'Elevage			Autres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
SREPA	0	1	1	0	0	0	0	0	0	2	1	3	3	1	4
SDEPA Kébémer	0	0	0	1	0	1	4	0	4	2	0	2	7	0	7
SDEPA Linguère	0	0	0	1	0	1	11	1	12	1	0	1	14	0	14
SDEPA Louga	0	0	0	1	0	1	8	1	9	1	0	1	10	1	11
Total	0	1	1	3	0	3	23	2	25	6	1	7	32	4	36

Source : SREPA de Louga

La répartition du personnel suivant la catégorie montre que les Agents Techniques restent dominants avec 69% les effectifs globaux.

X.2.2 Les autres intervenants

Différents partenaires interviennent dans le secteur de l'élevage dans la Région de Louga :

- L'ANCAR intervient notamment dans l'Appui conseil du monde rural dans le secteur de l'élevage de la volaille dans tous les départements de la région de Louga.

  Elle assure également le suivi et l'appui des populations au niveau des infrastructures d'élevage financées par le PDMAS pour les producteurs (bergeries améliorées, étables, poulaillers améliorés) contribuant alors ainsi d'une manière significative à l'atteinte des objectifs du Ministère de l'Elevage (MEL) avec un appui à la santé animale, à l'amélioration des races, à la valorisation des produits de l'élevage entre autres.
- Le Projet de Pistes communautaires en appui au Programme National de Développement Local (PPC/PNDL) contribue à l'amélioration de l'accès des populations rurales aux services socioéconomiques de base, ainsi qu'à

l'augmentation des revenus et emplois ruraux notamment par la réalisation de mini fermes.

- Le PAFA-Ext se donne comme objectif global de contribuer à l'amélioration durable des moyens d'existence des exploitations familiales du Bassin Arachidier Centre et Nord et de la Zone Sylvo Pastorale Ouest. Il intervient dans la Région de Louga pour l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et des revenus des petits producteurs (agriculteurs et éleveurs) en créant des emplois durables et rémunérateurs pour les ruraux.
- Le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire(PASA) intervient dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine pour améliorer la sécurité alimentaire ainsi que les revenus des ruraux. Le projet veut faciliter l'accès des petits producteurs, des femmes, et de leurs organisations à des infrastructures agricoles et pastorales diversifiées, notamment en matière de maîtrise de l'eau, de stockage et de désenclavement, ainsi qu'à des technologies, services et formations adaptés.

Tableau 10.1 : Liste des autres intervenants du sous-secteur de l'élevage

Intervenant	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc..)	Domaine d'intervention	Zone d'intervention
PAFA-Extension		.Cofinancement de sous-projets pour la production et la commercialisation de petits ruminants	
		.Cofinancement de sous-projets d'aviculture villageoise améliorée	
		.Mise en place d'unités pastorales	
PPC-PNDL		Construction d'un Foirail à Labgar	Linguère, Louga
		Construction d'une fourrière, d'un quai d'embarquement à Dodji	
		Construction d'une fourrière à Pété Ouarack	
		Réalisation mini fermes	
PASA	Projet	Parcs de vaccination	
		Forages Pastoraux foncés (sans travaux de superstructures)	

		Travaux Génie Civil autour de forages pastoraux (Superstructures)	
		Aménagement de mares pastorales	
		Magasins points de vente d'aliment bétail	
		Bergeries modernes	
		Poulaillers améliorés	
		Mini-laiteries	
ANCAR		Commande et fabrication des poussinières Introduction de poussinières Amélioration de l'habitat des sujets adultes	Toute le Région de Louga

Source : SREPA Louga

X.3 LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE

L'effectif du cheptel de la Région de Louga, toutes espèces confondues, est de 2.280.378 têtes.

L'effectif du cheptel de la Région de Louga est dominés globalement par les petits ruminants (78,1%), 41,2% des ovins et 36,9% des caprins.

Cet effectif est inégalement réparti entre les trois(3) départements que compte la Région. Le département de Linguère qui concentre 48 % des effectifs apparaît comme la plus importante zone d'élevage de la Région. Avec une proportion de 28,8% des effectifs globaux du cheptel régional, le département de Kébémer se positionne au second rang contre 23,2%.

Tableau 10.3 : Les effectifs du cheptel selon l'espèce département

Département	Bovin	ovin	Caprin	équidés	Camelin	Ensemble
Louga	126630	191725	167998	39808	2806	528967
Linguère	213745	449448	402830	22621	5834	1094478
Kébémer	49722	298836	270794	37430	151	656933
Région	**390097**	**940009**	**841622**	**99859**	**8791**	**2280378**

Source : RGPHAE

La répartition des effectifs du cheptel de la Région de Louga selon l'espèce et le département révèle que le département de Linguère concentre plus de la moitié des bovins (54,79%) de la Région et plus de 95% des petits ruminants soit respectivement 47,86% des caprins et 47,81% des ovins.

Graphique 10.2 : Distribution du cheptel par espèce et par département

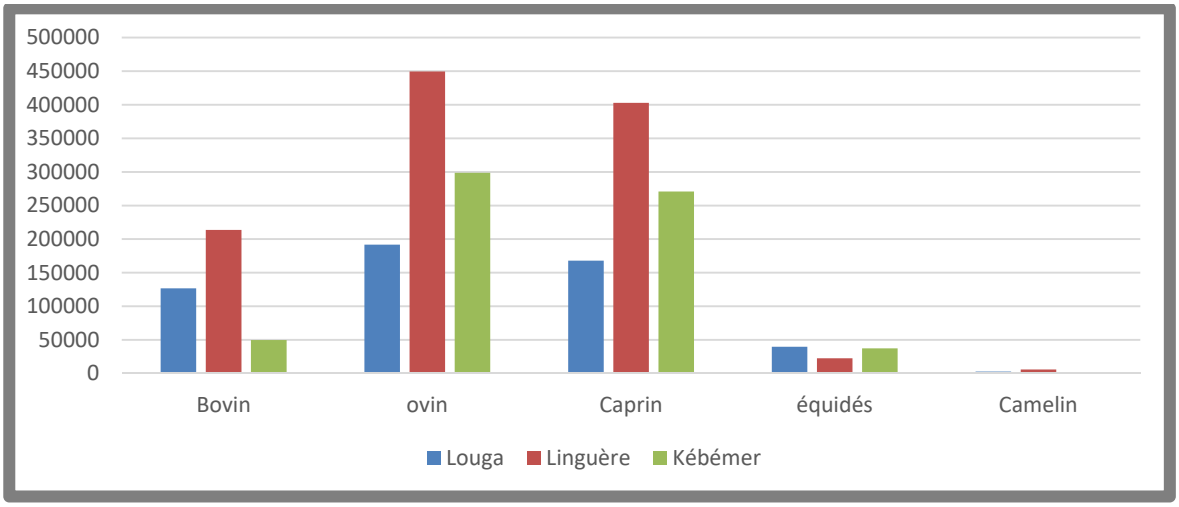

Le département de Kébémer compte 31,79% des bovins et 32,17% des caprins. Le département de Louga occupe la seconde place derrière celui de Linguère en termes de nombre de têtes de bovins soit 32,46% de l'effectif total de bovins de la Région.

L'effectif de la volaille s'élève à 1874998 têtes. Le département de Louga concentre 39,73% des effectifs de la volaille Régionale.

Tableau 10.4 : Effectif de la volaille selon le département

Département	**Effectif**
Louga	744886
Linguère	540830
Kébémer	589282
Région	**1874998**

Source : RGPHAE

Les départements de Kébémer et Linguère représentent respectivement 31,4% et 28,8% des effectifs de la Région de Louga.

X.4 LES PRODUCTIONS

La production de viande

La production totale de viande et d'abats de la Région de Louga a connu une légère augmentation de 0,06% passant de 2482,841 tonnes en 2015 à 2484,303 tonnes en 2016.

Tableau 10.2 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Louga par département

	2015	2016	Variation (en %)
Louga	554,451	448,395	-19,13
Kébémer	629,554	1390,677	120,90
Linguère	1298,836	645,231	-50,32
Région	2482,841	2484,303	0,06

Source : Source : SREPA de Louga

Le département de Kébémer apparaît comme la plus grande productrice de viande de la Région de Louga en 2016 avec une contribution de 55,98% à la production totale. Le département de Linguère se place au second en termes de production de viande avec une part de 25,97% contre 18,05 pour le département de Louga.

X.3.2 La production d'œufs de consommation

Entre 2015 et 2016 la production d'œufs de consommation de la Région de Louga est passée de 13680000 à 17795000 unités soit un accroissement positif de 30,08% sur la période.

Tableau 10.3 : Répartition et évolution de la production d'œufs par Département

Département	2015	2016	Variation(en %)
Louga	7980000	8960000	12,28
Kébémer	4200000	6980000	66,19
Linguère	1500000	1855000	23,67
Région	13680000	17795000	30,08

Source : **Source : SREPA de Louga**

La répartition de la production d'œufs en 2016 selon le département montre une prédominance du département de Louga dont la contribution s'élève à un peu plus de la moyenne de la production Régionale (50,35%).

Les départements de Kébémer et Linguère concentrent respectivement 39,22% et 10,42% de la production totale de la Région en 2016.

X.3.3 La production contrôlée de lait

La production laitière globale de la Région de Louga est estimée en 2016 à 1139757 litres contre 687964 litres en 2015 soit une augmentation de 65,67%.

Tableau 10.4 : Evolution de la production de lait par Département

	2015	2016	Variation(en %)
Louga	152533	525000	244,19
Kébémer	362460	385265	6,29
Linguère	172971	229492	32,68
Région	687964	1139757	65,67

Source : **Source : SREPA de Louga**

Pour l'année 2016, 46% du lait produit dans la Région vient du département de Louga (22,17% en 2015).La contribution du département de Kébémer à la production laitière de la Région de Louga en 2016 est de 34%(52,69% en 2015) contre 20% pour le département de Linguère (25,14% en 2015).

Graphique 10.3 : Production de lait suivant le département en 2016

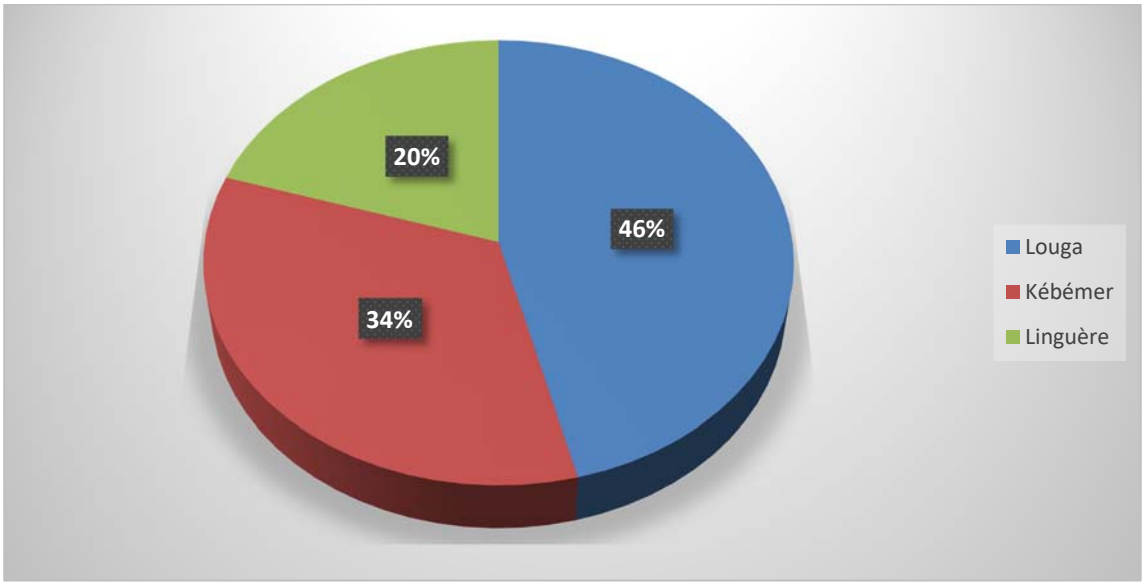

X.3.4 La production contrôlée des cuirs et peaux

En 2016, 198202 cuirs et peaux, toutes espèces confondues, ont été produits dans la Région de Louga.

Les peaux d'ovins représentent 57% de la production contre 33,94% pour les peaux de caprins. Les cuirs de bovin constituent seulement 9,05% de la production totale en 2016.

Tableau 10.8 : Répartition de la production de cuirs et de peaux en 2016

	Cuir Bovin	Peau Ovin	Peau Caprin	Ensemble
Louga	8557	78535	45931	133023
Linguère	2794	4300	7929	15023
Kébémer	6591	30146	13419	50156
Total	**17942**	**112981**	**67279**	**198202**

Source : Source : SREPA de Louga

Le département de Louga est le principal producteur de cuir de bovin de la Région avec 47,69% de la production totale en 2016.Pour la production de peaux également , le département de Louga occupe le premier rang en fournissant 69,51% des peaux d'ovin et 68,27% des peaux de caprin produites dans la Région.

Plus de 59% de la production de cuirs et de peaux du département de Louga concerne les peaux d'ovin.

Pour le département de Kébémer, les peaux d'ovin représentent 60,10% de sa production totale contre proportion de 28,62% pour le département de Linguère.

X.4 LA SITUATION ZOOSANITAIRE

X.4.1 Les résultats de la campagne de vaccination en 2016

Au cours de la campagne de vaccination 2016 dans la Région de Louga, environ 445333 sujets ont été vaccinés globalement contre différentes pathologies. **Tableau tableau 10.5 : Résultats de la campagne de vaccination et de déparasitage du bétail par département en 2016**

Département	DNCB	PPCB	Clavelée	Botulisme	Peste équine	Peste Petit Ruminant	Charbon Symptomatique	Pasteurellose		Fièvre aphteuse bovine	Fièvre	Maladie de Newcastle	Enterotoxémie	Coclavax	Ensemble
								Bovine	ovine						
Louga	0	0	110	492	106	7774	646	2092	2055	0	0	16996	0	750	31021
Linguère	17941	5895	11171	20325	4886	88346	1418	19959	20431	50	815	32189	46246	2250	271922
Kébémer	3558	3458	1004	134	712	17167	2914	8645	14871	2020	4772	80810	2325	0	142390
Région	21499	9353	12285	20951	5704	113287	4978	30696	37357	2070	5587	129995	48571	3000	445333

Source : Source : SREPA de Louga

C'est dans la département de Linguère que l'on rencontre le plus grand effectif d'animaux vaccinés en 2016 avec une proportion de 61% de l'ensemble contre 32% à Kébémer et 7% à Louga.

La vaccination contre la maladie de Newcastle est la plus fréquente avec une proportion de 29,2%.La seconde cause de vaccination est la Peste des Petits Ruminants qui concerne 25,4% des sujets vaccinés. Plus de 15% des sujets ont été vaccinés contre la Pasteurellose (8,39% pour la Pasteurellose ovine et 6,89% pour la pasteurellose bovine).La vaccination contre l'Enterotoxémie concerne 10,9% des animaux vaccinés.

La répartition des taux de vaccination selon les antigènes et le département montre que le département de Linguère présente quasiment les plus forts taux quelle que soit la pathologie avec, dans certains cas, des taux dépassant les 90%(Clavelée 90,9%, Botulisme 97% et Enterotoxémie 95,2%) sauf pour le Charbon symptomatique, la fièvre aphteuse bovine, la fièvre et la Maladie de Newcastle où le département de Kébémer est dominant avec des taux respectifs de 58,5% ; 97,6% ; 85,4% et 61,2%.

X.5 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

X.5.1 Atouts et potentialités

- Forte tradition d'élevage
- Existence de la zone sylvo pastorale
- Mise en œuvre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire(PUDC)
  Réhabilitation du Ranch de Dolly.

X.5.2 Contraintes

- Mode d'élevage extensif
- Persistance de certaines maladies,
- Méconnaissance des effectifs réels du cheptel,

- L'insuffisance des moyens de collecte, de transport et de transformation des produits animaux constituent également des limites à la compétitivité du sous-secteur.
- Des contraintes d'ordre génétique, alimentaire et sanitaire limitent la production nationale et renforcent la dépendance du pays vis à vis de l'extérieur en matière de fourniture de lait et produits dérivés.
- Faible potentiel de production des laitières
- Insuffisances des infrastructures de conservation du lait
- Nombreux abattages clandestins;
- Difficultés d'accès au crédit;
- Etat défectueux des abattoirs en général et de la chaine de froid.

X.5.3 Perspectives

- Réhabilitation des infrastructures administratives et techniques et du réseau hydraulique,
- Implantation d'unités pastorales, avec des infrastructures d'élevage appropriées ;
- Renforcement du Programme national d'autosuffisance en moutons
- Mise en œuvre du Projet régional d'Appui au Pastoralisme dans le Sahel (PRAPS), qui vise à améliorer l'accès à des moyens et services de production essentiels
- Démarrage du Programme multinational de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS) et le Projet de Résilience a l'Insécurité Alimentaire Récurrente au Sénégal (PRIARS) pour renforcer les capacités des populations pastorales en matière de gestion des risques liés à leur activité.

CONCLUSION

Après l'agriculture, l'élevage demeure la seconde activité économique de la Région de Louga. La zone sylvopastorale qui concentre plus de la moitié de la superficie régionale est le principal domaine de pratique de l'élevage. La Région de Louga se positionne à la quatrième place derrière Kolda, Tamba et Saint-Louis du point de vue de l'importance du cheptel. L'élevage présente un impact réel certain sur l'économie régionale. Le potentiel laitier du cheptel régional est très important mais sous-exploité.

La production de viande est également importante. Une diversité de projets et programmes publics, PASA, PAFA-EXT entre autres offrent des opportunités certaines dans le domaine de l'élevage.

CHAPITRE XI – PECHE

XI.1 INTRODUCTION

Le secteur de la pêche apparaît comme un moteur pour un développement durable de la croissance mais aussi d'inclusion sociale tout en assurant l'alimentation de la population. Cependant, la pêche artisanale dans la région de Louga demeure confrontée à des difficultés quasi structurelles notamment la forte pression exercées sur les ressources qui hypothéquera à la longue la durabilité du secteur. Au-delà de son aspect économique, la pêche artisanale dans la région de Louga est une tradition pour différentes communautés.

XI.2 LES SERVICES TECNIQUES, LES AUTRES INTERVENANTS ET LES INFRASTRUCTURES

XI.2.1 Les services techniques

Globalement l'effectif du personnel des services de pêche de la Région de Louga a connu une augmentation relative de 20% entre 2015 et 2016.Cette variation est imputable à une augmentation de deux(2) unités des effectifs de sexe masculin.

Tableau 11.1 : Répartition et évolution des effectifs du personnel des services de pêche selon le diplôme, par service

Inspections de Services Vétérinaires	Année	Ingénieur en pêches et aquaculture			Technicien Supérieur en pêches et Aquaculture			Agents Techniques des pêches			Matelots/observateurs			Ensemble		
		H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
SRPS[1]	2015	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
	2016	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
SDPS[2] de Kébémer	2015	0	0	0	0	1	1	2	0	2	2	0	2	4	1	5
	2016	0	0	0	1	1	2	2	0	2	2	0	2	5	1	6
	2015	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1

SDPS [3]de Linguère	**2016**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SDPS [4]de Louga.	**2015**	0	0	0	1	0	1	1	0	1	1	0	1	3	0	3
	2016	0	0	0	2	0	2	1	0	1	1	0	1	4	0	4
Total	**2015**	**1**	**0**	**1**	**1**	**1**	**2**	**4**	**0**	**4**	**3**	**0**	**3**	**9**	**1**	**10**
	2016	**2**	**0**	**2**	**3**	**1**	**4**	**3**	**0**	**3**	**3**	**0**	**3**	**11**	**1**	**12**
	Variation %	100,0%	#DIV/0!	100,0%	200,0%	0,0%	100,0%	-25,0%	#DIV/0!	-25,0%	0,0%	#DIV/0!	0,0%	22,2%	0,0%	20,0%

Source : Service régional des pêches et de la surveillance de Louga

Le personnel des services de pêche de la Région de Louga est composé presque exclusivement d'hommes (92%).La répartition du personnel selon le département révèle une plus forte concentration des effectifs à Louga (66,7%) qui abrite le Service Régional. La distribution suivant la catégorie montre que les Techniciens supérieurs et les Agents Techniques sont dominant soit respectivement 33,3% et 25% du personnel des services de pêche de la Région de Louga.

XI.2.2 Les autres intervenants

- Le Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO) s'est fixé comme objectif d'élaborer un programme de réformes visant à « augmenter durablement la richesse globale générée par l'exploitation des ressources halieutiques marines de l'Afrique de l'Ouest et la part de cette richesse captée par les pays d'Afrique de l'Ouest ». Cet objectif de croissance prévu sur une période d'un an, allait être par la suite être défini comme « la reprise initiale d'au moins 7 pêcheries surexploitées dans la région» et « une augmentation d'au moins 25 % des retombées économiques nettes des pêches visées par le programme pour la région ». Le programme visait essentiellement une approche de « prise en main claire » de la réforme de la gouvernance des pêches pour les systèmes de pêche côtiers de la région :

  (i)Eliminer la pêche illicite en fournissant un soutien immédiat aux pays d'Afrique de l'Ouest afin d'éliminer les activités de pêche illicite dans leurs eaux, arrêter les pertes

de ressources et la rentabilité économique de cette forme de pêche ainsi que sa contribution à la surpêche ;

(ii)Maintenir ces gains grâce à des réformes de la gouvernance pour ramener l'effort de pêche à des niveaux adéquats permettant aux stocks de se rétablir à des tailles susceptibles de contribuer au rendement maximal durable; et

(iii)Mettre en place les infrastructures nécessaires pour retenir localement les avantages de la réforme en augmentant la valeur ajoutée nationale des poissons capturés dans les eaux de la région aux stades de la transformation, de la vente en gros et de la vente au détail

- Le projet «Gouvernance, politiques de gestion des ressources marines et réduction de la pauvreté dans l'Ecorégion WAMER »a pour but de contribuer à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la sécurité alimentaire des communautés côtières de l'écorégion WAMER, à travers l'amélioration de la gouvernance, la promotion et de l'adoption de bonnes pratiques en matière d'utilisation durable des ressources marines et côtières dans l'écorégion WAMER (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, et Cap-Vert). L'objectif général du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la sécurité alimentaire des communautés côtières de l'écorégion WAMER (Western African Marine Eco-Region). L'objectif spécifique est d'améliorer la gouvernance et de promouvoir l'adoption de bonnes pratiques en matière d'utilisation durable des ressources marines et côtières dans l'écorégion WAMER.
- Le projet USAID/COMFISH intervient pour appuyer l'Etat du Sénégal dans sa stratégie de gestion des ressources halieutiques telle que définie dans la lettre de politique sectorielle de la pêche et d'aquaculture (LPS-PA). L'une des approches préconisées par le projet est l'utilisation de la Convention Locale comme outil de gestion participative des pêcheries dans les zones d'intervention du projet (Potou et Lompoul).

Tableau 11.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
PRAO	Programme de développement (Etat, Banque Mondiale)	Gestion des ressources marines	Potou et Lompoul
GOWAMER	Programme de développement (Union Européenne, PNUD)	Gouvernance des pêches et Sécurité alimentaire	Keur Momar Sarr
Comfish-Plus	Programme de développement USAID	Gouvernance des pêches, gestion durable	Potou et Lompoul

Source : SRPS de Louga

XI.3 LA PECHE ARTISANALE

XI.3.1 Les sites et l'armement de pêche

En 2016, on a recensé 16 villages de pêcheurs dans la Région de Louga dont 68,8% pour la pêche maritime contre 31,3% pour le volet continental. Si le nombre de villages de pêcheurs est resté constant en 2046 par rapport à l'année dernière, l'effectif des pêcheurs a connu une baisse globale de 1,5% pour la période. Au niveau de la pêche continentale, les effectifs de pêcheurs ont augmenté de 24,7% en 2016 contre une chute de 7,3% dans le volet maritime.

La répartition de l'effectif global des pêcheurs artisanaux exerçant dans la région de Louga selon le département montre une prédominance de Kébémer qui abrite 59,2% du total contre 40,9% pour Louga. La pêche continentale est exercée exclusivement dans le département de Louga, plus précisément dans l'arrondissement de Keur Momar Sarr avec le Lac de Guiers. L'effectif des pêcheurs continentaux représentent 23,1% des effectifs globaux.

Tableau11.3 : Evolution des sites, des pêcheurs selon le type de pêche, par département

Département	Année	Nombre de villages de pêcheurs			Nombre de pêcheurs		
		PC [1]	PM [2]	Total	PC	PM	Total
Kébémer	2015	0	2	2	9	700	700
	2016	0	2	2	0	685	685
Louga	2015	11	3	14	215	260	475
	2016	11	3	14	268	205	473

TOTAL	2015	11	5	16	215	960	1175
	2016	11	5	16	268	890	1158

Source : SRPS Louga

L'effectif des embarcations recensées dans la Région de Louga est passé de 579 unités en 2015 à 582 en 2016 soit une légère hausse de 0,5%.Les embarcations locales représentent plus de la moitié des effectifs soit 58,8% contre 41,2% pour les saisonnières.

Les embarcations de la pêche artisanale en sont essentiellement constituées de pirogues motorisées (71,1%).Les pirogues à voiles représentent 28,9% des embarcations. Plus d'une pirogue motorisée sur deux (55,6%) a un statut de saisonnier dans la région de Louga. Les pirogues à voile sont presque exclusivement locales (94,1%).

Tableau11.4 : Evolution de l'armement de la pêche artisanale selon le type, par département

Armement		Département Kébémer			Département Louga			Région		
		2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Embarcation locale	Pirogues à moteur	149	140	-6,04	74	44	-40,54	223	184	-17,49
	Pirogues à voile	0	0	#DIV/0!	112	158	41,07	112	158	41,07
	Total embarcations	149	140	-6,04	186	202	8,60	335	**342**	2,09
Embarcation saisonnière	Pirogues à moteur	210	150	-28,57	12	80	566,67	222	230	3,60
	Pirogues à voile	0	0	#DIV/0!	22	10	-54,55	22	10	-54,55
	Total embarcations	**210**	**150**	-28,57	**34**	**90**	164,71	**244**	**240**	-1,64
Ensemble embarcations	Pirogues à moteur	359	290	-19,22	86	124	44,19	445	414	-6,97
	Pirogues à voile	0	0	#DIV/0!	134	168	25,37	134	168	25,37
	Total embarcations	**359**	**290**	-19,22	**220**	**292**	32,73	**579**	**582**	0,52
Engin de pêche	Palangre	0	2	#DIV/0!	95	95	0,00	95	97	2,11
	Senne de plage	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!
	Senne tournante	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!
	Filet maillant dérivant	109	0	-100,00%	0	0	#DIV/0!	109	0	-100,00
	Filet maillant encerclant	0	110	#DIV/0!	0	30	#DIV/0!		140	#DIV/0!

	Filet dormant	145	290	100,00	272	292	7,35	417	582	39,57
	Filet filtrant à crevette	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!
	Epervier	0	0	#DIV/0!	0	10	#DIV/0!	0	10	#DIV/0!
	Ligne	105	50	-52,38	0	5	#DIV/0!	105	55	-47,62
	Piège	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!
	Autres	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!	0	0	#DIV/0!
	Total engins de pêche	**359**	**452**	25,91	**367**	**432**	17,71	**726**	**884**	21,76

Source : SRPS/Louga

Pour l'année 2016, 884 engins de pêche ont été globalement dénombrés dans la Région de Louga soit une augmentation relative 21,8% par rapport à l'année précédente. Le département de Kébémer concentre 51,1% des engins de pêche en 2016 contre 48,9% pour le département de Louga.

La répartition des engins de pêche selon le type laisse apparaître globalement une prédominance du Filet dormant qui représente 65,8%.Le Filet maillant encerclant vient loin derrière en seconde position avec 15,8%.

XI.3.2 La production

Globalement, la production de poisson de la pêche artisanale dans la région de Louga est évaluée en 2016 à 3069,293 tonnes de poisson contre 3322,24 tonnes l'année précédente d'où une baisse en valeur relative de 7,6% soit 252,952 tonnes en valeur absolue.

L'essentiel des mises à terre de poisson concerne le volet maritime de la pêche artisanale avec 77,8% de la production en 2016 contre 22,2% seulement pour la pêche continentale pratiquée exclusivement dans le département de Louga, plus précisément à Keur Momar Sarr avec l'existence du Lac de GUIERS.

Tableau 11.5 : Evolution de la production de poisson selon le type de pêche, par département

Département	Année	Quantités de poisson (T)			Valeurs (F CFA)		
		PC	PM	Total	PC	PM	Total
Kébémer	2015	0	2109,085	2109,085	0	556699000	556699000
	2016	0	1800,94	1800,94	0	712199850	712199850
	Variation %		-14,61	-14,61		27,93	27,93
Louga	2015	815,69	397,47	1213,16	602069350	193090500	795159850
	2016	680,563	587,79	1268,353	398285350	394206500	792491850
	Variation %	-16,57	47,88	4,55	-33,85	104,16	-0,34
TOTAL	2015	**815,69**	**2506,555**	**3322,245**	602069350	**749789500**	**1351858850**
	2016	**680,563**	**2388,73**	**3069,293**	398285350	**1106406350**	**1504691700**
	Variation %	-16,57	-4,70	-7,61	-33,85	47,56	11,31

Source : SRPS Louga

La production globale de poisson pour la pêche artisanale en 2016 dans la région de Louga est tirée vers le bas par une chute de 16,6% des mises à terre du volet continental contre une variation de -4,7% pour la pêche maritime.

Entre 2015 et 2016, les quantités produites (toutes espèces confondues) par la pêche maritime dans la région de Louga ont connu une baisse de 6,0% passant de 2666, 23 à 2505,29 tonnes. Le département de Kébémer a enregistré une baisse globale de 14,5% de sa production en 2016 contre une hausse de 35,0% pour le département de Louga.

Le poisson constitue l'essentiel de la production (95,4%).Les crustacées et les mollusques représentent respectivement 2,3% et 2,3% seulement de la production de la pêche maritime en 2016 dans la région de Louga.

Globalement le tonnage de poisson a connu une baisse de 4,7% en 2016 consécutive à une chute de 14,6% des quantités produites dans le département de Kébémer. Pour la même période, le département de Louga a vu sa production de poisson augmenter substantiellement de 47,9%.

Tableau 11.6 : Evolution des quantités produites par la pêche maritime selon l'espèce, par département

Département	Année	Poisson		Mollusque		Crustacée		Ensemble	
		Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)	Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)	Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)	Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)
Kébémer	2015	2109,085	556699000	50,13	16007000	49,515	25085000	2208,73	597791000
	2016	1800,94	712199850	34,88	24612050	51,66	39945500	1887,48	776757400
	Variation %	-14,61	27,93	-30,42	53,76	4,33	59,24	-14,54	29,94
Louga	2015	397,47	178368500	46,08	32515000	13,95	14799000	457,5	225682500
	2016	587,79	394206500	23,04	16257500	6,98	7399500	617,81	417863500
	Variation %	47,88	121,01	-50,00	-50,00	-49,96	-50,00	35,04	85,16
Total	2015	**2506,555**	**735067500**	**96,21**	**48522000**	**63,465**	**39884000**	**2666,23**	**823473500**
	2016	**2388,73**	**1106406350**	**57,92**	**40869550**	**58,64**	**47345000**	**2505,29**	**1194620900**
	Variation %	**-4,70**	**50,52**	**-39,80**	**-15,77**	**-7,60**	**18,71**	**-6,04**	**45,07**

Source : SRPS Louga

Le département de Kébémer a fourni un peu plus des trois quarts de la production régionale soit 75,3% en 2016 contre une contribution de 24,7% pour le département de Louga.

Même si une baisse des quantités produites par la pêche maritime a été notée dans la région de Louga, de manière générale, la valeur des débarquements a connu une hausse de 45,1% passant de 823473500 FCFA en 2015 à 1194620900 FCFA en 2016. Le département de Kébémer avec la plus importante production contribue également pour 65,0% de la valeur totale des débarquements contre 35% pour celui de Louga.

La répartition de la valeur marchande de la production de la pêche maritime dans la région de Louga en 2016 selon l'espèce montre une contribution de 92,6% pour le poisson. Les contributions des autres espèces sont de 3,4% et 4% respectivement pour les Mollusques et les Crustacés.

XI.3.3 La ventilation de la production

Au cours de l'année 2016, la plus forte proportion de la production de la pêche artisanale maritime est affectée globalement au mareyage soit 65,4%.Comparativement à l'année précédente, la part du mareyage a connu une hausse de +10,14% et celle affectée à la transformation artisanale de +12,5%.Pour la même période, la part de la consommation locale a été divisée par plus de deux soit une baisse de 54,6%.

Tableau 11.7 : Ventilation de la production artisanale selon la destination et l'année, par département (en pourcentage)

Destinations	Département Kébémer			Département Louga			Région		
	2015	2016	Variation(en %)	2015	2016	Variation(en %)	2015	2016	Variation(en %)
Consommation locale (kg)	22,41	12,88	-42,52	16,96	9,48	-44,1	26,61	12,09	-54,56
Mareyage (kg)	58,92	66,23	12,4	60,31	62,69	3,95	59,38	65,4	10,14
Transformation artisanale (kg)	18,67	20,89	11,89	27,73	27,83	0,36	20,01	22,51	12,49
Total (kg)	100	100		100	100		100	100	

Source : SRPS/Louga

La ventilation de la production de la pêche maritime artisanale selon la destination par département suit la tendance globale du niveau régional. Dans tous les départements, la part de la consommation locale a beaucoup baissé soit 42,5% et 44,1% respectivement pour Kébémer et Louga.

Tableau 11.8 : Ventilation de la production de la pêche artisanale selon l'espèce, l'année et la destination (en pourcentage)

Destinations	Poisson			Mollusque			Crustacé		
	2015	2016	Variation	2015	2016	Variation	2015	2016	Variation
Consommation locale (kg)	35,24	12,82	-63,62	0,00	0,00		0,00	0,36	
Mareyage (kg)	11,37	65,78	478,54	0,05	49,92		100,00	99,64	-0,0036
Transformation artisanale (kg)	53,38	21,40	-59,91	99,95	50,08	-49,89	0,00	0,00	
Total	**100,00**	**100,00**		**100,00**	**100,00**		**100,00**	**100,00**	

Source : SRPS Louga

Dans le département de Kébémer, la variation de la proportion affectée au mareyage a augmenté de 12,4% entre 2015 et 2016 soit plus que la variation globale (10,1% pour la Région de Louga).

Graphique 11.1 Ventilation de la production selon l'espèce en 2016(en pourcentage)

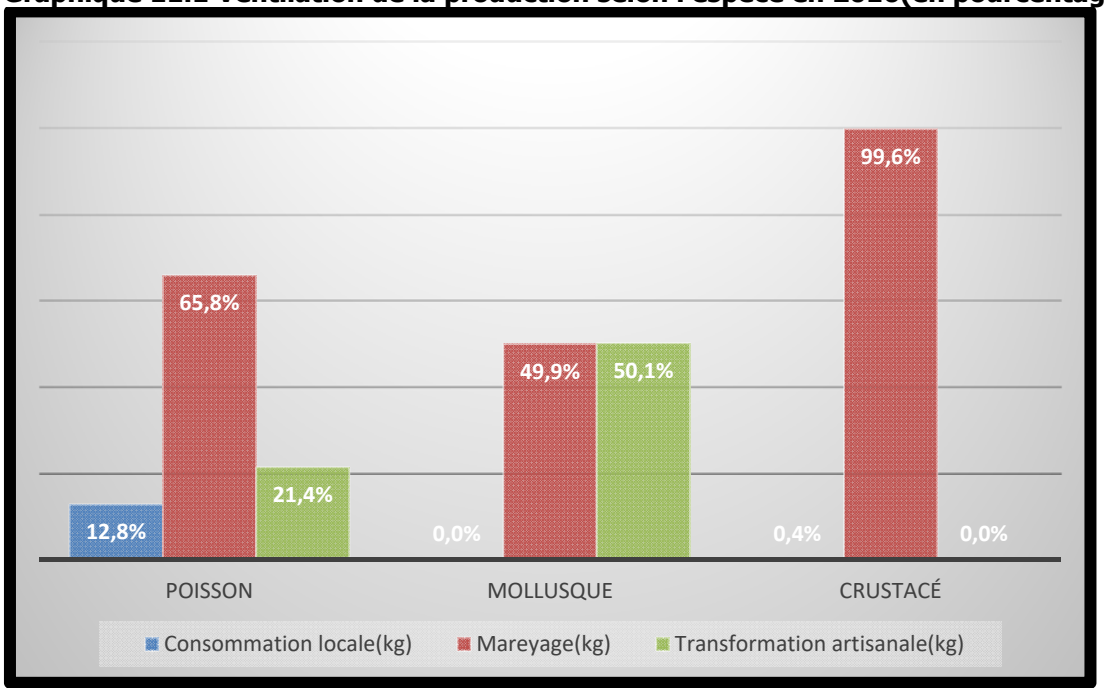

XI.3.4 La transformation des produits de la pêche artisanale

Les produits transformés de la pêche artisanale dans la Région de Louga ont enregistré globalement une baisse en quantité de 59,3% entre 2015 et 2016 passant de 435,853 tonnes à 177,452 tonnes. Cependant en termes de valeur commerciale, une augmentation globale de 21,0% est enregistrée pour la même période (461280000 FCFA en 2015 contre 558337550 FCFA en 2016).

Tableau 11.9: Répartition et évolution des quantités et valeurs des produits transformés selon le type

Type de Produits transformés	2015		2016		Variation en %	
	Poids (tonne)	Valeur (1000 FCFA)	Poids (tonne)	Valeur (1000 FCFA)	Poids	Valeur
Guedj	67,88	404350000	72,57	508045000	6,91	25,64
Kétiakh	48,77	18265000	26,31	9242500	-46,05	-49,40
Tambadiang	87,19	24230500	48,97	26428000	-43,84	9,07
Salé Séché	22,738	9247000	23,05	9475000	1,37	2,47
Aileron	0	0	1,75	2927050	#DIV/0!	#DIV/0!
Yet	9,275	4887500	4,76	2160000	-48,68	-55,81
Coque (pagne)	200	300000	0,042	60000	-99,98	-80,00
Total	**435,853**	**461280000**	**177,452**	**558337550**	-59,29	21,04

Source : SRPS Louga

Pour l'année 2016, le Guedj et la Tambadiang sont les produits transformés les plus représentatifs quantitativement avec respectivement 40,9% et 27,6% de la production régionale.

En termes de valeur commerciale, le Guedj concentre plus de 90% (508 millions045 mille FCFA) de la valeur totale des produits transformés soit une variation positive de 25,6% par rapport à 2015(404 millions 350 mille FCFA).

Tableau 11.10 : Répartition et évolution des quantités et valeurs des produits transformés selon le type(en pourcentage)

Type de Produits transformés	2015		2016		Variation en %	
	Poids (en %)	Valeur (en %)	Poids (en %)	Valeur (en %)	Poids	Valeur
Guedj	15,57	87,66	40,90	90,99	6,91	25,64
Kétiakh	11,19	3,96	14,83	1,66	-46,05	-49,4
Tambadiang	20,00	5,25	27,60	4,73	-43,84	9,07
Salé Séché	5,22	2,00	12,98	1,70	1,37	2,47
Aileron	0,00	0,00	0,99	0,52	#DIV/0!	#DIV/0!
Yet	2,13	1,06	2,68	0,39	-48,68	-55,81
Coque (pagne)	45,89	0,07	0,02	0,01	-99,98	-80
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	-59,29	21,04

Source : SRPS Louga

En dehors du Guedj (+6,9%) et du Salé Séché (+1,4%), le volume des autres produits transformés a connu de fortes baisses notamment la Coque (-99,98%), le Yet (-48,7%).

Graphique 11.2: Répartition des produits transformés par type en quantité et valeur (en pourcentage)

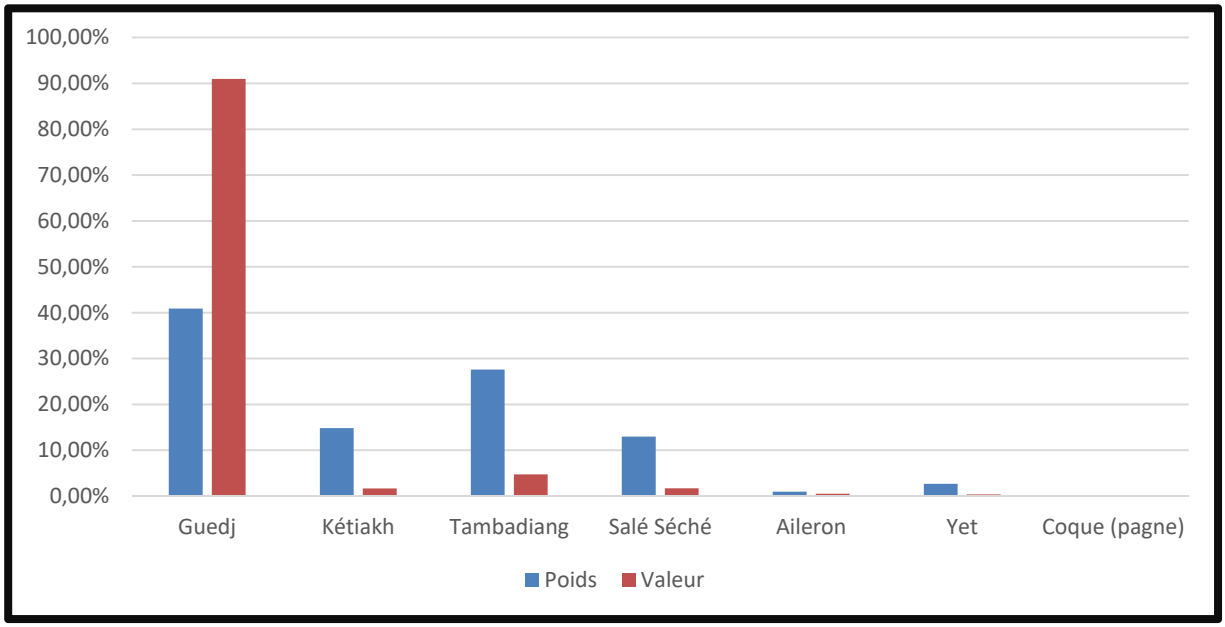

XI.3 DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR

XI.3.1 Atouts

- Ouverture sur l'océan (plus de 50km de côte)
- Existence du Lac de Guiers pour la pêche continentale
- Intervention de projets et programmes

XI.3.2 Contraintes

- Absence de plan d'aménagement, de restauration et de gestion des ressources dans la région;
- Absence d'un plan d'occupation des sols (domaine public) favorable au développement de l'aquaculture ;
- Les pertes post capture liées notamment à l'insuffisance d'infrastructures de conservation et de production de glace ;
- Envahissement des eaux continentales par le typha réduisant considérablement les zones de pêche et obstruant les voies d'accès du lac de Guiers;
- le manque de dynamisme organisationnel et technique des professionnels de la pêche
- Absence de crédits adaptés au secteur des pêches.

XI.3.3 Perspectives

- Extension et poursuite des mesures sur le permis de pêche ;
- l'immatriculation et le marquage des pirogues pour la pêche continentale;
- la mise en œuvre du programme froid (construction complexe frigorifique de Potou) ;
- la construction d'un site de transformation à Potou ;
- le renforcement des capacités des acteurs de la pêche ;
- le renforcement des capacités et la professionnalisation des acteurs de l'aquaculture ;
- l'aménagement d'une aire de transformation à Guéoul et de débarcadères à Guidick et à Guéoul dans le cadre du programme de développement national de la pêche continentale ;
- Ouverture du Poste de contrôle des Pêches de Keur Momar SARR.

- Préservation des ressources et restauration des habitats ;
- Mise à disposition d'intrants ;
- Valorisation des captures;
- Renforcement des capacités institutionnelles.

CONCLUSION

Secteur stratégique, la pêche joue des fonctions essentielles sur les plans économique, social et environnemental. Des politiques de modernisation de la pêche artisanale sont mises en œuvre par l'Etat du Sénégal avec l'intervention aussi de plusieurs partenaires techniques financiers pour soutenir les pêcheurs. Malgré les efforts fournis pour relancer le secteur de la pêche, certaines contraintes majeures notamment la raréfaction des ressources halieutiques principalement due à la surcapacité de pêche, produite par un disfonctionnement ou un défaut de régulation semblent plomber les effets escomptés. Et le Code de la pêche souffre de sérieuses difficultés d'application face à des communautés locales peu soucieuses du respect des dispositions légales.

CHAPITRE XII – RESSOURCES NATURELLES.

XII.1 INTRODUCTION

Les ressources naturelles sont de vitale importance au développement de l'humain dans la mesure où elles constituent des moyens de subsistance et de survie pour l'homme. Les ressources naturelles sont en quelque sorte des biens et services provenant directement de la nature sans intervention humaine donc en somme une richesse de la nature exploitée par l'homme. Cependant, les ressources naturelles constituent un patrimoine menacé au Sénégal, en particulier dans la Région de Louga, aux portes du désert du Sahara. Par conséquent, ici, plus que partout ailleurs, la préservation nécessite beaucoup d'efforts et de moyens. La région de Louga dispose ainsi de trois zones éco géographiques et d'une sous-zone, en l'occurrence le Lac de Guiers avec des enjeux différents. Alors, la protection et la préservation de ces zones sont de haute importance pour éviter la disparition de certaines espèces.

L'Inspection de Louga est appelée à mettre en œuvre la politique forestière définie par le gouvernement par le biais du ministère en charge des Eaux et Forêts. Cette politique se résume essentiellement à la gestion rationnelle des ressources forestières ligneuses et fauniques, aussi bien dans le domaine classé que dans le domaine protégé de concert avec les collectivités locales.

L'inspection régionale des eaux et forts est le service technique qui a en charge ces questions. Pour la présente édition de la situation économique et sociale régionale, un accent particulier sera mis sur les ressources naturelles de la région de Louga. Le présent chapitre traitera des services techniques et les autres intervenants, de la gestion du domaine forestier, de la lutte pour le maintien des ressources naturelles mais aussi des recettes engendrées.

XII.2 LES SERVICES TECNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS

XII.2.1 Les services techniques

Le tableau 12.1 donne l'évolution des effectifs du personnel des Services des Eaux et Forêts selon le grade et par service. Le personnel est composé d'Ingénieur des Eaux et Forêts, d'Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts, d'Ingénieur des Travaux de la Protection de la Nature, d'Agent Technique des Eaux Forêts et des agents d'appui.

L'effectif global du personnel, tous grades confondus, s'élève à 37 agents en 2016 contre 38 en 2015 soit une baisse de 2,63%.

L'analyse de la répartition du personnel selon le genre montre une disparité importante. En effet, dans l'ensemble du personnel, on décompte trente-cinq (35) hommes pour seulement deux (2) femmes sur un effectif global de trente-sept (37) employés en 2016. Cette tendance est pratiquement la même quels que soient le département et le niveau de qualification des agents.

Tableau 12.1: Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service

Diplômes	Sexe	IREF[1]			Kébémer			Linguère			Louga			Région		
		2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Ingénieur des Eaux et Forêts	Masc.	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
ITEF[2]	Masc.	0	2	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	3	5	66,67
	Fem.	0	0	0	0	0		0	0		0	0		0	0	0
	Total	0	2	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	3	5	66,67
ITPN[3]	Masc.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agent technique des Eaux et Forêts	Masc.	0	0	0	6	6	0	11	11	0	4	5	0	21	22	4,76
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	0	0	0	6	6	0	11	11		4	5	0	21	22	4,76
Autres	Masc.	0	0	0	4	0	-100	9	5	-44,4	2	2	0	11	7	-36,36
	Fem.	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	2	2	0
	Total	0	0	0	5	1	-80	9	5	-44,4	3	3	0	13	9	-30,76
Ensemble	Masc.	1	3	200	11	7	-36,4	21	17	-19	7	8	14,3	36	35	-2,77
	Fem.	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	2	2	0
	Total	1	3	200	12	8	-33,3	21	17	-19	8	8	0	38	37	-2,63

[1] IREF = Inspection Régionale des Eaux et Forêts
[2] ITEF = Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts
[3] ITPN = Ingénieur des Travaux de la Protection de la Nature

La répartition du personnel selon le grade montre une prédominance des Agents Techniques qui concentrent plus de la moitié des effectifs soit 59,5.Les Ingénieurs des Travaux représentent 13,5 des effectifs contre seulement 2,7% pour les Ingénieurs des Eaux et Forêts. Il convient de souligner l'importance numérique des autres membres du personnel qui constituent plus du cinquième des effectifs (24,3%).

XII.2.2 Les autres intervenants

En plus des partenaires traditionnels comme l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte, le PADEN et les collectivités locales, d'autres projets programmes tels que le PASA/LOUMAKAF, le PRGTE, le PDIDAS, le PRAPS, le PAFA-E interviennent maintenant dans la Région de Louga.

Tableau 12.1 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc..)	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
ANEV	Agence	Rebroussement, lutte contre les feux de brousses	Toute la région
PASA	Projet	Rebroussement, lutte contre les feux de brousses	Toute la région
ANGMV	Agence	Rebroussement, lutte contre les feux de brousses	Linguère et Louga

Source :IREF Louga

Avec la mutualisation en synergie de tous ces partenaires, de belles perspectives se dessinent pour atteindre les objectifs de développement durable dans le secteur forestier pour la Région de Louga.

XII.3 GESTION DU DOMAINE FORESTIER

XII.3.1 Présentation du domaine forestier régional

La Région de Louga est riche de dix-huit (18) massifs classés. Le Département de Linguère concentre l'essentiel des massifs soit plus de trois sur quatre (77,8%).Le Département de Louga abrite 16,7% des massifs de la Région contre seulement 5,5% pour le Département de Kébémer. Les massifs classés couvrent une superficie de 1076625 Ha soit un taux global de classement de 43,3%.

Tableau 12.2 : Situation du domaine classé, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Superficie (km^2)	Forêts Classées		Taux de classement (%)
		Nombre	Superficie (Ha)	
Kébémer	3823	1	25000	**6,5**
Linguère	15374	14	918125	**59,7**
Louga	5648	3	133500	**23,6**
Région	**24845**	**18**	**1076625**	**43,3**

Source : IREF Louga

Le taux de classement le plus important est noté dans le département de Linguère soit 59,7%(918125 Ha).Les Départements de Louga et de Kébémer présentent des taux de classement respectifs de 23,6% et 6,5%.

Trois réserves naturelles communautaires d'une superficie de 29820 Ha constituent des massifs protégés.

XII.3.2 Lutte contre les feux de brousse

XII.3.2.1 Lutte préventive

Au titre de la lutte préventive, des activités de proximité ont été développées par l'IREF de Louga pour communiquer sur les méfaits des feux de brousse. Ces activités d'information, d'éducation et de communication ont touché pour l'année 2016 quelque 5653 personnes à travers 54 réunions.

Par ailleurs, le nombre de kilomètres de pare feux réalisés a plus que doublé entre 2015 et 2016, passant de 417,25 km à 966 km soit une hausse relative de 131,38%.

XII.3.2.2 Lutte active

Les feux de brousse constituent, à n'en pas douter, l'un des principaux facteurs de dégradation des formations forestières et du tissu herbacé de la région de Louga. Les feux de brousse ont également un impact négatif sur le développement de la faune.

La Région de Louga a enregistré au total 32 cas de feux de brousse en 2016 qui ont causé la destruction une grande quantité de végétations herbeuses et ligneuses sur une superficie de 2616,25 ha.

Cependant, entre 2015 et 2016, une baisse substantielle des superficies ravagées par les feux de brousse a été observée, passant de 6980 ha à 2616,25 ha soit 62,5% en termes relatifs.

XII.3.3 Reboisement et conservation des sols

La dégradation des écosystèmes, déjà fragiles, et la régression des formations forestières menacent dangereusement l'environnement dans la Région de Louga depuis déjà quelques décennies. C'est pourquoi, il demeure indispensable de réhabiliter les écosystèmes pour l'amélioration du cadre de vie qui passe par la production de plants et les réalisations physiques.

XII.3.3.1 Production de plants

Les plants produits dans la Région de Louga proviennent des pépinières villageoises, communautaires, individuelles, scolaires et des ONG mais aussi et surtout de l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte et des Régies.

La Région de Louga compte au total soixante-douze (72) pépinières en 2016, tous types confondus. Au total, 1747896 plants ont été produits.

Tableau 12.4 : Répartition du nombre de plants produits selon le type et par département en 2016

Types de pépinière	Linguère	Louga	Kébémer	Total
Régie	33 199	695 986	9294	738 479
Villageoises	0	0	86515	86 515
Communautaire	18 382	32 010	0	50 392
Individuelle	0	0	3 447	3 447
Scolaire	757	0	0	757
ONG/Privée	0	0	69730	69 730
ANGMV	798576	0	0	798 576
Total	**850 914**	**727 996**	**168 986**	**1 747 896**

Source : IREF/Louga

La répartition du nombre de plants produits selon le département (Tableau 12.8) montre que les départements de Linguère et de Louga concentrent l'essentiel de la production, tous types confondus, (90,33%) soit respectivement 48,68% et 41,65%.

Graphique 12.1: Nombre de plants par type de pépinières selon le Département

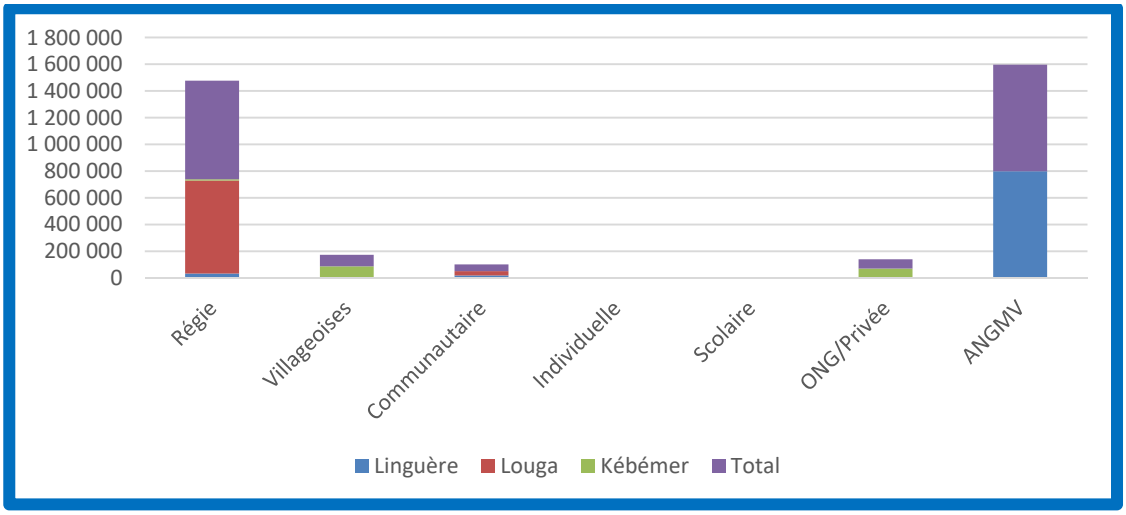

La répartition de la production de plants suivant le type de pépinière montre que l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte(ANGMV) vient en tête avec 45,69% de la production contre 42,25% pour les Régies.

XII.3.3.2 Plantations réalisées

Nous avons trois(3) types de plantations : les plantations massives, les plantations linéaires (haies vives et brise-vents), la mise en défens et la régénération naturelle assistée (MED/RNA) comme le montre le tableau 12.11 ci-dessous.

Tableau 12.5 : Situation des plantations réalisées par département

Type de plantations	Linguère	Louga	Kébémer	Total
Massive (ha)	1460	1100	3,12	2 563,12
Linéaire (km)	26	15,592	11,359	52,951
MED/RNA(Ha)	25	00	00	25

Source : IREF/Louga

XII.4 EXPLOITATIONS FORESTIERES

Les transactions et la vente des produits saisis sont les deux composantes des recettes contentieuses. Les taxes et redevances constituent les recettes domaniales.

Pour l'année 2016, les recettes forestières (domaniales et contentieuses) de la Région de Louga s'élèvent à 30898275 FCFA contre 35428015FCFA en 2015 soit une baisse relative de 12,79%.

Tableau 12.6: Récapitulatif des recettes forestières en 2016

Région	Recette domaniale	Recettes contentieuses	Total
Recettes domaniales	20 178 260		20 178 260
Chasses	1 640 025		1 640 025
PV acquittés(155)		8 231 000	8 231 000
Vente de gré à gré		848 990	848 990
Total			**30 898 275**

Source : IREF Louga

Les recettes forestières sont regroupées en deux grands groupes que sont celles issues des domaines et des contentieux.

Les recettes domaniales sont les plus importantes et représentent 70,61% de l'ensemble des ressources en 2016 contre 29,39%% pour les recettes issues des contentieux.

Les amendes (procès-verbaux acquittés) contribuent pour 90,6% des recettes du contentieux en 2016 contre 9,4% seulement pour la vente de gré à gré des produits saisis.

Au cours de l'année 2016, cent soixante et une(161) infractions ont été commises dans la Région de Louga et ont apporté au titre des amendes la somme de 8231000 FCFA représentant 26,6% des recettes forestières globales.

L'élagage abusif, la coupe illicite et la circulation frauduleuse de produits forestiers sont les infractions les plus fréquentes avec respectivement 37% ; 32 % et 22%.

Tableau 12.7: Répartition des infractions selon le nombre et le montant des amendes en 2016

Nature infraction	Procès-verbaux (PV) acquittés	
	Nombre de PV	Recette(en FCFA)
Coupe illicite	51	2 645 000
Dépôt irrégulier	6	170 000
Elagage abusif	60	2 015 000
Carbonisation	1	20 000
Circulation frauduleuse	35	2 456 000
Divagation	5	195 000
Feux de brousse	2	700 000
Outrage à agent	1	30 000
Total	161	8 231 000

Source : IREF Louga

La coupe illicite contribue à hauteur de 32,1% des recettes issues des amendes. La circulation frauduleuse, l'élagage abusif et les amendes pour feu de brousse constituent respectivement 29,8% ; 24,5% et 8,5% des recettes issues des contentieux.

Graphique 12.2 Répartition des infractions commises en 2016 selon le type

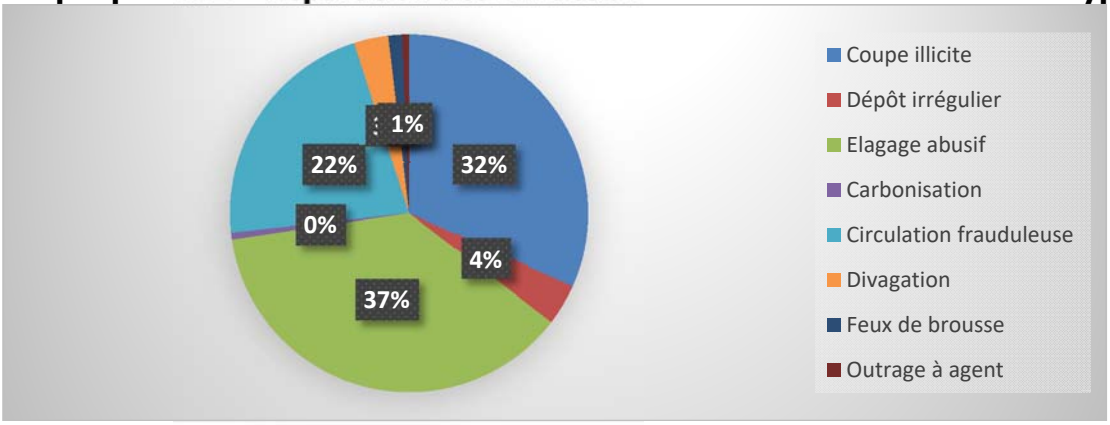

La répartition des recettes domaniales selon la nature montre une prédominance de l'exploitation de la gomme arabique en termes de contribution financière (35%).

Tableau 12.8: Répartition des recettes domaniales selon la nature en 2016

Nature de la Recette	Montant
Renouvellement CPEF	2449000
Redevance bulbe diguidjé	382800
Redevance Jujube (Sidem)	3283020
Bois de chauffe	4662250
Soump	736290
Gomme arabique	7630000
Gomme mounass	220400
Pain de singe	42900
Gousse de Nep nep	158550
Ndiandame	23100
Gowé	3750
Taxe d'abattage	498000
Feuilles de baobab	21450
Perches de filao	66750
Permis de chasse	220000
Attestation pisteur	10000
Taxe d'amodiation	1110025
Licence exploitation cynégique	300000
Total	21818285

Source : IREF Louga

L'exploitation du bois de chauffe et les redevances pour la cueillette de jujube contribuent respectivement pour 21% et 15% des recettes domaniales en 2016.

Cette location par l'Etat de ses droits de chasse est formalisée par un contrat dont les clauses sont fixées par un cahier des charges.
Les taxes d'amodiation représentent 5% des recettes domaniales.

Graphique 12.3 Recettes domaniales en 2016 selon la nature

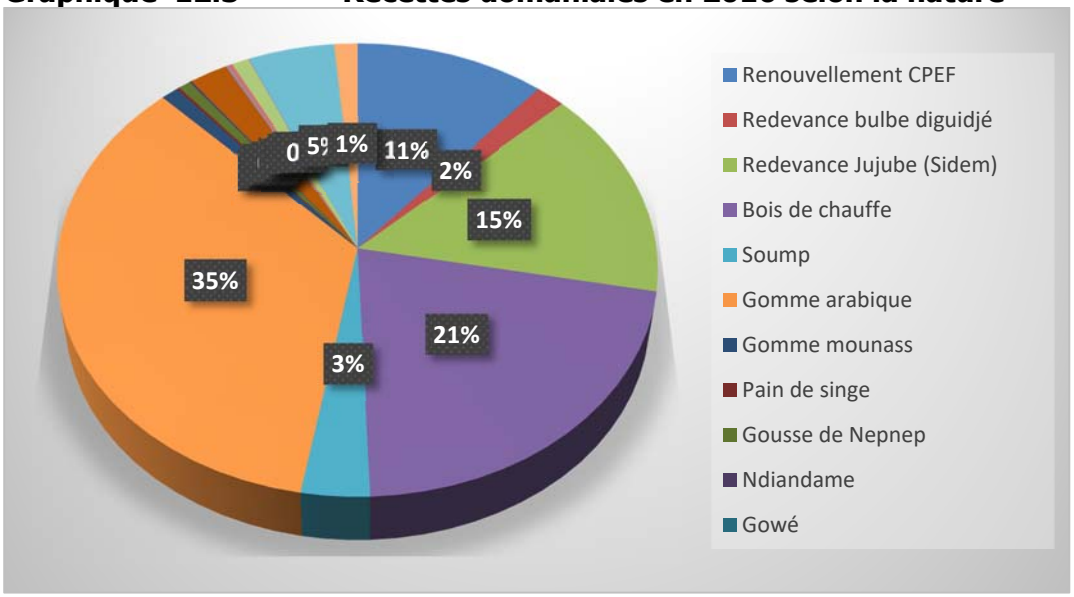

XII.5 GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE

XII.5.1 Résultats des campagnes de chasse

La Région de Louga compte deux Zones d'Intérêt Cynégétique(ZIC) dans les départements de Linguère (ZIC de Guélewar d'une superficie de 275000 Ha) et de Louga (ZIC du Lac de Guiers, 56000 Ha dans l'Arrondissement de Keur Momar Sarr).
Le principe de l'amodiation consiste, dans le respect de la législation en matière de gestion des terres du terroir, à attribuer en dehors des aires protégées un territoire de chasse à aménager sur lequel le droit de chasse, exclusivement dévolu à l'Etat, est loué à une personne physique ou morale.
La Région de Louga dispose également de deux (02) zones amodiées notamment la zone amodiée du Ferlo (19.715 ha) et celle du Lac de Guiers (12.000 ha).
Le nombre total de pièces abattues a drastiquement baissé entre les campagnes de chasse 2014/2015 et 2015/2016 passant de 1090 à seulement 477 soit une chute de 56,3% en termes relatifs.

XII.6 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XII.6.1 Atouts

- Existence de l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV)
- Réhabilitation du Ranch de Dolly

XII.6.2 Contraintes

- l'absence de plan de gestion des aires protégées ;
- la faible implication des collectivités locales ;
- Récurrence des feux de brousse.
- La destruction de l'habitat de la faune par les feux de brousse,
- La pression pastorale sur les ressources végétales,
- L'exploitation clandestine du bois,

XII.6.3 Perspectives

- Assurer la pérennisation des ressources naturelles notamment forestières et de l'environnement en général,
- Assurer la satisfaction des besoins des populations en produits forestiers.
- L'augmentation des ressources humaines du service,
- L'amélioration de la protection contre les feux de brousse,
- La définition des parcours de bétail,
- Le faucardage des plans d'eau (Lac de Guiers).

CONCLUSION

Les ressources naturelles constituent une richesse inestimable dont la bonne gestion peut être un facteur importance de croissance et de développement économique. En dehors de l'existence de l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte, la Région de Louga bénéficie de l'apport d'une diversité de partenaires(le PASA/LOUMAKAF, le PRGTE, le PDIDAS, le PRAPS et les Collectivités Locales) pour la protection et la préservation des ressources naturelles. Cependant, il demeure important d'augmenter en qualité et en quantité les ressources humaines des services techniques forestiers déconcentrés et d'améliorer leurs moyens logistiques. La préservation des ressources naturelles de la Région de Louga passe aussi nécessairement par l'amélioration de la protection contre les feux de brousse, la définition des parcours de bétail et le faucardage des plans d'eau (Lac de Guiers).

CHAPITRE XIII – ENVIRONNEMENT

XIII.1 INTRODUCTION

Dans le domaine de l'environnement et du développement durable, le Sénégal a élaboré une nouvelle Lettre de politique sectorielle (LPS) qui s'inscrit en cohérence des enjeux du PSE, dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques et identifiant ainsi certaines problématiques, notamment la conservation de la biodiversité, la préservation du littoral pour l'adaptation aux changements climatiques, la lutte contre les pollutions et nuisances, la promotion des modes de consommation et de production,...etc. Le Sénégal a alors consenti beaucoup d'efforts en matière de financement du secteur qui demeure une problématique transversale et mondialement partagée avec l'appui de l'Union européenne, du royaume des Pays-Bas, du Japon, bref de tous les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).
Le présent chapitre traite du cadre de vie, de la gestion des pollutions et nuisances et celle des installations classées pour la protection de l'environnement(ICPE) d'une part et d'autre part de des évaluations environnementales et de la gestion de l'environnement pour terminer par un diagnostic du secteur de l'environnement.

CADRE DE VIE

Dans toutes les communes de la région de Louga, la problématique de l'amélioration du cadre de vie se pose avec acuité en l'absence d'un système rationnel de gestion des ordures ménagères. Même si le ramassage se fait souvent dans certaines communes comme Louga, Kébémer et Ndande, le traitement adéquat pose problème. En dehors de la commune de Louga qui dispose d'une station d'épuration des eaux usées avec un linéaire de 70 kilomètres et un total de six(6) stations de pompage des eaux pluviales, la gestion des eaux usées et pluviales se pose avec beaucoup d'acuité dans la Région de Louga.

XIII.1.1 La collecte et l'évacuation des déchets

Le cadre de vie est marqué par les problèmes liés à la maîtrise des effets des activités domestiques, les influences des modes de développement économique et les systèmes d'assainissement déficients mis en place.

XIII.1.1.1 Déchets solides

La région connaît de véritables problèmes de gestion des déchets du fait de l'inexistence de systèmes de gestion écologiquement rationnelle d'où la prolifération de dépôts sauvages aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Le système de collecte le plus utilisé dans la commune de Louga est le ramassage des ordures par des charrettes.

Dans la commune de Louga, un projet de mise en place d'une décharge maitrisée est en cours avec l'appui de la coopération Luxembourgeoise à travers le projet SEN/025

Par ailleurs, la commune de Ndande bénéficie d'un centre de tri et de récyclage des ordures ménagères avec l'appui du Centre écologique Schweitzer CEAS.

Ainsi, la gestion des ordures ménagères devrait s'étendre dans les autres communes, où nous notons une prolifération de plus en plus marquée des sachets plastiques,plus particulièrement dansles les marchés hebdomadaires.

XIII.1.1.2 Gestion des déchets Biomédicaux et des déchets dangereux

Dans la plupart des strucutures sanitaires de la région, le système de gestion des déchets Biomédicaux est défaillant. La plupart des incinérateurs au niveau des infrastructures hospitalières ne sont pas normés. Au niveau des postes de santé, les déchets sont brulés ou enterrés sans aucune norme de sécurité et de protection de l'environnement ou mis simplement en décharge publique.

Il faut remarquer que du fait de la faiblesse du tissu industriel dans la région, la production de déchets dangereux n'est pas aussi importante. En effet, les unités signent des contrats avec des prestataires de service agréés pour l'enlèvement des ordures et l'élimination des huiles de vidanges ou autres produits polluants.

XIII. 2 GESTION DES POLLUTIONS ET NUISANCES

La région de Louga est caractérisée par la faiblesse de son tissu industriel limité à quatre unités (la SPIA, la minoterie Touba Bétail à Kébémer, l'usine d'égrenage d'arachide de la SONACOS et la station de traitement des eaux à Keur Momar Sarr).
Hormis les envols de poussière notés parfois dans certaines d'entre elles et les nuisances olfactives engendrées par la fabrication des produits phytosanitaires, la pollution industrielle de façon générale est négligeable dans la région. Il en est de même pour la pollution automobile du fait de la faiblesse du trafic routier.

XIII.2.1 GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

L'analyse du tableau ci-dessous portant sur l'évolution des ICPE selon la nature et la classe montre une augmentation globale de 14,95% entre 2015 et 2016, le nombre d'ICPE passant de 107 à 123. Ces ICPE ont connu une variation positive en 2016 dans les départements de Kébémer (44,83%) et de Louga (6,45%) contre une baisse de 6,25% dans le département de Linguère.

Tableau 13.1 : Evolution des ICPE selon la nature et la classe

Nature ICPE	Classe	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
		2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %	2015	2016	Variation %
Station services	2em	7	11	57,14	6	5	-16,67	13	16	23,08	26	32	23,08
Boulangerie	2em	16	18	12,50	9	9	0,00	35	35	0,00	60	62	3,33
Dépôt de gaz	2em	4	7	75,00	1	1	0,00	7	8	14,29	12	16	33,33
Dépôt d'hydrocarbures	2em	1	5	400,00	0	0	#DIV/0!	4	4	0,00	5	9	80,00
Usine	1ière	1	1	0,00	0	0	#DIV/0!	3	3	0,00	4	4	0,00
Total		29	42	44,83	16	15	-6,25	62	66	6,45	107	123	14,95

Source : DREEC de Louga, 2016

Il faut noter que les installations de 2ème classe sont dominantes dans la Région de Louga (96,75% des ICPE).
Il faut noter qu'en 2016, la plus importante partie des ICPE de la région est constituée de boulangeries (50,4%) contre 26% et 13% respectivement pour les Stations-Services et les Dépôts de gaz.

Les dépôts d'hydrocarbures et les usines recensés en 2016 dans la région de Louga représentent respectivement 7,3% et 3,3% des ICPE.

XIII.2.2 EVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES (EIE)

L'évaluation environnementale est un processus visant à intégrer l'environnement dans l'élaboration d'un projet, ou d'un document de planification, et ce dès les phases amont de réflexions. Elle sert à éclairer tout à la fois le porteur de projet et l'administration sur les suites à donner au projet au regard des enjeux environnementaux et ceux relatifs à la santé humaine du territoire concerné, ainsi qu'à informer et garantir la participation du public.

Elle doit rendre compte des effets potentiels ou avérés sur l'environnement du projet, du plan ou du programme et permet d'analyser et de justifier les choix retenus au regard des enjeux identifiés sur le territoire concerné.

Selon les catégories de projets, la législation exige : soit une analyse environnementale initiale (AEI), soit une étude d'impact approfondie(EIA).Dans le cas d'une étude d'impact approfondie, une étude de danger est exigée par la règlementation. Cette étude de danger fait l'objet d'un guide méthodologique et a pour finalité d'évaluer les risques que peuvent présenter les installations classées et de proposer des mesures de maitrise correspondantes.

Conformément aux dispositions de la loi N° 2001-01 du 15 janvier 2001 portant Code de l'Environnement et du décret d'application N° 2001-282 du 12 avril 2001, tout projet de développement ou activité susceptible de porter atteinte à l'environnement et à la santé des populations, de même que les politiques, les plans, les programmes, les études régionales et sectorielles devront faire l'objet d'une évaluation environnementale des impacts potentiels avant leur mise en œuvre.

Au courant de l'année 2016, il a été mené dans la région 12 études d'impact contre 8 en 2015 soit une variation relative de 50%. L'essentiel de ces études (58,33%) concerne le département de Louga en 2016 contre 8,3% pour Kébémer. Aucune étude d'impact n'a été menée dans le département de Linguère en 2016(2 études en 2015).

Tableau 13.1 : Evolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par département

Circonscription administrative	Nombre d'études d'impact environnemental		Variation %
	2015	2016	
Kébémer	1	1	0,00
Linguère	2	0	-100,00
Louga	3	7	133,33
Interdépartemental	02	04	100
Total	08	12	50

Source : DREEC de Louga, 2016

XIII.3 GESTION DE L'ENVIRONNEMENT FLUVIAL/MARITIME ET DE LA DEGRADATION DES SOLS

XIII.3.1 Incidence des changements climatiques dans la région

Aujourd'hui, il est mondialement reconnu et accepté sur le plan scientifique et humain que les impacts négatifs des changements climatiques sont des sources de perturbations économiques et écologiques qui dégradent les conditions de vie des populations. Cette vérité est difficilement vécue, surtout par les habitants des pays en développement, où le phénomène de la pauvreté limite les moyens d'actions pour faire face aux multiples impacts négatifs des changements climatiques. En effet la région de Louga se trouve exposé aux effets néfastes des changements climatiques avec une vulnérabilité accrue dans plusieurs secteurs.

XIII.3.1 1 Inondations

De par sa configuration géomorphologique, la région est moins confrontée à des phénomènes d'inondations du fait de la nature des sols qui sont type sol Dior. par ailleurs des actions qui engendrent des phénomènes d'effondrements de maisons notamment en banco, de destruction de routes et d'ouvrages d'art, accentuant l'érosion hydrique et d'inondations d'habitations avec perte de biens et de vivres sont observées.

XIII.3.1.2 Vulnérabilité de l'agriculture irriguée et de l'élevage

Sur l'agriculture irriguée et sur l'élevage les conséquences des changements climatiques se traduisent par :

- une baisse des rendements du riz dont l'essentiel de la production se fait dans la zone de Keur Momar Sarr. Les modèles sur le riz indiquent par ailleurs qu'une augmentation de 4 °C des températures peut entraîner une perte de rendement de 40 %. (IRRI, 2004) ;
- un décalage et un raccourcissement de la période favorable pour la tomate, l'oignon, avec les conséquences que cela peut avoir sur les productions ;
- un allongement de la période favorable à la culture du riz dont l'intensité du froid qui ralentissait le développement en décembre et janvier s'est atténuée ;
- une réapparition de certaines maladies bactériennes sur le riz constitue un risque qu'il convient de prendre en compte ;
- des incidences des fortes chaleurs sur les besoins en eau, ainsi que sur la disponibilité et la qualité des fourrages du cheptel. Les fortes chaleurs favorisent les feux de brousse et par conséquent la raréfaction des ressources fourragères ;
- une apparition de nouvelles pathologies affectant le bétail ;
- une faible productivité et une grande sensibilité aux variations climatiques et aux disponibilités en eau et pâturage de l'élevage transhumant dont les pratiques sont bien adaptées aux contraintes biophysiques et sociales car basées sur la mobilité des troupeaux dans l'espace et dans le temps étant une stratégie de résilience.

XIII.3.1.3 Vulnérabilité sociale

L'une des principales conséquences concerne le niveau social des populations qui enregistre une réduction de leurs revenus et une augmentation de la pauvreté dans la région. Le renforcement des tendances de ce changement conduit, de manière certaine à l'augmentation des pressions sur les ressources naturelles. Il est aujourd'hui avéré que la déforestation est responsable de 17% des émissions de gaz à effet de serre et donc sa réduction et la préservation de forêts représentent potentiellement 17% de la solution.

XIII.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIII.4.1 Atouts et potentialités

- Forte insolation : 7 à 8 heures d'insolation par jour favorable à la production d'énergie renouvelable : efficacité énergétique ;
- Disponibilité des déchets solides et liquides valorisables ;
- Existence de ressources minières (phosphates et calcaire dans les départements de Kébémer et Linguère) ;
- Existence de lois et textes réglementaires pour la protection de l'environnement ;
- Existence d'établissements de première et seconde classe conformes à la réglementation;
- Faible taux de pollution des terres, de l'eau et de l'air ;

XIII.4.2 Contraintes

- L'insuffisance du système de gestion écologiquement rationnel des déchets solides et liquides ;
- L'Insuffisance du système de gestion des déchets biomédicaux ;
- La prolifération des dépotoirs sauvages d'ordures ménagères
- Les vulnérabilités par rapport aux effets des changements climatiques ;
- Le déficit de gestion des carrières de sable ;
- La prolifération des plantes aquatiques autour du Lac de Guiers ;
- Le déficit de suivi de la qualité des eaux du Lac de Guiers ;
- La pollution par les matières non biodégradables (sachets plastiques etc ;) ;
- Les risques sanitaires et industriels de la pollution atmosphérique ;
- L'absence d'un système de gestion des pesticides et produits périmés et/ou obsolètes.

XIII.4.3 Perspectives

- Mettre en place un système de gestion des déchets solides ;
- Doter les communes d'infrastructures de gestion écologiquement rationnelles de gestion des déchets (CET ; Centre de Tri ; Décharges maitrisées STEP) ;
- Equiper les structures sanitaires d'incinérateurs règlementaires ;
-

- Mettre en place un système de gestion des déchets liquides dans toutes les communes ;
- Intégrer la dimension changement climatique dans les projets et programmes ;
- Mettre en place un système de gestion des pesticides et produits périmés et/ou obsolètes notamment dans le secteur agricole.
- Renforcer les moyens d'intervention des structures en charge de l'environnement.

CONCLUSION

L'environnement dans la Région de Louga subit diverses agressions. Le mal doit être attaqué à la racine pour corriger ces détériorations. L'absence ou la gestion défectueuse du système d'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères et des déchets biomédicaux constitue un problème majeur pour la Région de Louga notamment en milieu urbain. Dans le milieu rural la principale contrainte environnementale a trait à la gestion des ressources naturelles, surtout avec la prolifération des feux de brousse, s'y ajoutent également la désertification et la dégradation des sols malgré les efforts menés par les partenaires au développement et les collectivités locales. Dans la zone côtière le principal problème reste la pollution des eaux avec l'utilisation abusives des pesticides dans le cadre des activités de maraîchage au niveau des zones de Keur Momar Sarr et de Potou. Pour la protection de l'environnement dans la Région de Louga, il urge de transformer le secteur agricole pour le rendre beaucoup plus productif, de sauvegarder les ressources naturelles mais aussi de lutter efficacement pour éradiquer la pauvreté.

CHIPITRE XIV-EMPLOI ET TRAVAIL

XIV.1 INTRODUCTION

L'emploi demeure au cœur des principales préoccupations des populations et du gouvernement Sénégalais. Cependant la faiblesse des systèmes d'information sur le secteur de l'emploi, l'inadéquation de la formation professionnelle et partant la faible articulation entre le marché et la demande de travail constituent des contraintes majeures pour les différentes politiques du Sénégal en matière d'emploi, surtout pour les jeunes, d'où les faibles performances notées dans plusieurs initiatives prises par les différents régimes qui se sont succédé au Sénégal.

XIV.1 L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Au cours de l'année 2016, le nombre d'établissements ouverts dans la Région de Louga s'élève à 33 unités soit une baisse relative de 45,9% comparativement à l'année 2015 (61 établissements ouverts).

Tableau 14.1 : Evolution du nombre d'établissements ouverts dans la région selon l'activité principale

	Boulangerie/Pâtisserie	Bâtiment Travaux Publics	Autres commerces	Transport	Hôtel/Bar/Restaurant	Total
2015	5	20	27	5	4	61
2016	4	7	20	2	00	33
Variation(en %)	-20,00	-65,00	-25,93	-60,00	-100,00	-45,90

Source : IRTSS de Louga

La répartition des établissements ouverts en 2016 selon l'activité principale montre que la plupart d'entre eux sont dans le secteur du commerce (61%).Le secteur Bâtiment et Travaux Publics(BTP) concentre 21% des établissements ouverts contre 12% pour la boulangerie/Pâtisserie.

Globalement, 307 demandeurs d'emploi ont été enregistrés au niveau de l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale en 2016 contre seulement 71 demandes l'année dernière.

Tableau 14.2: Evolution du nombre de demandeurs d'emploi selon le statut

Statut	2015			2016			Variation en %		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Manœuvre	57	0	57	287	2	289	403,51	#DIV/0!	407,02
Employé	14	0	14	17	1	18	21,43	#DIV/0!	28,57
Total	**71**	**0**	**71**	**304**	**3**	**307**	**328,17**	**#DIV/0!**	**332,39**

Source : IRTSS de Louga

Les demandes d'emploi concernent pratiquement des hommes soit 99% des demandeurs, tous statuts confondus, en 2016.Suivant le statut, on remarque que 94% des demandeurs d'emploi sont des manœuvres contre 6% pour les autres employés.

XIV.1.1 LES CONTRATS DE TRAVAIL

Au cours de l'année 2016, l'IRTSS de Louga a enregistré globalement 1231 contrats de travail, tous types confondus.

Tableau 14.3 : Répartition du nombre de contrats de travail selon le type

Type de contrat	Masculin	Féminin	Total
Contrat à Durée Indéterminée(CDI)	101	44	145
Contrat à Durée Déterminée(CDD)	939	147	1086
Total	1040	191	1231

Source : IRTSS de Louga

Les contrats de travail concernent 84,5% d'hommes pour 15,5% de femmes. La répartition des contrats de travail selon le type montre une prédominance des Contrats à Durée Déterminée(CDD) avec 88,2% du total contre 11,8% de Contrats à Durée Indéterminée (CDI).

Près de sept(7) détenteurs de CDI sur dix est un homme soit 69,7% contre 30,3% de femmes. Les CDD concernent 86,5% d'hommes pour 13,5% de femmes.

XIV.1.2 LES CONFLITS DE TRAVAIL

Le nombre de conflits de travail portés devant l'IRTSS de Louga est passé de 18 à 23 entre 2015 et 2016 soit une augmentation de 27,8%.

Tableau 14.4: Evolution de la situation du nombre de conflits de travail

	Conflit individuel				Conflit collectif				Ensemble conflit			
	Conciliation	Conciliation partielle	Non conciliation	Total	Conciliation	Conciliation partielle	Non conciliation	Total	Conciliation	Conciliation partielle	Non conciliation	Total
2015	11	1	3	15	2	0	1	3	13	1	4	18
2016	13	0	9	22	0	0	1	1	13	0	10	23
Variation(en %)	18	-100	200	47	-100	#DIV/0!	0	-67	0,	-100	150	28

Source : IRTSS de Louga

Les conflits enregistrés en 2016 sont pour l'essentiel de type individuel (95,6%).

Tableau 14.5 : Situation du nombre de conflits de travail selon le secteur d'activité de l'établissement

Secteur d'activité	2015	2016	Variation(en %)
Boulangerie, pâtisserie et pâtes alimentaires	**3**	**0**	**-100**
Travaux d'installation et de finition	**5**	**18**	**260**
Transport et communication	**6**	**3**	**-50**
Collectivité Locale	**1**	**2**	**100**
Gardiennage	**2**	**4**	**100**
Enseignement Privé	**1**	**1**	**0**
Autres commerces	**4**	**3**	**-25**
Total	22	31	**40,9**

Source : IRTSS de Louga

XIV.2 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIV.2.1 Contraintes

- Difficulté de saisir le taux de chômage du fait de l'absence déclaration systématique des chercheurs d'emploi au niveau de l'IRTSS
- L'insuffisance de moyens humains et logistiques de l'Inspection du Travail et de la Sécurité Sociale(IRTSS)
- Insuffisance de mesures incitatives favorables à la promotion de l'emploi (fiscales, foncières, financières, réglementaires, etc.) ;
- Difficultés d'accès au crédit.
- Absence d'un cadre de concertation harmonisé entre les différents acteurs (Administration, Secteur privé, Société civile, etc.) ;
- Absence de système d'information unifié sur le marché du travail ;
- Faible employabilité des jeunes sur le marché du travail

XIV.2.2 Perspectives

- Encourager un recrutement de la main-d'œuvre locale à travers les projets agricoles en cours dans la Région de Louga
- Sensibiliser les employeurs sur la nécessité d'informer le service de la main-d'œuvre de l'Inspection régionale du travail.

CONCLUSION :

La problématique de l'emploi surtout des jeunes demeure un grand défi pour le gouvernement du Sénégal et les statistiques du secteur illustrent bien l'ampleur des difficultés de la prise en charge du chômage et du sous-emploi. Certes des acquis sont enregistrés dans l'emploi des jeunes mais ils sont encore très en deçà des résultats escomptés du fait surtout des immenses flux de demandeurs sur le marché du travail augmentant d'année en année alors que l'offre ne suit pas. Il y a donc encore beaucoup d'efforts à faire dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques plus soutenues en faveur de l'emploi notamment des jeunes.

CHAPITRE XV - TRANSPORT

XV.1 INTRODUCTION

Avec un accroissement démographique important, la mobilité des personnes et des biens se dresse comme un sérieux obstacle à l'amélioration des conditions de vie des populations du Sénégal en général et de la Région de Louga en particulier.

Le secteur des transports est alors au cœur des stratégies de développement au Sénégal depuis la fin des années 90 avec l'élaboration de politiques sectorielles sous-tendues par des investissements massifs dans les infrastructures et les services à partir de 2000 notamment car l'infrastructure de transport constitue un pilier essentiel du développement. C'est pourquoi, le Sénégal a placé les constructions et les réhabilitations des infrastructures de transport au centre de ses priorités à travers le PSE, le PUDC et le PUMA.

XV.1 LES TRANSPORTS TERRESTRES

.XV.1.1 Le transport routier

XV.1.1.1 Le réseau routier

Le réseau routier de la Région de Louga en 2016 est long de 1422 km dont 56,3% de route en terre (800km) contre 43,7% de route revêtue (622km).

Pour l'année 2016 le linéaire de route en terre construite, réhabilitée et traitée en entretien périodique par l'Agéroute s'élève à 25 km contre 73 km l'année précédente soit une baisse drastique de 65,75% en termes relatifs. Quant aux routes revêtues, le linéaire réhabilité est de 150 km, en hausse de 25% par rapport à 2015(120km).

Les prévisions de réhabilitation sont de 208 km pour 2017 dont 47% de route en terre (98km) et 53% de route revêtue (110km).Les réhabilitations prévues pour 2017 concerne les axes Ouarack-Ndoyène ; Louga-Dahra ; Louga-Keur Momar Sarr- Ngnith et les travaux d'entretien de la voirie de la commune de Kébémer.

Le démarrage des travaux de la route Lompoul – Potou – Gandiol et l'achèvement de la RN3 : Linguère – Dahra – Touba sont également programmés pour l'année 2017.

Pour l'année 2016, des pistes rurales ont été construites dans la Région de Louga pour un linéaire de 61,5 kilomètres dont 59,3% par le PUDC (36,5km) et 40,7% par le PPC/PNDL (25 km)

XV.1.1.2 Le parc automobile

Le parc automobile de la Région de Louga, tous types confondus, est riche de 1073 véhicules au 31 Décembre 2016.

Tableau 15.1: Répartition du parc automobile selon le type de voiture et l'âge

Type de voiture	Age des véhicules			Total
	0-5 ans	6-10 ans	plus de 10 ans	
voiture particulière	27	302	231	560
Taxi inter urbain	0	0	13	13
Taxi urbain	0	5	45	50
Camionnette	2	49	101	152
Camion	0	18	42	60
Semi-remorque	0	0	74	74
Autocar (8places)	0	0	56	56
Tracteur routier	0	0	100	100
Deux Roues(Moto)	0	3	5	8
Ensemble	29	377	667	1073

Source : SRTT/Louga

Les voitures particulières demeurent le type de véhicule dominant dans la Région de Louga avec plus de la moitié du parc automobile soit 52,2% suivies des camionnettes et tracteurs routiers avec des proportions respectives de 14,2% et 9,3%.

Graphique 15.1 : Répartition des véhicules suivant le type

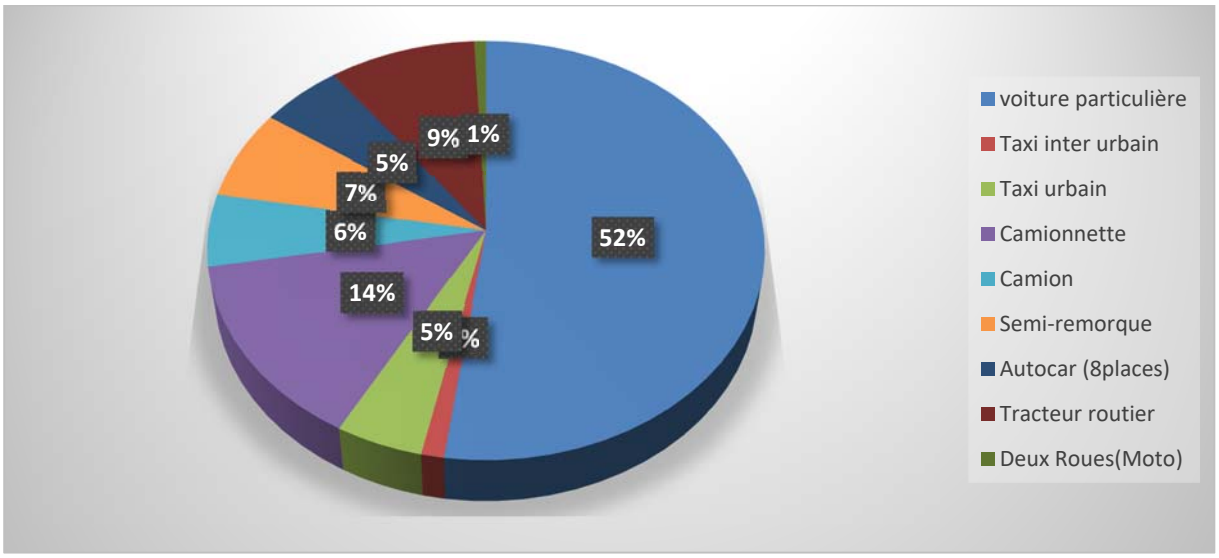

Les semi-remorques, camions et taxis urbains représentent respectivement 6,9% ; 5,6% et 4,7% de l'effectif du parc automobile de la Région de Louga en 2016.

Les véhicules immatriculés dans la Région de Louga sont relativement vieux. En effet, plus de six(6) véhicules sur dix(10), tous types confondus, ont plus de 10 ans d'âge. Les véhicules dont l'âge varie entre 6 et 10 ans représentent 35% du parc automobile de la Région de Louga en 2016.Seulement 3% des véhicules sont dans la tranche d'âge 0-5 ans.

Graphique 15.2 : Répartition des véhicules selon le type et la classe d'âge en 2016

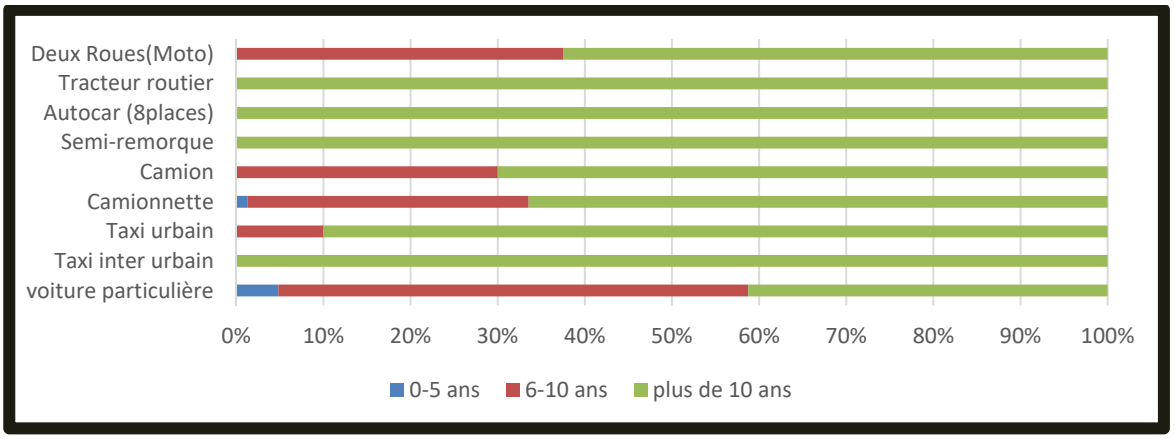

Les voitures particulières constituent 93% des véhicules âgés de 0-5 ans. Les véhicules dont l'âge est compris entre 6 et 10 ans et ceux de plus de 10 ans sont également dominés par les voitures particulières avec des proportions respectives de 80% et 35%.

Il convient souligner que tous les semi-remorques, taxis interurbains, autocars (8 places) et tracteurs routiers immatriculés dans la Région de Louga en 2016 ont plus de 10 ans d'âge.

La plupart des camions (70%) sont âgés de plus de 10 ans contre 30% dont l'âge varie entre 6 et 10 ans.

Plus de six camionnettes sur dix (66,4%) et 90% des taxis urbains sont âgés de plus de dix(10) ans.

XV.2 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XV.2.1 Atouts

- Existence de plusieurs politiques sectorielles sur le transport pour corriger les disparités Régionales.
- Création de l'AGEROUTE par décret n° 2010-430 du 01 avril 2010

XV.2.2 Contraintes

- Etroitesse du réseau routier

XV.2.3 Perspectives

- Amélioration de la visibilité sur les routes.
- Sensibilisation sur la sécurité routière.

CONCLUSION :

Même si beaucoup d'efforts restent encore à faire, on convient que Le Sénégal a réalisé des progrès significatifs dans le sous-secteur des infrastructures et services de transports pour son importance dans le processus de développement économique et social depuis plus d'une décennie.

CHAPITRE XVI – COMMERCE ET ARTISANAT

INTRODUCTION

Le sous-secteur de l'artisanat reparti en trois catégories, artisanat de production, de service et d'art, présente sans doute le plus d'opportunités de créneaux porteurs pour des économies en développement comme le Sénégal. Le potentiel artisanal de la Région de Louga est bien réel. Cependant dans son développement, le secteur de l'artisanat est confronté au niveau de la Région de Louga à des difficultés non négligeable notamment dans la commercialisation avec un certain nombre de goulots d'étranglement notamment la nature et la structure de la demande, la qualité des produits destinés exclusivement au tourisme ou à l'exportation, le pouvoir d'achat de la clientèle locale. Si le tissu industriel de la Région de Louga est très faible, le commerce apparaît comme un secteur pourvoyeur d'emplois et connaît un certain essor notamment au niveau de la vente des matériaux de construction, des denrées de première nécessité et occupe une place importante tant au niveau des centres urbains qu'au niveau du monde rural.

XVI.1 COMMERCE

XVI.1.1 Les marchés

Il faut noter que le nombre de marchés de la Région de Louga n'a pas évolué ces cinq dernières années quel que soit le type.

Tableau 16.1: Répartition des marchés selon le type et le département

Département	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Kébémer	5	6	**11**
Linguère	2	13	**15**
Louga	4	8	**12**
Région	11	27	**38**

Source : Service Régional du Commerce/Louga

La Région de Louga compte au total 38 marchés dont 71% du type hebdomadaire contre 29% de permanents.

La distribution des marchés, tous types confondus, suivant le département montre que le département de Linguère concentre la plus importante proportion soit 39,5% suivi de celui de Louga avec 31,6% .Le département de Kébémer concentre quant à lui 28,9% des marchés de la Région de Louga.

XVI.1.2 Les commerçants

Globalement un effectif de 754 commerçants, tous types confondus, ont été recensés sur les registres du Service Régional du Commerce de Louga en 2016.

Tableau 16.1 : Répartition du nombre de commerçants selon le type, par département

	Grossistes	½ Grossistes	Détaillants	Total
Kébémer	0	23	275	**298**
Linguère	0	8	150	**158**
Louga	0	18	280	**298**
Région	**0**	**49**	**705**	**754**

Source : Service Régional du Commerce/Louga

Il convient de noter l'absence de grossistes dans la Région de Louga. Les commerçants sont, pour l'essentiel, des détaillants qui constituent 93,5% des effectifs globaux contre seulement 6,5% de demi-grossistes.

Graphique 16.1 Répartition des commerçants par département selon le type

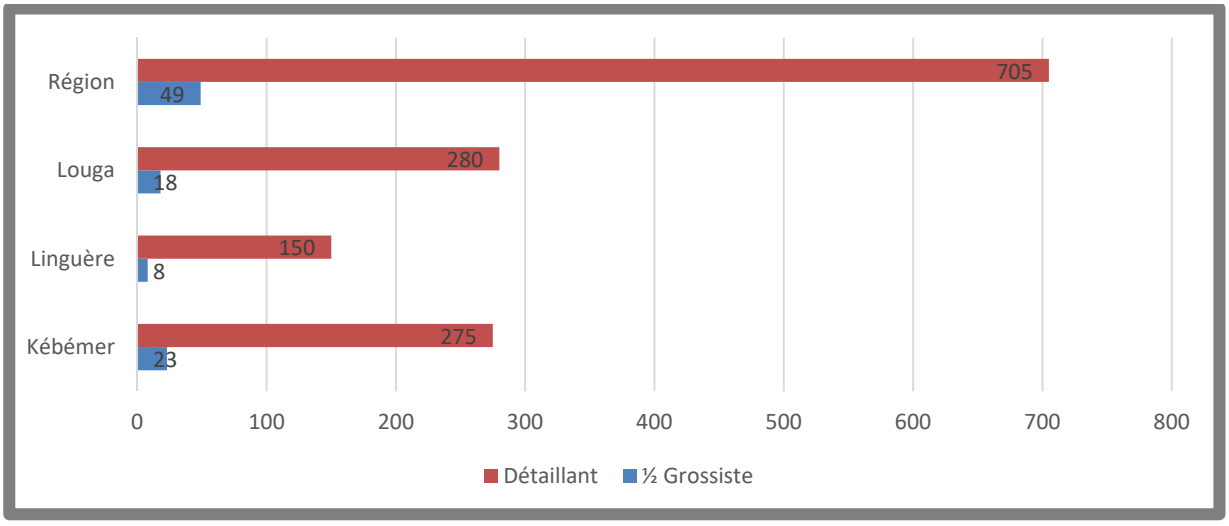

La répartition des commerçants selon le département révèle que les plus fortes proportions sont concentrées à Kébémer et Louga avec chacun 39,5% des effectifs. Le département de Linguère abrite 21% des commerçants de la Région de Louga en 2016.

On peut noter que 47% des demi-grossistes et 39% des commerçants détaillants sont dans le département de Kébémer contre respectivement 37% et 39,7% dans le département de Louga. Le département de Linguère compte 16% des demi-grossistes et 21,3% des commerçants détaillants de la Région de Louga en 2016.

Quel que soit le département considéré, plus de 90% des commerçants sont des détaillants soit 92% ; 95% et 94% respectivement pour Kébémer, Linguère et Louga.

XVI.1.3 La vérification des instruments de mesure et de la qualité des produits

XVI.1.3.1 La vérification des instruments de mesure

Pour l'année 2016, le Service Régional du Commerce a procédé, dans le cadre de ses missions de contrôle, à la vérification de quelque 1480 instruments de mesure contre 1182 pour l'année précédente soit une augmentation relative de 25,2%.

Tableau 16.3: Evolution des résultats de la vérification des instruments de mesure

Instrument de mesure	2015		2016		Variation (en %)	
	Présenté	Défectueux	Présenté	Défectueux	Présenté	Défectueux
Balance	610	45	650	45	6,6	0,0
Bascule	127	43	375	35	195,3	-18,6
Pompe Huile	370	22	370	22	0,0	0,0
Pompe essence	75	5	85	0	13,3	-100,0
Total	1182	115	1480	102	25,2	-11,3

Source : Service Régional du Commerce/Louga

Les balances constituent 43,9% des instruments de mesure vérifiés en 2016 pour un taux de défectuosité de 6,92%.

Les bascules et Pompes à huile représentent respectivement 25,34% et 25% des vérifications. Les taux de défectuosité respectifs relevés sont de 9,33% et 5,95% pour les bascules et pompes à huile.

XVI.2 ARTISANAT

XVI.2.1 Les infrastructures

Du point de vue des infrastructures artisanales, la Région de Louga n'est pas bien dotée.

Tableau 16.4 : évolution du nombre de villages artisanaux par département

Circonscription administrative	Nombre de villages artisanaux		Variation %
	2015	2016	
Kébémer	01	01	
Linguère	00	00	
Louga	01	01	
Région	**02**	**02**	

Source : Chambre de Métiers de Louga

Elle ne compte que deux (2) villages artisanaux, un dans le département de Kébémer et un autre dans celui de Louga

XVI.2.2 Les entreprises artisanales

La Région de Louga compte au total 12931 entreprises artisanales, tous types confondus, en 2016 soit une baisse de 0,33% comparativement à l'année 2015 (12974 entreprises).

Tableau 16.5 Répartition des entreprises artisanales selon le type et le département en 2016 (Effectifs)

Type	Kébémer	Linguère	Louga	Total
Production	1623	1448	3523	6594
Art	1241	1108	2694	5043
Service	319	284	691	1294
Ensemble	3183	2840	6908	12931

Source : Chambre de Métiers/Louga

La répartition des entreprises artisanales de la Région de Louga selon le département révèle une plus forte concentration dans le département de Louga qui abrite plus de la moitié des unités artisanales soit 53,42% tous types confondus contre respectivement 24,52% et 21,96% pour les départements de Kébémer et de Linguère. Quel que soit le département considéré, les entreprises du secteur Production sont numériquement plus importantes dépassant les 50% du total.

On peut noter que la répartition des entreprises artisanales selon le type et le département ne présente pratiquement pas de variabilité par rapport à la distribution globale au niveau régional.

Plus de la moitié des entreprises exercent dans la catégorie Production (51%) contre 39% pour l'artisanat d'Art.

Graphique 16.2 Entreprises artisanales selon le type

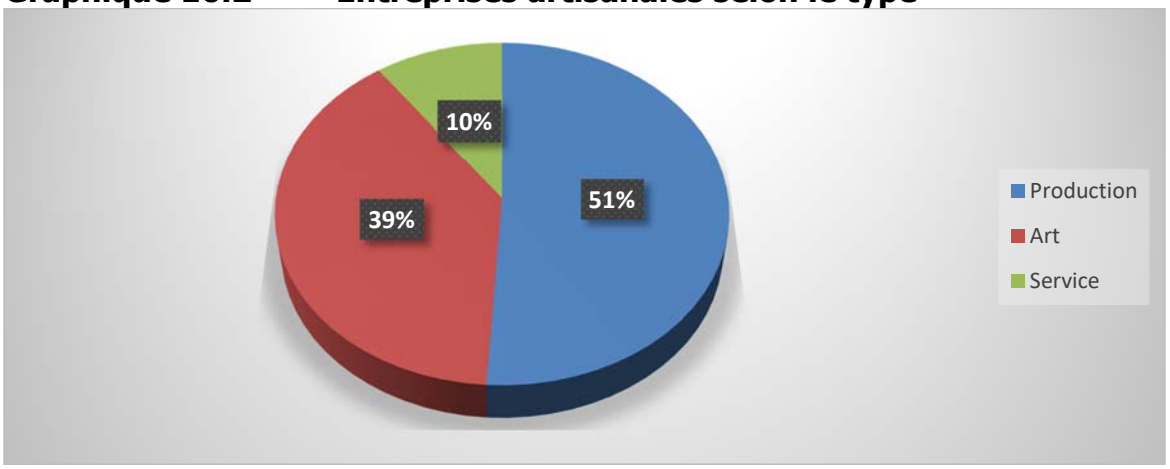

L'artisanat de services concentre seulement 10% des entreprises artisanales de la Région de Louga en 2016.

XVI.2.3 Le personnel des entreprises artisanales

En 2016, l'effectif global du personnel des entreprises artisanales de la Région de Louga est évalué à 50082 individus toutes catégories confondues Par rapport à l'année précédente, il y a une baisse relative de 17,42% des effectifs globaux.

La répartition des effectifs globaux selon le département montre une prédominance du département de Louga qui concentre 48% du personnel des entreprises artisanales contre 28% pour le département de Kébémer et 24% pour celui de Linguère.

Tableau 16.6 :Répartition du personnel des entreprises artisanales selon le département et la catégorie en 2016

Personnel	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
	Homme	Femme	ensemble	Homme	Femme	ensemble	Homme	Femme	ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Artisan	920	1381	2301	788	1183	1971	1577	2367	3944	3285	4931	8216
Compagnon	129	157	286	110	133	243	221	266	487	460	556	1016
Aide familial	376	276	652	323	237	560	645	473	1118	1344	986	2330
Apprenti	4314	6471	10785	3698	5547	9245	7396	11094	18490	15408	23112	38520
Total	5739	8285	14024	4919	7100	12019	9839	14200	24039	20497	29585	50082

Source : Chambre de Métiers/Louga

La répartition globale du personnel des entreprises artisanales de la Région de Louga selon le sexe montre une plus grande représentativité des femmes qui constituent plus de la moitié des effectifs soit 59% contre 41% d'hommes.

Les apprentis constituent la catégorie dominante du personnel des entreprises artisanales de la Région de Louga et représentent plus des trois quarts (3/4) des effectifs globaux soit 77%.

Graphique 16.3 Personnel des entreprises artisanales selon la catégorie en 2016

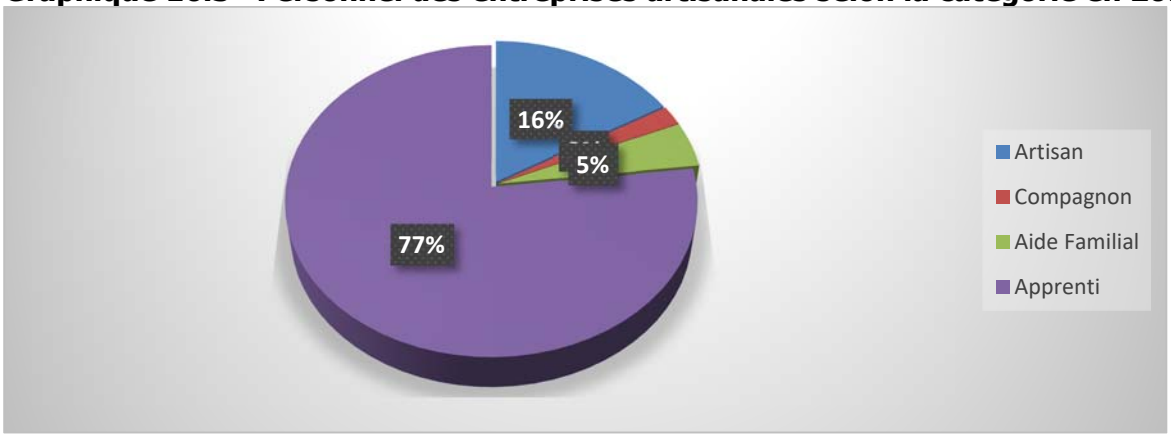

Les artisans représentent 16% du personnel des entreprises artisanales contre respectivement 2% et 5% pour les compagnons et les aides familiaux.

XVI.2.4 Les corps de métiers

Au total trente-deux(32) corps de métiers ont été identifiés dans les entreprises artisanales de la Région de Louga pour l'année 2016.

Globalement trois corps de métiers concentrent près de deux cinquième (2/5) des artisans répertoriés dans les chambres de métiers soit 14,90% dans la Restauration contre 13,64% et 10,50% respectivement pour la Teinture et la Couture.

Tableau 16.7 : Répartition des artisans de la Région de Louga selon le sexe et le corps de métiers en 2016

Corps de Métiers	Homme	Femme	Ensemble	% en colonne
Menuiserie bois	1400	0	1400	7,28
Menuiserie Métal	1250	0	1250	6,50
Maçonnerie	1160	0	1160	6,03
Tapisserie	251	0	251	1,30
Cordonnerie	570	0	570	2,96
Couture	0	2020	2020	10,50
Confection	1420	0	1420	7,38
Fonderie	338	0	338	1,76
Vannerie	0	20	20	0,10
Bijouterie	1020	0	1020	5,30
Broderie	210	0	210	1,09
Sculpture	900	0	900	4,68
Teinture	10	2613	2623	13,64
Tissage	0	199	199	1,03
Pyrogravure	0	800	800	4,16
Mécanique	173	0	173	0,90
Electricité Auto	60	0	60	0,31
Peinture Bâtiment	40	0	40	0,21
Electricité Bâtiment	127	0	127	0,66
Tôlerie	59	0	59	0,31
Chaudronnerie	13	0	13	0,07
Coiffure	25	700	725	3,77
Réparation Radio/TV	70	0	70	0,36
Réparation Frigo	33	9	42	0,22
Electronique	11	0	11	0,06
Ferraillerie	36	0	36	0,19
Imprimerie	7	0	7	0,04
Sérigraphie	549	0	549	2,85
Mécanographie	16	0	16	0,08
Boulangerie	12	0	12	0,06
Boucherie	250	0	250	1,30
Restauration	25	2841	2866	14,90
Ensemble	10035	9202	19237	100,00

Source : Chambre de Métiers/Louga

La répartition des artisans selon le sexe et le corps de métiers montre une prédominance des femmes dans les sections comme la Restauration, la coiffure et la Teinture avec des proportions respectives de 99% ; 96,5% et 99,6% des effectifs.

Graphique 16.4 : Répartition des artisans par corps de métiers selon le sexe

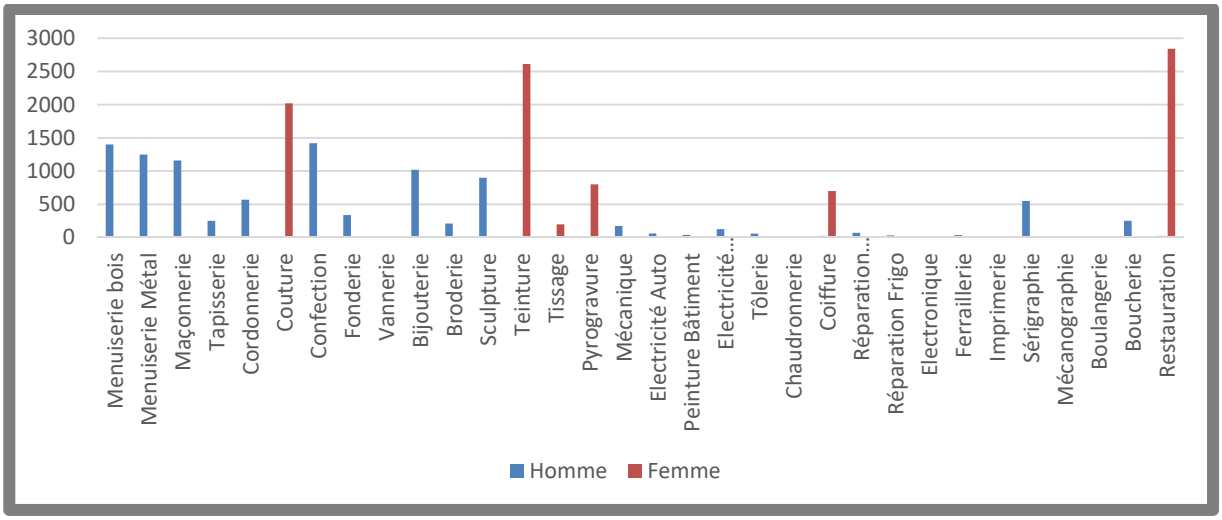

La section « Couture » est exclusivement occupée par les femmes. Il convient aussi de noter l'absence de femmes dans les corps de métiers comme la menuiserie bois ou métal, la maçonnerie, la bijouterie…etc.

XVI.3 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVI.3.1 Atouts et potentialités

1. **du Commerce**

2. **De l'Artisanat**

- Savoir Faire des Artisans de la Région
- Existence d'un plan stratégique de l'artisanat 2017-2021
- Existence d'organisations professionnelles
- Existence de GIE d'artisans
- Existence d'une Mutuelle des Artisans de Louga, la MECARUL (Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Artisans Ruraux et Urbains de Louga)

XVI.3.1Contraintes

1. du Commerce

- Absence de statistiques fiables pour la quantification des productions –
- Déficit de circuits de distribution et de commercialisation
- Enclavement de certaines zones de production

2. De l'Artisanat

- Manque de moyens humains, logistiques et financiers des Chambres de Métiers
- Insuffisance de lignes de crédits pour les artisans
- Concurrence déloyale (importation non contrôlée de meubles)

XVI.3.3 Perspectives

1. **du Commerce**

2. **de l'Artisanat**

- Soutenir le développement des mutuelles de crédit
- Renforcement de capacité et un perfectionnement permanent des artisans
- Orientation de la production suivant la demande

CONCLUSION

L'artisanat, et le commerce apparaissent comme des composantes essentielles d'insertion professionnelle au Sénégal en général et dans la Région de Louga en particulier. La région de Louga a une longue tradition dans les secteurs de l'artisanat et du commerce qui offrent des opportunités réelles de développement.

CHAPITRE XVII-JEUNESSE ET SPORTS

INTRODUCTION

Le Sénégal a connu une croissance rapide de sa population, par conséquent une explosion démographique des jeunes. Pour la Région de Louga où plus de 70% de la population a moins de trente(30) ans, il demeure indispensable que l'important potentiel dont regorge cette jeunesse soit valorisé en la dotant de ressources et d'opportunités nécessaires lui offrant alors ainsi l'aptitude et la capacité pour impulser des changements positifs. Les immenses défis actuels dont fait face la Région de Louga exigent que les jeunes jouent un rôle non négligeable dans la définition de leur avenir. Quant à la pratique sportive, elle contribue à améliorer la santé et le bien-être des populations, à structurer la vie en communauté, à mobiliser la nation autour d'un idéal commun mais aussi elle constitue une source viable d'emplois et de revenus.
Dans ce chapitre nous traiterons d'abord de la jeunesse notamment les infrastructures et les associations de jeunes et de leurs activités socioéducatives. Ensuite, concernant les sports, il sera traité des disciplines sportives pratiquées dans la Région de Louga ainsi que des infrastructures du secteur. Puis nous terminerons par un diagnostic des secteurs de la jeunesse et des sports.

XVII.1 JEUNESSE

XVII.1.1 Les infrastructures de jeunesse

La région de Louga n'est pas très bien dotée en infrastructures de jeunesse (Centre d'Education Populaire, Espace Jeune et Centre Conseil Adolescents).
Globalement le nombre d'infrastructures de jeunesse de la Région de Louga, tous types confondus, s'élève à six(6) unités et il n'y a pas de variation entre 2015 et 2016.

Tableau 17.1 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par département

Circonscriptions administratives	Année	CDEPS[2]	CSE[3]	EJ[4]	FJ[5]	CCA[6]	Total
Kébémer	**2015**	1	0	1	0	0	2
	2016	1	0	1	0	0	2
Linguère	**2015**	1	0	0	0	0	1
	2016	1	0	0	0	0	1
Louga	**2015**	1	0	1	0	1	3
	2016	1	0	1	0	1	3
Région	**2015**	**3**	0	**2**	0	**1**	**6**
	2016	**3**	0	**2**	0	**1**	**6**
	Variation %	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Source :

Chaque département dispose d'un CDEPS. Les deux espaces jeunes de la Région sont localisés dans le département de Kébémer (un à Kébémer commune et un à Darou Mousty). Le seul Centre ADO de la Région est abrité par le département de Louga.
La Région de Louga ne dispose ni d'un Centre Socio-Educatif, ni d'un foyer des jeunes.

XVII.1.2.Les associations de jeunes et les activités dans les structures socioéducatives

La Région de Louga compte de nombreuses associations de jeunes qui mènent diverses activités d'intérêt communautaire et de sensibilisation sur les fléaux qui guettent la jeunesse (drogue, alcool etc.).Elles s'activent également sur la promotion de l'éducation à la citoyenneté en milieu associatif jeune (formation des dirigeants et des relais citoyens), le développement du volontariat institutionnel et associatif et la prévention contre le VIH/SIDA et les maladies sexuellement transmissibles.
En 2016, 147 moniteurs des collectivités éducatives ont été formés au niveau des Centres Départementaux d'Education Populaire et Sportives de la Région de Louga contre 160 l'année précédente soit une baisse de 8,13%.Par ailleurs ,ces structures ont permis l'initiation en Informatique de 270 jeunes âgés entre 18 et 35 ans en 2016 soit une augmentation de 28,57% comparativement à 2015(210 jeunes initiés).

[2] CDEPS = Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
[33] CSE = Centre Socio-Educatif
[4] EJ = Espace Jeunes
[5] FJ = Foyer de Jeunes
[6] CCA = Centre Conseil Adolescents

Tableau 17.2: Evolution des activités des structures socioéducatives en 2015 et 2016

Structure	Moniteur formé		Patronage		Initiation en Informatique		Colonie de vacances		Dépistage	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
CDEPS	160	147	3	2	201	270				
Espace Jeune							1	1		
Centre ADO									2390	2505

Source : Service Régional de la Jeunesse/Louga

Au cours de l'année 2016, le Centre ADO de Louga a procédé au dépistage au VIH Sida de 2505 jeunes et adolescents contre un effectif de 2390 l'année dernière soit une hausse de 4,8%.

XVII.2 SPORT

XVII.2.1 Les disciplines sportives pratiquées

Au total seize (16) disciplines sportives sont pratiquées dans la Région de Louga en 2016 et gérées par des ligues régionales, des CRG, l'UASSU et l'ORCAV d'une manière générale. Toutes disciplines confondues, le nombre de clubs de sport s'élève globalement à 583 unités dans la Région de Louga pour un nombre total de 16610 licenciés dont 1245 du sexe féminin.

Tableau 17.3 : Répartition des disciplines sportives selon le nombre de clubs et licenciés

Discipline	Structure de Gestion	Nombre de clubs	Nombre de licenciés	Nombre de filles licenciées et %	
Football	Ligue Régionale	12	509	0	0,0
Basket	Ligue Régionale	4	101	42	41,6
Pétanque	Ligue Régionale	3	32	0	0,0
Athlétisme	Ligue Régionale	3	53	23	43,4
Handball	Ligue Régionale	2	53	23	43,4
Cyclisme	CRG	1	15	0	0,0
Scrabble	Ligue Régionale	1	13	0	0,0
Karaté	Ligue Régionale	7	175	0	0,0
Randonnée pédestre	CRG/RP	1	12	0	0,0
Kung Fu/Taekwondo	Ligue Régionale	9	350	57	16,3
Volleyball	Ligue Régionale	0	0	0	#DIV/0!
Sport Scolaire	UASSU	260	3200	1100	34,4
Jeu de Dames	Ligue Régionale	1	7	0	0,0
Lutte	CRG	9	90	0	0,0
Sport travailliste	Ligue Régionale	10	300	0	0,0
Sport de vacances	ORCAV	260	11700	0	0,0
Total		583	16610	1245	7,5

Source : Service Régional des Sports/Louga

Les sports scolaires et universitaires (UASSU) et le championnat populaire, autrement dit le Navetane(ORCAV) sont dominants en termes de nombre de clubs. Ces deux catégories concentrent à elles seules près de 90% des clubs sportifs de la Région de Louga avec chacune 44,8% des effectifs globaux.

Le championnat Populaire(Navetane) concentre 70,4% des licenciés contre 19,3% pour l'UASSU.

Le football et le Basket gérés par les ligues régionales représentent respectivement 3,1% et 0,6% des licenciés de la Région de Louga contre 1,1% pour le Karaté.

La répartition des licenciés selon le sexe et la discipline sportive montre que le football féminin est inexistant dans la Région de Louga.

Les filles sont bien représentées dans les disciplines comme le Karaté (41,6%), l'athlétisme (43,4%), le Handball (43,4%) et le sport scolaire (34,4%).

XVII.2.2 Les infrastructures sportives

Pour l'année 2016, on a dénombré globalement quatre-vingt-six (86) infrastructures sportives tous types confondus et inégalement réparties selon le département et la discipline sportive pratiquée.

Tableau 17.4: Répartition des infrastructures sportives selon le type et le département en 2016

Type	Département			Région
	Kébémer	Linguère	Louga	
Stade et terrain clôturés	13	1	12	26
Plateau Multifonctionnel	7	3	11	21
Terrain de Football	4	2	5	11
Terrain de Basketball	1	1	3	5
Terrain de Handball	1	1	4	6
Terrain de Volleyball	0	0	2	2
Dojo	1	2	4	7
Hippodrome	1	1	2	4
Boulodrome	1	1	2	4
Total	29	12	45	86

Source : Service Régional des Sports /Louga

La répartition des infrastructures sportives selon le département montre que le département de Louga abritant la capitale Régionale concentre globalement plus de la moitié soit 52,3% contre 33,7% pour Kébémer. Le département de Linguère abrite seulement 14% des infrastructures sportives de la Région de Louga.

Les stades et/ou terrains clôturés et les plateaux multifonctionnels sont dominants d'une manière générale parmi les infrastructures sportives avec des proportions respectives de 30% et 24%.

Graphique 17.1 : Infrastructures sportives selon le type

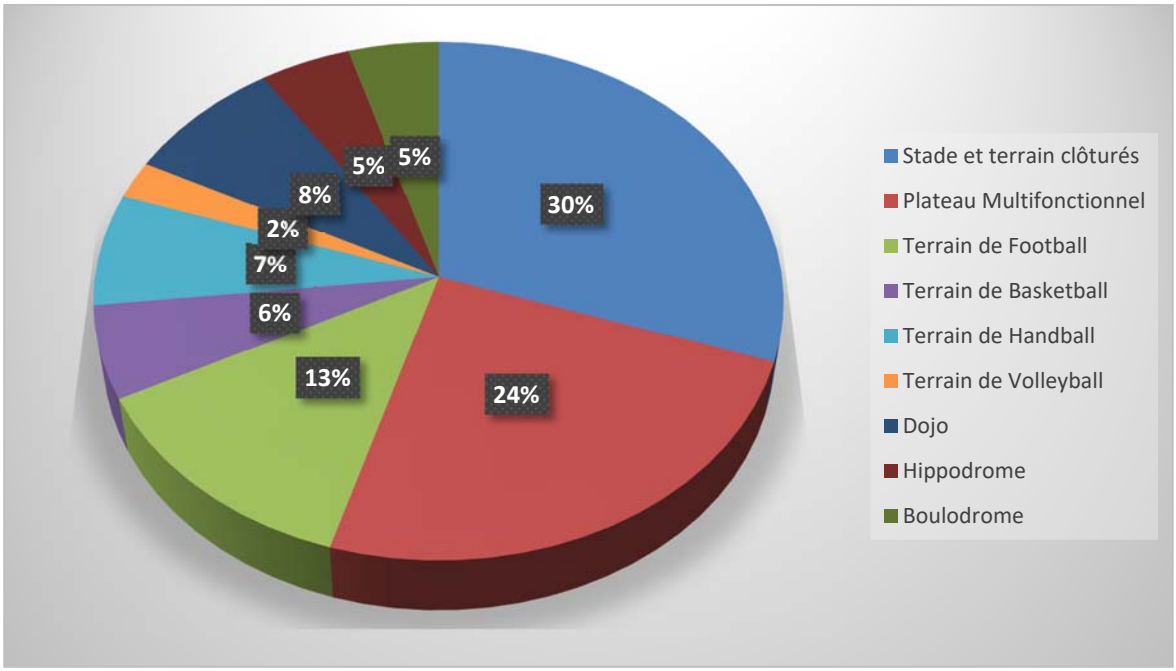

Les terrains de Football et les Dojos représentent respectivement 13% et 8% des infrastructures sportives de la Région de Louga.

Le département de Kébémer concentre la moitié des stades et/ou terrains clôturés (50%) contre 46,2%% pour le département de Louga. Le département de Linguère ne compte qu'un (1) stade et/ou terrain clôturé (3,8%).

La répartition des infrastructures sportives selon le type et le département montre également que plus de la moitié des plateaux multifonctionnels (52,4%) appartiennent au département de Louga. Le département de Kébémer concentre 33,33% des plateaux multifonctionnels dont dispose la Région de Louga contre 14,3% pour le département de Kébémer.

XVII.3 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVII.3.1 Atouts et potentialités

1:en matière de jeunesse

- Existence d'un outil standardisé de formation en Entreprenariat jeunesse
- L'engagement des jeunes dans des actions de volontariat et de bénévolat
- La promotion des valeurs de citoyenneté
- Existence d'un CCA dans la commune de Louga
- Acteurs locaux impliqués et engagés

2. en matière de sport

- Existence d'un tissu associatif dense et diversifié.

XVII.3.2 Contraintes

1. en matière de jeunesse

Les contraintes sont essentiellement de trois ordres : financier, matériel et humain. Les services déconcentrés souffrent d'insuffisance de moyens logistiques et de personnel. Il s'y ajoute la faible capacité d'intervention des associations et mouvements de jeunesse.

2. en matière de sport

La contrainte majeure de la région demeure la difficulté de trouver des partenaires.
La région ne dispose pas d'entreprises privées pouvant appuyer le sport.
On note par ailleurs des problèmes de formation et d'encadrement du mouvement associatif.

- Faible part du budget de l'Etat et des collectivités locales allouée au Sport ;
- Insuffisance de l'offre d'infrastructures sportives ;
- Manque d'entretien des infrastructures sportives ;
- Insuffisance de cadres techniques ;
- Insuffisance de moyens accordés aux Services déconcentrés en charge des sports.

XVII.3.3 Perspectives

1. en matière de jeunesse

- renforcer la formation des responsables des organisations de jeunesse en gestion administrative et financière
- Organiser des sessions de formations de moniteurs de collectivités éducatives
- Poursuivre les activités de prévention des jeunes contre les fléaux sociaux

- développer les activités socioéducatives
- développer la vie associative
- poursuivre et renforcer les sessions de formation pour l'employabilité des jeunes
- Organiser des camps de vacances au profit des jeunes et des enfants
- Ouverture d'une antenne de l'ANPEJ pour les demandeurs d'emplois
- Organisation semaine régionale de la jeunesse en 2017

2. en matière de sport

- Augmenter la part du budget de l'Etat et des Collectivités locales allouée au sport ;
- Aller vers une réorientation et une utilisation adéquates des subventions accordées par les CL ;
- Exploiter la coopération décentralisée pour le financement du sport ;
- Exploiter le partenariat public-privé pour la création et la gestion des Infrastructures sportives ;
- Appuyer les équipes locales participant aux compétitions internationales ;
- Amener les Collectivités locales à développer une politique de financement du sport par le biais du partenariat public-privé, du sponsoring, du marketing et la recherche de mécénat ;
- Décentraliser les moyens alloués aux Fédérations ;
- Créer un cadre de concertation entre l'Etat, les CL et les pratiquants pour le financement.

<u>En matière d'infrastructures sportives</u>

- Implanter des plateaux multifonctionnels dans les zones rurales ;
- Amener les collectivités locales à investir dans les infrastructures sportives ;
- Aller vers la création de stades départementaux ;
- Confier la gestion des stades régionaux au Ministère des Sports ;

<u>En matière de formation</u>

- Procéder à la formation de cadres techniques pour l'encadrement à la base ;

- Développer le sport à la base à travers les écoles de football ;
- Développer le sport à la base à travers l'UASSU ;
- Confier la petite catégorie aux anciens sportifs dans le cadre de la réinsertion ;
- Impliquer les enseignants d'EPS ;
- Décentraliser les journées sportives régionales dans les Départements.

<u>En matière de gouvernance sportive</u>

- Amener les Collectivités locales à avoir une véritable politique sportive ;
- Inciter les Collectivités locales à intégrer dans leur matrice de coopération le volet sport ;
- Créer un cadre de concertation pour faciliter la prise en charge du volet sport par les collectivités locales ;
- Aller vers une formation qualifiante du personnel des salles de sport ;
- Doter le Service régional et les Service Départementaux des Sport de moyens logistiques, humains et matériels.
- Redéfinir et clarifier les rôles et responsabilités des collectivités locales et des services techniques déconcentrés dans la gestion des infrastructures sportives de niveau régional, départemental, communal.

CONCLUSION

A côté des ressources de l'Etat, différents partenaires publics et privés interviennent dans le financement et l'appui des secteurs de la jeunesse et des sports, notamment les collectivités locales, les partenariats et des mécènes.

Il demeure cependant très important de tenir compte des défis actuels et futurs de la jeunesse en faisant des investissements substantiels et ciblés en matière d'éducation, de formation et d'apprentissage pour préparer efficacement cette tranche importante de la population de la Région de Louga à devenir des citoyens modèles c'est-à-dire sains d'abord, engagés ensuite et enfin productifs pour un meilleur devenir de la région. Le développement des sports dans la Région de Louga passe nécessaire par la réalisation d'infrastructures sportives de qualité sous tendue par une bonne politique de maintenance, le renforcement et l'amélioration des ressources humaines, la promotion de l'excellence sportive.

CHAPITRE XVIII-POSTE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

XVIII.1 INTRODUCTION

La naissance de la poste sénégalaise est étroitement liée à la conquête coloniale pour avoir servi d'outil indispensable pendant cette période car avant l'occupation Française, il n'existait pas de service postal organisé. C'est l'année 1626 qui marque le début des relations postales entre le Sénégal et la France. C'est à partir de 1900 que le service postal a commencé vraiment à se développer avec l'existence d'un réseau télégraphique couvrant presque toute la colonie.

Les structures de micro finance destinées à appuyer le financement du développement à la base dans le milieu rural au début, ont gagné les villes très tôt à la faveur d'une grande adhésion de la population. L'apparition des SFD ne s'est pas faite de façon spontanée, mais découle de la prise en compte d'une réalité. Ainsi, la micro finance s'est développée en tant qu'approche du développement économique qui s'intéresse spécifiquement aux populations à faible revenu exerçant un travail indépendant. Alors le développement rapide de la micro finance constitue un espoir comme outil de lutte contre la pauvreté, même si l'impact reste globalement limité pour le moment. En effet, en termes d'impact et d'accès à des services financiers adaptés pour des populations non bancarisées, les SFD font preuve d'une bonne performance.

.XVIII.2 POSTE ET AUTRES SOCIETES DE TRANSFERT D'ARGENT

XVIII.2.1 Couverture

Le système postal est riche de onze(11) bureaux de poste inégalement répartis entre les trois départements que compte la Région de Louga (Kébémer, Linguère et Louga).

Tableau 18.1 : Répartition des bureaux de poste en 2016 selon le département

Département	Nombre	Proportion(en%)
Kébémer	6	55
Linguère	2	18
Louga	3	27
Région	11	100

Source : Louga RP

Le département de Kébémer abrite plus de la moitié des bureaux de poste de la Région (55%) soit un total de six unités équitablement distribuées entre les localités de Kébémer, Ndande, Guéoul, Sagatta Gueth, Darou Mousty et Darou Marnane.

Graphique 18.1 : Répartition selon le département des bureaux de poste

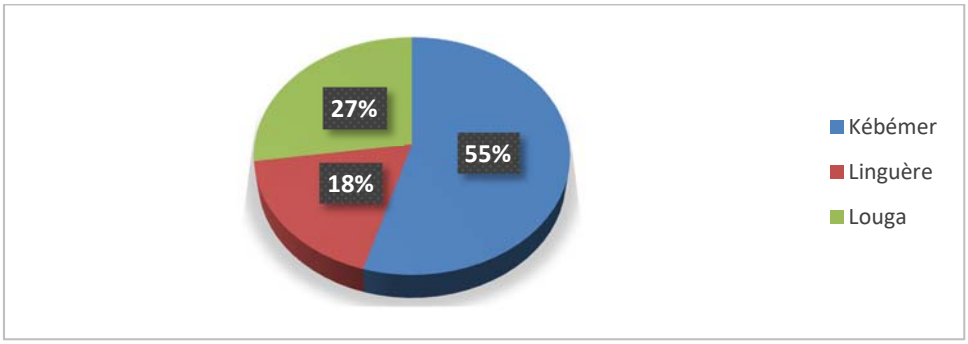

Le département de Linguère ne compte que deux bureaux de poste, un dans chacune des communes de Dahra et Linguère contre trois (3) pour le département de Louga (Louga RP, Coki et Sakal).

XVIII.2.2 Les émissions

Les émissions de la poste selon la structure de transfert d'argent sont chiffrées à la somme de 8235374087FCFA pour la Région de Louga en 2016 contre 6611163340 FCFA en 2015 soit une augmentation de 24,6% en valeur relative.

Tableau 18.2: Evolution du montant des émissions par la poste selon la structure de transfert d'argent pour la Région de Louga

Structure de transfert d'argent	Région		
	2015	2016	Variation(en %)
poste one	411883521	448125817	8,80
CCP	5043953556	6746503472	33,75
CNE	470036819	921856539	96,12
WEST UNION	246792488	118888259	-51,83
Total	6611163340	8235374087	

Source : Louga RP

La répartition des émissions d'argent (envois) selon la structure de transfert en 2016 montre que l'essentiel des transferts dans la Région de Louga se fait globalement par CCP soit 82%.

Graphique 18.2 Emissions d'argent selon le moyen de transfert en 2016

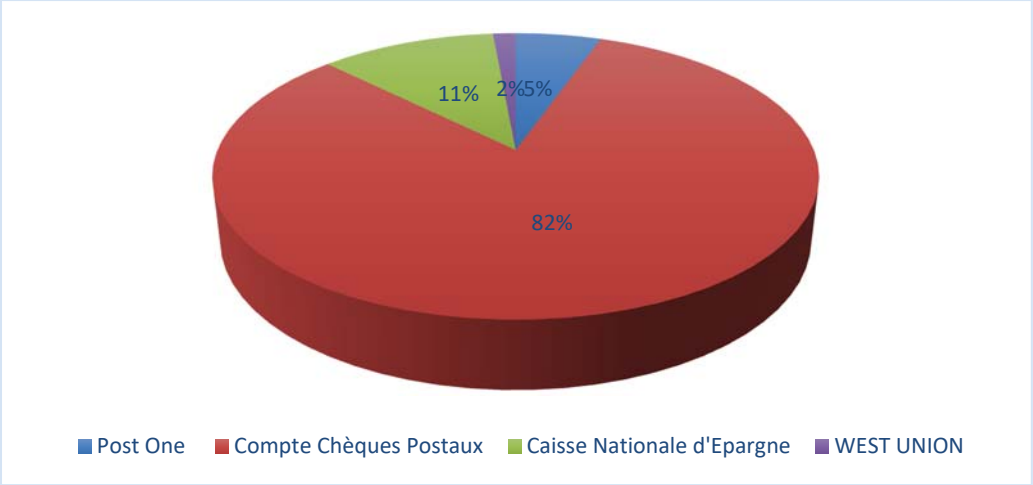

La Caisse Nationale d'Epargne concentre 11% des émissions en 2016 contre 5% et 2% par les moyens de Poste One et Western Union.

Il convient de souligner que les émissions par CNE et CCP ont connu des augmentations respectives de 99,1% et 33,8% entre 2015 et 2016. Pour la même période les émissions par Poste One ont augmenté de 9,0%% alors que les envois par Western Union ont chuté de 51,8%

Le département de Linguère concentre la plus importante proportion des envois par la poste, toutes structures de transfert d'argent confondues, avec près de la moitié du total de la Région de Louga en 2016 soit 49,5%.Kébémer est le département de départ de 32,1% des émissions contre 18,4% pour le département de Louga.

La répartition globale des émissions en 2016 selon le bureau de poste montre que celui de Dahra est le lieu de départ de la plus forte proportion des envois de la Région de Louga en 2016 avec un peu plus du tiers des émissions soit 33,6%.Les bureaux de Linguère, Louga RP et Kébémer suivent avec respectivement 15,9% ; 13,9% et 13,8%.

VIII.2.3 Les paiements

Les paiements globaux au niveau de la Poste s'élèvent à 11299908430 F CFA en 2016 contre 10.482.878.135 FCFA en 2015 soit une baisse de 7,8%.

Tableau 18.3: Evolution du montant des paiements par la poste selon la structure de transfert d'argent pour la Région de Louga

Structure	2015	2016	Variation (%)
poste one	797556509	636734194	-20,2
CCP	1063228800	1236683977	16,3
CNE	499775517	872205724	74,5
WEST UNION	3652636371	2845267759	-22,1
TRANSFAST	249958918	437398383	75,0
Small Word	958783920	1158354695	20,8
SIGUE	4327586	123331704	2749,9
MONEY GRAM	3952268	320421729	8007,3
CASHMIN	223721933	51022613	-77,2
MONEY EXPRESS	151477533	9196521	-93,9
BSF	369575131	294769600	-20,2
RIA	2368668793	3302009735	39,4
EUROGIRO	7890728	183018	-97,7
JONI JONI	75711444	0	-100,0
BRED	0	1519612	#DIV/0!
CMT	0	4972534	#DIV/0!
HAI	0	29300	#DIV/0!
IFS	26681944	249036	-99,1
Post Cash	28930740	5558296	-80,8
Total	10482878135	11299908430	7,8

Source : Louga RP

Le RIA et Western Union sont les structures de transferts les plus utilisées pour les paiements effectués au niveau de la poste dans la Région de Louga au cours de l'année 2016 avec des proportions respectives de 29% et 25% des paiements globaux.

Graphique 18.3 Répartition des paiements selon la structure de transfert d'argent en 2016

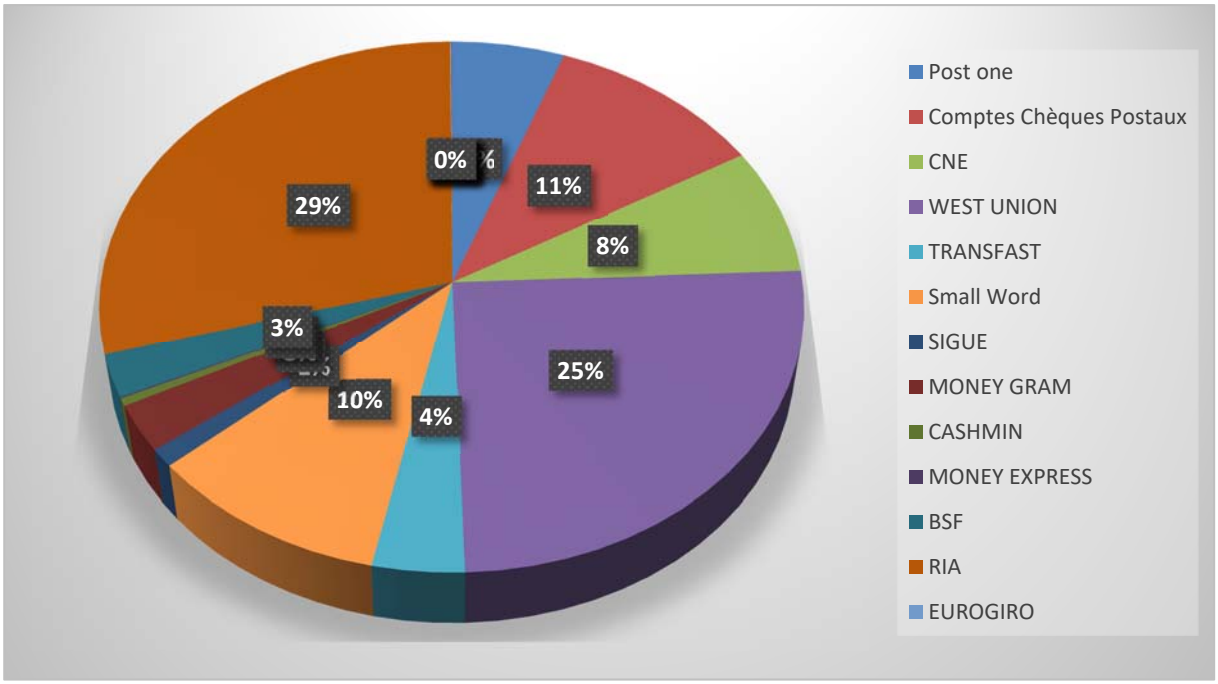

Les paiements par CCP et Small Word représentent respectivement 11% et 10% des transferts reçus dans la Région de Louga en 2016 via les services de la Poste.

La répartition des paiements effectués dans les bureaux de poste de la Région de Louga selon la structure de transfert d'argent et le département montre que 43,5% des paiements sont effectués à Kébémer.

Les départements de Linguère et Louga concentrent respectivement 29,6% et 26,9% des paiements effectués par la poste au niveau de la Région de Louga en 2016.

La répartition des paiements suivant le bureau de poste montre que ceux de Dahra et de Louga RP concentrent les plus fortes proportions de retraits d'argent, tous moyens de transfert confondus, avec respectivement 16,4% et 14,7% des paiements effectués en 2016 contre 13,21% pour Linguère commune et 10,46% à Guéoul.

XVIII.2 SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD)

XVIII.2.1 Couverture en SFD de la région

Le système financier décentralisé compte au total 33 composantes, toutes natures confondues, dans la Région de Louga en 2016 dont une seule institution faitière.

Tableau 18.4 Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature

Nature SFD	Nombre SFD inscrits
Faitière	1
SFD affiliés	14
IMCEC isolées	18
Total	33

Source : DRS/SFD

Les institutions mutuelles de crédit épargne isolées constituent la plus grande proportion (54,5%) et les SDF affilés viennent en seconde place avec 42,4%.

Le nombre de sociétaires s'élève à 130721 dont 6,9% de Personne morale, 46,7% d'hommes contre 46,4% de femmes.

XVIII.2.2 L'épargne et les crédits

Le nombre d'épargnants du SFD dans la Région de Louga en 2016 est évalué à 650252 réparti entre personnes physiques (59%) et personnes morales (41%).

Pour les personnes physiques, plus de la moitié sont des hommes soit 52,2% contre 47,8% de femmes.

Le montant de l'épargne collectée globalement en 2016 s'élève à 7.362. 509.038 FCFA dont 35% pour les hommes et 42,3% pour les femmes. Les personnes morales détiennent 22,7% de l'épargne globale au niveau du SFD en 2016.

En 2016,26759 crédits sont en cours au niveau du SFD pour 22293 accordés.47, 1% des crédits accordés en 2016 revient aux femmes contre 43,4% pour les hommes. Les personnes morales représentent 9,5% des bénéficiaires de crédits en 2016.

Tableau 18.5 : Répartition du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon la nature du sociétaire

Nombre d'épargnants au cours de l'année	**65 252**
Homme	31 118
Femme	28 457
Personne morale	5 677
Nombre de crédit en cours	**26 759**
Homme	10 947
Femme	11 190
Personne morale	4 621
Nombre de crédits accordés	**22 293**
Homme	9 676
Femme	10 497
Personne morale	2 120

Source : DRS/SFD

Pour l'année 2016, des crédits d'un montant global de 17 868 510 297 FCFA ont été accordés par le SFD dans la Région de Louga. Les hommes sont plus grands bénéficiaires des prêts avec 65,9% du montant global contre 19,2% pour les femmes.14, 9% du montant global des prêts accordés en 2016 revient à des personnes morales.

Tableau 18.6 : **Répartition du montant d'épargne, de crédits en cours et de crédits accordés selon la nature du sociétaire**

Montant de l'épargne collectée au cours de l'année	**7 362 509 038**
Homme	2 580 306 319
Femme	3 111 076 246
Personne morale	1 671 126 474
Nombre d'épargnants au cours de l'année	**65 252**
Homme	31 118
Femme	28 457
Personne morale	5 677
Montant d'encours de crédit	**10 197 721 980**
Homme	6 319 673 110
Femme	2 271 791 268
Personne morale	1 606 257 602
Nombre de crédit en cours	**26 759**
Homme	10 947
Femme	11 190
Personne morale	4 621
Montant des crédits accordés	**17 868 510 297**
Homme	11 772 902 783
Femme	3 427 029 980
Personne morale	2 668 577 535

Source : DRS/SFD

Plus de la moitié des épargnants (54,5%) réside en milieu urbain contre 45,5% en zone rurale.

La répartition de l'épargne collectée en 2016 par le SFD dans la Région de Louga selon le milieu de résidence montre la zone urbaine concentre la plus grande proportion avec 89,8% contre seulement 10,2% pour le milieu rural.

Plus de six(6) crédits sur dix accordés par le SFD en 2016 revient au milieu urbain soit 62% contre 38% concernant la zone rurale.

Au cours de l'année 2016, le SFD a injecté des crédits d'un montant global de 17.868.510.298 FCFA dont l'essentiel soit 96,5% en milieu urbain contre 3,5% seulement pour le rural.

XVIII.2.3 L'objet et les secteurs d'activités bénéficiaires des crédits accordés

La répartition des crédits accordés selon l'objet montre une prédominance des crédits de trésorerie qui concentrent 90,9% des montants en 2016.Les crédits d'équipement absorbe 6,7% du montant global des prêts accordés par le SFD à la Région de Louga.

Tableau 18.7:Répartition des crédits accordés selon l'objet et le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble	% en colonne
Crédits immobiliers	76 813 989	2 879 285	79 693 274	0,4
Crédits d'équipement	1 161 818 590	42 658 536	1 204 477 126	6,7
Crédits à la consommation	135 805 798	5 423 842	141 229 640	0,8
Crédits de trésorerie	15 665 240 472	571 692 901	16 236 933 373	90,9
Autres	198 362 034	7 814 851	206 176 885	1,2
Ensemble	**17 238 040 883**	**630 469 415**	**17 868 510 298**	

Source : DRS/SFD

Il faut noter la faiblesse des crédits immobiliers (0,4%) et des prêts pour la consommation (0,8%).Cette tendance est la même quel que soit le milieu de résidence.

Graphique 18.4 Répartition du montant des crédits accordés suivant l'objet

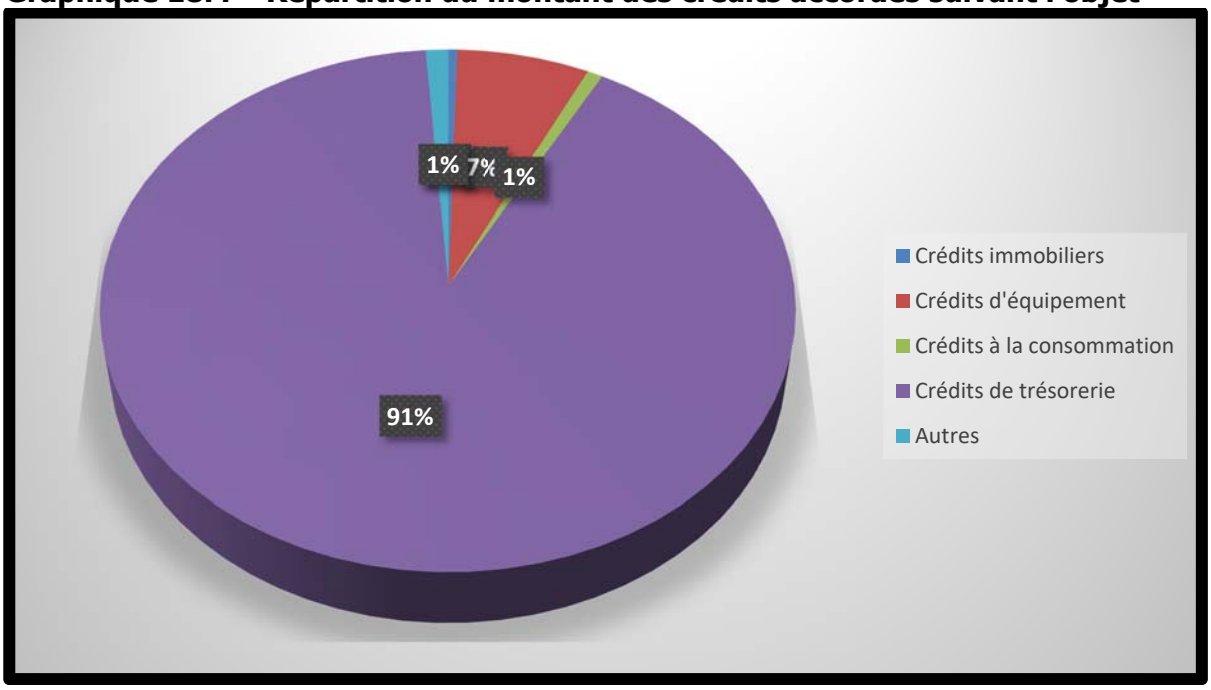

La distribution des prêts accordés suivant le secteur d'activités donne une plus grande proportion des montants émis à celui du Commerce/ restaurants/hôtels qui concentre 76,4%.

Tableau18.8 : Répartition du montant des crédits accordés selon le secteur d'activité et le milieu de résidence

Secteur d'activité	Urbain	Rural	Ensemble	% en colonne
Agriculture, sylviculture et pêche	1 032 735 467	38 093 584	1 070 829 051	6,0
Industries extractives	484 283	17 714	501 997	0,0
Industries manufacturées	538 188 267	19 664 547	557 852 814	3,1
Bâtiment et travaux publics	257 601 526	9 614 440	267 215 966	1,5
Commerce, restaurants, hôtels	13 169 872 592	480 980 926	13 650 853 518	76,4
Électricité, gaz, eau	304 957	13 761	318 718	0,0
Transports, entrepôts et communications	396 930 594	14 543 425	411 474 019	2,3
Assurances, services aux entreprises	1 075 133 423	39 206 734	1 114 340 157	6,2
Immobilier	197 897 739	7 256 049	205 153 788	1,1
Services divers	568 892 034	21 078 235	589 970 269	3,3
Ensemble	**17 238 040 882**	**630 469 415**	**17 868 510 297**	**100**

Source : DRS/SFD

Les secteurs Agriculture, sylviculture et pêche et Assurances, services aux entreprises sont les autres plus grands bénéficiaires avec des proportions respectives de 6,0% et 6,2%.

Graphique 18.5 Montant des crédits accordés selon le secteur d'activité

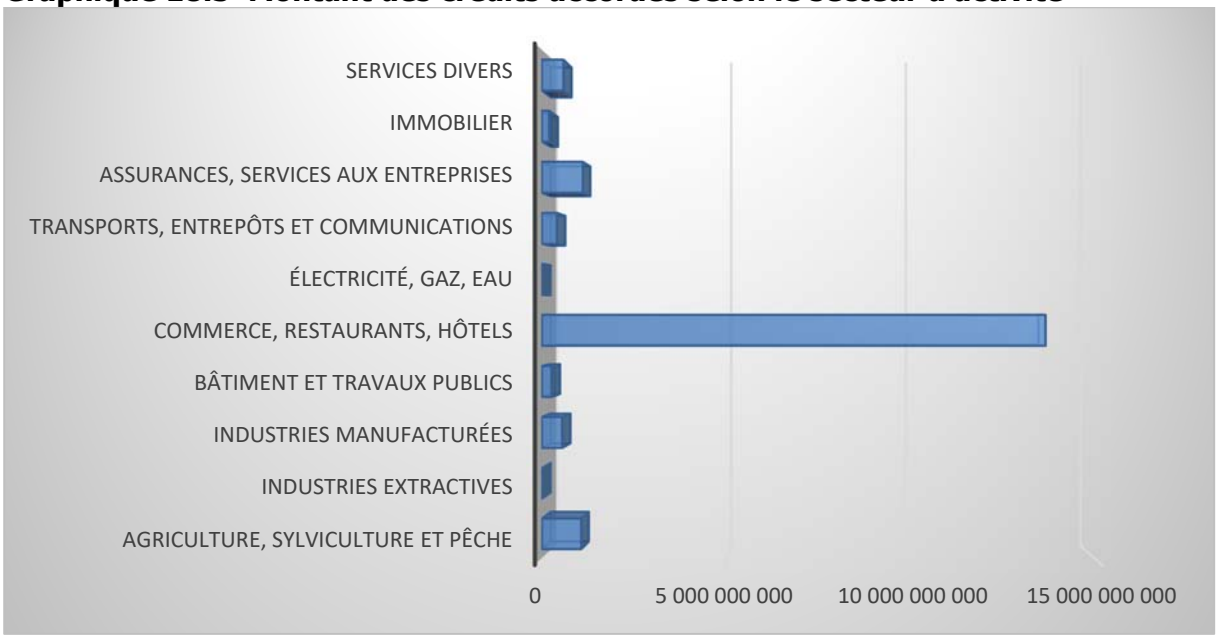

VIII.3 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVIII.3.1Atouts et potentialités

- Bon maillage du territoire national par la Poste
- Entrée de la poste dans le marché lucratif des transferts électroniques d'argent en utilisant son propre réseau mais aussi celui de Western Union.
- Avantage concurrentiel de la Poste notamment sur le marché des transferts nationaux
- Au Sénégal la micro finance a été reconnue par un cadre légal spécifique, la loi PARMEC élaborée par l'UEMOA et appliquée par la BCEAO.

XVIII.3.2 Contraintes

- Intensification de la concurrence dans le milieu rural du fait de nouveaux dispositifs technologiques (essor des services financiers dématérialisés)
- La part des SFD dans le système financier national reste encore relativement faible en termes de flux financiers gérés.
- Le SFD ne finance que très peu les activités agricoles.

- La part des SFD dans le système financier national reste encore relativement faible en termes de flux financiers gérés.

CONCLUSION

Depuis le début des années 2000, de nombreuses réformes ont été réalisées dans le secteur postal sénégalais. En dehors de la mise sur pied d'une autorité de régulation à savoir l'ARTP en 2006, il faut noter la promulgation du *code des Postes* .Ces réformes visent la restructuration des services postaux et financiers. Alors la mission de la Poste est d'assurer avec une garantie de sécurité, de fiabilité, de rapidité et d'accessibilité au plus grand nombre, les services universels de courrier, la collecte de l'épargne et les services financiers postaux. La Poste est devenue ainsi un groupe comprenant :

- La société nationale La Poste, société mère qui gère le courrier, l'argent, les commandes et transferts de fonds électroniques et en espèces.
- Poste finances, filiale de La Poste, qui gère les services financiers et les produits associés, comptes d'épargne et comptes courants.

Les produits financiers offerts par le SFD se limitent dans la plupart des cas au crédit de court et moyen terme. Il n'y a pas d'autres produits surtout ceux qui peuvent financer à long terme le secteur agricole. Arrivé à certain niveau de croissance, le SFD peut avoir tendance alors à se comporter avec la même lourdeur que les banques classiques rendant ainsi les conditions d'octroi de crédit plus difficile.

CONCLUSION GENERALE

La Région de Louga est peuplée de 950095 habitants en 2016 avec une légère supériorité numérique la population féminine (50,3%) qui se traduit par la forme dissymétrique de la pyramide des âges indiquant une variation dans la durée de vie moyenne suivant le sexe avec un avantage ici pour les femmes. La large base de la pyramide est caractéristique d'une forte proportion de jeunes, une situation qui pourrait s'expliquer par un taux élevé de fécondité. La répartition de la population sur le territoire régional présente alors des contrastes Louga avec des zones de fortes concentrations notamment dans les départements de Kébémer et de Louga qui contrastent avec des espaces faiblement peuplés dans le département de Linguère.

Le taux d'urbanisation de la Région de Louga a quasiment doublé entre 1976(premier Recensement Général de la Population) et 2013 (second Recensement Général de la Population et de l'Habitat) passant de 11,5% à 22%.

Au plan de l'éducation, la Région de Louga est parmi les cinq régions les moins performantes en termes d'accès.

Le taux brut de préscolarisation de la région demeure toujours faible. Dans l'Elémentaire, même si le TBS connaît une évolution constante positive, les valeurs cibles sont loin d'être atteintes dans un objectif de scolarisation universelle. Le Taux d'Achèvement du Primaire reste faible de même que celui du Moyen. L'enseignement technique et professionnel dans la Région de Louga est marqué aussi par la faiblesse des effectifs, le manque d'infrastructures et d'encadrement.

Le TBS demeure ainsi l'un des plus faibles du Sénégal car la Région de Louga a longtemps souffert, entre autres, d'un manque d'infrastructures scolaires nécessaires au développement du système éducatif entre autres.

L'économie de la région est encore dominée par le secteur primaire malgré le développement du tertiaire au cours de ces années notamment.

L'agriculture, principale activité productrice de la Région de Louga, est dépendante en grande partie d'une pluviométrie aléatoire. Cependant des efforts sont consentis notamment au niveau des semences avec la production de variétés à cycles courts mieux adaptées à la zone. Des progrès ont été réalisés dans la production céréalière mais on est encore loin d'une couverture correcte des besoins de la région. L'agriculture irriguée est aussi en phase expérimentale avec l'érection par la SAED de la Délégation de Keur

Momar Sarr pour le développement de la riziculture irriguée. L'érection de Domaines Agricoles Communautaires est également une bonne opportunité pour la région.
L'année 2015 est marquée par une baisse des captures de la pêche artisanale.
Pour l'année 2016, les différents indicateurs de production de l'élevage régional (deuxième place derrière la Région de Tambacounda) ont connu des évolutions positives par rapport à l'année précédente, toutefois, ce sous-secteur est confronté à certaines contraintes, notamment les difficultés de collecte, de transformation, de conservation et de commercialisation du lait et surtout le vol de bétail.
La pêche, continentale comme maritime, est une activité économique assez importante dans la région de Louga.
En dépit des énormes efforts faits par le gouvernement du Sénégal appuyés de ses partenaires technique financiers, en matière d'offre de soins, on peut constater de façon générale que la population souffre toujours du déficit d'accès en matière de santé.
Cependant, on peut affirmer que dans le cadre de la prévention des maladies, les performances du Programme Elargi de Vaccination ont permis d'améliorer sensiblement la santé des enfants même si des efforts sont à faire pour hausser le taux d'enfants complétement vaccinés. La prévalence du VIH et la prévalence contraceptive restent à des niveaux très faibles
Les services de l'Action Sociale tout comme pour le sous groupement des sapeurs-pompiers, des difficultés liées aux insuffisances en ressources matérielles, financières et humaines peuvent freiner les efforts consentis par les agents dans l'exercice de leurs nobles missions.
La population carcérale a augmenté en 2016. Le recours un peu excessif à la détention préventive et le manque de magistrats par rapport à l'augmentation de la population du pays sont sans doute des facteurs explicatifs du phénomène de la surpopulation carcérale.
L'intervention au côté de l'État d'une pluralité d'acteurs (projets programmes, collectivités locales) dans le secteur a permis de réelles avancées sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la Région de Louga même s'il faut déplorer, par ailleurs, des disparités très marquées au niveau régional entre les collectivités locales.

ANNEXES

Indicateur	Réalisation				Cible	
	2013	2014	2015	2016R	2016	2017
Nombre d'habitation construite	70	110	50	70	100	200
Nombre de parcelles viabilisées	0	0	306	0	300	1500
Nombre de logements sociaux construits	0	0	0	0	0	100
Superficie d'espaces verts aménagés	0	0	0	0	0	20ha
Nombre de parcelles produites (issu du lotissement)	8102		708	-	-	10000
Nombre de dossiers d'autorisation de construire déposés	131	206	132	110	250	250
Nombre de permis de construire délivré	78	176	3	89	200	250

Source : Division Régionale de l'Urbanisme/Louga

Tableau : Répartition du montant des émissions par la poste selon la structure de transfert d'argent et le département

	Kébémer							Louga				Linguère			Région
	Kébémer	Ndande	Guéoul	Sagatta	Darou Mousty	Darou Marnane	Total	LougaRP	Coki	Sakal	Total	Linguère	Dahra	Total	
Post One	15061200	6776700	6574430	4596200	8908800	1880600	43797930	207829987	110037200	6959700	324826887	40864400	38636600	79501000	448125817
CCP	968848567	173408136	458761557	25752517	483983841	134274050	2245028668	679679903	25514263	8759750	713953916	1168268203	2619252685	3787520888	6746503472
CNE	146450309	37172712	65632600	19180000	39638417	22086517	330160555	247467940	154326895	60113133	461907968	66969216	62818800	129788016	921856539
Western Union	5241763	7136486	5576584	3468084	803000	4160864	26386781	6833855	2727127	1761875	11322857	36400491	44778130	81178621	118888259
Total	1135601839	224494034	536545171	52996801	533334058	162402031	2645373934	1141811685	292605485	77594458	1512011628	1312502310	2765486215	4077988525	8235374087

Source : Louga RP

Source : Louga RP

Tableau : Evolution du montant des paiements par la poste selon la structure de transfert d'argent selon le département

			Kébémer						Louga				Linguère		Région
	Kébémer	Ndande	Guéoul	Sagatta	Darou Mousty	Darou Marnane	Total	Louga RP	Coki	Sakal	Total	Linguère	Dahra	Total	
Post One	60654592	28075915	20457214	8998300	38425321	16123665	17273 5007	82667648	20643929	16909791	12022 1368	23636 4452	10741 3367	34377 7819	636734194
CCP	14768 1544	73191671	78632008	19798450	44051513	94301975	45765 7161	17328 4494	21929 9558	50612837	44319 6889	17015 7221	16567 2706	33582 9927	123668 3977
CNE	70450660	52987084	54063081	39360210	50480879	30627169	29796 9083	23576 3508	12711 4153	59842457	42272 0118	91718621	59797902	15151 6523	872205724
Western Union	12007 7474	28853 4785	23988 3738	22325 5956	13171 4844	19793706 0	12014 03857	21867 0877	18830 7816	14206 7100	54904 5793	45822 8077	63659 0032	10948 18109	284526 7759
Small Word	10576 7468	60107001	82768083	35867517	7766222 9	41857904	40403 0202	34307 2022	73583345	40530776	45718 6143	83509327	21362 9023	29713 8350	115835 4695
SIGUE	4264122	4565246	20082701	2030389	1080389	585225	42331 572	51184 982	271309	451192	51907 483	7770163	21322 486	29092 649	123331 704
Money Gram	7408745	37657665	24549951	14544641	4669679 2	19270979	15012 8773	42632 584	7701003	12802547	63136 134	49315239	57841 583	10715 6822	320421 729
Tranfast	17930388	16074 8505	18945970	22203832	3493224 4	5917764	26067 8703	60357 081	2309861	1705775	64372 717	71555824	40791 139	11234 6963	437398 383
Money Express	0	27225	36258	1425000	1550603	562823	36019 09	17506 22	151360	472559	23745 41	2055610	11644 61	3220071	9196521
RIA	15092 6304	32114 8368	63320 9294	20082 8934	3452466 81	11808671 2	17694 46293	39976 5548	26418 4624	94254 129	75820 4301	28314 5824	49121 3317	77435 9141	330200 9735
BSF	27425000	25200000	8800000	21725000	2830000 0	14975000	12642 5000	33014 600	23675000	24905000	81594 600	36425000	50325000	86750000	294769 600
Cash Minute	1595451	18803 527	485448	1818687	1950407	0	24653 520	18123 180	425303	734401	19282 884	2824539	4261670	7086209	510226 13
Post Cash	770620	25300	100000	430026	816850	0	21427 96	606600	139500	21500	76760 0	0	2647900	2647900	5558296
CMT	0	4972534	0	0	0	0	4972534	0	0	0	0	0	0	0	4972534
IFS	0	0	0	89036	0	30000	11903 6	0	0	0	0	130000	0	130000	249036
HAI	0	0	0	0	0	0	0	29300	0	0	29300	0	0	0	29300
EUROGIRO	0	0	0	0	0	0	0	183018	0	0	183018	0	0	0	183018
BRED	0	0	0	0	1395583	0	13955 83	32000	92029	0	124029	0	0	0	1519612
Total	7149523 68	1076044826	1182013746	5923759 78	8140278 35	5402762 76	49196 91029	16611 38064	9278987 90	4453100 64	30343 46918	14931 99897	18526 70586	33458 70483	112999 08430

Tableau : Résultats de la campagne de vaccination et de déparasitage du bétail par département en 2016 (pourcentages en colonne)

Département	DNCB	PPCB					Charbon Symptomatique	Pasteurellose	Fièvre aphteuse bovine	Fièvre	Maladie de Newcastle	Enterotoxémie	Coclavax	

			Clavelée	Botulisme	Peste équine	Peste Petit Ruminant		Bovine	ovine						Ensemble
Louga	0,00%	0,00%	0,90%	2,35%	1,86%	6,86%	12,98%	6,82%	5,50%	0,00%	0,00%	13,07%	0,00%	25,00%	7%
Linguère	83,45%	63,03%	90,93%	97,01%	85,66%	77,98%	28,49%	65,02%	54,69%	2,42%	14,59%	24,76%	95,2%	75,00%	61%
Kébémer	16,55%	36,97%	8,17%	0,64%	12,48%	15,15%	58,5%	28,16%	39,81%	97,6%	85,4%	62,2%	4,79%	0,00%	32%
Région	21499	9353	12285	20951	5704	113287	4978	30696	37357	2070	5587	129995	48571	3000	445333

Source : SREPA de Louga

Tableau : Résultats de la campagne de vaccination et de déparasitage du bétail par département en 2016(Pourcentage en ligne)

Département	DNCB	PPCB	Clavelée	Botulisme	Peste équine	Peste Petit Ruminant	Charbon Symptomatique	Pasteurellose		Fièvre aphteuse bovine	Fièvre	Maladie de Newcastle	Enterotoxémie	Coclavax	Ensemble
								Bovine	ovine						
Louga	0,00%	0,00%	0,35%	1,59%	0,34%	25,06%	2,08%	6,74%	6,62%	0,00%	0,00%	54,79%	0,00%	2,42%	31021
Linguère	6,60%	2,17%	4,11%	7,47%	1,80%	32,49%	4,57%	7,34%	7,51%	0,02%	0,30%	11,84%	17,01%	0,83%	271922
Kébémer	2,50%	2,43%	0,71%	0,09%	0,50%	12,06%	2,05%	6,07%	10,44%	1,42%	3,35%	56,75%	1,63%	0,00%	142390
Région	4,83%	2,10%	2,76%	4,70%	1,28%	25,44%	1,12%	6,89%	8,39%	0,46%	1,25%	29,19%	10,91%	0,67%	445333

Source : SREPA de Louga

Tableau Evolution des indicateurs VIH/sida en 2015 et 2016

indicateur	Année	Louga	Sakal	Keur Momar Sarr	Koki	Linguère	Dahra	Kébémer	Darou Mousty	CHR De Louga	EPS Linguère	Région
Nombre total de PVVIH régulièrement suivies avec ou sans ARV	2015	160	0	9	46	0	407	153	55	716	413	1959
	2016	80	6	8	40	0	164	62	52	233	227	872
Nombre de PVVIH régulièrement suivies sous ARV	2015	123	0	8	35	0	344	109	53	639	250	1561
	2016	75	6	7	39	0	161	50	51	230	227	846
Nombre de nouveaux patients enregistrés dans la PEC (suivis avec ou sans ARV)	2015	56	0	9	28	0	142	56	55	24	0	370
	2016	19	10	5	8	0	40	17	4	23	75	201
Nombre de nouveaux patients mis sous ARV	2015	123	0	6	9	0	134	24	12	24	66	398
	2016	15	10	5	10	0	40	5	8	26	62	181
Nombre de nouveaux décès avec ou sans ARV enregistrés	2015	9	0	2	2	0	6	7	4	0	25	55
	2016	2	1	2	2	0	11	1	6	6	13	44
Nombre de nouveaux décès sous ARV enregistrés	2015	8	0	2	1	0	3	3	2	12	10	41
	2016	2	1	1	2	0	11	0	6	6	12	41

Nombre de personnes testées pour le VIH	2015	8439	2766	2150	2943	3132	5762	9307	2784	6336	1685	45304
	2016	2800	263	225	360	568	1121	1821	407	4621	971	13157
Nombre de personnes ayant retiré leur test de dépistage VIH	2015	7763	1484	2149	2943	2739	5761	9204	3167	6394	1576	43180
	2016	2794	263	225	360	568	1121	1755	407	4621	971	13085
Nombre de personnes dépistées positives au VIH	2015	26	0	2	10	40	22	27	15	42	8	192
	2016	28	1	2	6	15	35	12	10	58	63	230
Nombre de femmes à qui le test de dépistage au VIH Sida a été proposé	2015	3922	2132	2006	1861	2319	3677	5356	1644	0	0	22917
	2016	5216	2439	2452	2287	4285	4050	5943	3509	493	406	31080
Nombre de femmes ayant accepté le test de dépistage au VIH Sida a été proposé	2015	3031	2095	2003	1851	2065	3449	5177	1632	0	0	21303
	2016	4888	2404	2452	2293	3883	3966	5888	3423	481	364	29678
Nombre de femmes ayant retiré les résultats du test au VIH Sida	2015	2388	0	2065	933	1827	3449	5042	1631	ND	ND	17335
	2016	4870	2293	2452	2272	2992	3885	4243	3412	469	336	27224
Nombre PVVIH chez qui un test diagnostic de la TB a été réalisé	2015	6	1	1	1	25	16	0	34	0	0	84
	2016	5	7	8	21	14	12	1	9	0	0	77
Nombre de nouveaux cas de VIH chez les patients TB	2015	6	0	1	0	3	1	0	2	0	0	13
	2016	3	1	0	1	2	3	1	1	0	0	12

Source : RM de Louga

Système Financier Décentralisé(SFD)

Indicateurs clés

Indicateurs	2016	2017
Faitière	1	1
Sfd affiliés	14	14
IMCEC isolées	18	18
Sociétés commerciales	0	0
SFD inscrits	**33**	**33**
Sociétariat	**130 722**	**137 213**
Encours de crédit	**10 197 721 980**	**10 652 030 553**
Court terme	4 729 192 218	4 575 166 147
Moyen terme	3 316 434 300	3 755 993 378
Long terme	1 392 031 226	1 446 131 088
Crédits en souffrances	760 064 236	874 739 941
Encours d'épargne	**7 362 509 038**	**7 548 720 011**
Dépôts à vue	2 877 789 841	3 259 152 913
Dépôts à terme	1 569 241 276	1 403 844 342
Autres dépôts	2 915 477 921	2 885 722 756
Emprunts	**1 296 079 413**	**1 290 168 745**
Court terme	149 769 498	224 241 148
Moyen et long terme	1 146 309 915	1 065 927 597

Répartition selon le type de bénéficiaires

Indicateurs	2016	2017
Sociétariat	**130 722**	**137 213**
Hommes	61 045	63 145
Femmes	60 644	64 199
Personnes morales	9 032	9 869
Montant de l'épargne collectée au cours de l'année	**7 362 509 038**	**7 548 720 011**
Hommes	2 580 306 319	2 528 199 286
Femmes	3 111 076 246	3 126 964 264
Personnes morales	1 671 126 474	1 893 556 461
Nombre d'épargnants au cours de l'année	**65 252**	**56 062**
Hommes	31 118	27 353
Femmes	28 457	23 425
Personnes morales	5 677	5 284

Montant d'encours de crédit	**10 197 721 980**	**10 652 030 553**
Hommes	6 319 673 110	6 585 914 584
Femmes	2 271 791 268	2 297 356 403
Personnes morales	1 606 257 602	1 768 759 566
Nombre de crédit en cours	**26 759**	**33 029**
Hommes	10 947	13 089
Femmes	11 190	14 873
Personnes morales	4 621	5 066
Montant des crédits acordés	**17 868 510 297**	**19 947 850 128**
Hommes	11 772 902 783	13 546 377 345
Femmes	3 427 029 980	3 468 239 318
Personnes morales	2 668 577 535	2 933 233 465
Nombre de crédits acordés	**22 293**	**20 514**
Hommes	9 676	10 384
Femmes	10 497	8 992
Personnes morales	2 120	1 138

Répartition de la production de crédit selon l'objet et le secteur d'activités

Désignation	**2016**	**2017**
Montant des crédits accordés par objet	**17 868 510 297**	**19 947 850 128**
Crédits immobiliers	79 693 275	89 332 790
Crédits d'équipement	1 204 477 126	2 141 506 241
Crédits à la consommation	141 229 640	146 467 325
Crédits de trésorerie	16 236 933 373	17 539 600 941
Autres	206 176 885	30 942 832
Montant des crédits accordés par secteur d'activités	**17 868 510 297**	**19 947 850 128**
Agriculture, sylviculture et pêche	1 070 829 051	1 085 099 707
Industries extractives	501 997	3 790 757
Industries manufacturées	557 852 815	1 614 452 601
Bâtiment et travaux publics	267 215 966	359 703 563
Commerce, restaurants, hôtels	13 650 853 518	15 845 692 744
Électricité, gaz, eau	318 718	1 192 535
Transports, entrepôts et communications	411 474 020	463 643 189
Assurances, services aux entreprises	1 114 340 157	5 653 237
Immobilier	205 153 788	205 010 800
Services divers	589 970 268	363 610 996

Répartition suivant le milieu de résidence

Indicateurs	2016		2017	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Sociétariat	**88 693**	**42 028**	**92 953**	**44 259**
Hommes	37 521	23 524	38 939	24 206
Femmes	44 345	16 299	46 350	17 849
Personnes morales	6 827	2 205	7 664	2 205
Épargne collectée	**6 615 058 571**	**747 450 467**	**6 794 136 524**	**754 583 487**
Hommes	2 321 772 750	258 533 568	2 281 833 261	246 366 025
Femmes	2 978 607 969	132 468 276	3 002 260 918	124 703 346
Personnes morales	1 314 677 851	356 448 623	1 510 042 345	383 514 115
Nombre d'épargnants	**35 558**	**29 695**	**37 990**	**18 072**
Hommes	15 597	15 521	17 487	9 866
Femmes	16 716	11 741	16 549	6 876
Personnes morales	3 245	2 433	3 954	1 331
Encours de crédit	**8 838 861 036**	**1 358 860 944**	**9 357 752 274**	**1 294 278 279**
Hommes	5 895 455 702	424 217 408	6 252 793 308	333 121 276
Femmes	2 128 969 466	142 821 802	2 188 952 620	108 403 783
Personnes morales	814 435 868	791 821 734	916 006 346	852 753 221
Nombre de crédit en cours	**18 184**	**8 575**	**22 480**	**10 548**
Hommes	6 478	4 469	8 192	4 897
Femmes	8 066	3 124	10 267	4 606
Personnes morales	3 640	981	4 021	1 045
Montant des crédits accordés	**17 238 040 883**	**630 469 415**	**19 243 941 810**	**703 908 319**
Hommes	11 357 829 560	415 073 223	13 068 703 914	477 673 431
Femmes	3 305 784 175	121 245 805	3 345 154 568	123 084 750
Personnes morales	2 574 427 148	94 150 387	2 830 083 328	103 150 137
Nombre de crédits accordés	**13 854**	**8 439**	**13 225**	**7 289**
Hommes	5 713	3 963	6 403	3 981
Femmes	6 704	3 794	5 918	3 074
Personnes morales	1 437	683	904	234
Objet des crédits accordés				
Crédits immobiliers	76 813 989	2 879 285	86 078 120	3 254 670
Crédits d'équipement	1 161 818 590	42 658 536	2 066 549 412	74 956 829
Crédits à la consommation	135 805 798	5 423 842	140 994 082	5 473 243
Crédits de trésorerie	15 665 240 472	571 692 901	16 920 664 622	618 936 319
Autres	198 362 034	7 814 851	29 655 574	1 287 257
Secteur d'activités bénéficiaires des crédits accordés				
Agriculture, sylviculture et pêche	1 032 735 467	38 093 584	1 044 766 008	40 333 699
Industries extractives	484 283	17 714	3 657 636	133 122
Industries manufacturées	538 188 267	19 664 547	1 557 789 077	56 663 524
Bâtiment et travaux publics	257 601 526	9 614 440	347 154 147	12 549 416
Commerce, restaurants, hôtels	13 169 872 592	480 980 926	15 288 393 752	557 298 991

Électricité, gaz, eau	304 957	13 761	1 150 656	41 879
Transports, entrepôts et communications	396 930 594	14 543 425	447 310 307	16 332 881
Assurances, services aux entreprises	1 075 133 423	39 206 734	5 454 710	198 527
Immobilier	197 897 739	7 256 049	197 721 058	7 289 742
Services divers	568 892 034	21 078 235	350 544 459	13 066 537

Tableau : Répartition du nombre de sociétaires des SDF selon le type

Sociétariat	
Homme	61 045
Femme	60 644
Personne morale	9 032
Total	**130 721**